

Université Lumière Lyon 2
Ecole doctorale « Sciences sociales »
Faculté : Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Tourisme
Environnement, Ville, Société (IRG)

« Vers la mise en tourisme de nouveaux territoires touristiques au Kenya ? Cas de la région occidentale »

ODIARA KIHIMA Bonface

Thèse de doctorat de Géographie

Sous la direction de Jean RIEUCAU

Présentée et soutenue publiquement le 15 Décembre 2010

Devant un jury composé de : Bernard .CALAS, Professeur des universités, Université Bordeaux 3
François. BART, Professeur des universités, Université de Bordeaux 3) Jean RIEUCAU, Professeur
des universités, Université Lyon 2 Bob WISHITEMI, Professeur d'université, Moi Université Anthony
SIMON, Maître de conférences, Université Lyon 2

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	6
Présentation de l'auteur . . .	7
Remerciements . . .	8
Liste des abréviations . . .	9
Résumé . . .	10
Abstract . . .	11
Introduction générale . . .	12
Première partie : Tourisme et parcs nationaux : concepts et enjeux . . .	15
Introduction . . .	15
Chapitre 1 : les enjeux environnementaux dans la protection de la nature mondiale . . .	15
1.1. Genèse de la protection de la nature dans le monde depuis XIX ^e siècle . . .	16
1.2 Les représentations de la nature dans les conférences internationales . . .	20
1.3. Les parcs nationaux : une expression de la nature . . .	24
1.4. Conclusion . . .	36
Chapitre 2 : La politique kenyane de la protection de la nature . . .	37
2.1. Les statuts des aires protégées au Kenya : avant et après l'indépendance . . .	39
2.2. Bilan du tourisme kenyan depuis son indépendance. . . .	41
2.3. Un tourisme majoritairement fondé sur la nature . . .	54
2.4. Conclusion . . .	57
Chapitre 3 : Potentiel touristique des trois régions occidentales du Kenya . . .	58
3.1. L'étude de cas : la région touristique de l'ouest du Kenya . . .	59
3.2. La forêt de Kakamega : quel potentiel touristique ? . . .	63
3.3. Saiwa Swamp National Park : le parc le plus petit du Kenya . . .	72
3.4. Le parc national du Mont Elgon : le deuxième sommet du pays . . .	75
3.5. Conclusion . . .	77
Conclusion . . .	77
Deuxième partie : Vers la mise en tourisme des régions moins exposées au tourisme ? . . .	78
Introduction . . .	79
Chapitre 4. Méthodologie . . .	79
4.1. La taille de l'échantillon . . .	81
4.2. Les instruments de recherche et la collecte des données . . .	83
4.3. Protocole d'enquête . . .	89
4.4. Le traitement de l'information . . .	90
4.5. Conclusion . . .	90
Chapitre 5. Communauté d'accueil, biodiversité et développement touristique . . .	90
5.1. Le tourisme, la nature, la communauté locale : quelles relations ? . . .	91
5.2. Analyse espace-société à l'ouest du Kenya . . .	102
5.3. Les principes de gestion des réserves animalières . . .	122

5.4. Conclusion ..	131
Chapitre 6 : Initiatives et programmes de développement du tourisme autochtone ..	131
6.1. La tendance vers le tourisme diffus autochtone ? ..	132
6.2. Les petits projets communautaires de la forêt de Kakamega ..	134
6.2.2. Le guidage à Kakamega ..	143
6.3. Les clientèles et la pratique touristique de l'Ouest du Kenya ..	148
6.4. Conclusion ..	156
Conclusion ..	156
Troisième partie : écotourisme : de l'écologie à l'économie des aires protégées ? ..	157
Introduction ..	157
Chapitre 7. Les formes alternatives du tourisme : tourisme équitable, tourisme solidaire, tourisme d'aventure, écotourisme, tourisme autochtone ..	157
7.1. Le fait touristique en débat au début du XXIe siècle ..	158
7.2. Limites et paradoxes de l'écotourisme au Kenya ..	161
7.3. Parcs et tourisme de safari en débat : les communautés d'accueil, où sont-elles ? ..	170
7.4. Biodiversité et logique du développement local ..	174
7.5. Conclusion ..	179
Chapitre 8 : Quelles alternatives au tourisme de safari ? ..	180
8.1. Une forte biodiversité peu mise en tourisme ..	180
8.2. Trois mots d'ordre pour l'écotourisme : contempler, s'impliquer et vivre ..	185
8.3. Vers une identité propre de chaque aire protégée kenyane: les marques commerciales des parcs ..	193
8.4. Conclusion ..	199
Chapitre 9. Analyse stratégique : enjeux et propositions d'actions ..	200
9.1. Des destinations touristiques à construire ..	200
9.2. <i>Ecotourism Kenya</i> : au cœur du développement touristique kenyan ..	224
9.3. La typologie commerciale des milieux protégés au Kenya ..	230
9.4. Conclusion ..	233
Conclusion ..	233
Conclusion générale ..	234
Bibliographie ..	236
1. Dictionnaires de géographie ..	236
2. Études et réflexions théoriques ..	236
2.1. Ouvrages généraux ..	236
2.1. Ouvrages relatifs aux méthodes et outils ..	239
2.3. Articles de revues: études et réflexions théoriques ..	239
3. Thèses et mémoires ..	241
4. Rapports, actes de colloques et notes de cours et séminaires ..	242
5. Documentations spécifiques ..	243
5.1. Développement durable ..	244
5.2. Biodiversité, aires protégées, écotourisme et environnement ..	244

6. Guides touristiques . .	247
7. Sites web . .	247

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification** » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Présentation de l'auteur

Né à VIHIGA, à l'ouest du Kenya, en 1979, Bonface ODIARA KIHIMA a commencé sa carrière universitaire comme vacataire à l'université Moi au Kenya où il a obtenu une licence en tourisme (Bsc. Tourism). Il a ensuite fait un Master 2 professionnel en « Développement et Promotion des Aménagements Touristiques » à l'Université de Lyon 2. Il a travaillé également au KWS (Kenya Wildlife Service) comme enseignant en tourisme à Naivasha. Il enseigne actuellement en tant qu'assistant au département de tourisme à l'université Kenyatta, campus de Mombasa. Il s'intéresse aux questions se rapportant au tourisme dans les aires protégées, les formes alternatives du tourisme (écotourisme et tourisme autochtone...) et leur rapport avec les communautés locales.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette thèse. Je remercie plus particulièrement le directeur de cette thèse Monsieur Jean RIEUCAU – professeur de Géographie et directeur du Master 2 Professionnel « Développement et promotion des aménagements touristiques » à l’université Lumière Lyon 2 – pour l’accompagnement, la disponibilité, l’encouragement et l’encadrement.

Un grand merci va également à Monsieur Bob WISHITEMI – Professeur de Tourisme et Vice Président chargé de la recherche à la Moi University, Kenya – pour ses précieux conseils pendant les visites sur le terrain au Kenya.

Je remercie aussi tous ceux qui ont consacré du temps à la lecture de cette thèse, notamment Monsieur Alain GUIHARD – association AGIR de Lyon et mes nombreux collègues francophone de Lyon. Leurs précieux conseils et encouragements ont été essentiels à la réalisation de cette thèse.

J’exprime toute ma gratitude aux guides touristiques de Kakamega, au personnel de KWS à Kakamega et à Saiwa, à ceux de KFS (Kenya Forest Service) à Kakamega pour leur disponibilité lors de mes enquêtes, sans oublier la Moi University pour la confiance qu’elle m’a apportée comme candidat au master et à la thèse à Lyon.

Enfin, merci à ma famille pour sa patience et son soutien moral manifestés pendant la rédaction de ce travail.

Liste des abréviations

- ADMADE – Administration Management Design for Game Management Areas
CAMPFIRE – Communal Area Management Programme For Indigenous Ressources
CCNUCC – Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COBRA – Conservation of Biodiverse Resource Areas
CORE – Conservation of Resources through Enterprise
CWS – Community Wildlife Service
DFA – Development Fund for Africa
EK – Ecotourism Kenya
KABICOTOA – Kakamega Biodiversity Conservation Tour Operators Association
KAFOGA – Kakamega Forest Guides Association
KEEP – Kakamega Environmental Education Programme
KFNR – Kakamega Forest National Reserve
KFS – Kenya Forest Service
KIFCON – Kenya Indigenous Forest Conservation Program
KIPPRA – Kenya Institute of Public Policy and Research Analysis
KTB – Kenya Tourist Board
KWS – Kenya Wildlife Service
KWTF – Kenya Wildlife Fund Trustees
MENP – Mount Elgon National Park
MIT – Mobilités, Itinéraires, Territoires
OMD – Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMT – Organisation Mondiale du Tourisme
SSNP – Saiwa Swamp National Park
TIES – The International Ecotourism Society
UICN – Union International pour la Conservation de Nature
UNDP – United Nations Development Programme
UNICEF – United Nations International Children’s Emergency Fund
WCMD – Wildlife Conservation and Management Department
WRI – World Ressource Institute

Résumé

Le tourisme de safari dans les zones protégées du Kenya se concentre sur quelques sites touristiques : les parcs nationaux jouissant d'une forte notoriété internationale, au détriment des autres, qui sont disséminés dans le pays. A travers l'étude de la région de l'ouest du Kenya¹, ce travail vise à s'interroger, d'une part sur l'attractivité des aires protégées moins mises en tourisme (notamment celles de l'ouest du Kenya), et d'autre part sur leur possible 'ouverture' au tourisme. Après avoir connu une évolution lente due à une moindre notoriété, le tourisme forestier et celui de montagne, différent de celui de la savane caractérisé par le safari des *big five*², peuvent-ils faire émerger de nouvelles destinations dans le pays et puis selon quelles stratégies ? A partir d'une enquête réalisée auprès des touristes, des populations locales et des responsables des aires protégées de l'ouest du pays, ainsi qu'à partir de l'étude de la documentation existante, cette thèse montre que le flux touristique à destination des parcs et des réserves nationaux du pays demeure inchangé depuis des années. Alors, est-il possible d'ouvrir au tourisme de 'nouveaux' milieux naturels (paysages, forêts primaires, volcans) autres que les savanes de la Rift Valley caractérisées par l'exposition de la grande faune mammalienne ? En tant qu'objectif de dynamiser le secteur touristique du pays, cette thèse fait ressortir la nécessité de faire découvrir de nouveaux produits ou destinations touristiques, de donner une nouvelle présentation et interprétation aux attractions existantes, d'étaler l'offre touristique au-delà des destinations phares et enfin, d'anticiper la demande et les préférences des touristes pendant le montage des projets communautaires.

Mots clés : tourisme autochtone, écotourisme, tourisme de safari, mise en tourisme, communautés locales, nature, parc national.

¹ Les régions et les circuits touristiques du pays existent sans une structure définie. Elles couvrent le territoire kenyan dans son entière. Leur découpage s'est appuyé sur une prémisse fondamentale, celle que tout le Kenya est un espace touristique.

² Est un mot anglais qui signifie un groupe de cinq animaux qui comprennent le lion (*Panthera leo*), le léopard (*Panthera pardus*), le buffle (*Cinercus caffer*), le rhinocéros (*Diceros bicornis*) et l'éléphant (*Loxodonta africana*).

Abstract

Kenya, as many other tourism destinations, is characterized by a geographical concentration of tourists in a few selected national parks and reserves to the detriment of others across the country. This study therefore, looks into the potential presented by the less visited parks and reserves, notably those in the Western Kenya Tourism Circuit and how they can be 'opened up' for the tourism activities. Apart from the savanna-based tourism known for the *big five*, can forests and mountains emerge as new tourism destinations in Kenya? What strategies need to be put in place to exploit their potential? The methodology applied in this research was the use of questionnaires targeting the tourists, the local communities as well as park managers. Therefore, Kenya needs to: propose new products and destinations, revisit and re-interpret the existing products, extend the product to take pressure off the existing attractions and keep close contact with tourists' tastes when coming up with community based projects.

Key words: indigenous tourism, ecotourism, safari tourism, tourismification, local communities, nature, national park.

Introduction générale

Le Kenya est l'une des destinations touristiques majeures de l'Afrique subsaharienne, en raison de ses paysages (savanes, volcans, Rift Valley, côte de l'océan indien), de sa faune et de sa flore. Il constitue une destination véritable du tourisme de nature et plus particulièrement celle de l'écotourisme en Afrique. Il a représenté durant des décennies un cas exemplaire de modèle écotouristique au même niveau que le Costa Rica, les îles de Galápagos, l'Equateur et la Tanzanie. Dans ce pays, les attractions naturelles sont au cœur de ses ressources touristiques, où plus de 70% de ses touristes viennent pour profiter de sa nature³. Il est considéré comme un pays en voie de « touristification »⁴, un « archétype d'une Afrique de rêve »⁵.

Ce pays est connu pour ses activités de safari en plus du tourisme littoral. Malheureusement, ces safaris se trouvent concentrés sur quelques sites touristiques. Seulement six zones protégées sur 52, en 2006, ont accueilli 70% des touristes visitant des parcs et des réserves⁶. Ces zones touristiques comprennent en ordre décroissant le lac Nakuru, le Maasai Mara, le Tsavo East, l'Amboseli, le Tsavo West et le Nairobi park. Les touristes cherchent à découvrir dans ces zones de biodiversité les « *Big Five* »⁷, et cela au détriment des autres sites disséminés à travers le pays. Par ailleurs, cette concentration s'explique par d'autres facteurs : une insécurité résultant de l'instabilité d'une part à l'ouest du Kenya et d'autre part au nord (le cas de Mont Elgon) mais aussi l'absence de la mise en place d'infrastructures adaptées à l'activité touristique (le cas de Chyulu Hills). Par exemple, il est étonnant que ce dernier, malgré son paysage, sa proximité de la côte kenyane et son statut de 'parc' depuis 1971, n'ait reçu que 137 touristes en 2008.

Pourtant, loin des principales destinations touristiques du pays, les régions peu exposées au tourisme présentent de nouvelles opportunités de développement touristique, en particulier dans les milieux naturels qui se trouvent à l'ouest du pays. Cette partie du Kenya équipée de parc n'est pas pour autant réservée au tourisme. C'est notamment le cas de la forêt de Kakamega, ainsi que la région du Mont Elgon et du parc national du Saiwa swamp. Ces zones présentent quelques possibilités permettant le développement de l'écotourisme et du tourisme communautaire autochtone.

Dans le but d'un renouveau touristique au Kenya, il est important de mettre fin à l'insécurité aux environs du Mont Elgon et aussi d'établir un lien entre l'écotourisme et le tourisme de masse. Il est aussi nécessaire de mettre en place un programme de redéploiement des activités touristiques au-delà des destinations phares. Il existe une

³ World Resource Institute, *et al*, *Nature's Benefits in Kenya, An Atlas of Ecosystems and Human Well-Being*, World Resource Institute, Washington, DC and Nairobi, 2007.

⁴ Duhamel et Sacareau, *Le Tourisme dans le Monde*, Armand Colin 1998.

⁵ Poutier, *Regards, échelles, lieux: un point de vue Géographe*, l'Environnement en Afrique Contemporaine, La Documentation française, 1992, n° 161, p 15.

⁶ Kenya, Government of, *Statistical Abstract 2008*, Kenya National Bureau of Statistics, 2008.

⁷ Le lion (*Panthera leo*), le léopard (*Panthera pardus*), le buffle (*Cincerus caffer*), le rhinocéros (*Diceros bicornis*) et l'éléphant (*Loxodonta africana*).

clientèle aisée, voulant découvrir autre chose que les Safari et les *big five* ; désireuse de découvrir les forêts denses et humides, et de participer dans le tourisme autochtone.

L'un des enjeux majeurs en termes de développement touristique au Kenya réside dans la mise en tourisme⁸ et dans l'ouverture de 'nouveaux' espaces éloignés de pôles touristiques fortement fréquentés. Cela ne signifie pas mettre l'ensemble du territoire en tourisme. Par contre, il s'agit de privilégier dans un premier temps les sites naturels disposant d'un réel potentiel en matière touristique. Ces zones, considérées comme parmi les sept principaux circuits touristiques du pays par le Ministère du tourisme, figurent : la forêt de Kakamega (KF), le parc national du Mont Elgon (MENP) et le parc national de Saiwa (SSNP).

L'objectif global de cette thèse concerne la transformation des territoires moins 'ouverts' au tourisme – notamment ceux de l'ouest du Kenya – en des destinations touristiques réelles. Pour la région de l'ouest du Kenya, qui n'est pas encore prête, ni équipée pour le développement touristique, quelles options proposer pour exploiter le potentiel existant ? Telle est la question de départ à laquelle ce travail répondra. L'approche générale de ce travail se base à la fois sur l'analyse documentaire, les enquêtes ainsi que l'observation sur le terrain d'étude par le chercheur.

En ce qui concerne le Kenya, le tourisme se fait largement à l'intérieur de milieux naturels, principalement les savanes. Ainsi, les parcs nationaux deviennent des espaces privilégiés pour le tourisme de safari. Alors, quel tourisme pour les 'nouveaux' territoires dans l'ouest du pays ? Existe-t-il d'autres voies à suivre pour le redéploiement géographique du tourisme ? Que font l'Etat et les acteurs privés pour étendre cette fréquentation touristique au-delà des zones phares mises en avant par le marketing touristique ?

Pour le Kenya, la grande majorité des vacanciers préfère la formule « tout compris » (*all inclusive*), un facteur qui contribue à freiner la diffusion du tourisme sur le territoire du pays. Sur 1.566 touristes recensés en 2005 à l'aéroport de Jomo Kenyatta à Nairobi et celle de Moi à Mombasa, 1.169 (75%) avaient choisi cette formule, tandis que 397 (25%) voyageaient indépendamment⁹. Une étude similaire faite à Mombasa sur une station balnéaire touristique du pays et publiée en 2007 par Akama et Kieti fait ressortir que 80% des touristes dans cette ville avaient choisi un voyage forfaitisé¹⁰. De plus, Ikiara et Okech (2002) démontrent que l'itinéraire typique d'un touriste au Kenya, visitant pour neuf jours, comprend une nuit à Nairobi à l'arrivée, suivie environ de 2 jours de safaris, tandis que le reste du séjour se fait à la côte kenyane¹¹.

Alors, même si le Kenya met en avant l'image de safari et de l'écotourisme, il est paradoxal de constater que c'est la côte kenyane qui reçoit beaucoup de touristes dans le cadre d'un « tourisme de masse ». Par exemple, sur 4.442.200 lits touristiques occupés par des touristes internationaux au Kenya en 2006, la côte swahili a enregistré 2.837.100

⁸ La mise en tourisme désigne « le processus, et l'état qui en résulte, d'un développement plus planifié, plus volontariste, contrôlé, sinon maîtrisé...Le rôle des décideurs et acteurs locaux...semblent plus important dans l'élaboration des processus et des décisions qui provoquent ou accompagnent le développement du tourisme ». Dewailly, *Mise en Tourisme et Touristification*, 2005, p 29-33.

⁹ Odunga, *Choice of Attractions, Expenditure and Satisfaction of International Tourists to Kenya*, Ph.D. Thesis, Wagenigen University, 2005.

¹⁰ Akama et Kieti, *Tourism and Socio-economic Development in Developing Countries: A case Study of Mombasa Resort in Kenya*, *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 15, n° 6, 2007.

¹¹ Cité par World Resource Institute, *et al, op.cit.*, 2007.

lits touristiques soit 64% de celles-ci avec 66% de la dépense touristique attribuée à cette région côtière.

Cette étude ne vise pas à mettre en question le taux de fréquentation des autres sites touristiques du Kenya, ni à proposer des réponses techniques dans la mise en œuvre d'un projet touristique. Il ne s'agit, ni de fournir isolément quelques solutions, ni de tenter d'égaliser la fréquentation touristique entre tous les territoires. Il faut souligner que même au Costa Rica, un pays bien connu dans le monde pour l'écotourisme, le flux touristique se répartit de façon inégale. Dans ce pays, deux tiers de la fréquentation était concentrés au sein de quatre parcs (Poas, Manuel Antonio, Irazu et Santa Rosa)¹².

Or, dans cette thèse, la logique consiste à prendre en compte le développement touristique inégal et de proposer des moyens efficaces pour le combattre. De plus, cette thèse se situe dans une volonté d'aider le gouvernement kenyan à mener une politique de diversification des activités touristiques au-delà des destinations majeures. La thématique en plus de sa légitimité scientifique, constitue l'un des axes de la politique actuelle du tourisme dans le pays.

Evidemment, le flux touristique dans la plupart des destinations à tous les échelons demeure inégalement réparti¹³. Ainsi, le problème de fond réside dans le nombre réel de touristes qui fréquentent ces destinations. Depuis leur création, ces zones de biodiversité (à l'ouest du Kenya) ont continué de recevoir un petit nombre de touristes. En 2008 par exemple, 4.059 touristes ont fréquenté le parc national de Mont Elgon, 3.496 la réserve nationale de Kakamega et 2.221 le parc de Saiwa. En dépit de ces faits, ces territoires ne figurent pas parmi ceux qui sont privilégiés par des chercheurs. En conséquence, la nécessité de conduire des études approfondies dans cette partie du Kenya est apparue.

¹² Weaver, *Magnitude of Ecotourism in Costa Rica and Kenya*, Annals of tourism research, vol. 26, n° 4, p 1999.

¹³ Duhamel et Sacareau, *op.cit*

Première partie : Tourisme et parcs nationaux : concepts et enjeux

Introduction

Le système touristique se fonde sur un rapport global entre l'espace et la société. A l'échelle globale ou locale, des enjeux internes ainsi qu'externes convergent. À la fois cette partie analyse les enjeux touristiques aux niveaux national et international, avant de traiter l'enjeu local, celui de l'ouest du Kenya. Elle vise à savoir comment le tourisme s'organise à différentes échelles ainsi que les atouts touristiques présents dans ces territoires étudiés. Cela s'avère important pour pouvoir repérer le chemin à suivre vers la transformation du secteur de l'ouest du Kenya en une destination touristique concrète. L'approche générale de cette partie prend la forme d'une analyse documentaire.

Le **chapitre 1** se consacre premièrement aux notions de l'environnement et de la nature. Il montre comment les enjeux internationaux ont joué un rôle dans la généralisation et l'actualisation de ces concepts à travers les conventions internationales et les discours sur le développement durable. Deuxièmement, les parcs nationaux deviennent des espaces privilégiés pour l'écotourisme. Comment ont-ils évolué et quelles étaient les motivations derrière leur création ? Loin d'une vision statique, ce chapitre montre que le rapport société/espace est aussi en train de changer. En plus, on donne la description des grands concepts de la protection de la nature, notamment ceux du développement durable dans le contexte africain.

Le **chapitre 2** présente l'organisation du tourisme au Kenya. Il démontre les ressources touristiques du Kenya et le poids de cette activité à l'échelle nationale, ainsi que sa répartition géographique au sein des aires protégées kényanes. Il s'achève avec la proposition de déployer cette activité vers d'autres territoires moins visités du pays.

Le **chapitre 3** examine la voie à suivre pour intensifier la fréquentation touristique au-delà des zones dites médiatisées. Autrement dit, est-il possible de développer l'activité touristique d'une façon significative au-delà des savanes, des territoires des *Big Five* qui bénéficient d'une grande publicité, et de la côte swahili ? Quels sont les atouts touristiques dans cette région touristique ? Il faut noter que le ministère du tourisme oriente sa politique vers la diversification du produit touristique dans le pays. Pour réaliser cet objectif, il affiche sa volonté d'ouvrir davantage la région touristique à l'ouest du Kenya.

Chapitre 1 : les enjeux environnementaux dans la protection de la nature mondiale

L'unanimité sur les questions environnementales devient le dénominateur commun de l'humanité (Chouaïbou Mfenjou, 2002 : 197 p).

Les parcs nationaux sont considérés comme des lieux où les pratiques écologisantes très appréciées deviennent à la mode. Ils sont aussi des lieux de conservation de la nature et de la biodiversité. Ce dernier comprend l'ensemble des formes du vivant: animaux, végétaux et micro-organismes qui forment les écosystèmes¹⁴. Citant Ramade (1991), Arnould (2006 : 530), définit la biodiversité comme « ...la variété des espèces vivantes qui peuplent la biosphère... ». Ceci peut être une biodiversité sauvage ou entretenue par l'homme¹⁵. Dans les parcs nationaux, il y a une large concentration de biodiversité ou diversité biologique ou encore diversité du vivant¹⁶.

Depuis de nombreuses années, la préoccupation autour des questions d'environnement a pris une dimension internationale. Pourtant, la problématique environnementale n'est pas nouvelle, ni unique à l'activité touristique. Il y a de plus en plus de concertations intergouvernementales, voire des initiatives à l'échelle internationale n'ayant pas le tourisme comme sujet principal, mais plus généralement les activités humaines, parmi lesquelles l'activité touristique. On s'intéresse à ces événements parce que le tourisme, dans les pays en voie de développement tel que le Kenya, est une activité principalement liée à la nature. Ce secteur est « de plus en plus caractérisé par une quête du vrai, de l'authenticité, de la *nature préservée* et du beau »¹⁷.

1.1. Genèse de la protection de la nature dans le monde depuis XIX^e siècle

Aujourd'hui, la nature est devenue un sujet de préoccupation, un dénominateur commun de l'humanité¹⁸. La parution du rapport « Brundtland » en 1987 était une étape importante en ce qui concerne la prise de conscience des problèmes environnementaux dans le monde actuel. La corrélation entre la situation économique des pays et la détérioration de l'environnement forme le cœur de ce rapport qui a suscité des débats en ce qui concerne le vrai sens du « développement durable »¹⁹, et son application dans la plupart des territoires et les divers secteurs économiques y compris le tourisme.

La notion de développement durable, ne fait toujours pas l'unanimité : il reste aujourd'hui un concept controversé depuis sa conception. Tandis que la plupart le voient comme une solution aux problèmes rencontrés par les sociétés actuelles, Vivien quant à lui la décrit « avant tout comme un problème »²⁰.

Ce rapport fut publié quinze ans après le premier Sommet international sur l'environnement et le développement en 1972, à Stockholm. Pendant cette conférence, une

¹⁴ Lacoste, *De la Géopolitique aux Paysages*, dictionnaire de la géographie, Armand Colin, 2003

¹⁵ Rossi, André, *La Biodiversité : Questions de Perspectives*, Annales de Géographie N° 651, Armand Colin, 2006

¹⁶ Pour certains, la biodiversité est une somme des individus présents sur terre car chaque être vivant est unique en termes d'équipement génétique. Il a des valeurs économiques (consommation et utilisation), des valeurs d'option (potentiel d'utilisation), des valeurs écologiques (utilité environnementale) etc.

¹⁷ Boyer, *Le Tourisme dans l'an 2000*, Presses universitaire de Lyon, 1999.

¹⁸ Chouaïbou Mfenjou, *l'Afrique à l'Epreuve du Développement Durable*, l'Harmattan, 2002, p 197.

¹⁹ Défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins ».

²⁰ Vivien, *Le Développement Soutenable*, Editions la Découverte, Paris, 2005.

déclaration de 26 principes a été adoptée ainsi qu'un vaste plan d'action pour lutter contre les menaces sur l'environnement. Le Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE) est né à ce moment là, une étape importante vers la prise de conscience sur la question environnementale au niveau international.

Une deuxième conférence internationale de ce genre s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992 lors du Sommet de la Terre. L'un des résultats de cette conférence fut la mise en place de l'agenda ou action 21, qui comprend la conservation et la gestion des ressources naturelles à des fins de développement. Finalement, à la suite de la conférence de Rio, il y a eu le Sommet du Développement Durable (SDD) à Johannesburg en 2002.

Lors de ces conférences, il est clair que les problèmes environnementaux étaient liés au développement économique. Ainsi, l'environnement est reconnu comme un élément du développement. Par exemple, le surdéveloppement et le sous-développement sont présentés comme de vrais défis pour un environnement stable. Autrement dit, les pauvres n'ont aucune autre solution à part l'utilisation des ressources naturelles, tandis que les grandes organisations capitalistes cherchent à maximiser leurs profits en exploitant les ressources naturelles²¹.

Ceci était évident lorsque la conférence de Stockholm proclamait que « dans les pays en voie de développement, la plupart des problèmes de l'environnement sont causés par le sous-développement [...] en conséquence, les pays en voie de développement, doivent orienter leurs efforts vers le développement [...]. Dans les pays industrialisés, les problèmes de l'environnement sont généralement liés à l'industrialisation... ». Holden, Rossi et André partagent le même point de vue sur le fait que la pauvreté est la raison majeure de la destruction de l'environnement dans les pays en voie de développement²². Par contre, Lévêque affirme que « si on peut regretter qu'une société détruise la biodiversité, et trouver cela injuste, on ne peut pas affirmer pour autant que la protection de la biodiversité est porteuse de justice entre les hommes »²³. Ainsi, comme le démontre la fig. 1, les deux facteurs majeurs agissant sur des milieux naturels sont la pression touristique comme dans le parc national de Banff au Canada²⁴ et la pauvreté surtout dans les pays en voie de développement.



Figure 1 : L'espace (éco) touristique, un espace de conflit.

Source : Odiara B, 2010.

²¹ Rossi, André, *op.cit* ; Kabala, *Protection des Ecosystèmes et Développement des Sociétés, Etat d'Urgence en Afrique*, Editions l'Harmattan, 1994.

²² Rossi et André, *op.cit* ; Holden, *Environnement and Tourism*, Routledge, 2000.

²³ Lévêque, *Ecologie, de l'Ecosystème à la Biosphère*, Dunod, 2001, p 10.

²⁴ Dearden, *Tourism, National Parks and Resource Conflicts*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000, p 187-202.

Pratiquement tous les pays de la planète ont pris en main et ont internationalisé la réponse politique à la question environnementale avec l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992. Le but ultime serait de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique ; plus précisément, le « protocole de Kyoto » en 1997, qui fixaient aux pays développés l'objectif de réduire les émissions collectives des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Récemment, en 2008, on peut citer la quatorzième réunion de CCNUCC à Poznan, Pologne comme un prédécesseur d'un accord à Copenhague fin 2009 (qui s'est terminé par un échec) visant à dresser un plan ambitieux de lutte contre les changements climatiques.

Outre ces conférences, il existe plus de 300²⁵ conventions internationales signées entre les Etats à titre volontaire. A titre d'exemple, la convention de Ramsar en 1971, celle de Washington en 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) sont également axées sur la conservation de la biodiversité, surtout en Afrique ; par exemple, l'interdiction de la vente d'ivoire en 1989 est l'un des succès de CITES²⁶.

Par ailleurs, il est clair qu'à chaque rencontre, l'essentiel est de réagir ensemble, car les défis environnementaux tels que la pollution ne connaissent ni les frontières ni les Etats, ils concernent la totalité de la biosphère. Selon Chouaibou Mfenjou, « à défaut de la démarche commune, les efforts de ceux qui sont soucieux de l'environnement vont être annulés par les actions de pollueurs »²⁷. C'est le cas par exemple de l'explosion de l'usine nucléaire de Tchernobyl en Ukraine en 1986, ou encore un projet proposé de mine aux alentours du lac Natron en Tanzanie, qui pourrait fortement menacer la survie des flamants rose au Kenya²⁸. En ce sens, il est clair que « chacun peut souffrir de l'incurie de l'autre »²⁹. De même, la qualité de l'air, de l'eau, de l'atmosphère nécessite une coordination et une coopération internationale. Evidemment, ces sommets montrent la prise de conscience générale de la menace sur l'environnement mais le vrai défi réside dans le moyen d'atteindre le « développement durable ».

En dépassant les frontières nationales, les défis de la protection de l'environnement demandent une internationalisation des décisions et des moyens³⁰. En effet, le Sommet de Johannesburg a conclu que l'« avenir est au multilatéralisme », en disposant d'institutions internationales et multilatérales afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Ce point de vue, proche de celui des éco-socialistes (écologistes sociaux), met l'accent sur l'importance de résoudre les problèmes environnementaux à l'échelle nationale et internationale³¹. Il met en avant le socialisme et le collectivisme comme une condition préalable. Cette coopération internationale s'est intensifiée à la fin du XX^e siècle³². Quant

²⁵ Vernier, *L'Environnement, Que sais-je ?* Presses universitaires de France, 1992.

²⁶ Ibid.

²⁷ Chouaibou Mfenjou, *op.cit.*

²⁸ Daily Nation, Tanzanian Project that Could Wipe out Kenya's Flamingoes, July 7th, 2007.

²⁹ Pontié, Gaud, *L'Environnement en Afrique*, La Documentation française, n° 161, 1992, 7p.

³⁰ Ibid.

³¹ Holden, *op.cit.*

³² Vernier, *op.cit.*

aux sociaux-écologistes, c'est la décentralisation du pouvoir vers les communautés locales qui pourrait résoudre les problèmes écologiques³³.

En ce qui concerne le tourisme, Cater décompose l'espace touristique mondial en cinq parties³⁴ :

1. L'Europe occidentale et l'est des Etats-Unis où le tourisme a commencé en XIXe siècle.
2. L'ouest de la Méditerranée et la Floride où le tourisme est arrivé dans la première moitié de XIXe siècle.
3. L'est de la Méditerranée, l'Afrique du nord, la Californie et les Caraïbes où il est arrivé entre 1950 et 1970.
4. L'espace africain, l'Asie, l'Amérique latine, le Pacifique et l'Australie où la diffusion touristique s'est développée entre 1970 et 1990.
5. Enfin, l'Antarctique et toutes les autres îles et les océans qui ont accueilli les touristes à partir des années 1990.

Alors, les effets néfastes du tourisme accompagnèrent la diffusion de cette activité, après quoi ces impacts négatifs sont devenus une piste privilégiée de recherche. C'est peut-être la raison pour laquelle la conférence « *Earth Summit II* » qui a eu lieu à New York en 1992 a intégré le tourisme dans le plan de développement durable et dans le contexte d'agenda 21, un point qui n'est pas pris en compte dans la première édition de cet agenda. Plus spécifiquement pour le tourisme, les Nations Unies déclarèrent 2002 comme l'année internationale consacrée à l'écotourisme.

Le mouvement environnemental ne peut pas réussir sans des institutions efficaces existantes. La multiplication des Organisations Non Gouvernementales (ONG) environnementales, tel que le Sierra Club créé par John Muir en 1892, a fortement aidé à la défense de la nature contre le productivisme et la prédation par les hommes en Amérique du nord et au-delà³⁵.

Outre le PNUE, les ONG consacrent leurs efforts à la valorisation des espaces verts et le soutien des communautés locales (encadré, 1.1). D'autres institutions internationales comprennent : l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) formée en 1948, le Fonds mondial pour la nature (WWF) créé en 1961, le Centre mondial de Recherche sur l'Agrosylviculture (ICRAF) qui aide à la protection de l'environnement à travers des projets pilotes sur la co-existence de l'agriculture et la sylviculture, et le Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW) qui lutte contre le trafic d'animaux.

³³ Holden, *op.cit.*

³⁴ Cater, *Ecotourism in Third World: Problems and Prospects for Sustainability*, John Wiley and sons, 1994a.

³⁵ Arnould, Glon, *Wilderness, Usages et Perceptions de la Nature en Amérique du Nord*, Annales de Géographie N° 649, Armand Colin, 2006.

Encadré 1.1 :

Les différents rôles joués par des ONG dans les destinations touristiques

- Le militantisme en diffusant des pétitions contre des propositions ou des plans non écologiques des pouvoirs politiques
- L'éducation environnementale à travers des ateliers pour la conservation
- La formation des acteurs locaux
- L'organisation de visites pour découvrir des écosystèmes et des paysages particuliers
- L'initiation des projets pour ou avec les populations locales
- La participation dans les recherches et la documentation de faits scientifiques et
- Le financement des projets locaux.

Source : d'après Worah, et al.

Les ONG nationales et régionales travaillent au Kenya sur la problématique écologique et économique tels que le *Green Belt Movement* établi en 1977 dans le but de combattre la déforestation, le *African Conservation Centre* (ACC) qui s'implique beaucoup dans la conservation à travers le tourisme communautaire ou l'écotourisme, le *African Wildlife Foundation* (AWF), les *Friends of Conservation* (FoC) et, la *East African Wildlife Society* (EAWLS) créée en 1961.

Pendant, les institutions internationales et les ONG ne sont pas les seules à intervenir dans cette démarche. Le gouvernement aussi joue un rôle important de coordination de toutes les activités écologiques. Par exemple, le *KWS (Kenya Wildlife Service)*, crée en 1989, gère tout ce qui concerne la vie sauvage (la flore et la faune) à l'intérieur et en dehors des aires protégées. Le *National Environmental Management Authority* (NEMA), intervient dans toutes les questions environnementales surtout en ce qui concerne les grands projets de développement et la pollution ; tandis que le Service des Forêt du Kenya – *Kenya Forest Service* (KFS) – s'implique largement dans la protection des forêts nationales.

1.2 Les représentations de la nature dans les conférences internationales

Sans être limitée au territoire naturel (le cas du tourisme d'affaires, du tourisme patrimonial ou culturel, du tourisme urbain³⁶ ou périurbain) la nature joue un rôle significatif dans le secteur touristique. La Société Internationale d'Écotourisme – *The International Ecotourism Society* (TIES), estime que le tourisme de nature représente 20% de l'activité touristique, tandis que l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) estime que ce tourisme représente 20 milliards de dollars par an en termes de chiffres d'affaires³⁷. Pauvre en monuments anciens, en patrimoine architectural, en patrimoine urbain, l'environnement naturel représente la principale ressource touristique en Afrique subsaharienne.

³⁶ Dans un sens large, on appelle la « nature » tout ce qui n'est pas la ville (Brunet et al. *Les Mots de la Géographie, Dictionnaire Critique*, Reclus, 1992).

³⁷ Newsome, et al. *Natural Area Tourism. Ecology, Impacts and Management*, Channel view publications, 2002.

Ainsi, comme l'activité touristique en général, le tourisme axé sur la nature connaît aussi un essor exponentiel, un tourisme dont la relation avec l'environnement naturel peut être positive ou négative. Force est de reconnaître la relation qui unit le tourisme et le milieu naturel. Les travaux menés dans le domaine du tourisme et de l'environnement ont mis en évidence cette relation inéluctable : le tourisme de nature, l'écotourisme, le tourisme d'aventure entre autres.

En outre, l'écotourisme est un segment du tourisme de nature considéré comme l'une des formes de tourisme en croissance très rapide³⁸. Il est défini comme un tourisme vers les milieux naturels relativement peu perturbés, un tourisme dans les espaces ou dans les zones naturels (fragiles). L'utilisation du préfixe « éco », avec le tourisme, suggère qu'il doit être écologiquement responsable.

Tout d'abord, on s'intéresse à la définition de l'environnement et de la nature. Est-ce que ces deux termes sont identiques ? L'un peut-il se substituer à l'autre ? Qu'est-ce qui constitue réellement la nature ? Un lac artificiel ou encore un espace boisé par l'homme peut-il être qualifié de milieu naturel ?

Le terme « environnement » a simplement le sens de « nos environs ou alentours »³⁹. Au sens large, il peut être naturel ou physique⁴⁰, mais il est utilisé plus ou moins à partir des années 1960 par les écologistes américains pour désigner l'« environnement naturel » : eau, air, végétation, sol et relief⁴¹. Selon Lévy et Lussault, ce terme « environnement » a pris une connotation écologique à partir de la conférence de Stockholm en 1972⁴². En plus de ces éléments matériels et naturels, l'environnement comprend aussi, « ...des personnes, leurs activités, leurs relations, leurs cultures, leurs institutions ; c'est tout ce qui nous entoure et agit sur nous... »⁴³.

Il faut généralement souligner que, sur le plan de la pensée, il y avait eu une ouverture depuis la conférence de Stockholm. A partir de cette conférence, le concept de l'environnement a inclus tous les aspects humains y compris le concept de développement bien qu'il soit récent.

Par ailleurs, le milieu⁴⁴ naturel comprend tout l'environnement non modifié d'une façon *significative* par des activités humaines⁴⁵. Ici, le mot « significatif » implique le fait que, malgré l'influence humaine, un lieu peut être naturel en fonction de ce degré d'influence, car pour certains, toutes les zones sont soumises à l'influence humaine (anthropisés)⁴⁶. Ainsi, selon cette école de pensée, si la nature se définit par ce qui existe en dehors de

³⁸ Ibid.

³⁹ Lacoste, *op.cit* ; Brunet, *et al.*, *op.cit*.

⁴⁰ Newsome, *et al.*, *op.cit*.

⁴¹ Lacoste, *op.cit* ; Brunet, *et al.*, *op.cit*

⁴² Lévy, Lussault, *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Belin, 2003.

⁴³ Brunet, *et al.*, 175 p.

⁴⁴ Le terme « milieu » reste plus proche de celui de l'environnement et il est beaucoup préféré par les géographes français que celui de l'environnement (Lévy et Lussault, *op.cit*).

⁴⁵ Newsome, *et al.*, *op.cit*.

⁴⁶ Cf. par exemple, Rossi et André, *op.cit* ; Lévy et Lussault, *op.cit* ; Baud, Bourgeat et Bras, *Dictionnaire de Géographie*, Hatier, 1995.

l'intervention humaine, elle n'est plus naturelle parce qu'elle est largement modifiée par l'homme⁴⁷.

Cet « état zéro » de la nature, d'après Rossi et André, existait dans l'esprit des occidentaux au moment où ils sont arrivés en Afrique, mais en réalité cette nature en « état zéro » n'existait pas⁴⁸. En revanche, cette « nature » représentait apparemment une longue histoire entre des écosystèmes et des sociétés, ce qui lui retire de son caractère « naturel ». Au monde, les exemples ne manquent pas. C'est le cas de l'anthropisation du pourtour de la méditerranée dûe à la civilisation agraire, la surpopulation, l'industrialisation et, plus tardivement, l'activité touristique⁴⁹ ; des activités humaines diverses qui ont largement changé la « nature » des parcs nationaux en Amérique du Nord⁵⁰. En plus, de l'Asie à l'Amérique du Sud, de l'Océanie jusqu'en Afrique, les espaces dits « naturels » étaient soumis aussi aux activités humaines même avant l'arrivée des occidentaux⁵¹.

Ce point de vue de non-existence du milieu naturel se démarque de celui de Drouin qui critique cette « image naïve de la nature »⁵². Pour lui, « un milieu est naturel, non en vertu de quelque mythique virginité, mais par le fait que s'y déploient massivement des processus écologiques, que ceux-ci soient ou non souhaités, provoqués ou utilisés par l'activité humaine »⁵³. Ainsi, l'école de pensée de Besse, à laquelle nous appartenons, propose la possibilité de la « naturalisation » de l'artifice et l'« artificialisation » du naturel du fait des médiations humaines inévitables⁵⁴. C'est le cas de la réintroduction de la « nature » en ville⁵⁵ ; le parc national de Yellowstone qui ne compte pas moins de 600 Km de route goudronnées, l'acquisition d'une familiarité des animaux sauvages avec l'homme⁵⁶ ; ou encore la *bétonisation* au bord de la mer Méditerranée⁵⁷.

Bref, les notions de nature et d'environnement sont tout à fait différentes. L'environnement ne se limite pas à la nature. En plus, ces deux notions ne sont ni figées ni objectives. Elles sont en évolution constante : aujourd'hui, on apprécie la nature beaucoup plus qu'avant (à travers l'écotourisme par exemple). Dans de telles zones dites « naturelles », on recherche le repos, le calme, l'air pur, le silence, la rupture avec la vie quotidienne de la ville et le dépaysement. La nature est une notion très relative où la vision

⁴⁷ Cf. Rossi et André, *op.cit* ; Demangeot, *Les Milieux "Naturels" du Globe*, Armand Colin, 2000.*op.cit.* ; Brunet, *et al.*, *op.cit.*

⁴⁸ Rossi et André, *op.cit.*, Cf. aussi, Smouts, *Fôrets Tropicales Jungle Internationale: Les Revers d'une Ecopolitique Mondiale*, Presses de Science Po, 2001.

⁴⁹ Demangeot, *op.cit.*

⁵⁰ Sellers, *Preserving Nature in the National Parks, A History*, Yale University Press, 1997.

⁵¹ Cf. Rossi et André, *op.cit* ; Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch, *Les Aires Protégées dans la Recompositions Territoriales Africaines*, Armand Colin, vol. 68 : n° 4, 2004.

⁵² Drouin, *Le Sens de la Nature : Une Notion Equivoque mais Irremplaçable*, Editions L'Harmattan, 1997.

⁵³ Ibid, p 83.

⁵⁴ Besse, *Les Sens de la Nature dans les Discours Philosophiques*, Editions L'Harmattan, 1997.

⁵⁵ Arnould, *Biodiversité : la Confusion des Chiffres et des Territoires*, Annales de Géographie N° 651, Armand Colin, 2006 ; Simon, *De la Biodiversité à la Diversité : Les Biodiversités au Regards des Territoires*, Annales de Géographie N° 651, Armand Colin, 2006.

⁵⁶ Equipe MIT, *Tourisme 2, Moments de Lieux*, Belin, 2005 ; cf. aussi Sellers, *op.cit.*

⁵⁷ Dewailly et Flament, *Le Tourisme*, SEDES, 2000.

de la nature ainsi que celle de l'environnement auprès des citoyens peuvent être différente de celle des villageois.

Selon Lacoste (2003 : 264), à partir du XVI^e siècle, la « nature » désignait « l'ensemble du monde, des êtres et des choses, univers ordonné par des lois, les lois de la nature ». En outre, la nature se réfère à trois espaces : la lithosphère (terre), l'atmosphère (air) et l'hydrosphère (eau), qui forment l'ensemble de ce qu'on appelle la biosphère (lieu de vie)⁵⁸. A partir du XVIII^e siècle, le mot Nature (avec la majuscule), commence à désigner le monde physique ou naturel⁵⁹.

Pour les Anglo-saxons, surtout les Nord-américains, cette notion de la nature s'identifie à travers la notion de *wilderness* qui a le sens de « sauvage » ou « nature laissée à son propre sort » ; autrement dit, c'est un territoire largement inhabité⁶⁰, la « nature non domestiquée ». Cette notion de *wilderness* s'est développée il y a 10.000 ans pendant la période de la révolution agricole⁶¹.

Holden nous montre qu'il y a deux perspectives dans cette notion : d'un côté une perspective *classique* où le milieu urbain est une marque de progrès et de civilisation. Cette perspective laisse entendre la *sauvagerie* ou la primitivité des autres milieux. De l'autre côté, il y a une perspective *romantique* : des espaces non touchés ou moins *anthropisés* comme les savanes ou les forêts tropicales⁶², ce qui leur donne une valeur touristique. Par ailleurs, Hall et Page montrent que le mot *wilderness* en français a le sens de « lieu désert » ou encore « solitude inculte »⁶³. Ce dernier montre que la nature se compose d'un ensemble de territoires ou d'espaces « vides », des espaces qui s'opposent à l'expansion de l'écoumène⁶⁴ à cause de leurs conditions défavorables. On peut citer comme exemples les océans, les mers, les forêts tropicales, et le continent antarctique.

Par contre, selon le « *wilderness act* » de 1964, ces lieux sont en effet des espaces où l'homme est un visiteur qui n'y reste pas⁶⁵. Cela veut dire que ces espaces ne sont jamais des vides absolus⁶⁶, comme en témoigne la présence d'activité humaine dans la mer ou dans les forêts tropicales.

Malgré le fait que la nature originelle soit beaucoup plus anthropisée ou uniformisée par les activités humaines, il existe quelques espaces correspondant au mot « nature ». C'est le cas de l'Antarctique, de l'Arctique, des Steppes, des forêts tropicales, de l'environnement alpin tel que l'Himalaya, et des milieux marins tels que le sud de l'océan Indien⁶⁷ et les

⁵⁸ Newsome *et al.*, *op.cit* ; Brunet, *et al.*, *op.cit*.

⁵⁹ Lacoste, *et al.*, *op.cit*.

⁶⁰ Arnould et Glon, *op.cit*.

⁶¹ Holden, *op.cit* (en citant Short, 1991)

⁶² Ibid.

⁶³ Hall, Page, *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space*, Routledge, 1999.

⁶⁴ Partie de la Terre occupée par l'humanité.

⁶⁵ Hall et Page, *op.cit*.

⁶⁶ Brunet, *et al.*, *op.cit*.

⁶⁷ Newsome, *et al.*, *op.cit*.

toundras d'Alaska⁶⁸. De plus, on peut ajouter les parcs nationaux qui sont plus ou moins des milieux « naturels » enclavés et entourés par les activités humaines. Ces milieux « naturels » modifiés ou non, jouent un rôle non négligeable dans le tourisme constituant ainsi l'une des raisons de l'existence de ces aires protégées.

Par contre, l'idée d'anthropisation des milieux naturels intéresse beaucoup les géographes français. Néanmoins, si ces géographes n'hésitent pas à parler de ce phénomène de dénaturalisation de l'Afrique, ils savent, sans l'admettre ouvertement, que ces territoires (de catégorie II selon la classification de l'UICN) n'ont rien de comparable avec certains pays industrialisés. Au Royaume-Uni par exemple, les parcs sont plutôt des paysages *domestiqués* tandis qu'au Canada, dans la plupart des parcs, on y exploite des mines et de la chasse parmi d'autres activités⁶⁹ : ces deux dernières activités sont interdites dans les parcs kenyans. A titre d'exemple, le parc national de Banff au Canada (établi en 1885) est beaucoup plus anthropisé : en plus de ses 3,5 millions de touristes par an, il y a sur son territoire, parmi d'autres aménagements⁷⁰, une route nationale, une voie ferrée, un terrain de golf, trois stations de ski, un village de 'Lake Louise' et la ville de Banff avec une population de 7.500. Celui d'Exmoor au Royaume-Uni héberge plus de 10.000 habitants et reçoit plus de 2 M de touristes par an⁷¹. En France, des parcs régionaux sont en effet des espaces habités par des populations humaines. Donc, si ces territoires en Afrique sont ainsi qualifiés d'« anthropisés », il serait intéressant de savoir comment ces géographes perçoivent leurs équivalents en Europe.

Cette affirmation de *l'anthropisation* des parcs en Afrique nous semble superflue puisqu'ils constituent des territoires « naturels » aux yeux des touristes – principaux clients de ces espaces. Primaires ou secondaires, une fois dans ces milieux, comme le dit Cazalais, « rarement sinon jamais explique-t-on à ces visiteurs comment sont constitués ou changent des paysages avec lesquels ils sont en contact. Montagnes, forêts, villes, plateaux sont pris comme tels quels. Les guides sont bourrés de pages sur l'histoire, les 'merveilles' archéologiques ou architecturales, les lieux à découvrir et les activités à exercer ; mais à peine quelques lignes sont-elles parfois esquissées pour décrire, dans une perspective dynamique, les paysages »⁷². Donc, il nous semble que la « naturalité » au sens strict du mot n'est pas la valeur cherchée par des touristes pendant leur déplacement.

1.3. Les parcs nationaux : une expression de la nature

Aujourd'hui, la diversité des procédures et des espaces protégés est assez remarquable : réserve naturelle intégrale, zone de nature sauvage, parc national, monument naturel/élément naturel marquant, aire gérée pour l'habitat et les espèces, paysage terrestre ou marin protégé et aire protégée de ressources naturelles gérées (l'UICN, 1994). En plus, il y a des réserves de biosphère et des sites de patrimoine mondial administré par l'UNESCO⁷³. Ce travail s'intéresse aux parcs nationaux et aux zones de nature sauvage qui sont des

⁶⁸ Muir, *Our National Parks*, Sierra club books, 1991.

⁶⁹ Fennell, *Ecotourism, an Introduction*, Routledge, 1999.

⁷⁰ Dearden, *op.cit.*

⁷¹ Fennell, *op.cit.*, 1999.

⁷² Cazalais, *l'Espace Touristique Québécois Contemporain*, Presses Universitaire de Quebec, 2000, p 50-51.

⁷³ Cf. aussi, Depraz, *Géographie des Espaces Naturels Protégés : Genèse, Principes et Enjeux Territoriaux*, Armand Colin, 2008.

aires protégées⁷⁴ administrées principalement dans le but de préserver l'écosystème aux fins de divertissement.

Ce travail reprend la définition de parc national telle que proposée pendant la X^e Assemblée Générale de l'UICN en 1969 à New Delhi. Selon cette définition⁷⁵,

« Un parc national est un territoire relativement étendu : 1) qui présente un ou plusieurs écosystèmes, généralement peu ou pas transformés par l'exploitation et l'occupation humaine, où les espèces végétales et animales, les sites géomorphologiques et les habitats offrent un intérêt spécial du point de vue scientifique, éducatif et récréatif ou dans lesquels existent des paysages naturels de grande valeur esthétique, et 2) dans lequel la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour empêcher ou éliminer dès que possible, sur toute sa surface, cette exploitation ou cette occupation, et pour y faire effectivement respecter les entités écologiques, géomorphologiques ou esthétiques ayant justifié sa création ; et 3) dont la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins, récréatives, éducatives et culturelles ».

Dans cette définition, sont mêlés les enjeux écologiques ainsi que les enjeux récréatifs. Cela signifie qu'on ne peut pas faire abstraction de l'activité touristique dans l'histoire des parcs nationaux et vice versa. Le tourisme, sans être l'objectif unique, devient alors une activité principale des parcs nationaux sans lequel il devient difficile d'imaginer la continuité de la conservation⁷⁶.

En plus, cette définition crée une illusion en ce qui concerne la surface des parcs nationaux. Tandis que celui de Tsavo west (9.000 Km²) et de Tsavo East (12.000 Km²), au Kenya, sont « relativement étendus » – les deux correspondent presque la taille d'Israël ou encore la combinaison de la Gambie et de la Jamaïque – il y en a d'autres qui sont très petits comme celui de Saiwa swamp (3 Km²), Ndere Island (4,2 Km²), et Central Island (52 Km²). Néanmoins, les raisons pour la conservation des ressources naturelles sont également nombreuses et elles sont devenues un élément à part entière de la politique nationale :

1. La préservation des ressources « naturelles »
2. La mise en valeur touristique et scientifique
3. Le développement économique.

Donc, le recul de la nature autour de l'homme a abouti à des réglementations artificielles afin de la restaurer⁷⁷. Cette politique apparaît à travers les conventions internationales sur l'environnement et d'autres politiques nationales telles que la mise en place de réseaux de parcs nationaux. Ces derniers sont les témoins les plus courants de l'« inquiétude sur l'avenir de la biodiversité »⁷⁸. De plus, ils deviennent des enjeux économiques importants au fur et à mesure. Par exemple au Kenya, le secteur du tourisme en zones protégées contribue

⁷⁴ Une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la biodiversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées ; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres (UICN, 1994).

⁷⁵ Richez, *Parcs Nationaux et Tourisme en Europe*, Editions L'Harmattan, p 43, 1992 ; cf. aussi, Merlin et Choay, *Dictionnaire de L'Urbanisme et de L'Aménagement*, Presses universitaires de France, 1988, 547p.

⁷⁶ Equipe MIT, *op.cit.* 2005.

⁷⁷ Bourg, *Le Paradoxe de nos Relations à la Nature*, Editions L'Harmattan, 1997.

⁷⁸ Rossi et André, *op.cit.*

à environ 70% des revenus bruts du tourisme et 5% du PNB ainsi que 10% d'emplois dans le secteur officiel (176.000 emplois)⁷⁹. En plus, sur les 120 attractions touristiques les plus visitées dans le pays, 80 sont des zones naturelles, y compris des parcs et des réserves de la biodiversité⁸⁰.

En effet, selon la classification de l'UICN, la catégorie II des aires naturelles protégées (des parcs nationaux) a pour but de 'préserver les écosystèmes'. C'est ainsi l'un des moyens de sauver, de conserver, de préserver ou de sauvegarder des espèces et leurs habitats, dans leurs milieux originaux, *in situ*, au lieu de les préserver en dehors de leur milieu naturel, *ex situ*⁸¹. Par conséquent, certains pensent que la biodiversité préservée *ex situ* est artificielle ou non naturelle⁸², notamment les animaux sauvages dans les cages ou ceux qui sont domestiqués. Les exemples comprennent ceux à « *Nairobi orphanage* », à « *Haller park* » à Mombasa ou à « *impala sanctuary* à côté de Kisumu » au Kenya. Par contre, ces zones sont parmi les plus fréquentées du pays. En 2005 par exemple, ces espaces d'attractions ont reçus 257.000 (*Nairobi Orphanage*), 100.000 (*Haller Park*), et 87.262 (*Impala Sanctuary*) touristes.

Pour d'autres, l'idée de parc est « anti-naturelle » car on ne peut pas enfermer la « nature » dans des parcs⁸³. Par exemple, plus de 70% de la faune terrestre kenyan se trouve en dehors des zones protégées⁸⁴ ; un paradoxe qui doit interroger les scientifiques. Cependant, il faudra noter que des parcs nationaux n'existent pas pour y enfermer la faune. Ces zones existent simplement pour pouvoir protéger l'habitat dont cette faune dépend pour survivre. C'est pourquoi dans la définition de parcs nationaux, les autorités telles que le KWS prennent des mesures pour *empêcher ou éliminer l'exploitation humaine des écosystèmes*. Il fait en sorte que la population humaine respecte les entités écologiques, géomorphologiques ou esthétiques de ces zones. Par contre, cette organisation n'est pas aussi vigilante quand les animaux sauvages quittent les parcs afin de parcourir des territoires privés.

⁷⁹ Kenya Government of, *National Development Plan 2002-2008, Effective Management for Sustainable Economic Growth and Poverty Reduction*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2002b.

⁸⁰ World Resource Institute, *et al*, *op.cit.*

⁸¹ Arnould, *op.cit* ; Lévêque, *La Biodiversité, Que sais-je ?* Presses universitaires de France, Paris, 1997.

⁸² Arnould, *op.cit.*

⁸³ Lévy et Lussault, *op.cit.*

⁸⁴ Kenya, Government of, *op.cit.*, 2002b.

Encadré 1.2

Quelques définitions

La notion de *protection* semble être le terme le plus générique pour désigner toute action – politique, économique, technique ou autre – visant à maintenir ou à améliorer les systèmes naturels. Le mot renvoie directement à l'idée de défense des éléments naturels contre des dynamiques (anthropiques notamment) jugées négatives. A l'opposé, l'idée d'*exploitation* définit une utilisation de la nature effectuée sans considération des impacts portés à ces systèmes. Si l'on imagine un spectre d'actions organisé selon la plus ou moins forte prise en considération du maintien des dynamiques naturelles, la protection se trouverait à une extrémité, tandis que l'exploitation occuperait la position opposée. Sur ce spectre, la notion de *gestion* se situerait alors au centre, le mot désignant une utilisation organisée de la nature, sans qu'il définisse ni qualifie l'orientation protectionniste ou exploitante. La gestion a ainsi acquis un statut de ce concept fourre-tout en ce qu'il désigne très peu de choses, si ce n'est la volonté de rationalité de l'action.

Dans cette catégorisation, certains termes apportent des éléments plus spécifiques en caractérisant la dimension techno-scientifique de la défense de la nature. La conservation se place bien évidemment du côté de la protection, mais dans des formes qui ont subi au cours du dernier siècle des modifications profondes. Actuellement, et notamment dans le monde anglo-saxon, le terme désigne une gestion prudente et mesurée des ressources naturelles, c'est-à-dire une utilisation de la nature avec une finalité explicite de protection destinée à assurer les usages futurs. A l'inverse, la préservation n'autorise aucun prélèvement : la protection est totale sur les espaces considérées.

Rodary, E., Castellanet, C., *Les Trois Temps de la Conservation*, 2003, p 8.

A la création de KWS en 1989, M. Leakey, le premier Directeur, de cette organisation était protectionniste au sens strict du mot. Il a eu la volonté de pratiquer la politique de ségrégation : de séparer les parcs de l'homme en les entourant par des barrières ; une vision qu'il a abandonnée plus tard. L'objectif était de protéger l'homme des animaux sauvages et d'empêcher toute l'exploitation humaine de ces zones de la biodiversité (voir aussi encadré 1.2).

Pour Lévêque, la conservation serait la « gestion et l'utilisation judicieuse de la nature et de ses ressources, pour *le bénéfice des sociétés humaines* ainsi que pour des motifs éthiques »⁸⁵. En revanche, la protection intégrale, comme avançait Leakey, « s'oppose à toute forme d'intervention de la nature que se soit, dans un milieu 'naturel' »⁸⁶. La protection signifie la non utilisation ou encore le maintien du statu quo, tandis que la conservation prend en compte la vie humaine.

⁸⁵ Lévêque, op.cit, 1997, p 88 ; cf. aussi Kabala, op.cit.

⁸⁶ Lévêque, op.cit, 1997.

La préservation pour certains, et la conservation pour d'autres, de la biodiversité dans les parcs nationaux sont une innovation américaine⁸⁷. Ainsi, le parc national est une expression qui évoque la « nature »⁸⁸.

1.3.1 L'invention des parcs nationaux aux USA après 1850

L'idée essentielle des parcs nationaux se trouve dans les travaux de George Catlin en 1832 et Frederick Law Olmsted en 1865⁸⁹. En écrivant sur la destruction de la biodiversité en 1841, et notamment celle des buffles en Amérique du Nord par les Indiens, Catlin conclut en disant qu'il ne demanderait pas d'autre « monument » en son honneur que la réputation d'être le fondateur d'un parc national⁹⁰. Il est clair que Catlin avait une certaine vision de la préservation de la vie sauvage, une idée qui devient une réalité 30 ans après, lors de la création du premier parc national de Yellowstone⁹¹ le 1^{er} mars 1872 avec une superficie de 888.178 ha. Cette idée de créer le Parc National de Yellowstone a été inspirée par la création de « Central Park » à Manhattan (conçu par Frederick Law Olmsted).

Plusieurs raisons étaient en jeu dans la création des parcs nationaux en Amérique. Au début, des aires protégées ont été vues comme des lieux de conservation de la biodiversité contre les activités humaines destructives⁹². C'était pour des raisons esthétiques comme celles envisagées par Thoreau en 1851, mais aussi pour des raisons économiques comme le décrit Olmsted en 1865, en utilisant l'exemple des paysages naturels suisses et les hôtels de ce pays⁹³.

Pourtant, un peu plus tard, après la création du parc national de Yellowstone, c'est une perception du divertissement plutôt que de la conservation qui s'est imposée dans le but de préserver ses geysers pour le tourisme⁹⁴. Cette même logique, « commerciale » s'est appliquée lors de la création de la réserve de la forêt d'Adirondack en 1885. Celle-ci a été favorisée par des lobbies commerciaux qui craignaient des conséquences commerciales liées à la déforestation, notamment la baisse du niveau d'eau dans les canaux d'Erie et d'Hudson ainsi que la disparition de l'activité de navigation⁹⁵. Certes, en citant Nash, Richez (1992 :40) note que « les premières mesures de protection de la nature sauvage aux Etats-Unis n'ont rien à voir avec la nature » du fait de l'absence de législation précise qui n'est apparue qu'en 1916 avec la création du NPS (*National Park Service*).

En outre, en l'absence d'une identité nationale à cette époque là et le « passé culturel vide ou presque vide », la notion de l'identité nationale émerge avec les parcs nationaux

⁸⁷ Richez, *op.cit.*, Nash, *American Environment, Readings in the History of Conservation*, Addison-Wisley publishing company, 1968.

⁸⁸ Richez, *op.cit.*

⁸⁹ Nash, *op.cit.*, 1968. cf. aussi Butler et Boyd, *Tourism and National Parks*, John Wiley and Sons Ltd, 2000.

⁹⁰ Nash, *op.cit.*, 1968.

⁹¹ Yellowstone devient le premier « parc » à bénéficier du statut de Parc National, inscrit dans une loi fédérale le 1^{er} mars 1872, tandis que Yosemite est considéré comme le « première parc naturel » en 1864 (Lévy et Lussault, *op.cit.*).

⁹² Sellars, *op.cit.* ; Kabala, *op.cit.*

⁹³ Nash, *op.cit.*, 1972; Id, 1968.

⁹⁴ Sellars, *op.cit.* ; Nash, 1968, *op.cit.* Boyd et Butler, *Tourism and National Parks: The Origin of the Concept* John Wiley and Sons Ltd, 2000, p 13-27.

⁹⁵ Nash, 1968 *op.cit.*

américains⁹⁶. Lors de la proposition de construire un réservoir d'eau dans la vallée de Hetch Hetchy, un opposant a déclaré qu'il n'y avait aucune chose sacrée en Amérique à part les dollars⁹⁷.

D'autres raisons évoquées dans la création des parcs nationaux comprennent entre autres : l'influence de la religion où « ...les parcs expriment effectivement la volonté de protéger un morceau de nature qui porte l'empreinte de Dieu... »⁹⁸ ; des raisons démocratiques⁹⁹, comme le décrit Leonard Bates en 1957, où les conservateurs cherchaient un moyen de réduire la monopolisation des ressources naturelles au détriment de la population¹⁰⁰. La volonté de conservation est perçue par certains comme un moyen de lutter contre le gaspillage en créant des structures publiques gérant les ressources naturelles efficacement par rapport aux secteurs privés individualistes¹⁰¹.

On constate que dès le début, les parcs nationaux ont été largement créés dans des régions « pratiquement inhabitées » et sans aucun intérêt économique. C'est le cas des parcs nationaux suédois, les premiers à être créés en Europe en 1909¹⁰² et celui de Yellowstone dont la localisation, comme la remarque Muir (1991), n'a apporté aucun effet négatif tel que l'éviction des populations locales du fait que son altitude (1.800-3.900 m) le qualifie comme non disponible pour l'agriculture¹⁰³. Par contre sa localisation, son climat, et le paysage lui donnent une caractéristique de destination touristique.

1.3.2. Les racines coloniales des parcs nationaux en Afrique

L'appellation « parc naturel » s'exporte dès le début du XX^e siècle en Europe, bien que les enjeux politiques, économiques et culturels de l'aménagement soient différents. Le nom de « parc » sera conservé (parcs naturels régionaux) en France et en Italie, alors que le Royaume-Uni, par exemple, utilise l'appellation de « parc national » même pour les parcs naturels et les parcs naturels régionaux, bien qu'en 1988, il ne possédait pas de parcs nationaux au sens strict¹⁰⁴. Paradoxalement, les premiers parcs nationaux ont été créés dans les pays anglophones : Etats-Unis, Canada, Australie, et Afrique du Sud¹⁰⁵.

La longue histoire de la colonisation en Afrique a abouti à la création des parcs nationaux selon deux modèles différents : un modèle anglo-saxon et un modèle français. Historiquement, deux termes s'imposent : celle de *ressourcisme* (une protection à finalité d'exploitation) et celle de *patrimonialisme* (caractérisée par une exploitation à finalité de

⁹⁶ Richez, *op.cit.*

⁹⁷ Nash, *op.cit.*, 1968. Ce barrage fut finalement construit, un témoin des combats écologiques et économiques.

⁹⁸ Richez, *op.cit.*, 37 p ; cf. aussi, Nash, *op.cit.*, 1972 ; Hall et Page, *op.cit.*

⁹⁹ Richez, *op.cit.*

¹⁰⁰ cf. aussi, Sellars, *op.cit.* ; Richez, *op.cit.* ; Nash, *op.cit.*, 1968.

¹⁰¹ Hays, 1959 in Nash, *op.cit.*, 1968

¹⁰² Richez, *op.cit.*

¹⁰³ Cf. aussi Hall et Page, *op.cit.* ; Boyd et Butler, *op.cit.*

¹⁰⁴ Lévy et Lussault, *op.cit.*, Richez, *op.cit.* ;

¹⁰⁵ Merlin et Choay, *op.cit.*

protection)¹⁰⁶. Le *ressourcisme* a une histoire principalement américaine tandis que le *patrimonialisme* a une histoire française.

La politique de conservation au Royaume-Uni est la plus ancienne en Europe¹⁰⁷, où la mise en place des mesures de protection des espaces dans leur globalité date de 1895 à travers la fondation du « *National trust for places of historic interest and natural beauty* ». Cette fondation, reconstituée au sein de la « *Society for the Promotion of Natural Reserves* » en 1912, fut chargée de la création de réserves naturelles. Mais on a dû attendre tardivement pour que le premier « parc national » sur le territoire de Royaume Uni soit créé en 1951¹⁰⁸.

En revanche, les mesures concrètes dans la création des parcs nationaux en France ont été prises relativement tard. La première loi, sans assez de moyens pour assurer la protection des sites d'importance scientifique pour la France, visant à la « protection des sites et monuments naturels de caractère artistique », date de 1906. Celle-ci fut complétée par la loi de 1930 qui reste insuffisante. En 1960, on adopta la loi visant à la création des réserves naturelles et finalement, la loi française sur la création des parcs nationaux fut votée en 1976¹⁰⁹.

Sans prétendre être très complet, les parcs nationaux en Afrique sont considérés comme une imposition de la vision occidentale ayant pour but de sauver l'environnement « sauvage ». En outre, en Afrique, la création des parcs nationaux a été fondée sur l'exclusion de l'homme, notamment les exploitants agricoles blancs et surtout l'ensemble de la population noire¹¹⁰. En faisant référence aux années 1960, Depraz, (2008) écrit en ce qui concerne des « réfugiés de la préservation ». Muller démontre comment les tribus sont victimes de l'écologie. Il donne l'exemple des peuples Twas en Ouganda qui ont été expulsés de leurs terres ancestrales et vivent maintenant en périphérie des parcs. Au Kenya, la mise en place de la réserve de Maasai Mara a provoqué l'expulsion de plus de 100.000 Maasai de leur terre. Au Tchad, par exemple, les zones protégées sont passées de 0,1% à 9,1% de territoire national. Par conséquent, dans ce pays, 600.000 personnes sont aujourd'hui des réfugiés de la conservation. En Afrique, le nombre des personnes déplacées aux fins de conservation a dépassé de 14 millions¹¹¹.

Cependant, la question de fond, à savoir l'histoire de la création des parcs nationaux en Afrique, ne peut pas être abordée avec le recyclage de l'histoire et des critiques comme le fait Brunel dans son article sur le tourisme et la mondialisation¹¹². Nous aimerions bien inverser ce raisonnement en demandant à juste titre, comment serait l'espace africain à l'heure actuelle sans cette pensée occidentale visant à créer des parcs nationaux ? Autrement dit, est-ce que l'Afrique, au XXI^e siècle, aurait ses espaces verts sans l'intervention occidentale ? Il nous semble que sans cette imposition occidentale, l'Afrique d'aujourd'hui présenterait un autre visage.

¹⁰⁶ Rodary et Castellonet *op.cit.*

¹⁰⁷ Richez, *op.cit.*

¹⁰⁸ Richez, *op.cit.*

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Rossi et André, *op.cit.* ; Volvey et al., *L'Afrique*, Atlande, 2005 ; Barrow et Fabricius, *Do Rural People Benefit from Protected Areas – Rhetoric or Reality ?* vol. 12, n° 2, 2002 ; Pourtier, *op.cit.*

¹¹¹ Muller, *L'Envers des Parcs Naturels : Les Tribus Victimes de l'Ecologie*, Courrier International, n° 851, p 41-43.

¹¹² Brunel, *Tourisme et Mondialisation: Vers une Disneylandisation Universelle?* La Géographie, 2007, n° 1525.

Fennell¹¹³ constate que des sociétés dites autochtones ne sont pas nécessairement plus conscientes des questions environnementales. Il identifie deux facteurs qui contribuent à la « sauvegarde » de l'environnement par ces peuples : l'absence de la technologie nécessaire et adaptée, ainsi que la faible densité humaine qui ne pose aucune menace pour les milieux naturels. A titre d'exemple, Smouts démontre qu'en Afrique et en Asie, le gigantisme des arbres ne favorise pas d'utilisation de matériels élémentaires par les autochtones¹¹⁴. Ces peuples préfèrent collecter du bois au lieu de les couper : il n'est pas une question de conscience environnementale, mais le manque de la technologie nécessaire. Pourtier utilise l'exemple du Gabon et du sud-Est du Cameroun pour conclure qu'il y a une corrélation entre la densité forestière forte et la faible densité des peuples dans ces territoires¹¹⁵. Par exemple, 85% du Gabon est couvert de la forêt dont 40% est primaire. Dans ce pays le taux de déforestation est encore moins d'un 1% par an¹¹⁶.

Outre ces constatations, ces sociétés dites « primitives » et non destructives envers les milieux naturels sont en train de changer. Par exemple, les comportements des Maasai – une communauté la plus symbolique des discours sur la conservation au Kenya – ne sont pas les mêmes aujourd'hui que dans les années passés.

En ce qui concerne les géographes, les études sur les lieux consistent à « prendre en compte la manière dont les lieux réactivent aujourd'hui ces temporalités, produisant sans arrêt un nouveau rapport au passé, au présent et à l'avenir, le tout dans une interaction avec d'autres lieux, dans le contexte que consiste l'air du temps »¹¹⁷. Alors, si on se prête attention sur le passé, il est nécessaire aussi de s'intéresser au présent, à l'avenir ainsi qu'à l'ensemble des acteurs qui changent constamment ; c'est le principe du développement durable. Plutôt que s'attarder sur les « erreurs » du passé en critiquant le processus de la création des parcs nationaux surtout en Afrique, il reste important de comprendre le rôle que ces territoires peuvent jouer dans la vie de ces peuples aujourd'hui et demain.

Les enjeux et les problématiques au sein et autour de ces lieux protégés changent. Certains scientifiques ne partagent pas cette vision en utilisant largement un l'exemple des Maasai au Kenya pour démontrer que la mode de vie de ces communautés est figée et en harmonie avec les formes soutenable de la gestion des ressources naturelles¹¹⁸. L'équipe MIT évoque, « généralement, on met l'accent sur le contexte social, culturel, mais sans réellement prendre en compte la dimension à la fois localisée et localisante du fait ou de l'événement »¹¹⁹.

A première vue, les parcs nationaux et les réserves privées – là où les populations locales ont été exclues – paraissent mieux aménagés, mieux entretenus, la biodiversité davantage préservée, que dans les réserves nationales – là où leur gestion se partage avec des populations locales. Mais, il ne faut pas oublier qu'au Kenya les aires protégées dans

¹¹³ Fennell, *Ecotourism and the Myth of Indigenous Stewardship*, Journal of Sustainable Tourism, vol 16 n° 2, 129-149, 2008.

¹¹⁴ Smouts, *op.cit.*

¹¹⁵ Pourtier, *op.cit* p 18.

¹¹⁶ Chouaïbou Mfenjou, *op.cit.*

¹¹⁷ Equipe MIT, *op.cit.*, 2005, p 293.

¹¹⁸ Cf. p.ex Dallen, *Tourism and Community Development Issues*, Channel View Publications, 2002, p 149-164.

¹¹⁹ Equipe MIT, 2005, *op.cit.*, p 293.

leur totalité ne contiennent que 30% de la biodiversité¹²⁰. Que va devenir 70% de la faune qui parcourt librement les territoires en dehors des parcs nationaux ?

Pour répondre à cette question, il faudra noter que la création des parcs nationaux dans le monde a suivi deux modèles distincts. D'une part, le modèle du nord tel que celui d'Amérique du Nord désignant des espaces verts protégés dans les zones dépourvues de populations humaines, et d'autre part, le modèle du sud en prenant pour exemple celui de l'Afrique qui les désignait dans les espaces habités. Ce dernier fait ainsi appel à la participation des communautés locales dans la gestion de ces espaces comme une condition nécessaire afin d'assurer leur pérennité. Contrairement à la politique de ségrégation, l'African Conservation Centre – ACC (une ONG associée par M. Western, le deuxième Directeur de KWS) avance un slogan de '*relier la conservation à l'homme et l'homme à la conservation*'.

Quel que soit le modèle de la conservation, la ségrégation ou l'inclusion ; le modèle du nord ou du sud, il faudra noter qu'en passant d'un moment à l'autre, les problématiques se modifient et se compliquent. Par exemple, le KWS, à travers une communication sur son site web (www.kws.org) en juin 2009, a signalé deux cas d'empoisonnement à Maasai Mara¹²¹. Le premier, non intentionnel, a eu lieu en Avril 2008, où six lions sont mort après s'être nourri de la carcasse d'un hippopotame qui avait mangé *des légumes traités d'un pesticide* dans un champ avoisinant cette réserve. Le deuxième cas était intentionnel et très mortel, où 36 vautours et un lion ont été tués après avoir mangé *une carcasse d'un bovin intoxiqué*. Entre 1995 et 2000, les riverains du parc national d'Amboseli ont tué 16 éléphants, 9 lions et 4 buffles malgré les projets touristiques communautaires qui se trouvent sur place. Il faut noter qu'il y a 108.000 d'habitants vivant dans un rayon de 25 Km autour de Maasai Mara¹²².

En pensant à ces processus évolutifs, le XXI^e siècle n'est pas simplement une continuation du XX^e siècle. Il est caractérisé par des discontinuités et des transformations. Les conflits entre les Maasai et les animaux sauvages conduisent à de telles actions radicales d'empoisonnement. Comme l'indique l'Equipe MIT, il faut éviter dans notre analyse la « tentation de gommer la spécificité de la temporalité 'singulière' des processus sociaux » ce que Pourtier appelle la tentation extrapolatrice ou irréductible¹²³. Autrement dit, chaque 'moment' à sa particularité car le temps n'est pas fixe, et les « systèmes sont évolutifs et émergents »¹²⁴. Pourtier nous exhorte d' « éviter le piège des généralisations réductrices qui mutilent la réalité »¹²⁵.

A titre d'exemple, il n'y a que 9% de la population dans la région de Tsavo-Amboseli qui pratique exclusivement le pastoralisme à l'heure actuelle, tandis que 89% pratique l'agriculture et le pastoralisme¹²⁶. Le fait que les champs de blé autour de la réserve, (une zone tampon) de Maasai Mara soient passés de 4.875 ha en 1975 à 50.000 ha en

¹²⁰ Kenya, Government of, *op.cit.*, 2002b.

¹²¹ KWS, *Incidents of Poisoning of Vultures and Lions in Masai Mara National Reserve*, May 2009.

¹²² WRI *et al.*, *op.cit.*

¹²³ Pourtier, *op.cit.*

¹²⁴ Equipe MIT, *op.cit.*, 2005.

¹²⁵ Pourtier, *op.cit.*, p 17.

¹²⁶ Wishitemi et Okello, *Application of the Protected Landscape Model in Southern Kenya*, in PARKS, vol 13, n° 2, CATEGORY V, 2003, p 12-21, 2003 en citant Okello et Neppert, 2001.

1995¹²⁷ va largement augmenter les conflits entre les animaux sauvages et les populations humaines¹²⁸. En plus, la population migratoire des gnous dans l'écosystème de Maasai Mara a diminué par 91% entre 1977 (1,5 M gnous) et 1997 (220.000 gnous)¹²⁹, tandis que plus de 95% des girafes sont dites disparu de la réserve de Maasai Mara entre 1985 et 2003¹³⁰. Enfin, le parc national de Nairobi est presque totalement entouré par l'urbanisme empêchant ainsi le mouvement des animaux entre le parc et la zone tampon.

Les cultures évoluent, les comportements aussi parce que les « pièces qui se combinent en leur sein sont remplacées par d'autres »¹³¹. Face à la globalisation et la généralisation d'un système d'éducation, les communautés dites autochtones adoptent les technologies, changent de modes de vies, favorisent l'éducation moderne, quittent de plus en plus les villages pour aller en ville, vendent et fractionnent leurs terrains ancestraux. Par exemple, les Maasai qui sont connus pour la vie nomade construisent des résidences permanentes. Notons l'exemple de *Koyiaki ranch* près de Maasai Mara, le nombre de *Bomas* (résidences permanentes) a augmenté de 44 en 1950 à 368 en 2003¹³². Bref, toutes ces données montrent que les Maasai d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier. Ni leurs comportements, ni leurs activités quotidiennes, ne sont pareilles d'une époque à l'autre.

Ces données n'ont pas pour objectif de véhiculer simplement l'image apocalyptique de ces territoires, mais il vaut mieux adopter nos solutions au moment donné. Il ne s'agit ne plus de culpabiliser les Maasai. Ces peuples, bien qu'ils vivent dans les mêmes territoires, réagissent par rapport aux circonstances données. Par exemple, en ce qui concerne les forêts tropicales, Smouts observe qu'elles se trouvent dans une situation comparable à celles de l'Europe occidentale à l'orée du gothique¹³³. Cela veut dire que ces forêts évoluent petit à petit vers l'état des forêts européennes. Elle ajoute que la « condition des forêts est l'expression des conditions d'un milieu à *un moment donné*. Elle exprime des trajectoires et des dynamiques sociales... »¹³⁴.

Par conséquent, étudier un moment donné dans l'histoire des parcs nationaux nous permet de ne pas faire les extrapolations inconsidérées. Ainsi pourquoi ne pas réagir ou changer nos idées en fonctions du contexte au lieu de rester avec des idées fixes ou généralisées en ce qui concerne le tourisme, les parcs et les communautés locales ?

Parallèlement, l'Afrique a connu un vrai drame dans l'histoire de la conservation avec l'arrivée des colons accompagnés de fusils et de véhicules¹³⁵. En acceptant le fait que les actes subis par les populations autochtones en Afrique durant la création de ces espaces étaient mauvais, la finalité s'avère en partie bonne pour le moment : c'est-à-dire la « protection » de l'environnement. En 1992, le IV^e congrès mondial des parcs à Caracas au Venezuela a reconnu cette importance en demandant à chaque pays de mettre 10% de

¹²⁷ Sitati et Wishitemi, *Wildbeest Migration and Tourism Seasonality and Dynamics In the Mara Ecosystem, Kenya*, 2007.

¹²⁸ Wishitemi, Okello, *op.cit.*

¹²⁹ Sitati, Wishitemi, *op.cit.*

¹³⁰ Daily Nation, *Shoking Game Losses in Mara*, Avril 23, 2009a.

¹³¹ Claval, *La Géographie Culturelle et l'espace*, l'Harmattan, Paris, 1997, p 124.

¹³² Daily Nation, *op.cit.* 2009a.

¹³³ Smouts, *op.cit.*

¹³⁴ Smouts, *op.cit.*, p 22.

¹³⁵ Ouma, *Evolution of Tourism in East Africa 1900-2000*, Kenya Literature Bureau, 1970.

son territoire sur les réseaux des parcs nationaux. Pour le Kenya, cela se traduit par 2% de moins que cet objectif. A titre comparatif, la Tanzanie et la Zambie ont 39% de leur territoire consacré à la protection de la nature¹³⁶.

Dans la définition du parc national, la plus haute autorité compétente du pays (le KWS pour le Kenya) prend des mesures pour *empêcher* ou pour *éliminer* l'exploitation ou l'occupation humaine dès que possible. Ainsi, ceux qui ne sont pas contents avec l'établissement des parcs nationaux est-ce qu'ils envisagent le déclassement de ces parcs sous la protection de l'Etat en encourageant le retour des communautés locales sur ces espaces qu'elles considèrent comme les leurs? Faut-il réintroduire la chasse qui a été interdite en 1946 pendant la création de ces zones protégées face à la population humaine qui augmente depuis lors ? Ou encore, faut-il réouvrir des parcs déjà entourés par des barrières comme celui du lac Nakuru et Aberdaire ?

Sans une vision globale, en ce qui concerne les aires protégées, Sylvie Brunel ne fait référence qu'à l'économie pour dénoncer la création de ces espaces en disant que 1% des recettes touristiques globales du Kenya vont au Maasai¹³⁷ comme si le Maasai Mara était le bien propre des Maasai. Il est vrai que la protection de ces zones exige un coût souvent élevé¹³⁸ surtout pour des populations avoisinant ces zones. Mais ces territoires existent-elles uniquement pour satisfaire aux touristes et à des fins économiques à l'échelle locale ?

Tandis que quelques aires protégées peuvent générer des impacts économiques importants tels que les parcs de Nairobi, Tsavo, Nakuru et Amboseli, d'autres n'ont guère d'impact. Il y en a beaucoup au Kenya tels que *Nasalot National Park*, *central Island National Park* et *Sibilo National Park* (au nord du pays) qui reçoivent moins de 500 touristes par an¹³⁹. D'autres, telle que *Chyulu Hills National Park*, *Boni National Reserve* et *Arawale National Reserve* ne sont même pas comptabilisés dans les statistiques du tourisme car leur contribution au tourisme du pays est faible. Si c'était pour des motifs économiques uniquement, pourquoi alors encouragerait-t-on encore l'existence de ceux-ci ? Ces parcs kenyans sont des patrimoines nationaux et naturels gérés *par* des kenyans à travers le KWS *pour* les kenyans. Ceci, comme l'indique Pointé et Gaude, « n'a généralement pas de prix, au sens de prix du marché »¹⁴⁰. Ils projettent l'image du Kenya et ils restent les monuments nationaux pour des générations actuelles et futures.

D'ailleurs, même si ceux qui ne comprennent pas l'histoire sont condamnés à la revivre, Brunel *et al* qualifient l'histoire comme un « produit dangereux ... (qui) enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution... »¹⁴¹. Cela signifie que le recyclage de l'histoire pourrait amener la haine perpétuelle contre ces espaces verts dont on a besoin plus que jamais. Cela ne veut pas dire qu'on oublie le passé et qu'on nie le rôle de l'histoire. Au contraire, ce travail ne conteste pas l'affirmation de Brunel sur l'éviction de la population, la fermeture des écoles, des puits

¹³⁶ Rodary et Castellanat, *op.cit.*

¹³⁷ Brunel, *op.cit.*

¹³⁸ Pontié et Gaude, *op.cit.*, p 6.

¹³⁹ Okello, *et al.*, *Relative Importance of Conservation Areas in Kenya Based on Diverse Tourist Attractions*, The Journal of Tourism Studies, 2001, vol. 12, n° 1, p 39-49.

¹⁴⁰ Pontié et Gaude, *op.cit.*, p 6.

¹⁴¹ Brunel, *et al.*, *op.cit.*, 235 p.

et des dispensaires pendant la création d'un parc national de Kalahari au Botswana¹⁴². Par contre, compte tenu des erreurs du passé, il est indispensable de repenser non seulement au passé mais à l'avenir, afin de concilier la conservation et la réduction de la pauvreté.

Néanmoins, il ne s'agit pas de rayer ces histoires de nos consciences mais plutôt, de ne pas opposer un peuple contre des ressources naturelles afin d'éviter des conséquences négatives. L'un ne va pas sans l'autre et l'environnement et la société ne sont pas des entités séparées. Cette réflexion qui consiste à écarter les peuples des parcs nationaux reste d'actualité, comme le confirme également le titre de la thèse de Kibicho en 2005, « *tourisme et parcs nationaux au Kenya : la ville contre la société rurale locale* »¹⁴³ ? Evidemment, à première vue de ce titre, Kibicho oppose le tourisme et les parcs nationaux, ainsi que la ville et la société locale. Par contre, le tourisme et la ville ne sont pas respectivement *contre* les parcs nationaux et la société rurale. Il faudra noter que le tourisme au Kenya s'appuie largement sur les réseaux des parcs nationaux.

1.3.3. Le modèle anglo-saxon dans la mise en place des aires protégées en Afrique

Le modèle anglo-saxon et le modèle français étant différents, on constate d'abord la mise en place des aires protégées en Afrique anglophone sous la forme de réserves de chasse qui sont apparues en 1890¹⁴⁴. Par contre, cette politique de conservation est reprise tardivement en Afrique francophone, où des réserves forestières avec une finalité de conservation ont été établies après 1930¹⁴⁵. Auparavant, le modèle français de conservation des milieux forestiers était conçu à des fins de production et d'exploitation des ressources naturelles¹⁴⁶. Certes, les parcs nationaux de l'Afrique francophone ne sont pas à l' hauteur de la notoriété présentée par des parcs d'Afrique anglophone que se soit en termes de patrimoine animalier ou d'attractivité touristique.

La « *Society for the Preservation of Fauna of the Empire* » (SPFE) est un exemple des structures élitistes politiques et économiques mises en place dans les colonies britanniques en 1903 dans l'optique de la chasse et de la gestion des milieux « naturels »¹⁴⁷. Ces milieux « naturels » étaient d'abord sous forme de réserves de chasse à partir des années 1890, avant qu'ils ne soient transformés en parcs nationaux après les années 1940¹⁴⁸. Il faut noter que c'est à Londres que la première conférence internationale pour la protection de la faune et de la flore en Afrique se déroula en 1933.

A la suite de cette conférence de Londres, la cohérence a été atteinte dans la gestion des ressources naturelles sur l'ensemble de l'Afrique. Après, les colonies françaises sont passées de la stratégie d'exploitation des milieux forestiers à la stratégie de protection, avec pour finalité la création de « réserves totales de la faune » et ensuite de « parcs

¹⁴² Brunel, *op.cit*

¹⁴³ Kibicho, *Le Tourisme et Parcs Nationaux au Kenya: La Ville Contre la Société Rurale Locale?* Thèse de Doctorat, France, 2005.

¹⁴⁴ Volvey, *et al.*, *op.cit* ; Giraut, *et al.*, *op.cit*.

¹⁴⁵ Volvey, *et al.*, *op.cit*.

¹⁴⁶ Giraut, *et al.*, *op.cit*.

¹⁴⁷ Volvey, *et al.*, *op.cit*.

¹⁴⁸ *Ibid* ; Giraut, *et al.*, *op.cit*.

nationaux »¹⁴⁹. Par contre, ce n'est pas à la suite de cette conférence que des parcs nationaux s'installèrent en Afrique. Le premier parc – le plus ancien en Afrique – *Sabi Game Reserve* qui devient Kruger National Park en 1926 a été créé en 1896. Celui d'Albert au Congo Belge (connu aujourd'hui comme la République Démocratique du Congo) a été créé en 1925.

Comme pour les parcs nationaux en Amérique du Nord, il y avait des raisons pour la création de ceux-ci en Afrique. Outre la chasse qui a été totalement interdite dans les zones de biodiversité à partir de 1940, la politique « protectionniste » qui développait le tourisme¹⁵⁰ photographique a été favorisée (la photographie et le *game drive*).

Au début, la conservation était marquée par l'interdiction d'utilisation, l'exclusion, les amendes et les barrières comme dans le cas du parc Kruger en Afrique du sud lors de sa création. Un peu plus tard, le passage du concept de protection, manifesté par les barrières métalliques telles qu'au parc national de Kruger, à celui de conservation présente une étape importante. Selon Kabala (1994), celui-ci se traduit par la modification en 1956 de l'appellation de l'UIPN (Union International pour la *Protection* de Nature) en UICN (Union International pour la *Conservation* de Nature). Donc, il y a eu une évolution dans la pratique de la conservation. Ces « conservations » présente aussi différentes facettes comme l'indique Giraut *et al* (2004 : 360) en citant Compagnon et Constantin (2000) : « la conservation *contre* les populations, la conservation *pour* les populations, la conservation *avec* les populations et la conservation *par* les populations ».

Enfin, les parcs nationaux en Afrique jouent un rôle de pacification ou d'intégration régionale¹⁵¹. C'est le cas des parcs frontaliers qui sont encore connus comme les parcs de la paix surtout en Afrique australe par exemple les parcs Kruger (en Afrique du sud), Gonarezhou (au Zimbabwe), Gaza (au Mozambique) qui mesurent 155.000 Km². Ils renforcent la sécurité de la faune et l'amélioration des conditions de vie des populations concernées¹⁵². Au delà de cette notion de pacification, les zones naturelles sont très souvent à cheval sur plusieurs pays. Par exemple entre le Kenya et le Tanzanie, il y a le Maasai Mara et le Serengeti, ainsi que l'écosystème d'Amboseli et le Kilimandjaro. L'écosystème du Mont Elgon se situe entre le Kenya et l'Ouganda. Effectivement, ces pays ne sauraient pas appliquer des politiques de développement divergentes voire opposées à des zones intrinsèquement marquées du sceau de l'unité naturelle, humaine et sociale. La coopération multilatérale est alors indispensable au développement de l'écotourisme sous toutes ses formes. Cet état de choses s'implique tout particulièrement là où l'immigration de la faune, ignore toute frontière ou découpage administratif, par exemple entre le Maasai Mara et le Serengeti. En plus, selon Rieucau, ces parcs limitrophes peuvent contribuer à la sécularisation des zones frontalières, le cas du Gabon et de la Guinée¹⁵³.

1.4. Conclusion

¹⁴⁹ Giraut, *et al.*, *op.cit.*

¹⁵⁰ Il faut noter que les anglais sont les inventeurs du tourisme avec le « *grand tour* » des aristocrates Anglais. Ainsi, en suivant historiquement la même logique, les mêmes Anglais considèrent les parcs nationaux comme des lieux de tourisme.

¹⁵¹ Giraut, *et al.*, *op.cit.*

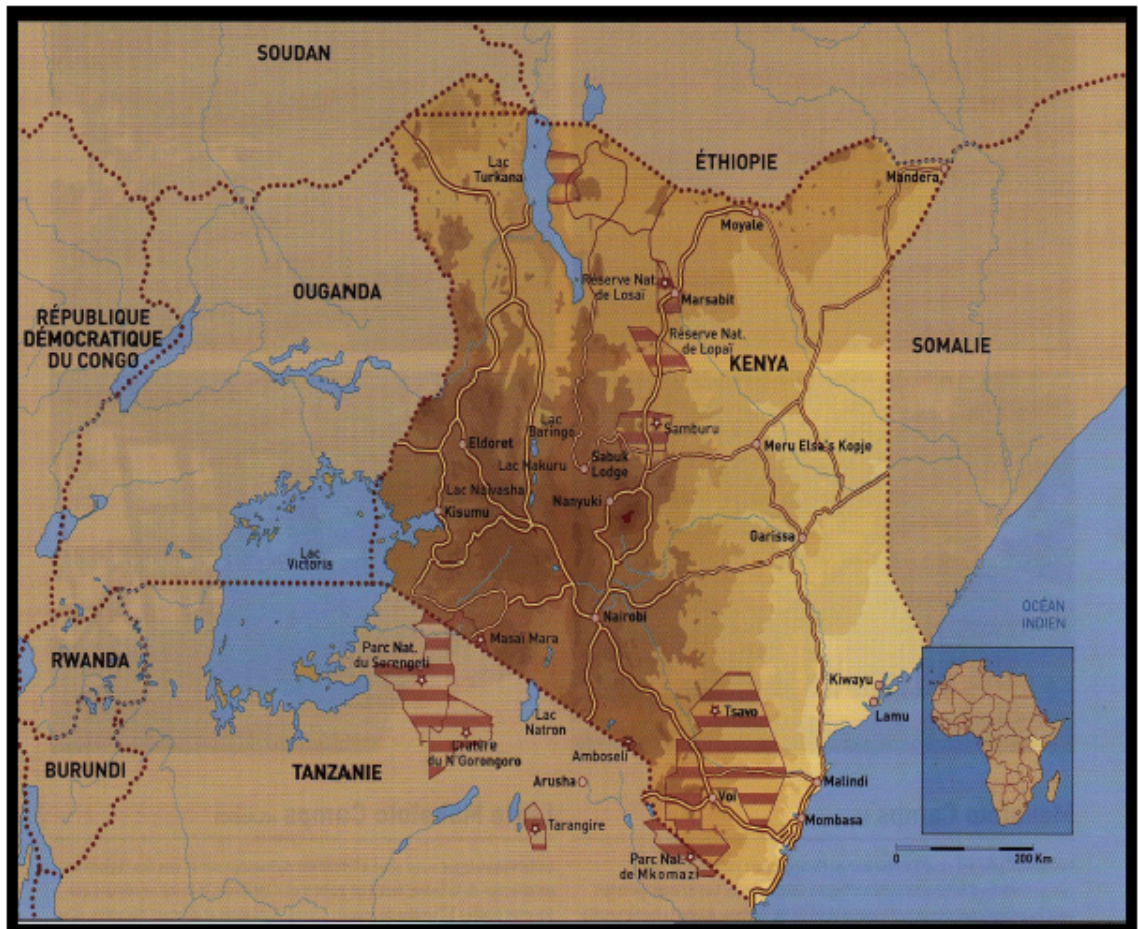
¹⁵² Frérot, *l'Afrique en Questions*, Ellipses, 2004 ; cf. aussi Giraut, *et al.*, *op.cit.*

¹⁵³ Rieucau, *Biodiversité et Ecotourisme dans les Pays du Centre du Golfe de Guinée Prétourisme dans une Unité Géopolitique Instable*, les cahiers d'outre-mer, 2001.

En guise de conclusion, le tourisme et les parcs nationaux en Afrique sont étroitement liés. Par contre, ces zones sont très critiquées comme étant inefficaces en matière de conservation et pour atteindre les objectifs du développement durable. Les populations qui vivent autour de ces zones sont encore pauvres, la dégradation de l'environnement continue et l'interdiction de leur utilisation par ces populations est encore d'actualité. Cependant, au cœur du concept d'écotourisme existe la satisfaction d'un besoin de durabilité comme on le verra plus tard dans cette thèse.

Chapitre 2 : La politique kenyane de la protection de la nature

Le Kenya est un pays d'Afrique orientale (carte 1) à cheval sur l'Equateur. Il est situé entre 4°40' latitude Nord et 4°20' latitude Sud ; et entre 34°0' longitude Ouest et 42°0' longitude Est. Il couvre une superficie de 582.648 Km² dont 13.396 Km² est de surface lacustre. Ce pays, de 39 millions d'habitants en 2009 (11 millions en 1969), est bien connu pour le tourisme centré sur la nature et les safaris. Il est bordé au nord par l'Ethiopie, au nord-ouest par le Soudan, à l'est par la Somalie, à l'ouest par l'Ouganda et au Sud par la Tanzanie avec une façade littorale de 530 Km. C'est aussi un des pays riverains du lac Victoria avec l'Ouganda et la Tanzanie.



Carte 1 : Le Kenya en Afrique

Puisque l'écotourisme dépend uniquement des zones naturelles menacées, les parcs et les réserves nationales du Kenya sont devenues des lieux privilégiés pour cette activité. Ces zones de biodiversité ont généré un intérêt important parmi les différents partenaires : le gouvernement, les touristes, les ONG, les communautés locales, le secteur du tourisme entre autres.

Depuis leur création, les discours autour de la conservation ont utilisé des vocables différents parmi lesquels l'« ingénierie écologique », l'« approche protectionniste », la « gouvernance participative », l'« autochtonie » (empowerment) ou de la « autonomisation ». Par exemple, au sein de KWS, il y a un service de *Community Wildlife Service* (CWS) destiné à faire des partenariats avec des communautés locales dans la gestion des zones protégées.

Dans la lutte contre la pauvreté au Kenya, le gouvernement kenyan a identifié le tourisme comme l'une des voies de progrès. De 65.000 touristes en 1964, le gouvernement kenyan, dans sa vision du développement économique en 2030, prévoit accueillir 3 millions

de touristes internationaux en 2012 (fig. 2). Il s'intéresse aussi à la construction de nouveaux hôtels internationaux à Mombasa, à Nairobi et à Kisumu (voir carte 1 pour la localisation de ces villes). En plus, il a le projet de développer d'ici à 2012 – bien que rien ne soit pas encore fait jusqu'à présent – trois nouvelles stations touristiques urbaines : deux sur la côte kenyane et l'autre à Isiolo (au centre du pays)¹⁵⁴. Il serait donc important dans ce chapitre de se pencher sur les pratiques du tourisme au Kenya surtout dans des aires protégées.

2.1. Les statuts des aires protégées au Kenya : avant et après l'indépendance

Au Kenya, plusieurs catégories d'aires protégées sont identifiées par la loi, à savoir les parcs nationaux et les réserves nationales tous deux étant terrestres et littorales. Dès 1898, il y avait eu la volonté de contrôler la chasse du gibier avec la création de Southern game reserve (13.000 Km²) en 1899 et le Northern game reserve (13.800 Km²) en 1900. En 1907, le « *game department* » a été établi à l'objectif de contrôler la chasse de gibier dans ces espaces désignés¹⁵⁵.

L'importance donnée aux aires protégées après l'indépendance démontre la valeur accordée à de telles structures par le gouvernement kenyan. La majorité des parcs nationaux et des réserves naturelles ont été créées après l'indépendance en 1963. Au total, le Kenya compte 25 parcs nationaux terrestres (29.079 Km²), 4 parcs nationaux littoraux (54 Km²), 22 réserves nationales terrestres (14.718 Km²), 5 réserves littorales (706 Km²) et un sanctuaire (5 Km²). Ces réserves animalières s'étendent sur une superficie de 44.562 km² – 8% du territoire kenyan (carte 2). Des mesures précises ont été prises pour sauvegarder ce patrimoine après l'indépendance. Par exemple, l'interdiction de la chasse commerciale en 1977, suivie de celle du commerce des produits animaliers – trophée de chasse et gibier.

Dans certains réserves telles que le Maasai Mara, les Maasai ont des « droits limités » pour y nourrir de leur bétail en période de sécheresse, comme c'était le cas pendant les siècles passés. Les parcs et les réserves nationales du littoral fonctionnent selon les mêmes principes. La pêche par exemple est interdite dans les parcs nationaux littoraux.

Avant l'indépendance, il y a eu les parcs nationaux de Nairobi en 1946, de Tsavo West en 1948, Tsavo East en 1948, du Mont Kenya en 1949, d'Aberdares en 1950, du lac Nakuru en 1961. D'autres, ayant le statut d'aires protégées, sont des réserves naturelles telles que Marsabit créée en 1940 et Maasai Mara en 1961. Il était nécessaire de créer des aires protégées afin de sauver les animaux des chasseurs anglais. Plusieurs ordonnances ont été établies notamment¹⁵⁶ :

- « the game ordinance » en 1903
- « the East African Wild bird protection ordinance » en 1903
- « the game ordinance » en 1909 qui a abouti à la sauvegarde de « Southern reserve » (Maasai Mara) et de « Northern reserve »
- « the game ordinance » en 1921
- « the Kenya colony and protectorate ordinances and regulations » en 1937 et

¹⁵⁴ Kenya Government of, *Kenya Vision 2030: A competitive and a Prosperous Kenya*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2007b, p 6.

¹⁵⁵ Lusiola, *The Role of the Cobra Project in Economic Development of Local Communities*. The Proceedings of the Kenya Ecotourism Workshop held September 13-17 1992.

¹⁵⁶ Dieke, *The Political Economy of Tourism Development in Africa*, Cognizant Communications Corporation, 2000.

- « the Kenya national parks ordinance » en 1945.

Ces arrêtés ont largement séparé les lieux de conservation, des lieux accessibles à la population locale. En 1959, résider dans les zones protégées fut interdit. Cela était dû à la méconnaissance par les pouvoirs coloniaux des vraies valeurs culturelles des populations locales existantes¹⁵⁷. Par conséquent, on a créé des parcs nationaux et des réserves nationales vides des populations permanentes. Désormais, les aires protégées deviennent des espaces de conflit entre les loisirs et la survie de la population locale (fig. 1).

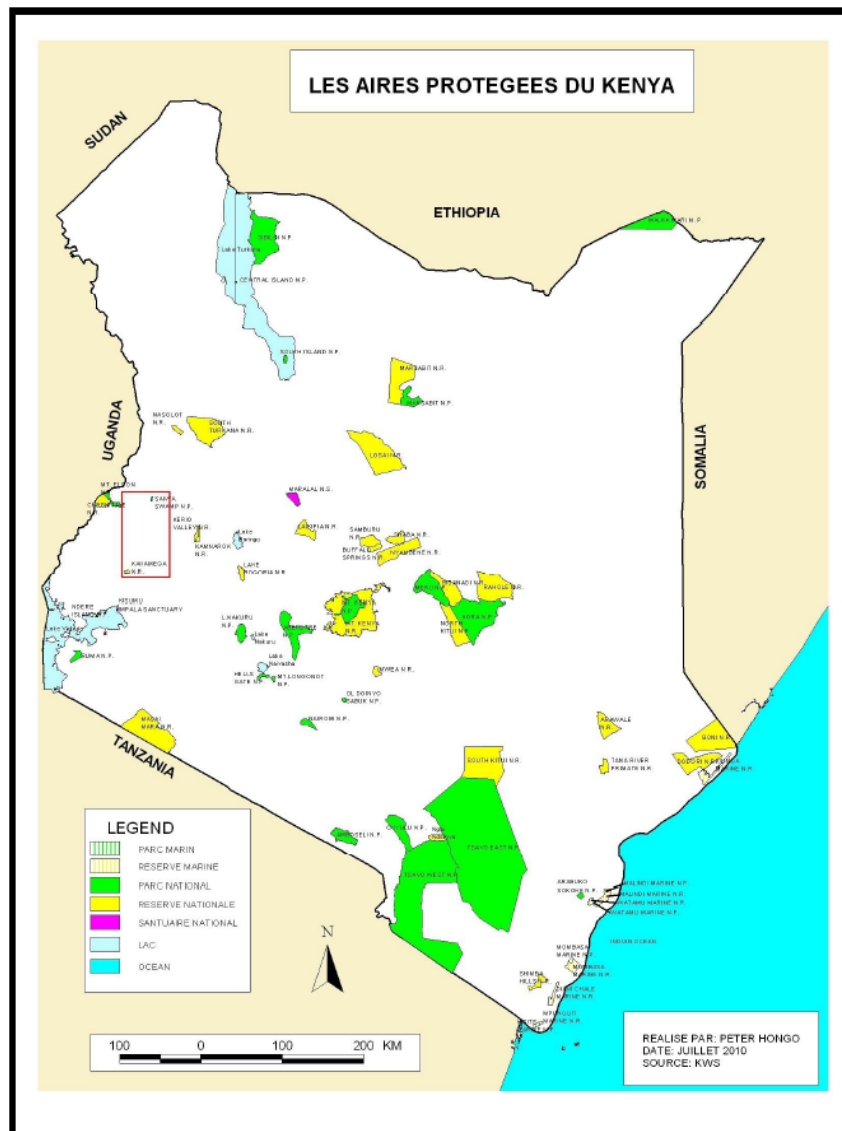
Bien qu'on ait déjà souligné le lien entre les parcs nationaux et le tourisme, on observe que l'ordonnance de 1945 au Kenya a mis l'accent sur la conservation ou la protection des parcs comme une ressource « naturelle ». A ce moment là, le tourisme est plus ou moins resté une activité de circonstance. Son développement au fil des années n'était pas planifié, c'était une activité fortement imposée dans les parcs et les réserves existantes sans un programme spécifique et élaboré¹⁵⁸. En bref, le Kenya a adopté une attitude de laisser-faire dans le développement touristique dans les parcs et en dehors de ceux-ci.

Le « Safari¹⁵⁹ » est devenu à la mode dans le tourisme surtout au Kenya, un concept qui a été lancé par Théodore Roosevelt en 1911 avec ses expéditions de chasse. Depuis, les années 1940, les touristes dans les parcs kenyans pratiquent le safari photographique. En se focalisant sur la protection de l'environnement « naturel », les aires protégées du Kenya deviennent des lieux privilégiés pour l'écotourisme.

¹⁵⁷ Rossi et André, *op. cit* ; Barrow et Fabricius, *op.cit*.

¹⁵⁸ Dieke, *op.cit*.

¹⁵⁹ Le terme « safari » vient du mot arabe « safora » qui signifie « voyager ». En swahili, la langue nationale du Kenya, « safari » signifie voyager à partir de son domicile.



Carte 2 : Les parcs et les réserves nationaux du Kenya

2.2. Bilan du tourisme kenyan depuis son indépendance.

Le tourisme de nature constitue depuis les années 1950 un secteur important de développement au Kenya. Même avant l'indépendance en 1963, le Kenya avait mis en place le Ministère du Tourisme et de la Faune – *Ministry of Tourism and Wildlife* – en 1958¹⁶⁰. Depuis lors, la flore et la faune sont étroitement associées au tourisme, comme en témoigne les identités de ce ministère dans les gouvernements consécutifs. En 2003, le nom a changé en 'Ministère du Tourisme et de l'Information' – *Ministry of Tourism and Information* –, avant de reprendre l'ancien titre en 2004. Depuis 2008, ce ministère est simplement connu comme le 'Ministère du Tourisme' – *Ministry of Tourism (MoT)* – bien que la plupart des professionnels favorisent l'amalgamation des deux secteurs (tourisme et la faune sauvage).

¹⁶⁰ Ouma, *op.cit.*

A partir de 1965 se met en place une forte fréquentation dans quelques parcs au Kenya. Aujourd'hui, ce pays reçoit 4% des arrivées touristiques en Afrique. Par contre, le développement touristique du Kenya est considéré comme étant dans la phase initiale de croissance, selon le modèle de Butler sur la vie des destinations touristiques. Ce pays proposant des safaris dans ses parcs n'a pas encore atteint un niveau de flux touristique considérable comparé à d'autres pays africains plus fréquentés tels que la Tunisie, le Maroc, l'Afrique du sud et le Botswana. En 2005, le Kenya a enregistré 1.536.000 touristes internationaux, devenant ainsi le sixième pays d'Afrique le plus fréquenté cette année là derrière l'Afrique du sud (7.369.000 touristes), la Tunisie (6.378.000 touristes), le Maroc (5.843.00 touristes), le Botswana (1.675.000 touristes) et le Zimbabwe (1.559.000 touristes)¹⁶¹. Egalement, selon l'indice compétitif de destinations touristiques développé par *World Economic Forum* (WEF) dans le monde, le Kenya s'est placé à position 101 sur 130 derrière la Tunisie (39), l'île de Maurice (41), l'Afrique du sud (60), l'Egypte (66), le Botswana (87) et la Tanzanie (88)¹⁶². Le Kenya propose des safaris à l'intérieur d'un important réseau de parcs nationaux et de réserves protégées par la loi (carte 2) devenant l'une des destinations touristiques la plus développée dans l'Afrique subsaharienne.

A l'instar des autres secteurs de l'économie du Kenya, l'organisation du tourisme est de nature centralisée. Les offices du tourisme publics, au sens strict du mot, même dans la capitale du pays (Nairobi), sont totalement absents. Ce qu'on considère comme les offices du tourisme ne sont que des bureaux pour des fonctionnaires du tourisme. Le fonctionnement de ceux-ci reste éloigné des clients visitant différentes villes du pays. Ces bureaux ne possèdent ni cartes ni guides touristiques à la disposition des clients ; un obstacle dans la mise en tourisme des 'nouvelles' destinations au pays.

Pour renforcer l'efficacité de ce secteur, le gouvernement kenyan créa en 1965 le *Kenya Tourism Development Corporation* (KTDC) au sein du ministère du tourisme, comme une branche du développement touristique. Le but ultime était de *kenyaniser*, de financer et de diversifier ce secteur pour pouvoir en faire bénéficier davantage les Kenyans. A l'heure actuelle, cette organisation gouvernementale possède plusieurs établissements touristiques y compris le Sunset hotel à Kisumu, Kabarnet hotel dans le Rift Valley, Kakamega Golf hotel à l'ouest du pays, Bufallo springs hotel, Mt. Kenya Safari lodge, Voi lodge et Ngulia Lodge dans le Tsavo ainsi que Mombasa Beach hotel. De plus, il dispose de 34% et de 33% des actions dans l'hôtel Hilton et Intercontinental respectivement. Aussi, selon KIPPRA, l'étude par Ikiara *et al* en 2007 dissipe les craintes que ce secteur est largement dominé par les étrangers. Leur rapport démontre que 60% des hôtels ainsi que 75% des Tour Opérateurs au pays appartiennent aux propriétaires Kenyans¹⁶³.

En plus de cela, on a établi le Kenya Utalii College (KUC) en 1975, comme un centre d'excellence pour former le personnel pouvant travailler dans ce secteur. D'ailleurs, la branche culturelle dans le ministère a été conçu à Nairobi en 1971 sous le nom '*Bomas of Kenya*' (BoK). Ici, 37 danses culturelles sont présentées aux touristes dans son amphithéâtre de 4.000 personnes.

Par ailleurs, le *Kenya Tourist Board* (KTB) a été mis en place en 1996, avec la seule mission de promouvoir et de faire le marketing à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Celle-ci présente aux visiteurs du pays sept différents types de safari pratiqué au Kenya : *the Kenya Wildlife Safari* (la faune et la flore), *the Kenya Scenic Safari* (le paysage), *the Kenya Culture*

¹⁶¹ OMT, 2006 (site web).

¹⁶² KIPPRA, *Kenya Economic Report 2009, Building a globally Competitive Economy*, KIPPRA, 2009.

¹⁶³ Ibid, p 99.

Safari (les manifestations culturelles), *the Kenya Sports Safari* (les sports), *the Kenya Beach Safari* (la plage), *the Kenya Adventure Safari* (l'aventure), et enfin *the Kenya Specialist Safari* (les safaris spécialisés telles que ceux pratiqués par des ornithologues). Finalement, le *Kenyatta International Conference Centre* (KICC) a été établi en 2003 comme un centre de congrès national et international.

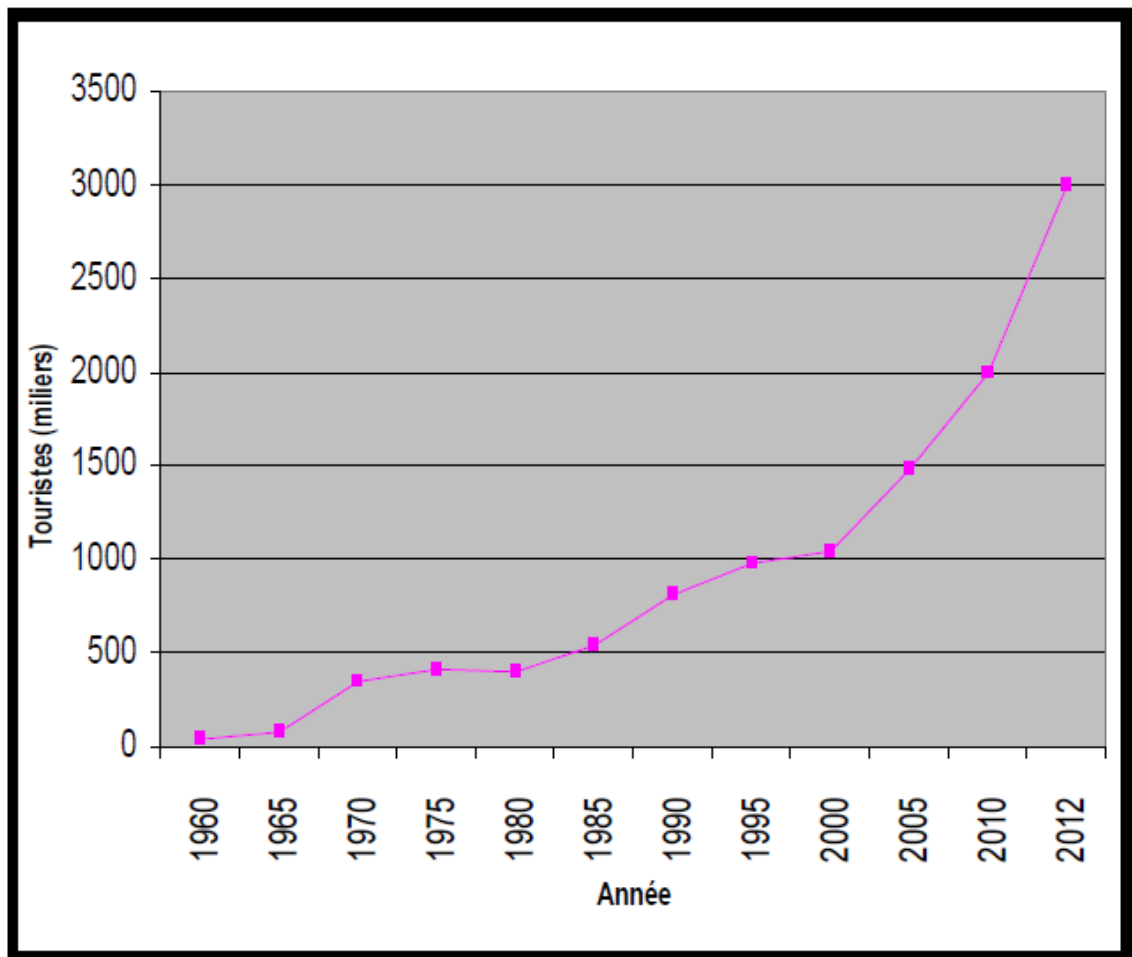


Figure 2 : Evolution de la fréquentation touristique au Kenya (1960-2012)

Source: Kenya National Bureau of Statistics.

Le tourisme au Kenya, comme dans les autres pays, est de plus en plus confronté au fil des années à la question de sa compatibilité avec le développement des communautés locales et de la protection de l'environnement. L'écotourisme est alors souvent proposé comme une solution miracle capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés. En 1992, la première conférence nationale sur le thème de *l'écotourisme et le développement durable* eut lieu à Nakuru. A l'issue de cette conférence a été créé *Ecotourism Society of Kenya* (ESOK), maintenant connu sous l'appellation *Ecotourism Kenya* (EK). Cette association

non gouvernementale fédère plusieurs institutions (les hôtels, les écologues, et les Tour Opérateurs ...) y compris des individus sensibles à la question environnementale. En effet, Sindiga (un géographe et un fondateur du département du tourisme à l'université Moi) remarque que pour le Kenya, l'écotourisme n'est pas exactement le tourisme alternatif¹⁶⁴, il constitue le principal secteur de tourisme du pays.

Au Kenya comme ailleurs, l'écotourisme a été célébré comme une panacée : une façon de financer la conservation et la recherche scientifique, de protéger les écosystèmes vierges et fragiles, de bénéficier aux communautés rurales, de promouvoir le développement dans le pays, de renforcer la sensibilité écologique et culturelle, d'insuffler à la conscience sociale et environnementale au sein du secteur touristique, de satisfaire et d'éduquer les touristes. Il reste important de savoir si l'écotourisme au Kenya peut être viable dans le temps sans se transformer en tourisme de masse avec ses impacts néfastes.

Pendant la première moitié du XX^e siècle, les classes aisées des pays occidentaux pratiquaient la chasse sportive jusqu'au moment de la création du *The East African Tourist Travel Association* (EATTA) en 1948¹⁶⁵. A ce moment là, les soucis de la dégradation de la biodiversité étaient l'une des préoccupations des Etats membres de l'Afrique de l'est (le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie). Le but ultime d'EATTA était de stimuler le développement, la promotion et le marketing du tourisme dans ces Etats. Par conséquent, ces pays se sont transformés aux destinations du tourisme de safari photographique. Ils sont désormais ouverts au tourisme (de masse ?) organisé surtout par la classe moyenne des pays développés¹⁶⁶. A la fin de la chasse sportive, la plupart des guides touristiques et des porteurs facilitant la chasse commerciale ont été convertis en agents de l'écotourisme en tant que guides touristiques.

Tandis que le tourisme est un secteur important pour le Kenya, contribuant en 2006 à 12,7% du PIB (Produit Intérieur Brut)¹⁶⁷, la politique du tourisme dans ce pays, depuis l'indépendance en 1963, a été contradictoire, non coordonnée et partiellement incompréhensible¹⁶⁸. Le Kenya a essayé de poursuivre des politiques différentes de développement touristique dans le but d'augmenter les revenus globaux générés par cette activité¹⁶⁹. Les trois stratégies pour atteindre cet objectif furent d'abord la promotion du tourisme de masse pour une clientèle qui veut « économiser » ses moyens (1965-1994), deuxièmement le tourisme alternatif pour une clientèle haut de gamme (1994-2000) et enfin l'amalgamation des deux stratégies (2000 jusqu'à maintenant)¹⁷⁰.

La stratégie de développement du tourisme de masse mise en place à la suite de l'indépendance du Kenya a contribué à la croissance rapide du tourisme (fig. 2). Entre 1965 (73.400 touristes) et 1970 (343.500 touristes), le nombre total de visiteurs a augmenté de 36.2% chaque année pendant cette période, diminuant ensuite jusqu'à 1.4% entre 1970

¹⁶⁴ Sindiga, *Alternative Tourism and Sustainable Development in Kenya*, Journal of Sustainable Tourism, vol 7, n° 2, p 108-127, 1999.

¹⁶⁵ Ouma, *op.cit.*

¹⁶⁶ Odunga, *op.cit.*

¹⁶⁷ Kenya, Government of, *Economic Survey 2006*, Government printers, Nairobi, 2007a.

¹⁶⁸ Ikiara, *Policy Framework of Kenya's Tourism Sector since Independence and Emerging Concerns*, Kenya Institute of Public Policy and Research Analysis, KIPPRA working paper n° 2, Nairobi, 2001.

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ Odunga, *op.cit.*

et 1980 (393.700 touristes). Il a encore augmenté de 7.5% entre 1980 et 1990 (814.400 touristes). Entre 1990 et 1998 (894.300 touristes), la croissance est évaluée à 1.2% en moyenne par an¹⁷¹.

Pour ce pays, le secteur du tourisme est perçu comme l'un des principaux objectifs de développement depuis son indépendance. Par exemple, le gouvernement kenyan a identifié ce secteur comme l'un des piliers dans la réalisation de la vision 2030 du développement économique. Le *sessional paper number 8 of 1969* sur le développement du tourisme a détaillé des politiques à suivre dans des années à venir pour le développement touristique du pays. Selon Karanja, celui-ci a encouragé des entrepreneurs locaux et étrangers à développer des aménagements touristiques dans ce pays¹⁷². Pour cela, les effets néfastes du tourisme, tels que la dégradation environnementale, se manifestèrent depuis les années 1970 surtout sur la côte kenyane et dans les aires protégées telles qu'Amboseli. Par conséquent, dans le plan de développement du pays pour la période de 1974 à 1978, le gouvernement kenyan a eu la volonté de faire en sorte que ces impacts négatifs du tourisme soient minimes.

Parmi les solutions proposées à ce moment là, mais qui sont encore appropriées aujourd'hui, était d'étaler l'offre touristique vers d'autres destinations du pays, de déconcentrer les effets négatifs du tourisme, d'améliorer l'accessibilité des autres attractions touristiques et d'attirer de l'investissement dans des régions peu fréquentées par des touristes. En outre, le gouvernement kenyan a favorisé la construction des hôtels haut de gamme en dehors de la côte kenyane ; il a également lancé une campagne pour attirer la clientèle provenant de l'Amérique du Nord, du Japon et d'Océanie qui a montré une préférence pour les safaris plutôt que pour la plage¹⁷³.

Provenance	Nombre
Afrique	180.871
Amérique – du Nord et du Sud	113.680
Asie	153.338
Europe	1.083.624
Autres	69.028
Total	1.600.541

Tableau 1 : Provenance des touristes internationaux au Kenya en 2006

Source: Kenya National Bureau of Statistics, 2008

La stratégie de développement du tourisme de masse mise en place à la suite de l'indépendance du Kenya a contribué à la croissance rapide du tourisme. Pourtant, même avant la parution du rapport Brundtland en 1987, le programme de développement de 1979-1983 a essayé de trouver un équilibre entre l'utilisation des ressources du tourisme pour le développement économique et la conservation. L'objectif était d'assurer l'équilibre des critères sociaux, culturels et environnementaux à travers la dispersion des touristes

¹⁷¹ Ikiara, *op.cit.*

¹⁷² Karanja, *Tourist Impacts in Maasai Mara National Reserve*, PhD in Biodiversity Management, Durrell Institute of Conservation and Ecology (DICE), Department of Anthropology, University of Kent, 2002.

¹⁷³ Odunga, *op.cit.*

sur le territoire du pays. Cet objectif a été poursuivi pendant la période de 1997 à 2001 en mettant l'accent sur la conservation des ressources naturelles et culturelles. En plus, la diversification des produits touristiques et du marché touristique étaient la préoccupation du gouvernement. Cette politique d'encourager des touristes haut de gamme a été poursuivie jusqu'en 2000, lorsque la stratégie s'est modifiée vers des touristes haut de gamme et celles de masse¹⁷⁴.

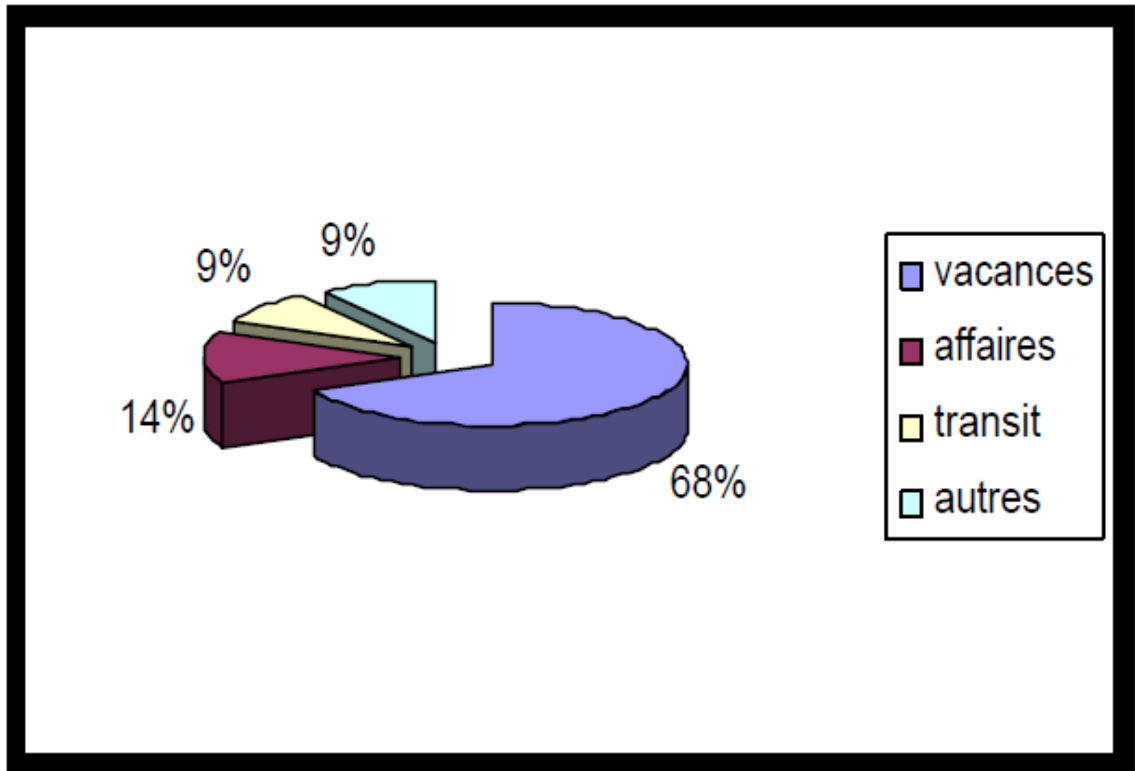


Figure 3 : Objet de la visite des touristes internationaux au Kenya en 2006

Source: Kenya National Bureau of Statistics

Au cours des dernières années, le Kenya a reçu en moyenne au moins un million de touristes par an. En 2006, environ 68% des touristes internationaux au Kenya étaient en vacances, 9% étaient de passage et 14% était des touristes d'affaires (fig. 3). Pendant la même année, l'Europe a contribué à environ 68% des touristes totaux qui ont visité le pays (tableau 1). Le même pourcentage au cours de la même période pour l'Amérique du Nord était 7.3%, l'Asie 9.0%, l'Australie et la Nouvelle Zélande 1.7% et pour le reste de l'Afrique c'était 10.9%. Au cours de la même période, les touristes d'Europe ont représenté environ 70% de tous les touristes visitant le Kenya principalement pour les vacances, l'Amérique du Nord 7.3%, l'Asie 8.0%, et le reste de l'Afrique 10.5%, tandis que l'Australie et la Nouvelle Zélande constituaient 1.8% des touristes¹⁷⁵. En 2007, le marché le plus performant pour le Kenya était le Royaume-uni (202.924 touristes) les Etats-Unis (101.846 touristes), l'Italie

¹⁷⁴ Kenya Government of, *Economic Survey 2001*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2000.

¹⁷⁵ Kenya, Government of, op.cit., 2007a.

(84.266 touristes) et l'Allemagne (83.413 touristes)¹⁷⁶. La France a contribué 52.566 de touristes pendant cette année là.

Année	Nombre d'arrivées
1996	1.771.205
1997	1.681.727
1998	1.456.975
1999	1.664.449
2000	1.804.204
2001	1.795.927
2002	1.884.165
2003	2.068.991
2004	2.241.896
2005	1.997.745

Tableau 2 : Cumul du trafic international de passagers de l'aéroport Jomo Kenyatta à Nairobi et de celui de Moi à Mombasa (les deux portes d'entrée du Kenya)

Source: Kenya National Bureau of Statistics, 2006.

Ce secteur a connu un succès énorme avec une croissance moyenne annuelle de 11.3% entre 1985 et 1998 en devenant pour la première fois le principal secteur d'exportation du pays en 1987, contribuant ainsi 32.4% aux revenus totaux des exportations. Il a maintenu cette position jusqu'à 1997 quand le secteur du thé a repris la première place dans les exportations kényanes. A ce moment là le tourisme n'a contribué que 14.4% des revenus totaux des exportations en 1998¹⁷⁷. En 2006, il a repris sa place comme le premier secteur aux devises étrangères contribuant 560 M d'euros dans l'économie nationale¹⁷⁸.

A la suite des violences politico-ethniques avant l'élection présidentielle de 1997 sur la côte kényane (Likoni) qui a provoqué 100 morts, ce secteur a connu un recul en 1998 (tableau 2). Cette condition défavorable pour le tourisme a été aggravée par des mauvaises conditions climatiques particulièrement celles des pluies torrentielles *El-Nino* de 1997/1998 qui ont détruit largement l'infrastructure (les routes) kényane. En plus, il y a eu en août 1998 des attentats synchroniques visant l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi (219 morts dont 12 Américains) et à Dar-es-Saalam en Tanzanie. Egalement en 2002, le *Paradise hotel*, largement habité par des touristes israéliens sur la côte kényane, a subi les effets des attentats qui ont tué 12 personnes dont 3 Israéliens. Ainsi, ces troubles survenus au

¹⁷⁶ KTB, *Overview of Tourism Performance in 2007*, Speech by Dr. Ongong'a Achieng during 2007 end year tourism performance media briefing on 6th of Feb at KTB boardroom.

¹⁷⁷ Ikiara, *op.cit.*

¹⁷⁸ KIPPRA, *op.cit.*, 2009, p 92.

Kenya et les incertitudes politico-ethniques ont contribué largement à la diminution du flux touristique au Kenya.

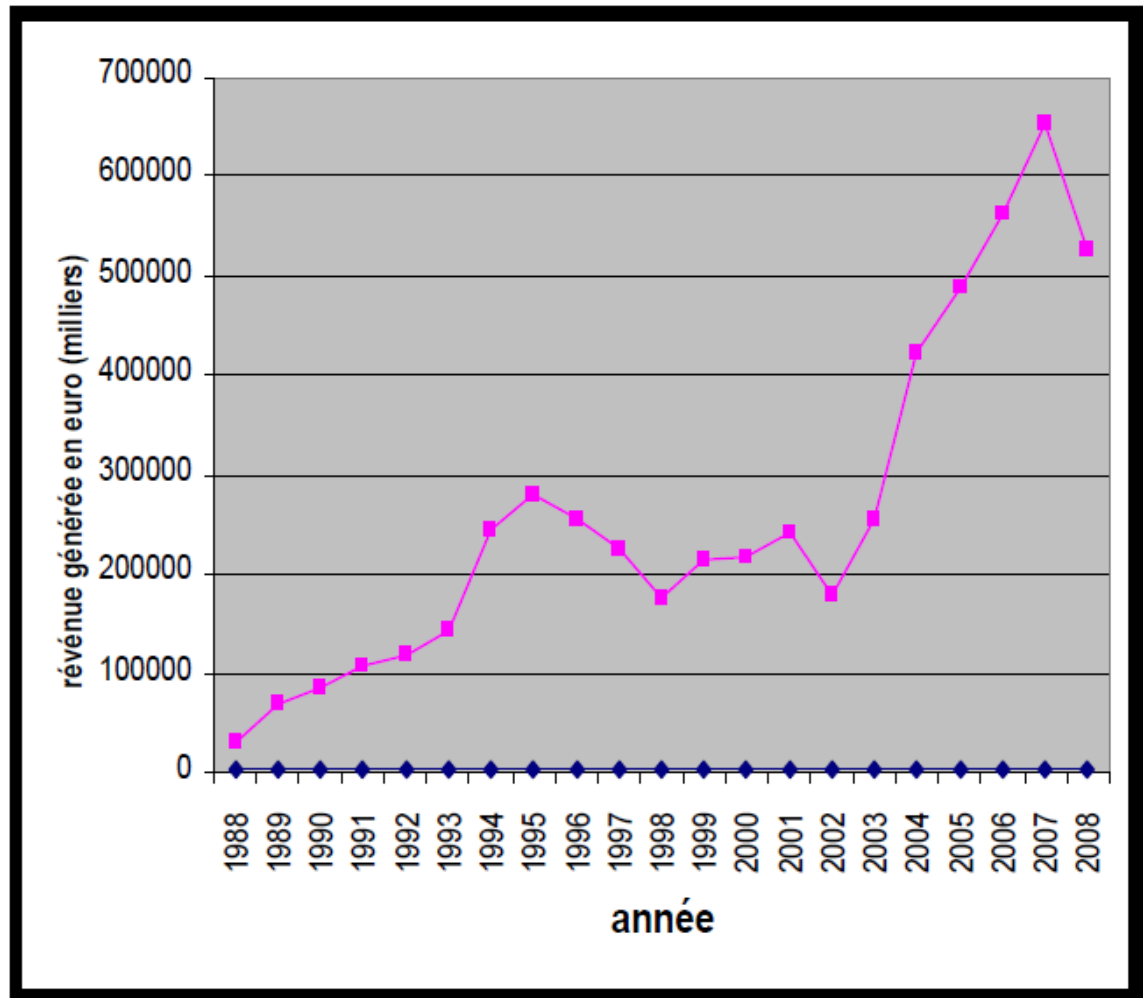


Figure 4 : L'évolution des recettes touristiques du Kenya (1988-2008)

Source: Kenya National Bureau of Statistics.

De 243 M d'euros en 2001, le tourisme kenyan a connu un succès énorme en termes de recettes générant 654 M d'euros en 2007¹⁷⁹. De plus, le tourisme a remplacé le thé, le café et les produits horticoles comme principale source de recettes à l'exportation. En 2007, il représentait 11,6% du PIB et 9% des emplois dans le secteur formel, soit 253.000 emplois¹⁸⁰.

¹⁷⁹ KTB, *op.cit.*

¹⁸⁰ KIPPRA, *op.cit.*, 2009, p 92.

Aire protégée	Fréquentation touristique moyen par an	Pourcentage de la fréquentation totale
Lake Nakuru National Park	203.895	16,3%
Maasai Mara National Reserve	191.004	15,2%
Tsavo East National Park	130.720	10,4%
Nairobi National park	115.560	09,2%
Amboseli National Park	92.540	07,4%
Tsavo West National Park	79.278	06,3%
Kisumu Impala	78.320	06,2%
Hell's Gate	52.697	04,2%
Lake Bogoria	46.931	03,7%
Aberdaire	46.085	03,7%
Parcs et réserves marins	128.143	10,2%
Autres parcs et réserves	88.165	07,0%
TOTALE	1.253.338	100%

Le total ne comprend pas le « animal orphanage » et le « Nairobi safari walk » près du parc national de Nairobi.

Source: Kenya National Bureau of Statistics.

Ce pays occupe une position significative parmi les pays au sud de Sahara avec son système touristique bien connu pour le tourisme de safari. Il représente également une destination particulière capable de satisfaire aux touristes ayant des attentes différentes, car il bénéficie d'une grande diversité de milieux naturels. Géographiquement, ce pays se divise en quatre zones : les plaines côtières, la vallée du Rift et les hauts plateaux du centre (point culminant : Mont Kenya 5.199 m), la région du lac Victoria et les étendues arides du nord.

L'activité touristique dans ce pays s'est inégalement répartie au fil des années. Elle est concentrée dans la partie sud-ouest là où il y a une large concentration de la faune, ainsi que sur la côte kenyane. Par conséquent, le Kenya est considéré comme une destination du tourisme de masse : un obstacle pour le développement du pays et la réduction de la pauvreté. Ce tourisme est étroitement lié à quelques parcs nationaux et à la côte kenyane sans mettre en avant d'autres atouts du pays. Seulement 10 parcs terrestres ont enregistré plus de 82% de visites totales sur les parcs et les réserves nationaux (tableau 3).

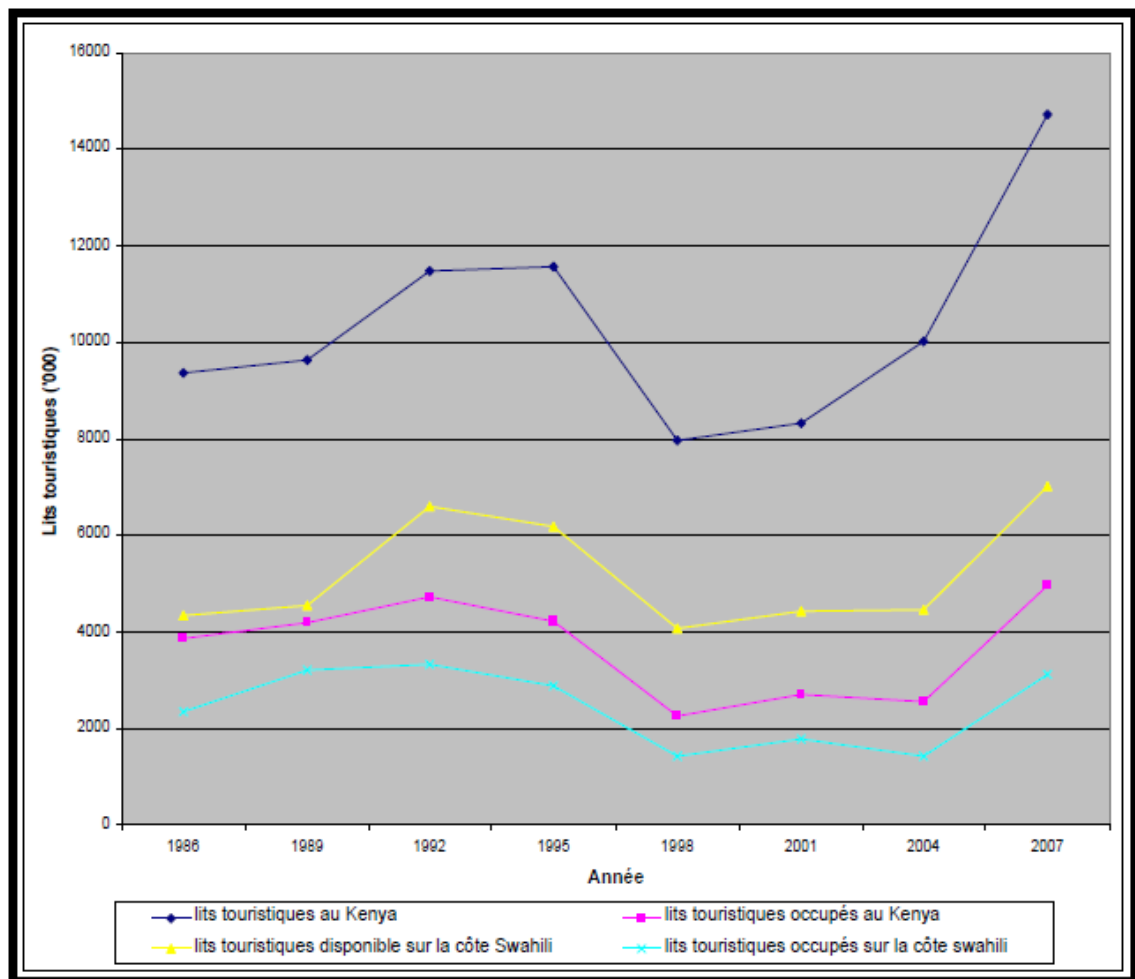


Figure 5 : Répartition des nuitées touristiques par des touristes internationaux au Kenya (1984-2007)

Source: Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2008, 2002, 1996.

De plus, les lits touristiques dans le pays sont loin d'être homogènes en termes qualitatif et géographique. 68% de ceux-ci se situent dans la région de Nairobi et celle du littoral¹⁸¹. En 2001 le ministère du tourisme a comptabilisé 2.228 hôtels au Kenya, dont la majorité est situé sur la côte du pays. Environ 456 hôtels avec 28.743 lits et 48 avec 14.185 lits sont classés respectivement en 4 ou 5 étoiles. Il y a 433 hôtels à Nairobi avec 15.684 lits dont 18 hôtels avec 4.339 lits sont classés en 4 ou 5 étoiles. Les parcs et les réserves naturelles ont 67 hôtels avec 5.735 lits. Enfin, dans le reste du pays il y a 1.272 hôtels¹⁸².

¹⁸¹ Kenya, Government of, *Statistical Abstract 2006*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2006.

¹⁸² Cité par Odunga, *op.cit.*

Les parcs, étant des destinations privilégiées pour l'écotourisme ont représenté 11% des nuitées touristiques (670.800) en 2006¹⁸³. Durant cette même année, le Kenya a enregistré 5.922.100 nuitées touristiques sur 13.003.500 disponibles, soit un taux d'occupation de 46%. La côte kenyane et Nairobi ont pris la première place en enregistrant 63% et 20% des nuitées touristiques respectivement cette année là¹⁸⁴ (fig. 5).

2.2.1. Un produit touristique non exploité

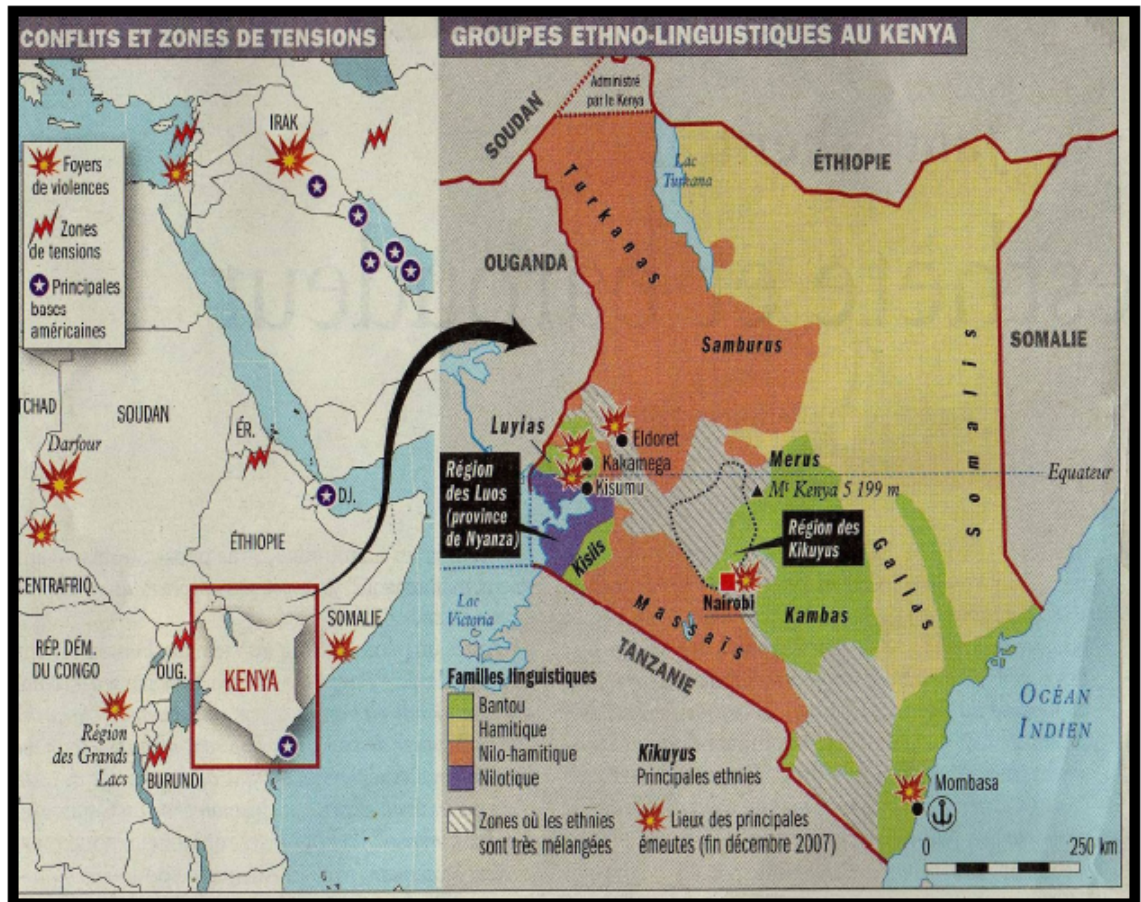
Malgré cela, le défi actuel réside dans la diversification du tourisme au Kenya. La diversité culturelle et patrimoniale du pays est remarquable ; le potentiel reste énorme et abondant vers d'autres parcs nationaux. Par exemple, dans la partie septentrionale au Mont Marsabit et à Samburu, la mise en tourisme n'a guère commencé en termes de fréquentation. C'est pareil pour la région du lac Turkana au nord du pays, considérée comme l'épicentre du berceau de l'humanité, réputée pour son intérêt archéologique et paléontologique sans être pour autant fréquentée par les touristes. Le cas de *Sibiloi National Park* possède des sites de *Homo Habilis* et de *Homo Erectus* nous sert comme exemple avec 428 touristes en 2008.

En outre, la vallée du *Grand Rift Valley* constitue dans son ensemble un paysage digne d'admiration. Cette vallée englobe une bonne partie de la vie sauvage et des parcs nationaux, mais l'activité touristique se concentre à Maasai Mara, à Amboseli et au lac Nakuru (tableau 3). De la même façon, la remarquable région du lac Victoria, à l'ouest du pays, est négligée par les autorités et le marché touristique malgré son potentiel halieutique. Ce lac est le plus grand lac d'eau douce en Afrique et le deuxième au monde. Le potentiel touristique dans cette région est énorme avec des paysages de plantations de riz, de canne à sucre, de café et de thé, par ordre croissant d'altitude. Vers Kericho et Nandi Hills, il y a des paysages remarquables de plantations du thé capable de susciter un intérêt important chez des agro-touristes.

De plus, la plupart des forêts kenyanes, surtout celles gérées par le KFS ; des camps d'entraînement en haute altitude pour la formation des athlètes en haute altitude ne sont pas encore mise en tourisme.

¹⁸³ Kenya, Gouvernement of, *op.cit.*, 2007b.

¹⁸⁴ KIPPRA, *op.cit.*, 2009, p 98.



Carte 3 : Ethnies, conflits, zones de tension au Kenya et dans l'Afrique orientale

Source : Jeune Afrique

L'histoire antique du Kenya a donné lieu à un certain nombre de monuments, notamment le Fort Jésus à Mombasa, Vasco da Gama pillar et Gedi Ruins à Malindi, à des antiquités et des emplacements historiques reflétant l'influence de la transmission africaine, arabe, asiatique et coloniale. Mais, ces zones archéologiques telle que Hyrax hill à Nakuru, Kariandusi à Gilgil, Koobi Fora à Turkana, et Olorgesailie à Magadi, ne sont pas encore au cœur de la politique du tourisme kenyan.

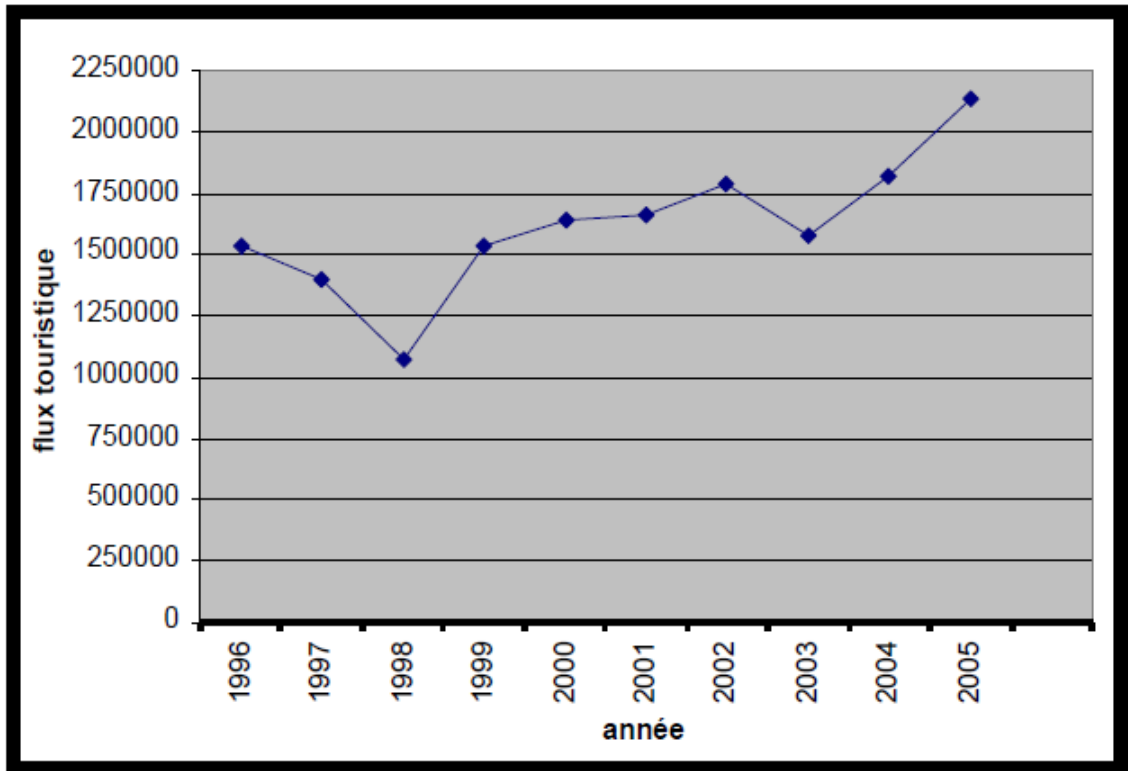


Figure 6 : Le flux touristique dans les parcs et réserves nationaux kenyans (1996-2005)

Source: Kenya National Bureau of Statistics.

En outre, il existe plus de 40 ethnies, toutes différentes dans leurs langues et dialectes, dans leurs coutumes, croyances, et styles de vie. Ces ethnies sont divisées en trois groupes majeurs (les Bantous¹⁸⁵, les Nilotiques¹⁸⁶ et les Couchitiques¹⁸⁷). Leur coexistence depuis les violences après les élections fin 2007 pose des problèmes (carte 3). Ce sont des Maasai (nilotiques), une tribu emblématique du secteur touristique kenyane, qui est mis en avant par les promoteurs du secteur du tourisme au Kenya. Ils sont des pasteurs nomades par excellence. Il faut savoir que chaque groupe ethnique possède sa propre langue, sa culture

¹⁸⁵ Rattachées au peuple Bantous sont les ethnies Kikuyu, Luhya, Akamba, Meru, Gusii, Mijikenda... Ils sont des agriculteurs qui veulent la terre pour cultiver.

¹⁸⁶ Le groupe nilotique comprend les Maasais, les Turkanas, les Samburus, les Luos, les Kalenjins... Ils sont des pasteurs qui veulent la terre pour y faire paître leur bétail.

¹⁸⁷ Les couchites vivent aujourd'hui dans le Nord-Est. Les ethnies el Molo, Somalie, Rendille et Galla en font partie.

et sa tradition. Depuis longtemps, le Kenya a adopté la langue swahilie comme sa langue nationale tandis que l'anglais reste sa langue officielle. Néanmoins, la riche palette des cultures africaines demeure inaccessible aux touristes qui n'en perçoivent écho abâtardi à travers des spectacles de denses traditionnelles : les cas de Bomas of Kenya à Nairobi et Ngomongo villages à Mombasa.

En termes de la fréquentation touristique, les parcs et les réserves du Kenya ont reçu 2.363.695 visiteurs en 2006, tandis que les musées et les autres sites historiques en ont enregistré 559.764 pendant la même période¹⁸⁸. Par contre, depuis la réélection contestée du président Mwai Kibaki le 27 décembre 2007, le Kenya a perdu sa place comme une icône de la paix et de la stabilité en Afrique face à ses voisins : la Somalie reste instable et en guerre depuis 17 ans, bordée par l'étendue maritime la plus dangereuse du monde : 31 attaques de pirates en 2007¹⁸⁹ ; l'Ouganda, longtemps ravagé par les guerres civile au nord ; les tensions politiques au Soudan entre le nord et le sud ; l'instabilité dans le région de Darfour sans parler du génocide au Rwanda en 1994 ; les crises politiques et économiques au Zimbabwe ; et l'instabilité de la République Démocratique du Congo (carte 3).

Ces violences politico-ethniques, comme celles de Likoni en 1997, ont provoqué un sérieux recul du tourisme. En 2008, le nombre de touristes internationaux au Kenya a chuté de 33.8% par rapport à 2007 pour arriver à 1.2 M. Quant au revenu généré, 2008 a enregistré 527 M d'euros, soit une diminution de 19.2% par rapport au 2007¹⁹⁰.

2.3. Un tourisme majoritairement fondé sur la nature

Avant de se pencher sur la question de la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristiques au pays, il s'agit de bien comprendre comment le Kenya présente son tourisme. Depuis l'indépendance, la majorité des touristes venant au Kenya sont considérés comme ceux ayant un intérêt dans les safaris. Pour assurer sa durabilité, le tourisme alternatif a été proposé. La voie du tourisme alternatif au Kenya ne se limite pas à l'écotourisme. Il se révèle être aussi le chemin vers le tourisme domestique – les kenyans visitant leur pays –, le tourisme culturel ainsi que les safaris en dehors des savanes tels que des safaris pédestres à Kakamega et à Longonot, des safaris à vélo à Hell's Gate, des safaris à dos de chameaux à Samburu et des safaris en bateau au lac Victoria et à Baringo dans le Rift valley.

¹⁸⁸ Kenya, Government of, *op.cit.*, 2008.

¹⁸⁹ Bart, *Les Paradoxes du Littoral Swahili* », *EchoGéo*, Numéro 7 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 17 octobre 2008. URL : <http://echogeo.revues.org/index8623.html>. Consulté le 26 mai 2009.

¹⁹⁰ Kenya Government of, *Economic Survey 2009*, Kenya National Bureau of Statistics, 2009.

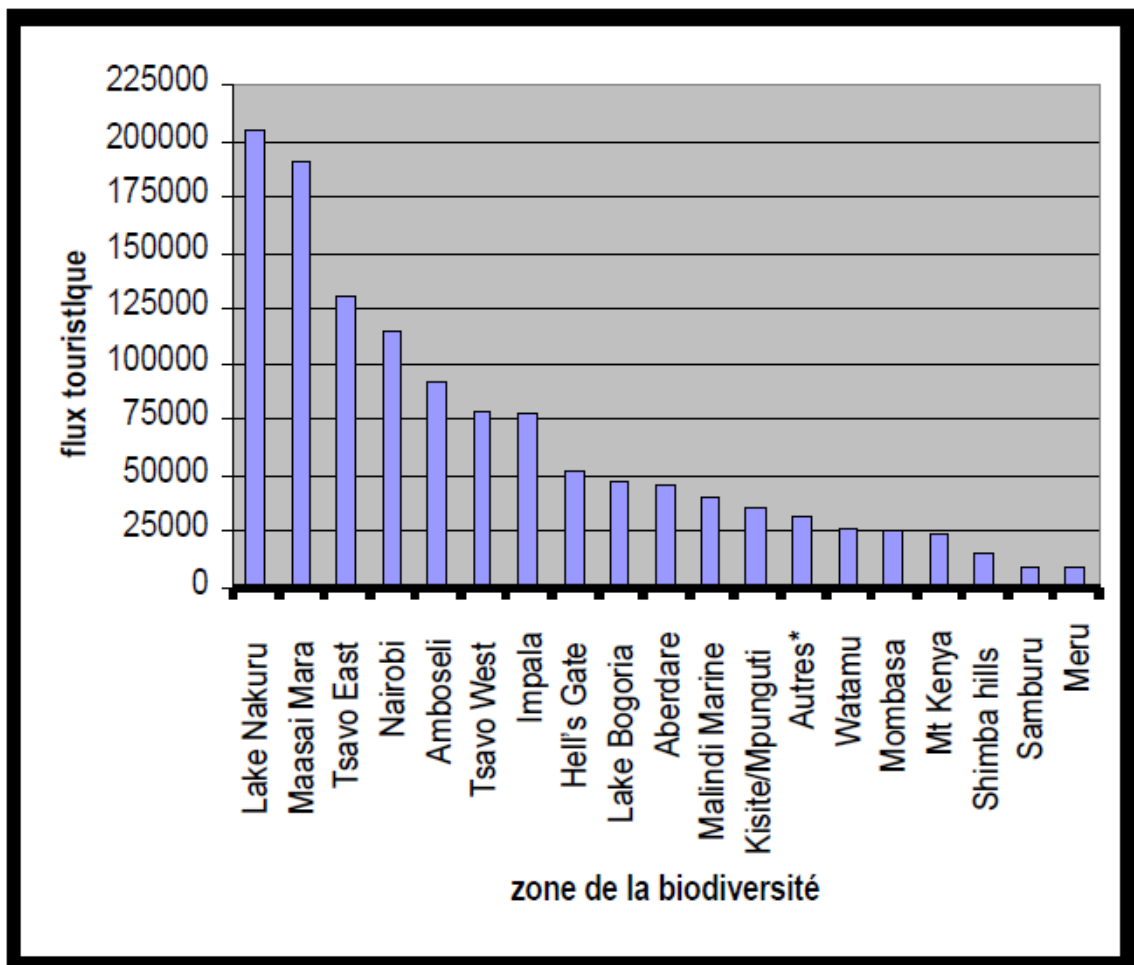


Figure 7 : La fréquentation touristique moyenne dans les parcs et les réserves nationales entre 1996 et 2005 (y compris les touristes nationaux/domestiques).

*le Mont Elgon, Oldonyo Sabuk, Marsabit, Saiwa Swamp, Kakamega, Mwea et Ruma
 Source: Kenya National Bureau of Statistics, 2006.

Rappelons que le tourisme pratiqué au Kenya est d'abord un tourisme balnéaire par une capacité d'hébergement importante. C'est aussi un tourisme de nature combinant les safaris et la plage. Il existe une contradiction entre le désir des touristes et le vécu, entre l'image propagée et la réalité au niveau de la pratique touristique. C'est aussi un tourisme reposant sur l'idée de 'tout compris' dont la qualité ne cesse de se dégrader au fil des années¹⁹¹. Par exemple, selon le rapport de l'OMT, bien que le Kenya ait attiré 1,5 millions de touristes en 2005 représentant une part de 2,8% des recettes touristiques en Afrique, la Tanzanie, avec 590.000 arrivées touristiques, a représenté 3,8% des recettes totales d'Afrique pendant cette même période.

¹⁹¹ Odunga, *op.cit.*

Le Kenya néglige souvent la valorisation des produits locaux: un facteur qui retarde le tourisme comme un véritable outil de développement. A cet égard, le Kenya ne doit pas évaluer l'écotourisme seulement par rapport à sa capacité à assurer la protection de la nature, mais aussi dans son apport en termes de développement. De plus, l'offre touristique du Kenya est largement forfaitisée¹⁹², concrétisée et enclavée au lieu d'être diffusée, dispersée et dissoute sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les contraintes spécifiques du Kenya comprennent des aires protégées relativement pleines et d'autres presque vides, ce que certains appellent d'ailleurs des parcs « sur papier », parce qu'ils existent dans les textes et dans les brochures touristiques mais qu'ils n'ont pas d'infrastructures ni d'encadrements¹⁹³ (fig. 7). De tels parcs selon le guide de *Lonely planet* comprennent le *Chyulu Hills National Park* et le *Tana River National Primate Reserve*. Dans la première, dit le guide de *Lonely planet*, « manque encore l'infrastructure la plus élémentaire (l'accès est difficile et il n'y a pas d'hébergement dans ce parc), même si l'administration a décidé de l'ouvrir au tourisme »¹⁹⁴. D'autres contraintes comprennent une monotonie du produit touristique (notamment les *Big Five*), une concentration d'activités touristiques sur la côte et un forfait touristique très élaboré.

Aujourd'hui, le Kenya est encore dans une situation d'inadéquation entre ce que les décideurs du tourisme veulent faire et ce qui est réellement fait, en ce qui concerne la mise en tourisme de 'nouveaux' espaces touristiques. Bien que les parcs et les réserves nationaux du Kenya soient au centre des attractions touristiques du pays, ils ne sont pas toujours assez développés pour bien accueillir et être appréciés des touristes.

A titre d'exemple, ce sont les réserves de Samburu, Buffalo Springs et Shaba, où l'activité touristique est trop limitée à quelques endroits¹⁹⁵. Celle de Samburu, l'activité touristique se limite à 8% de sa surface. Celui d'Amboseli, 90% des touristes se concentre sur 10% de sa surface¹⁹⁶. Cela crée ce que Weaver appelle une « capacité de charge artificielle ». Ce constat ne veut pas dire que nous voulons faire du tourisme partout, mais qu'on peut faire mieux.

2.3.1. Les parcs nationaux du Kenya : un facteur attractif du pays

Les aires protégées (les parcs et les réserves nationaux) sont les espaces que les touristes préfèrent au Kenya (carte 2). Administrativement, le Kenya est divisé en 8 régions (carte 4)¹⁹⁷. Ce pays a 7 circuits touristiques majeurs et 8 régions touristiques qui ne suivent pas les frontières administratives. Chaque région ou chaque circuit touristique comprend des parcs et des réserves qui sont aux alentours. Aucune aire naturelle ne ressemble à l'autre car chacune a ses caractéristiques spécifiques et chacune est caractérisée par une géographie et des attraits qui lui sont propres.

¹⁹² Thomas Cook (anglais) est l'ancêtre des tour opérateurs et inventeur des voyages à forfait en 1841.

¹⁹³ Blangy, *Ecotourisme et Développement : l'Exemple de l'Amérique latine*, Les cahiers d'espaces février, 228-235 p, 1993a.

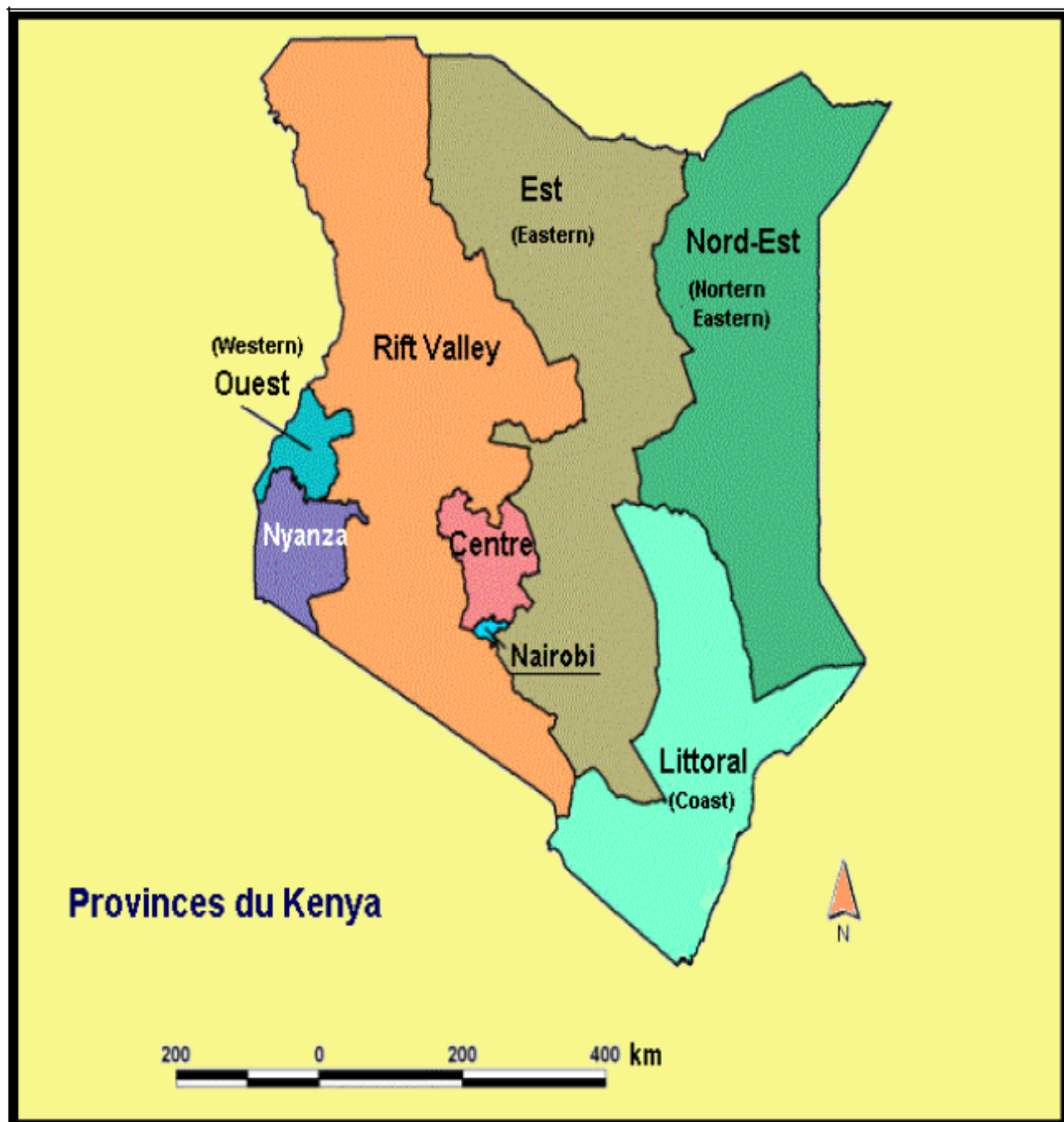
¹⁹⁴ Parkinson *et al*, *Kenya*, Guide Lonely Planet.

¹⁹⁵ Beh et Bruyere, *Segmentation by Visitor Motivation in Three Kenyan National Reserves*, *Tourism Management*, 28: 6, 2007, 1464 -1471 p.

¹⁹⁶ Lilieholm et Romney, *Tourism, National Parks and Wildlife*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000.

¹⁹⁷ Après la promulgation de la nouvelle constitution en Août 2010, cela va changer. Les régions seront remplacées par 47 conseils régionaux comme des structures de la décentralisation.

Au moment de la création du KWS en 1989, un million de visiteurs ont été reçus dans les zones naturelles. Quinze ans plus tard, la fréquentation touristique dans les parcs et les réserves kenyans a augmenté de 100% soit 2.1 millions de touristes en 2005 (fig. 6). Ceci démontre que la place de la faune et de la flore dans le tourisme kenyan est importante. On peut ainsi conclure que quasiment tous les visiteurs du Kenya font une visite dans ses aires protégées. La notoriété de la nature auprès des touristes contribue au maintien et au développement des réseaux de parcs et de réserves nationaux au Kenya. Mais, la répartition de flux touristique vers les réserves de biodiversité reste inchangée depuis leur désignation.



Carte 4 : Les régions administratives du Kenya.

2.4. Conclusion

Depuis les années 1950, le tourisme de nature a constitué un important secteur du développement au Kenya. Ce pays propose des safaris à l'intérieur d'un réseau fort de 52 parcs et réserves nationaux attirant chaque année un grand nombre de visiteurs. Pour l'année 2006 par exemple, ces zones de nature ont enregistré 2.363.695 touristes contre

1.600.541 qui ont visité le pays. Le tourisme constitue ainsi un secteur important dans l'économie du Kenya contribuant à environ 12% au PIB du pays. Le secteur du tourisme est actuellement conduit en grande partie par le secteur privé (les Tour Opérateurs, les hôteliers, les ONG ...) tandis que le secteur public à travers le ministère du tourisme joue le rôle de la mise en place de la politique nécessaire et de son exécution.

En plus de ressources touristiques exceptionnelles (parcs animaliers, réserves naturelles, montagnes, lacs, plages, vie culturelle diversifiée, sites archéologiques, paysages contrastés...), le Kenya bénéficie aussi d'excellentes conditions climatiques tout au long de l'année. Il se distingue comme une destination de l'écotourisme ce qui requiert une politique ambitieuse en matière de la protection de la faune et de la valorisation des cultures traditionnelles et autochtones à travers la politique du tourisme durable.

Ce pays possède un parc hôtelier relativement important et diversifié, géré majoritairement par des acteurs privés. La distribution de celui-ci est loin d'être homogène en termes qualitatif et géographique, car les hôtels de bon standing se trouvent principalement à Nairobi, sur la côte ou dans les réserves. En 2006, sur 5.922.090 nuitées touristiques enregistrées, 4.541.065 nuitées ont été attribuées à Nairobi et à la côte kenyane, soit 77% des nuitées touristiques en total. La priorité est désormais donnée à la diversification des produits offerts ainsi qu'à l'attraction de touristes aux moyens financiers élevés.

Parmi les faiblesses visibles du Kenya demeure la recette générée par touristes par rapport aux autres pays comme la Tanzanie. Bien que le Kenya ait attiré 1,5 millions de touristes en 2005 représentant une part de 2,8% des recettes touristiques en Afrique, la Tanzanie, avec 590.000 arrivées touristiques, a représenté 3,8% des recettes totales d'Afrique pendant la même période. Pour remédier à cette situation, le secteur kenyane du tourisme est en train de modifier sa stratégie afin d'attirer des visiteurs plus aisés. Le KWS par exemple a augmenté le prix d'entrée dans ses parcs et ses réserves à partir de 2009. Les frais d'entrée pour le parc national du lac Nakuru et celui d'Amboseli sont passés de 31 euros par personne à 45 euros pour les adultes étrangers.

Enfin, il est évident que le flux touristique dans les parcs et réserves nationaux du pays est resté inégalement réparti et inchangé au fil des années. Il est important de comprendre que le Kenya n'a pas encore exploité son potentiel touristique comme il le faut. Il semble que le plus important pour le moment soit de faire en sorte que les autres territoires, parfois connus comme les « parcs sur papiers », soient également 'ouverts' et accessibles.

Chapitre 3 : Potentiel touristique des trois régions occidentales du Kenya

La mise en tourisme des territoires kenyans concerne seulement quelques parcs et réserves protégées *in situ* ainsi que la région littorale du pays. Jusqu'à présent, l'image du Kenya a été construite par la mise en avant de l'atout important des *Big Five*, des safaris et des guerriers Maasai. Celle-ci a facilité la notoriété du Kenya face à d'autres pays africains. Alors, comment diversifier l'offre touristique en gardant au pays son identité touristique dans le marché international ? La volonté de le faire est loin d'être réalisée malgré la détermination affichée par les gouvernements successifs.

Tout d'abord la réalité du Kenya est loin de celle de la forêt tropicale, de l'agritourisme et du tourisme de montagne qui connaissent une très faible fréquentation touristique. La mise

en tourisme de territoires autres que la savane et la plage reste insuffisante, elle est ardue et elle présente un grand défi : les grands sites du tourisme de nature sont favorisés. Par exemple, la réserve de Maasai Mara et le parc du lac Nakuru ont accueilli plus de 200.000 touristes par an depuis 2001. Par contre, l'ensemble des aires protégées à l'ouest du pays (la réserve forestière de Kakamega, le parc de Saiwa et celui du Mont Elgon) n'ont pas reçu plus de 12.000 touristes, soit 0.57% de la fréquentation des parcs et des réserves nationaux en 2005.

3.1. L'étude de cas : la région touristique de l'ouest du Kenya

Selon l'étude publiée par Okello *et al* (2001), il n'y a qu'un quart des zones naturelles au Kenya qui sont dotées d'un potentiel touristique en termes de fréquentation¹⁹⁸. En plus, ce rapport montre que la réserve nationale de Kakamega et le parc du Mont Elgon possèdent une ressource touristique importante sans connaître une fréquentation touristique assez significative.

¹⁹⁸ Le potentiel touristique est calculé à partir de regroupement de plusieurs paramètres. A chaque paramètre est assigné une valeur : le nombre de touristes, les caractéristiques paysagères, la valeur esthétique, l'attraction culturelle, la présence des « big five », la présence d'une espèce d'une valeur importante en conservation, le nombre d'espèces d'oiseaux, le nombre d'espèces de grands mammifères terrestres (Okello, *et al*, *op.cit.*, 2001).

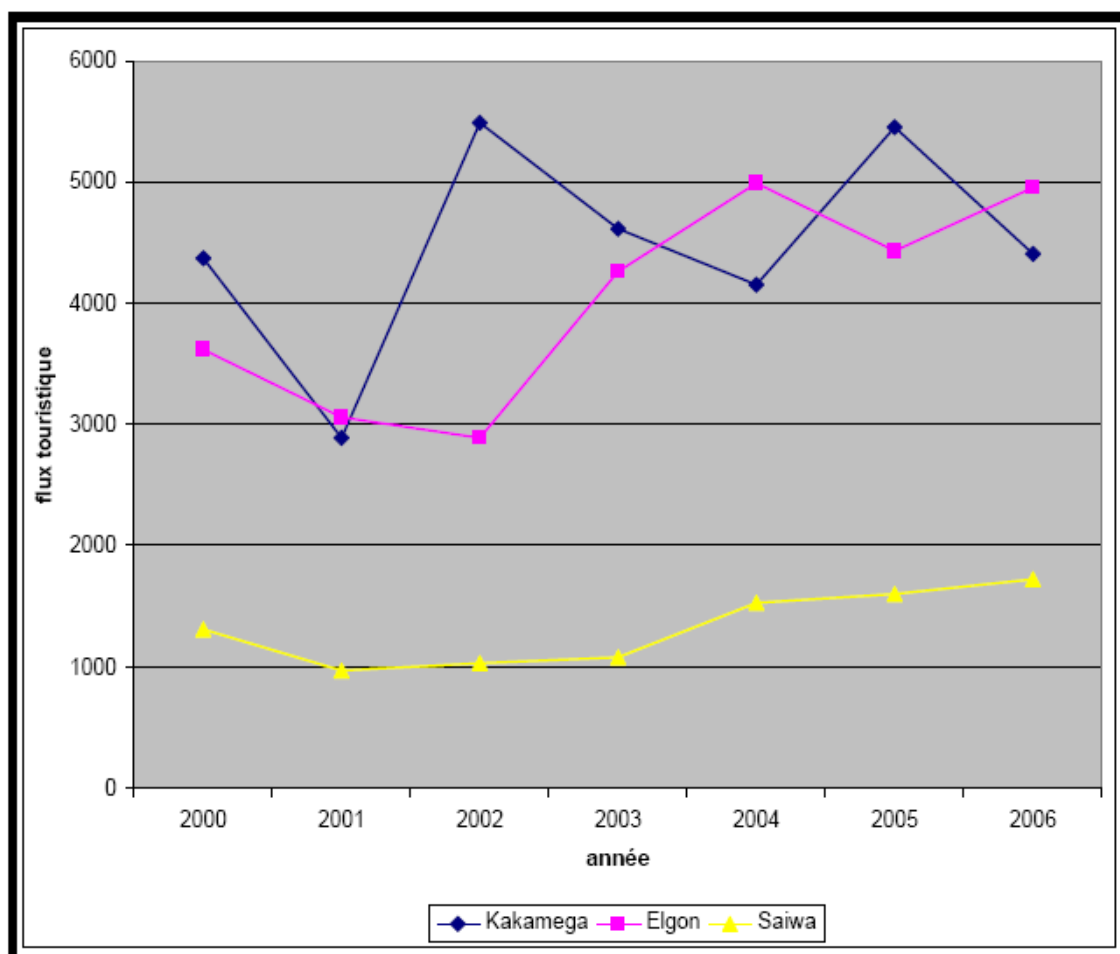


Figure 8 : L'évolution du nombre de touristes dans la forêt du Kakamega, Saiwa swamp et Mont Elgon entre 2000 et 2006.

Source : Kenya Wildlife Service.

Malgré sa faible fréquentation touristique, la forêt de Kakamega par exemple, constitue un ensemble écologique remarquable. C'est le seul lambeau de forêt dense et humide, primaire de type Guinéo-congolais de l'Afrique Orientale. Quant au Mont Elgon, il est le deuxième sommet du Kenya après le Mont Kenya (5.199 m). Cependant, il est méconnu malgré le fait qu'il soit un gigantesque édifice volcanique (4.155 m) aussi imposant que le Mont Kenya. Il reste une destination insuffisamment visitée avec une moyenne de 4.031 touristes par an entre 2000 et 2005 comparé au Mont Kenya qui a enregistré en moyenne 26.413 touristes par an durant cette même période. Autour de cette montagne, la situation reste instable depuis 2006 expliqué par des affrontements ethniques. Enfin, le parc de Saiwa, avec une superficie de 3 Km², est le plus petit des petits parcs kenyans.

La densité démographique de cette région est très forte. La forêt de Kakamega est toujours menacée par l'accroissement de la population avec plus de 461 habitants au Km²

dans le département de Kakamega. Quant au Mont Elgon et ses environs, il y a plus de 143 habitants au Km² alors que le secteur autour de Saiwa atteint 100 personnes au Km². La majorité de ces habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Alors peut-on développer le tourisme avec une telle pauvreté aux alentours et contribuer ainsi à la réduire ?

Par ailleurs, notre étude de cas se trouve hors de la région des *Big Five*, hormis le Mont Elgon qui abrite quelques éléphants, buffles et léopards. Alors, est-il possible de mettre en vision d'autres animaux et pour quelles clientèles ? Ou doit-on simplement se contenter de l'idée des « avantages comparatifs » comme le démontre la thèse de Ricardo¹⁹⁹ ? Il ne faut cependant pas sous-estimer l'ampleur de la tâche à accomplir. Ce territoire ne peut pas devenir rapidement une destination massifiée comme celle des savanes. Une telle perspective nécessite une vision prospective.

La réserve nationale de Kakamega, le parc national de Saiwa et celui du Mont Elgon et leurs alentours sont loin d'être homogènes en termes de paysage et d'environnement. Mais cette réalité ne nous empêche pas d'étudier ces territoires dans leur ensemble pour trois raisons : d'abord, ces trois territoires sont les principales attractions situées dans la région touristique de l'ouest du Kenya; deuxièmement, ils sont gérés par le KWS, et enfin ils ont connu une faible activité touristique au fil des années. Il apparaît nécessaire d'étudier les mesures à prendre pour mieux dynamiser et revaloriser le flux touristique dans cette région. Ces territoires sont à l'écart de l'activité touristique kenyane. Autrement dit, ils sont restés cachés, secrets, mal connus et obscurs auprès des acteurs touristiques, notamment les touristes.

Cette recherche s'intéresse à une partie de la région touristique de l'ouest du Kenya (fig. 9) : une région peu éloignée, moins visitée et moins visible par des touristes, malgré sa biodiversité abondante. Néanmoins, elle est connue pour ces potentiels touristiques lorsqu'ils sont bien développés.

¹⁹⁹ Cette thèse stipule que les pays trouvent des avantages dans le commerce international en se spécialisant dans la production et l'échange des biens dans lesquels ils sont relativement plus efficaces. Dans notre cas, il s'agit de la mise en avant des « Big five » et les destinations phares du tourisme tels que le Maasai Mara, le Lac Nakuru, Amboseli et le Tsavo.

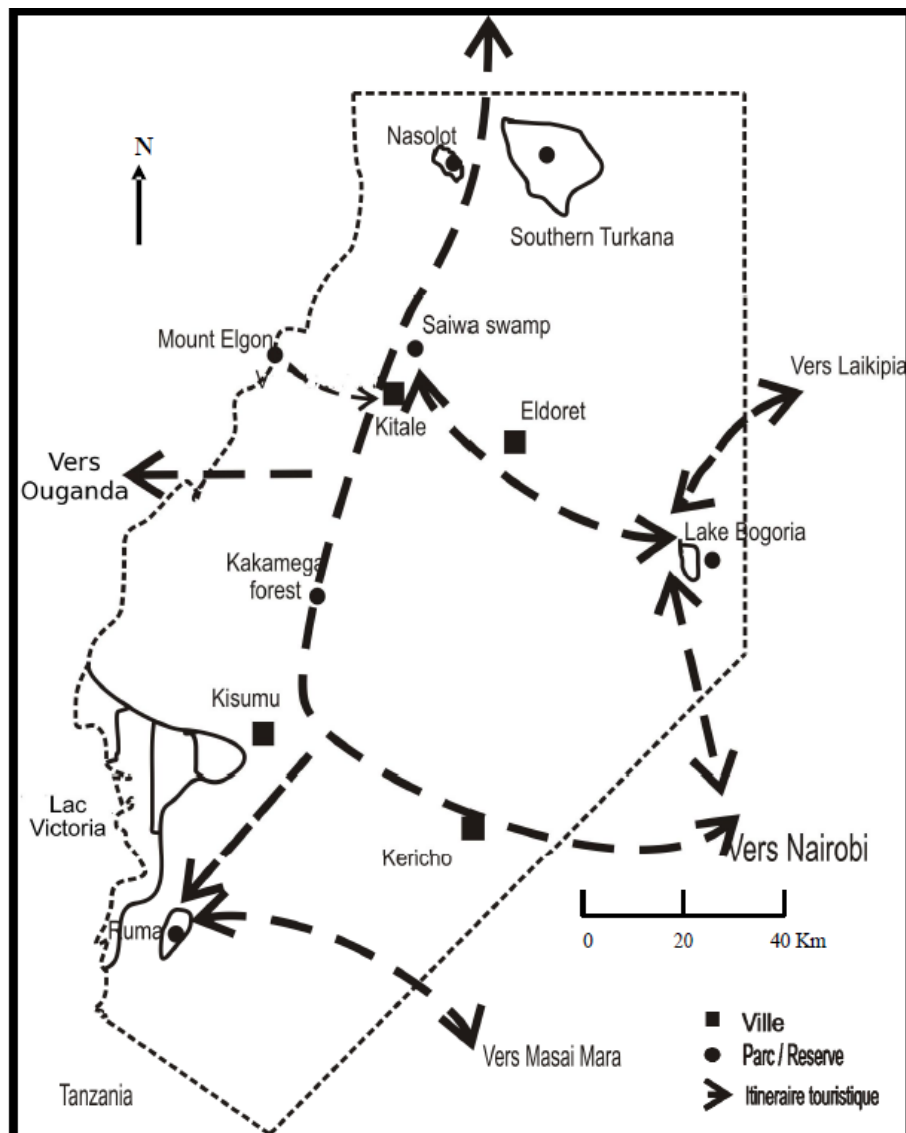


Figure 9 : La représentation typique d'un itinéraire touristique à l'ouest du Kenya

Source : Odiara, B., 2010

Administrativement, cette région touristique se réfère aux régions administratives de l'Ouest, de Nyanza et de la partie centrale du *Rift valley* (voir carte 4). Elle est constituée de secteurs différents où on distingue cinq grands types d'espaces : la forêt tropicale (Kakamega), le terrain montagneux (Elgon) et marécageux (Saiwa) ainsi qu'un lac (Victoria) et les vallées (Kerio) qui présentent une grande diversité d'aspect, et la ville (Kisumu). Dans sa totalité, cette région touristique se compose de sept aires protégées, notamment :

- la forêt de Kakamega aménagée par le KWS et le KFS
- le parc national de Saiwa Swamp (SSNP)
- le parc national du Mont Elgon (MENP)
- la réserve nationale du lac Bogoria
- le parc national de Ruma
- le parc national de l'île de Ndere
- le sanctuaire de l'impala de Kisumu

Cette thèse se focalise sur les deux premiers territoires (voir carte 2).

3.2. La forêt de Kakamega : quel potentiel touristique ?

3.2.1. La situation géographique

La forêt de Kakamega (carte 5) s'étend sur les départements de Vihiga et de Kakamega²⁰⁰. Dans le département de Kakamega où se situe la plus grande partie de cette forêt, 57% des habitants (369.559 personnes) vivent dans la pauvreté absolue²⁰¹. En plus, il y a 125.599 résidences dans ce département dont 35.000 (57 villages) se situent autour de la forêt. 90% de ces dernières utilisent la forêt pour ramasser les bois de chauffage²⁰². Chaque foyer comprend environ 4.8 personnes avec un taux de croissance de la population estimé à 2.12% par an²⁰³. Il est également indéniable que le département de Kakamega avec une population de plus de 643.457 (en 1999) est sous-développé à l'échelle du pays, constituant 5.89% de la pauvreté nationale²⁰⁴ avec une espérance de vie à la naissance évaluée à 53 ans.

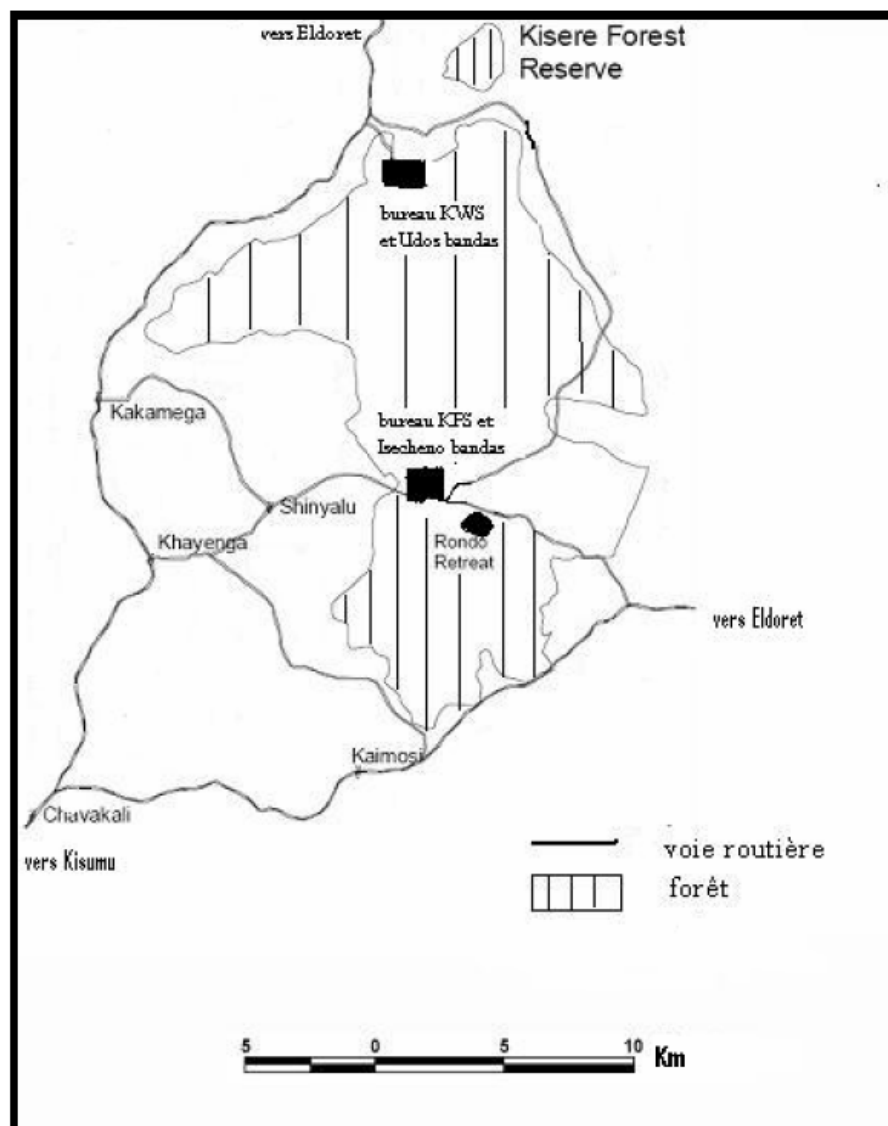
²⁰⁰ La région administrative de l'ouest du Kenya comprend 8 Départements : Kakamega, Butere-Mumias, Vihiga, Lugari, Busia, Teso, Bungoma et Mont Elgon. Le nombre et les noms de ces Départements ne sont pas stables. Ceux-ci changent au gré du gouvernement du jour.

²⁰¹ Kenya Government of, *Kakamega District Development plan 2002-2008*, Ministry of Finance and Planning, Nairobi, 2002a.

²⁰² ICIPE, *An Integrated Conservation Package to Conserve the Kakamega Forest and its Biodiversity*, ICIPE, Nairobi, 2000.

²⁰³ Kenya Government of, 2007a, *op.cit.*

²⁰⁴ Kenya, Government of, 2002b, *op.cit.*



Carte 5 : La localisation de la forêt de Kakamega

La ville de Kakamega, à 418 Km de Nairobi (la capitale du Kenya) par la route, est le chef-lieu de la région administrative de l'ouest du Kenya (carte 4). La forêt de Kakamega se situe à 15 Km de cette ville sur la route de Kakamega-Eldoret. Elle est située dans le bassin du lac Victoria, à 50 km au nord de Kisumu (la troisième ville du Kenya).

L'accès à une partie gérée par le KWS se fait normalement par la porte de Buyangu, à 600 m de cette route principale. Utilisant le transport collectif en minibus connu sous le nom de *Matatu*, on descend à Kambi ya Mwanza à 15 Km de la ville de Kakamega. Ici, l'arrivée à la réserve nationale de Kakamega peut se faire à vélo, ces derniers étant conduits par des cyclistes locaux populairement connus sous le nom de transport de *boda boda* (un moyen de transport non polluant). La partie aménagée par le service des forêts (KFS – Kenya Forest Service) a son entrée à Isecheno à quelques 18 Km de la ville de Kakamega (carte 5). Cette forêt se situe entre les latitudes de 0°08' et 0°22' Nord ; les longitudes de 34°46' et 34°57' Est avec une altitude de 1500 à 1600 m.

3.2.2. Evolution historique

La couverture forestière fermée représente une superficie de 3% du territoire kenyan²⁰⁵. Ces forêts jouent un rôle très important dans la vie des communautés locales. Au Kenya, il y a plus de 300 réserves de forêt, parmi lesquelles treize ont été choisies pour l'aménagement commun entre le KWS (*Kenya Wildlife Service*) et le KFS (*Kenya Forest Service*), comme celles du Mont Elgon et de Kakamega.

Au moment où les discours sur le changement climatique gagnent le terrain, la conservation des forêts devient un outil entre autres pour le combat. La forêt de Kakamega (photo 1), ayant une superficie de 240 Km², est le seul écosystème de forêt tropicale dense et humide primaire au Kenya. Elle correspond à celle du bassin du Congo qui existait il y a 15.000 ans sur une vaste portion de terre et qui couvrait la zone continue entre l'ouest et quelques zones à l'Est de l'Afrique. Celle-ci a été menacée par un climat hostile il y a quelques 10.000 ans, après quoi sa superficie a commencé à se réduire très rapidement. Ces événements climatiques et l'intervention humaine n'ont laissé que quelques traces de cette forêt en Ouganda et au Kenya.

En 1920, alors que le Kenya était encore une colonie britannique, les autorités coloniales ont exploité cette forêt en coupant les arbres et en exploitant l'or. Les mines abandonnées sont le témoignage de ce type d'activité à Kakamega. Par ailleurs le potentiel d'utilisation de l'or reste non exploité²⁰⁶. Trois ans plus tard, après la découverte de l'or, on l'a déclarée forêt du comité colonial.



Photo 1 : La vue panoramique de la forêt de Kakamega depuis Lirhanda Hill

Photo, Odiara, B., 2008

Cette forêt est devenue une zone protégée du Kenya en 1933 dès que l'intérêt de son écosystème a été identifié et reconnu. Néanmoins, il a fallu attendre 1967 pour que les

²⁰⁵ Kenya Government of, *op.cit.*, 2002b ; ICIPE, *op.cit.*, 2000.

²⁰⁶ Kenya Government of, *op.cit.*, 2007a.

réserves de Yala et d'Isecheno soient établies. Ce n'est qu'en mai 1985 que presque 4.400 ha de la partie nord de cette forêt, ainsi que la forêt adjacente de Kisere, furent déclarées zones protégées comme réserve naturelle sous la protection du KWS. Cette forêt, traversée par les fleuves Isiukhu et Yala, forme un bassin important de captation de l'eau avec les fleuves qui le traversent.

En 1940, l'Etat a proposé un système de culture (*shamba system*) dans les forêts kenyanes, pour en faire bénéficier les communautés qui vivaient autour d'elles. Pour cause de conservation, ce système a pris fin en 1985 quand le gouvernement kenyan a réagi à la non-conformité du système en vue de protéger ses forêts. Avec ce système, 30% de cette forêt était cultivée par les villageois qui ne laissaient pas les arbres grandir afin de profiter du même terrain la saison suivante. D'autres mesures ont été prises pour lutter contre la déforestation : le gouvernement kenyan en 1986 proposa notamment des zones de plantation de thé nommées *Nyayo Tea Zones* comme une forme de ceinture autour des forêts avec l'objectif d'empêcher la destruction provenant des villages voisins.

Avec une flore et une faune uniques, cette forêt reste une réserve importante de ressource pour les banques génétiques, la médecine traditionnelle et le fait d'absorber le CO₂. La perte de tels systèmes serait donc une grande perte pour l'humanité. C'est pourquoi le KWS et le KFS font des efforts concertés pour la conservation de cet écosystème unique afin de préserver la valeur écologique et paysagère.

Actuellement, la gestion de cette ressource naturelle se partage entre le KWS et le KFS. La partie nord (44 Km²) est aménagée par le KWS tandis que la partie sud (196 Km²) est sous la gestion de KFS. Au nord, cette forêt est entourée de champs de canne à sucre ; au sud par des champs de thé ainsi que de maïs ; à l'ouest par des champs de maïs, et à l'est par les escarpements de Nandi.

Administrativement, la forêt de Kakamega est un complexe forestier qui comprend *Bunyala forest* (8.25 Km²), *Kakamega forest* (240 Km²), *Malava forest* (7.19 Km²), *Kisere forest* (4.84 Km²), *Kaimosi forest* (7.20 km²). La partie gérée par le KWS est une réserve nationale qui comprend les réserves de Kisere et de Buyangu. Celles-ci sont collectivement connues comme la réserve nationale de la forêt de Kakamega (KFNR) et elles sont rigoureusement protégées.

Cependant, puisque c'est une réserve nationale et non un parc national, les activités humaines de base comme le ramassage de bois par les populations voisines ne sont acceptées qu'avec la permission du bureau local de KWS. On note aussi le fait que la partie gérée par le KWS est plus naturelle que celle aménagée par le KFS du fait que ce dernier autorise davantage d'activités humaines sur son territoire (tableau 4).

Dès le début, le passage de cette forêt en une réserve nationale n'avait pas pour objectif de générer un revenu supplémentaire pour le conseil municipal. La préoccupation principale à ce moment là était dans la nécessité de respecter les droits et pour les populations locales d'accéder aux terrains d'élevage et de ramassage du bois²⁰⁷. D'ailleurs, Worah souligne que la participation en tourisme par les populations locales n'est pas vraiment une priorité ; le revenu lié à cette activité ne peut pas les décourager de ne pas exploiter les ressources naturelles²⁰⁸. Au même moment, en enquêtant sur le tourisme dans les pays du centre du Golfe de Guinée, Rieucan conclue que le « développement de l'écotourisme *ne constitue*

²⁰⁷ Cf. KWFT, *A Dialogue of the Kenya Wildlife Fund Trustees During their Conservation Field Trip to the Proposed KFNR in the Western Province from 23rd to 26th September 1984.*

²⁰⁸ Worah, *The Challenge of Community Based Protected Area Management*, vol. 12 no. 2, 2002.

qu'une des alternatives de développement durable pour les sociétés locales, au même titre que l'artisanat, l'agriculture et la pêche maritime »²⁰⁹. Cela veut dire que le tourisme n'est pas une priorité pour ces peuples mais il n'est qu'un choix de développement entre autres.

Type de végétation	Taille
forêt primaire	11.345 hectares
forêt semi primaire	2.705 hectares
forêt artificielle	832 hectares
arbres dispersés	1.557 hectares
zone cultivée	2.002 hectares
forêt naturelle dégradée	1.208 hectares
Total	19.649 hectares

Tableau 4 : Type de végétation dans la forêt de Kakamega aménagée par KFS.

Source : Warden Kakamega (2006).

Au moment de la création de cette réserve, ses concepteurs ont eu la vision de la transformer ultérieurement en parc national²¹⁰. Ceci était motivé par le fait qu'auparavant, une proposition de transformer directement la réserve forestière en parc national rencontrerait une forte opposition du conseil municipal. Cette opposition aurait résulté du fait que dans le cas d'un parc national, l'appartenance du terrain forestier passerait du conseil municipal au gouvernement central puisque le terrain forestier appartient au conseil municipal tandis que la faune et la flore appartiennent au gouvernement central. Donc, on ne pourrait pas isoler la forêt des animaux vivant sur ce terrain. Aussi, la création d'un parc national était vue comme une proposition très complexe et très longue²¹¹.

En tout cas, la politique de gestion d'un parc national et d'une réserve nationale par le KWS comme c'est le cas de Kakamega, ne présente aucune différence. Quel que soit le cas, il n'y a aucune menace posée sur les ressources naturelles, les principes de base de conservation sont appliqués avec la même intensité comme le témoigne le KFNR. En ce qui concerne le vécu touristique, il n'y a aucune différence, d'après les touristes, un parc et une réserve nationale étant similaires. Ils sont avant tout des zones naturelles de la biodiversité.

Au moment de la création de cette réserve nationale, le tourisme était l'une des raisons avancées pour soutenir sa création. Les objectifs et les souhaits initiaux étaient nobles : un parc national ou une réserve nationale ont été envisagés pour prendre en compte les intérêts des populations locales, sinon il ne pourrait pas survivre au fil des années sans une bonne volonté de celles-ci.

Parfois, des conflits entre l'homme et les animaux sauvages accentuent l'accroissement de la pauvreté dans les régions affectées. Par conséquent, le KWS et le gouvernement

²⁰⁹ Rieucau, *op.cit*, 2001, p 449.

²¹⁰ KWFT, *op.cit*.

²¹¹ Ibid.

central proposent de promouvoir toujours la participation des communautés locales dans les projets touristiques et dans l'aménagement des zones de biodiversité. Cependant, on voit rarement des actions concrètes pour concrétiser ce principe. Par exemple, selon le rapport de *Warden* de Kakamega en 2006, il n'existe aucun projet financé par le KWS pour et par la communauté d'accueil. Donc, si toute l'attention est concentrée sur la conservation de la biodiversité, la population locale se considère comme secondaire par rapport aux ressources sauvages préservées.

Enfin, cette équipe de création de la réserve nationale de Kakamega a conclu qu'après que les populations locales aient été informées des bénéfices de la conservation de cette forêt, on procéderait à créer un parc national²¹². Mais depuis lors, aucune action n'a été mise en œuvre. Est-il possible que la population locale n'ait aucune connaissance sur les avantages de la conservation ?

3.2.3. Le climat

La zone proche de la forêt de Kakamega a un climat doux avec les précipitations annuelles supérieures à 2.000 mm. La majeure partie de cette pluie tombe entre avril et novembre avec une courte saison sèche à partir de décembre jusqu'à mars. Les plus grandes précipitations s'observent en avril et mai (la période des grandes pluies), tandis que le mois de juin est le plus sec. D'août à septembre il y a une petite saison de pluies. La pluie tombe la plupart du temps l'après-midi ou en début de soirée. Les températures moyennes demeurent similaires partout : entre 15°C et 28°C.

3.2.4. La biodiversité

Il y a une abondance de flore et de faune dans cette forêt. Par contre, le KIFCON (*Kenya Indigenous Forest Conservation Programme*)²¹³ a regretté en 1994 qu'avec le taux d'exploitation de ce moment là, cette forêt sera épuisée dans 30 ans. Par exemple, une famille de 6 membres a besoin de 3.5 hectares de terrain afin de satisfaire à ses besoins de base²¹⁴. 57 villages entourent la forêt et chaque famille possède un terrain d'environ 2.4 hectares²¹⁵ où l'on cultive particulièrement le maïs, les haricots, les bananes, le thé et la canne à sucre. Pour cette raison, il est nécessaire de souligner l'importance de la conservation à long terme afin qu'elle puisse recevoir le soutien de tous. Les dégâts occasionnés par la faune sur les terres agricoles sont une source potentielle de conflits entre les habitants de la région et le KWS.

Cette forêt est une véritable destination écotouristique potentielle grâce à sa biodiversité et ambiance sereine (photo 2 à 4). Elle permet une excellente observation des primates : les colobes noirs et blancs qui sont abondants et *De Brazza* (connu sous le nom de *Karasinga* en Swahili, grâce à leur barbe blanche distinctive). A part ces singes : colobe guéréza (*Colobus guereza*), cercopithèque à diadème (*Cercopithecus mitis*) – diurne, mais difficile à voir, *C. ascanius*, et *Papio anubis* et des écureuils : *Protozerus strangeri* et *Heliosciurus rufobrachium*, les grands mammifères ne sont pas nombreux.

²¹² Ibid.

²¹³ KIFCON, *Kenya Indigenous Forest Conservation Program, Phase 1 Report*, Regal Press, Nairobi, February 1994.

²¹⁴ Kiessling, *People – Park Relationship in Kakamega Forest and Perspectives for a Future Conservation Strategy*, Nairobi, 1991

²¹⁵ KIFCON, *op.cit.*



Photo 2 : Une antilope « Bush Buck » – *Tragelaphus scriptus* à Kakamega.

Voir ce type de mammifères dans cette forêt s'avère une tâche difficile

Photo, Odiara, B., 2008

Il y a aussi beaucoup d'espèces rares de primates comme le singe bleu, fréquemment présent près des chutes d'Isiukhu et des babouins olives. Il y a également le potto *Pariodictus potto* (le mammifère nocturne le plus lent du monde). On peut citer aussi ; les « Red Duikers » *Cephalophus harveyi*, « Bush Duikers » *Cephalophus callipygus*, « Bushbuck » *Tragelaphus scriptus* (photo 2), « Blue Duiker » *Cephalophus menticola*, « Giant Forest Hog », et les « dik dik ». D'autres mammifères sont : le « Forest Bush Pig » (nocturne, donc rarement vu), « Large-spotted Genet » *Genetta tigrans*, « Pangolins » (nocturne), « African Palm Civet » *Nandinia binotata*, le « Grey Duiker », la « Sunnite », et la loutre (qui se cache immédiatement quand elle entend le bruit ou le son de quelqu'un qui s'approche).

Aujourd'hui, seulement les petits carnivores, tels que les mangoustes égyptiennes (*Herpestes ichneumon*), les civettes africaines (*Viverra civetta*), les servals (*Felis serval*), les genets (*Genetta tigrans*), et les civettes de paume (*Nandinia binotata*) sont nombreux. Les grands carnivores qu'on y trouve sont notamment des chacals (*Canis adustus*), des hyènes (*Crocuta crocuta*), et des léopards (*Panthera pardus*). Mais ces derniers sont généralement peu visibles et ils n'ont pas été vus depuis 1991²¹⁶.

²¹⁶ Ibid.



Photo 3 : un singe « blue monkey » dans la forêt de Kakamega (KFS)

Photo, Odiara, B., 2008

Pendant la visite pédestre dans cette forêt, il est difficile de voir les petits mammifères. Plusieurs animaux sont petits et nocturnes donc difficilement « disponibles » pour des touristes qui n'ont pas la patience d'attendre. En plus, l'activité touristique dans la plupart des parcs kenyans se déroule de 06h00 à 19h00. Si ces animaux sont nocturnes, cela veut dire qu'il sera difficile de les voir pendant le temps légal alloué au tourisme dans les zones protégées.



Photo 4 : *La partie de la forêt tropicale de Kakamega – KFS.*

Préférable pour le tourisme pédestre, un contact proche de la nature

Photo : Odiara, B., 2008.

3.2.5. Le bilan touristique

Les environs de la forêt de Kakamega sont bien connus pour nombreuses d'activités culturelles et religieuses bien que non mise en tourisme. Cette forêt intéresse aussi aux chercheurs locaux et internationaux sans être fortement visitée. La partie nord de cette réserve nationale a reçu, entre 2000 et 2006, en moyenne 4.485 touristes par an – chiffre disponible seulement pour la partie aménagée par le KWS – (fig. 8).

Les principales attractions aménagées de cette forêt comprennent : les chutes de la rivière d'Isiukhu, et le point de vue de Buyangu et celui de Lihranda qui donnent une vue panoramique de la forêt. Cette réserve offre une atmosphère sereine pour les campeurs et les visiteurs. Malgré son faible taux de visite, cette forêt reste populaire parmi les chercheurs et les ornithologues. En termes de paysage, elle offre une beauté exceptionnelle qui rend la

région attractive particulièrement pour les formes alternatives du tourisme (visite pédestre) qui se différencient du tourisme passif de safari. Ces pratiques permettent donc une mise en tourisme de cette forêt dans un souci de développement durable et participatif.

Afin d'atteindre son but de conservation de la biodiversité, le KWS impose quelques droits d'entrées (tableau 5).

	ADULTE	ENFANT	ETUDIANT
NATIONAUX	Ksh. 200	Ksh. 100	Ksh. 50
RESIDENTS	Ksh. 500	Ksh. 250	Ksh. 250
NON-RESIDENTS	Euro 15	Euro 08	Euro 08

Tableau 5 : les différents droits d'entrée à la forêt de Kakamega et à Saiwa.

Ksh. 100 égale 1 euro.

3.3. Saiwa Swamp National Park : le parc le plus petit du Kenya

Le parc national de Saiwa Swamp (SSNP) est le seul marais protégé au Kenya (photo 5). D'autres marais comme celui de Yala au large du lac Victoria et celui de King'wal dans le *Rift valley* ne sont pas protégés. SSNP mesure 9 Km sur 0.3 Km avec un périmètre de 25 Km. Il a été créé le 25 Janvier 1974 deux ans après que son importance comme un sanctuaire d'oiseaux ait été reconnue. Actuellement, ce parc est le seul territoire protégé au Kenya qui conserve l'habitat de reproduction d'un oiseau « Crested Crane » – *Belerica regulorum* appelé communément « Grue couronnée ». Il est reconnu pour la protection de l'antilope aquatique *Sitatunga* (photo 6). *Sitatunga* est un mot venant du Botswana, le pays dans lequel cette antilope a été vue pour la première fois. En swahili – la langue nationale du Kenya – on l'appelle *Nzoho* tandis que *Tragelaphus spekii* est son nom scientifique donné par John Hanning SPEKE qui a découvert la source du Nil en 1858.

A Saiwa, les Européens ont converti les forêts en terrains agricoles au XVIII^e siècle, ce qui a fait perdre beaucoup de biodiversité à cette époque là. Après l'indépendance, on a divisé ces terrains jadis occupés par 600 agriculteurs. En 1996, on comptait plus de 30.780 agriculteurs avec des terrains d'un à quinze hectares.



Photo 5 : le parc national de Saiwa et son paysage de marais

Photo : Odiara, B., 2008.

3.3.1. Situation géographique et accessibilité

Ce parc est situé en contrebas des collines de Cherangani. Il est situé dans le département de Trans Nzoia – un Département très important pour la sécurité alimentaire du Kenya. Il se trouve dans la région administrative du *Rift Valley* près de Kitale dans la partie Ouest du Kenya. Il est située entre 34°35' et 35°32' de longitude Est ; et 0°48' et 1°18' de latitude Nord à 1.820-1.880 m d'altitude.

Le SSNP se situe à 27 kilomètres au nord de Kitale, à 97 Km d'Eldoret et à 385 Km de Nairobi. De Kipsaina, on fait six kilomètres jusqu'à la seule porte du parc. On peut utiliser l'aéroport Moi à Eldoret qui est à 72 Km de Saiwa ou celui de Kitale à 31 Km de ce parc. En raison de sa taille et de son type d'attraction, le parc n'a pas besoin de routes.

Les précipitations annuelles demeurent entre 1.000 mm et 1.250 mm par an entre les mois de mars et octobre dont les mois d'avril-mai et juillet-août se sont caractérisées par

des fortes précipitations. La période de novembre à février est normalement sèche. Ce parc est alimenté par deux rivières : le Kisaina provenant du Mont Elgon et le Kapenguria qui a son source aux collines de Cherangani.



Photo 6 : Le sitatunga, *Tragelaphus spekei*. L'animal emblématique du Saiwa

Photo KWS

3.3.2. La biodiversité

Le SSNP est aussi décrit comme un parc national de marais qui est globalement connu comme l'habitat de la population du Sitatunga (*Tragelaphus Spekei*) – une antilope aquatique mise en danger par l'homme (photo 6). Dans ce parc on trouve également des singes *De Brazza* – qui sont rares – et les « *Colobus* » (*Colobus abyssicus*, *oken*), environ 185 espèces d'oiseaux, 26 espèces de mammifères parmi lesquelles le « *bushbuck* » (*Tragelaphus scriptus*, *palles*) et le « *bush duiker* » (*Silvicarpa grimmia*), le « *reedbuck* » (*Redunca redunca*, *pallas*), trois espèces de poissons, trois espèces de serpents, plusieurs espèces de reptiles et d'amphibiens et 660 espèces de végétation. En

gros, Saiwa est aussi riche en biodiversité que la forêt de Kakamega avec une moyenne de 1.324 touristes par an entre 2000 et 2006 (fig. 8).

3.4. Le parc national du Mont Elgon : le deuxième sommet du pays

Le *Mount Elgon National Park* (MENP) s'étend des pentes inférieures du Mont Elgon jusqu'à la frontière du Kenya et de l'Ouganda. En raison de son éloignement et du fait que très peu du monde le visitait, ce parc a été connu comme le « *parc le plus solitaire du Kenya* ». Plus tard il fut nommé le « *Mont d'illusion* » car les visiteurs qui le fréquentaient étaient facilement perdus ainsi que désorientés par sa topographie. Cela veut dire qu'ils ne pouvaient pas identifier facilement le sommet le plus haut de cette montagne. En 2007, pendant l'exercice de *branding* (chap. 8.3), le KWS lui a donné l'appellation « *untamed wilderness, secluded splendor* » peut-être pour renforcer l'idée d'un vrai paysage sauvage, préservé en raison de sa faible fréquentation touristique.

Par rapport au Kilimandjaro vieilli d'un million d'années, le Mont Kenya qui était en activité il y a 3 millions d'années, cette montagne existe depuis 15 millions d'années. Il s'agit d'un ancien volcan, éteint et érodé, jadis vu comme le plus grand sommet d'Afrique avec un énorme cratère à son sommet.

Plusieurs générations l'ont considéré comme un lieu sacré utilisant ses caves pour diverses cérémonies religieuses. Du fait des problèmes récents de sécurité au département du Mont Elgon, ce parc a eu une mauvaise publicité depuis 2007. La forêt du Mont Elgon (pas le parc) est devenue un refuge pour le *Sabaoti Land Defense Force* (SLDF), un groupe des Sabaoti au Mont Elgon réclament la possession de leurs terres ancêtres auprès des Bukusu vivant au département du Mont Elgon. Ce conflit a déstabilisé cette région avant l'intervention de l'armée nationale. Après cette intervention, on fit la proposition de militariser une partie de cette forêt en un terrain d'entraînement pour les militaires pour empêcher les SLDF de s'y cacher.

Le MENP couvrant 169 Km² (16.916 ha), a été reconnu comme tel en 1968. Il a été établi pour conserver la biodiversité à des fins de divertissement et du tourisme. Contrairement à la forêt de Kakamega, la partie de la réserve forestière du Mont Elgon a été classée directement en parc national sans difficulté. Ceci est attribué au fait que dès le début, le terrain où se trouvait la forêt appartenait déjà au gouvernement central. C'est pareil pour les parcs nationaux du Mont Kenya et Aberdaires.

3.4.1. Situation géographique et climatique

L'entrée principale de ce parc est située à 27 Km de Kitale (la ville la plus proche), 140 Km au nord-est du lac Victoria et à 470 km de Nairobi. Son altitude se situe entre 2.100 m et 4.300 m. Néanmoins, il faut noter que le sommet le plus haut s'élève à 4.321 m sur la partie ougandaise. Les sommets kenyans sont moins élevés: Sudek, 4.301 m, Koitoboss 4.222 m et Endeless Bluff 2.563 m. Géographiquement, ce parc est situé entre 30°20' et 35°03' de longitude Est ; et 0°43' et 1°02' de latitude Nord.

Cette montagne forme aussi une aire importante pour la captation d'eau de la rivière Nzoia qui se jette dans le lac Victoria et celle de Turkwel qui coule vers le lac Turkana. Les précipitations annuelles sont de plus de 1.270 mm, ce qui fait que cette région est favorable à l'agriculture.

Les peuples autour de cette montagne comprennent les Luhya (Bukusu) qui pratiquent l'agriculture au sud de cette montagne, les Saboats, Iteso et les El Kony (les Kalenjin)

qui pratiquent l'élevage. Au nord, près des collines de Cherengani, il y a les Pokots qui pratiquent l'agriculture et l'élevage.

3.4.2. L'activité touristique et la biodiversité

L'une des principales attractions du parc sont les grottes d'une largeur de 60 m fréquentées par les éléphants (et autres animaux telles que les singes) pour déterrer du sel au pied du volcan, côté Est. Ces grottes ont été formées par l'action de l'eau sur d'anciennes cendres volcaniques.

Le Mont Elgon est doté d'une flore et d'une faune étonnante. La variété du paysage est impressionnante: des falaises, les grottes de Kitum, Makingeni, Chepnyalil et Ngwarisha (fréquentées par des éléphants et des buffles pendant la nuit), des cascades, des gorges, des sources d'eau chaude et des sommets montagneux. Il y a également des léopards en plus des petits mammifères qu'on trouve dans la forêt de Kakamega. On recense environ 400 éléphants, de nombreux buffles, des singes en plus de 240 espèces d'oiseaux. L'abondance d'espèces rares des fleurs peut aussi intéresser les botanistes. A mesure que l'on monte, la végétation tropicale qui couvre les pieds du volcan cède la place à une jungle de bambous pour devenir une lande alpine. Les points de vue d'*Elephant platform* et d'*Endebess Bluff* permettent de souffler un peu en admirant le paysage.

Comme à Kakamega et à Saiwa, le tourisme dans ce parc n'est pas beaucoup développé et le flux touristique reste faible. Par exemple, entre 2000 et 2006 ce parc a reçu en moyenne 4.031 touristes par an (fig. 8). En 2007, il a reçu 4.094 touristes comparés aux 21.728 touristes qui ont visité le Mont Kenya.

Le guide *Lonely planet* (p. 303) observe que cette montagne « offre de meilleurs conditions de marche ; pourtant, elle est relativement *ignoré* des randonneurs, sans doute à cause de son *éloignement* de Nairobi et son climat plus humide, mais aussi parce que les touristes préfèrent se vanter d'avoir vaincu le plus haut sommet du Kenya (le Mont Kenya). De se fait, on n'y croise pas grand monde ».

Ses hébergements touristiques comprennent : le KWS Guest House, Kapkuro bandas et le Mt. Elgon lodge situé à 500 m de l'entrée. Les campings qui s'y trouvent comprennent ceux de Nyati, Chorlim, et Rongai salt lick. L'activité touristique peut atteindre son meilleur moment entre 06h30 et 13h30 ou 15h30 et 18h30 quand il est facile de voir des animaux. Ce parc est accessible par quatre entrée: Chorlim – l'entrée principale –, Kassawai, Kiptogot et Kimothon. C'est une montagne idéale pour des randonneurs qui n'ont pas besoin des compétences techniques spéciales. Elle est aussi favorable pour le tourisme d'aventure en 4x4 qui est peu respectueux de l'environnement. La meilleure période de l'année pour visiter le parc est la saison sèche de juillet en août et de décembre à mars.

Le tableau 6 affiche les droits d'entrée imposée dans ce parc.

	ADULTE	ENFANT	ETUDIANT
NATIONAUX	Ksh. 200	Ksh. 100	Ksh. 100
RESIDENTS	Ksh. 500	Ksh. 250	Ksh. 250
NON-RESIDENTS	Euros 20	Euros 08	Euros 08

Tableau 6 : les différents droits d'entrée à Mont Elgon.

3.5. Conclusion

Le tourisme kenyan dépend largement des ressources naturelles : la faune, la flore et la plage. Avec une biodiversité abondante et une « naturalité » de ces territoires, la forêt de Kakamega, le parc de Saiwa et celui du Mont Elgon sont de véritables destinations « écotouristiques » potentielles. Ces territoires constituent des destinations alternatives du pays présentant une autre façon de faire du tourisme, loin des safaris passifs en voiture.

Ce chapitre a traité de la richesse faunistique, floristique et paysagère de cette destination en identifiant notamment la forêt tropicale de Kakamega, l'antilope aquatique de Saiwa et les éléphants des grottes au Mont Elgon comme des éléments marquants de ces territoires. Par contre, ces territoires ne sont pas encore à la hauteur de l'activité touristique. Ainsi, ce chapitre s'est interrogé sur l'évolution lente de l'activité touristique au sein de ces destinations, laissant la place dans les chapitres suivants pour des propositions de nouvelles orientations à prendre pour le développement du tourisme au Kenya.

Dans ce chapitre, nous avons affirmé que le problème de fond est lié au nombre réel de touristes qui fréquentent ces territoires à titre comparatif. Depuis leur création, ces zones de biodiversité ont connu une faible fréquentation touristique au fil des années. Le but de ce chapitre était d'illustrer le concept difficile de rendre touristique des 'nouveaux' territoires et le décalage qui existe entre l'abondance de la biodiversité et la fréquentation touristique. Ce décalage peut avoir un certain nombre d'implications sachant, qu'autour de ces territoires, le taux de pauvreté est élevé dans une population qui ne cesse de s'accroître. Pour pouvoir proposer la mise en tourisme de cette destination, le chapitre 4 propose une méthodologie à suivre pour atteindre cet objectif.

Conclusion

La première partie s'achève en montrant comment le Kenya possède bien des attractions touristiques diversifiées, différentes de son image de savanes, de safaris, de *big five* et de la côte swahilie. Par contre, parmi ces attractions se trouvent des parcs nationaux qui sont des lieux privilégiés pour l'écotourisme. Depuis la création de Yellowstone aux Etats-Unis, et jusqu'à maintenant, ces espaces ont entraîné des incompréhensions et des rejets. Les problématiques au sein et autour de ces lieux protégés changent constamment. Cela pourrait nous aider à comprendre globalement le rapport espaces/société, car on constate une évolution constante du paysage. Le tourisme au Kenya dépend largement des ressources naturelles : la faune, la flore et la plage. Avec une biodiversité abondante et une naturalité de ces territoires, la forêt de Kakamega, le parc de Saiwa et celui du Mont Elgon sont de véritables destinations « écotouristiques » potentielles. Enfin, ces territoires constituent des destinations alternatives du pays présentant une autre façon de faire du tourisme, loin des safaris passifs en voiture.

Deuxième partie : Vers la mise en tourisme des régions moins exposées au tourisme ?

Introduction

Dans cette partie, le **chapitre 4** propose une méthodologie à suivre dans la question de la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires au Kenya.

En outre, l'écotourisme auprès des milieux naturels marginalisés, parfois identifié comme *community based tourism* chez les Anglo-saxons, a besoin de la participation des communautés autochtones. Certains le connaissent simplement comme le tourisme pour les pauvres (PPT) – *pro poor tourism* –, celui-ci générant clairement des avantages pour les plus démunis. Le **chapitre 5** examine le choix du tourisme comme modèle de développement territorial. Alors, le tourisme chez les autochtones, comment se pratique-t-il à l'ouest du Kenya et ailleurs dans le pays ? Quel espoir dans ce choix de développement territorial ?

Dans cette partie, le **chapitre 6** présente la société locale de Kakamega et de Saiwa en montrant sa relation avec les milieux naturels. Il montre que les sociétés locales peuvent profiter du tourisme si elles créent elles-mêmes leurs petites entreprises. C'est le cas des guides touristiques de Kakamega et l'association « KEEP » (*Kakamega Environmental Education Programme*) dont les membres sont les villageois. Alors quels sont les exemples du tourisme diffus autochtone dans nos terrains d'étude ? Qui sont les clients visitant cette partie du Kenya ?

Chapitre 4. Méthodologie

La notion de *think global, act local* (penser globalement, réagir localement) dénonce largement la transposition des solutions et des exemples non adaptés dans des situations spécifiques. Cela est évident parce que, comme l'indique Rieucan, « il n'existe pas deux lieux, deux régions, deux villes identiques »²¹⁷. Ces espaces dits géographiques sont en effet une création des sociétés²¹⁸ qui se différencient toujours de l'une à l'autre. Ainsi, pour un géographe, une étude sur un espace donné entraîne à une interrogation sur le rapport espace/société²¹⁹.

Notre étude est spécifiquement liée et effectuée dans des circonstances singulières. Par exemple, Dallen utilise un exemple de résidents de Lianthony au pays de Galles qui ne veulent pas être impliqués dans le tourisme pour conclure qu'il serait contre-productif d'insister ou d'imposer cette activité en utilisant des modèles plaqués d'ailleurs²²⁰. Dans l'analyse des données, cette thèse va au-delà de la définition des identités territoriales des

²¹⁷ Rieucan, *Des Sociétés Maritimes et Riveraines de la Méditerranée Française : L'exemple du Golf du Lion*, Thèse du Doctorat de Géographie, Université de Paris IV, Paris-Sarbonne, 1994, 675 p.

²¹⁸ Ciattoni, *La Géographie : Pourquoi ? Comment ? Objets et Démarche de la Géographie d'Aujourd'hui*, Hatier, 2005.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Dallen, *op.cit.*

études de cas, en démontrant la diversité dans la gestion et dans les réactions de ces peuples avoisinant ces aires protégées kenyanes.

Donc, tandis que le concept de l'écotourisme est mondialisé, cette recherche à travers les trois études de cas essaie de trouver des solutions localement liées aux situations spécifiques à l'échelle locale. Elle essaie finalement de transposer cette étude micro à l'heure actuelle vers une perspective d'échelle macro, en proposant comment le Kenya peut renouveler son modèle touristique.

Bien que chaque espace géographique soit unique, Ciattoni ajoute que cela « ... ne signifie pas que l'on ne puisse retrouver des structures similaires d'un espace à l'autre »²²¹. Dans ce sens là, les résultats de cette recherche ne seront pas limités à cette région, mais ils vont nous aider à mieux comprendre la notion de l'écotourisme, du tourisme communautaire et de la diversification du tourisme au-delà des destinations d'une grande concentration touristique. Ce travail de recherche ne se limite pas au cadre théorique, mais identifie également des freins au développement touristique du Kenya, en proposant des solutions qui peuvent faire propulser ce secteur comme un outil important dans la réalisation de la vision 2030 du pays – faire le Kenya un pays industrialisé en 2030.

Il était difficile de faire des enquêtes au Mont Elgon comme annoncé dans mon projet de recherche pour des raisons d'insécurité depuis fin 2006. Celui-ci a été remplacé par la forêt de Kakamega sous la gestion de KFS. Ce travail n'a donc retenu que la totalité de la forêt de Kakamega (KWS et KFS) et le parc national de Saiwa sans compromettre la qualité de cette thèse.

²²¹ Ciattoni, *op.cit.*, p 14.

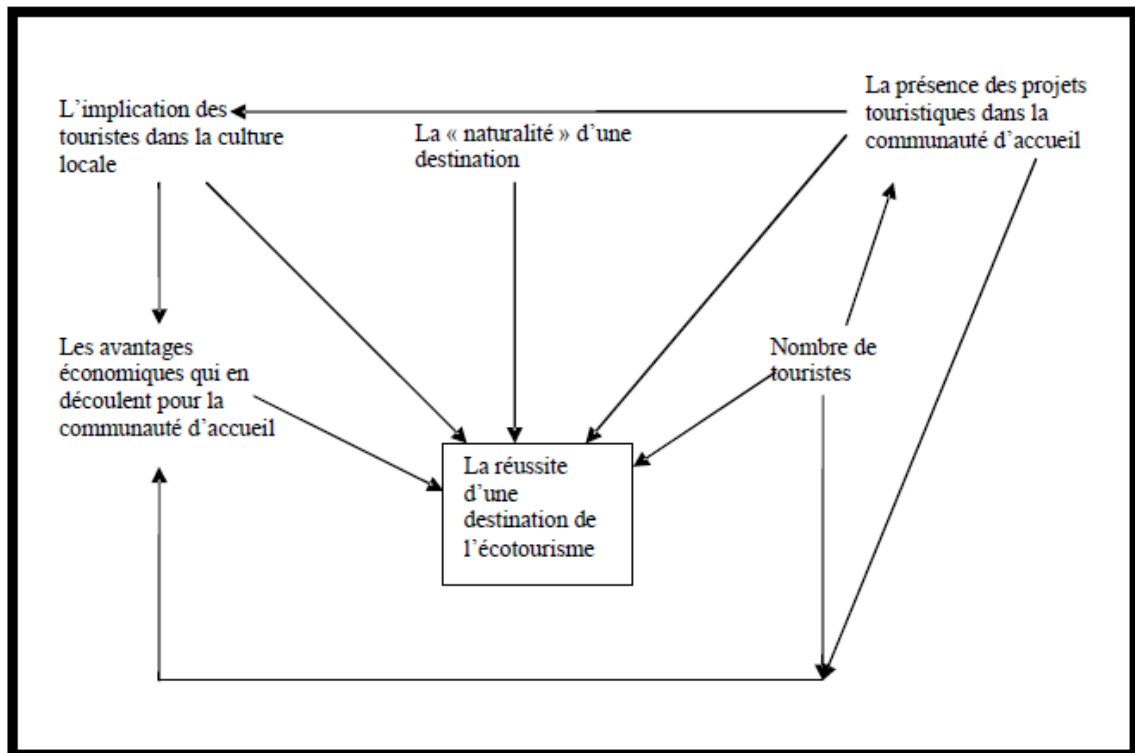


Figure 10 : Plusieurs interrelations en ce qui concerne la réussite d'une destination écotouristique.

Source: Odiara B., 2008

Ce chapitre décrit plusieurs méthodes adoptées pour atteindre l'objectif global de la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristique au Kenya. Alors, on propose le cadre conceptuel en figure 10. Selon ce cadre, la réussite d'une destination touristique ne se limite pas à une seule voie. Les touristes, la communauté d'accueil et l'environnement naturel contribuent à ce succès. Pour ce travail, cela dépend à la fois de la naturalité d'une destination donnée, de la présence des projets touristiques dans la communauté d'accueil, de l'implication des touristes dans ces communautés, et aussi des avantages économiques qui en découlent pour ces dernières. Malgré tout cela, l'idée centrale de cette thèse est l'augmentation du flux touristique dans les destinations étudiées pour en faire profiter davantage ces populations.

4.1. La taille de l'échantillon

Normalement, il est difficile d'interroger tous les membres d'une société pour des raisons du temps, de l'étendue du terrain d'étude, de la nature même de l'étude, de moyens financiers disponibles et de l'obligation d'employer un grand nombre d'enquêteurs dont la formation ne peut pas être assurée. Ensuite, cette recherche a privilégié la méthode de l'entretien directif et semi directif en enquêtant sur une partie de la population. Cela veut dire l' « ensemble des personnes dont on veut connaître l'opinion »²²².

D'abord, j'ai limité l'espace d'enquête au niveau des villages près des entrées principales de ces zones. Après, j'ai interrogé de manière aléatoire quelques villageois auprès de Kakamega – Kenya Wildlife Service (KWS), Kakamega – Kenya Forest Service (KFS) et du parc national de Saiwa swamp, dans des villages choisis en prenant en compte la taille du village et son éloignement de l'entrée principale des touristes. Ces entretiens étaient du type individuel, effectués en swahili ou/et en Luhya le cas échéant. Ils se sont déroulés à leur domicile de 08h00 à 18h00.

Par ailleurs, comme le remarquent Pearce et Moscardo, la communauté est une entité et non des tranches selon l'âge, le sexe, la profession et le domicile²²³. En effet, Kibicho dans sa thèse sur les aires protégées kényanes, affirme à juste titre qu' « elles ne suffisent pas pour identifier ces segmentations »²²⁴ car l'administration de ces zones essaie de répondre au besoin de groupes plutôt que de ces segments. Par conséquent, nous avons choisi de manière aléatoire n'importe quel membre de la communauté âgé d'au moins 18 ans dans le foyer choisi au hasard. Chaque foyer a eu droit à un questionnaire.

Cependant, ni la communauté d'accueil ni les touristes ne sont homogènes, comme le démontrent plusieurs recherches sur le tourisme et la communauté d'accueil. Chaque membre d'un groupe appartient aux différents sous-groupes, ce qui rend difficile la construction d'un échantillon vraiment représentatif. Celui-ci conduit certains à proposer par exemple, « si la fréquence relative des femmes est de 52% dans la population (...) la fréquence relative des femmes dans l'échantillon se rapproche le plus possible de 52% »²²⁵. Mais, le manque d'assez d'informations et de sources démographiques fiables sur la structure et la composition de la structure sociétale²²⁶ favorisent l'homogénéisation de l'échantillon.

Par ailleurs, même avec un échantillon apparemment aléatoire et représentatif, certaines catégories sont automatiquement exclues²²⁷. Par conséquent, Martin nous conseille qu'il est illusoire de chercher à respecter le critère de représentativité²²⁸. Par exemple dans notre cas, c'est l'absence des personnes actives qui ne pouvaient pas être présentes durant l'enquête qui se déroulait généralement pendant la journée, tandis qu'elles

²²² Quivy et Campenhoudt, *Manuel de Recherche en Sciences Sociales*, Dunod, 1995, p 47.

²²³ Pearce, et Moscardo, *Tourism Community Analysis, Asking the Right Questions*, in Pearce, D.G., Butler, R.W., dir., *Contemporary issues in Tourism development*, Routledge, 1999, p 48. Sa version originale en anglais: « *people come in whole packages, not slices of ages, genders, occupations and residential locations* ».

²²⁴ Kibicho, *op.cit.*, 2005 p 183.

²²⁵ Javeau, *l'Enquête par Questionnaire*, Editions de l'université de Bruxelles, 1985, 43-44.

²²⁶ Loubet del Bayle, *Introduction aux Méthodes des Sciences Sociales*, Privat, 1978, 234 p.

²²⁷ Guibert et Jumel, *Méthodologie des Pratiques de Terrains en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, 1997 ; cf. aussi, Dépelteau, *La Démarche d'une Recherche en Sciences Humaines, de la Question de Départ à la Communication des Résultats*, les presses de l'université Laval, 1998.

²²⁸ Martin, *L'Enquête et ses Méthodes : l'Analyse de Données Quantitatives*, 2007, Armand Colin.

vaquaient à leur occupations. Aussi, c'est le cas des villageois présents mais qui étaient en train de travailler dans leurs champs à côté de leurs maisons.

Pour réduire cette exclusion, j'ai essayé de faire quelques enquêtes pendant la soirée et le week-end ou dans les champs là où ils travaillaient. Par contre, comme le cite Kibicho dans sa thèse, « l'important n'est pas toujours de constituer un échantillon parfaitement représentatif statistiquement, mais de faire naître le plus d'idées possibles, et d'attitudes différentes à l'égard du sujet d'étude »²²⁹. D'ailleurs, Martin remarque qu'« il n'existe pas de critère absolu permettant de savoir si un échantillon est 'bon' ou 'mauvais' »²³⁰. Cela veut dire que l'essentiel est la procédure de sélection de l'échantillon. Il observe ailleurs que, « l'intérêt d'un échantillon ne se juge pas de manière intrinsèque, en fonction de ses seules propriétés statistiques »²³¹.

Par exemple, comme proposé ailleurs, aucun échantillon ne doit comporter moins de trente individus²³² et l'usage de l'échantillon dans les sciences sociales varie entre 100-1000 individus²³³. Ce type de critère est purement quantitatif, par contre selon Martin, la valeur réelle d'un échantillon existe « en fonction de son adéquation à une problématique ou à une série d'interrogations précises »²³⁴. Il ajoute que « même le critère de représentativité n'est pas nécessairement un idéal »²³⁵. C'est le cas de nos habitations choisies de manière aléatoire, alors que les personnes choisies se limitent à celles qui sont présentes, et parfois à la seule personne présente. Ainsi le sens 'probabiliste' des individus dans la population est largement dilué.

4.2. Les instruments de recherche et la collecte des données

4.2.1. Les entretiens et les questionnaires

En ce qui concerne les entretiens et les questionnaires pour la communauté d'accueil et les touristes, cette recherche a privilégié l'utilisation d'un questionnaire comprenant des questions fermées et ouvertes. Ce choix avait pour but d'éviter que les interviewés acceptent ou réfutent d'emblée les idées préconçues du chercheur²³⁶ comme l'on constate dans les questionnaires totalement fermés. En outre, avec une telle méthode, comme le disent Pearce et Moscardo,²³⁷ c'est avec certitude que l'on décrit le point de vue des interviewés envers le fait touristique. Le dépouillement a pu révéler ce que les individus pensaient. Par exemple, l'une des questions ouvertes pour la communauté d'accueil était d'identifier les problèmes principaux et les grands défis (eau, agriculture, animaux, conflits pour la terre...) rencontrés en vivant près de ces zones de biodiversité.

²²⁹ Kibicho, *op.cit.*, 2005 p 181.

²³⁰ Martin, *op.cit.*

²³¹ Ibid.

²³² Javeau, *op.cit.* ; Guibert et Jumel, *op.cit.*

²³³ Guibert et Jumel, *op.cit.*

²³⁴ Martin, *op.cit.*

²³⁵ Ibid.

²³⁶ Quivy et Campenhoudt, *op.cit.*

²³⁷ Pearce et Moscardo, *op.cit.*

Pour les touristes, il était nécessaire de reconstruire leurs itinéraires réalisés depuis leur arrivée au Kenya jusqu'aux zones étudiées et de même après leur visite. Cette approche nécessite une compréhension des faits d'une manière flexible, sans subir la rigidité des idées préalables comme constatées dans la plupart des recherches en sciences sociales. Les questionnaires ayant des questions uniquement fermées restent très superficiels et leur fiabilité est remise en question car ils risquent de susciter chez l'interviewé une réponse fausse.

Les experts

Les entretiens effectués auprès des experts se sont déroulés en face à face et en individuel. Ici, des personnes ont été interrogées en raison de leur niveau d'expertise ou de leur notoriété. Dans cette catégorie, j'ai intégré dans mes échantillons des leaders de projets communautaires en matière d'écotourisme, des leaders parmi les guides touristiques locaux et des responsables des aires protégées. Au total 14 responsables ont participé à cette enquête : 5 à Kakamega – KWS, 5 à Kakamega – KFS et 2 à Saiwa à cause de sa taille et faute de guides touristiques et de projets communautaires en tourisme. Egalement, un officier de *l'Ecotourism Kenya* et l'autre du KWS tous deux à Nairobi y ont participé.

Pour ce type d'échantillon, comme le cite Rieucan, il « n'est pas nécessaire d'augmenter le nombre de personnes constitutives de l'échantillon, dès lors que dans le test, les réponses se ressemblent, voire se répètent... »²³⁸. Les questions posées à chacun de ces intervenants étaient adaptées à leurs fonctions évitant ainsi de répéter les interrogations.

Les sociétés locales

J'ai eu également des entretiens avec la communauté d'accueil. Ces entretiens étaient menés de manière directive en utilisant des questions ouvertes et fermées prédéfinies au préalable dans le but de connaître leurs mentalités et leurs comportements à l'encontre de ces espaces. J'ai eu l'opportunité de recueillir un maximum d'informations car les interviewés ont parlé spontanément. De plus, j'ai évité l'utilisation de questions totalement fermées ayant pour réponse « pas du tout d'accord » ... « tout à fait d'accord ». Ces réponses à échelle ne permettent pas à l'interviewé de « communiquer le fond de sa pensée et de son expérience »²³⁹. Les questions posées ont permis d'éviter des réponses fausses et influencées.

Des études de différents villages autour de ces zones ont été menées en intégrant dans mes échantillons des personnes différentes en termes d'âge, sexe, profession, état-civil et niveau de vie. Les questionnaires ont été administrés sans rendez-vous, le taux de réponse était quasiment 100%, car dans le cas où un répondant a jugé inutile ou superflue de répondre, j'en ai simplement cherché un autre en respectant les règles de l'échantillon aléatoire.

Pour cette enquête, un échantillon de 100 personnes ont participé à Kakamega – KWS, 99 à Kakamega – KFS et 50 à Saiwa, représentatif de la population autour de ces zones de biodiversité, âgé de 18 ans et plus selon la méthode probabiliste (aléatoire). L'âge moyen des répondants était 40 ans pour Saiwa, 42 ans pour Kakamega – KWS et 43 ans pour Kakamega – KFS. Ces enquêtes ont été réalisées par moi-même entre début juin 2007 et fin juillet 2007. Les modes de construction de ces deux types d'échantillons sont présentés ci-après (tableau 7 ; 8 ; 9).

²³⁸ Rieucan, *op.cit.*, 1994. p 70.

²³⁹ Quivy et Campenhoudt, *op.cit.*, p 62.

Caractéristiques	n=100	Repondants	Pourcentage
Village	Buyangu	40	40%
	Lusero	18	18%
	Mangang'a	17	17%
	Mukangu	13	13%
	Makuchi	12	12%
Groupe ethnique	Isukha	82	82%
	Kabras		
	Autres		
	Luhya	10	10%
		7	7%
Sexe	Homme	53	53%
	Femme	47	47%
Etat civil	Célibataires	10	10%
	Mariés	89	89%
Age	18-30 ans	32	32%
	31-60 ans	37	37%
	61 ans et au-delà	16	16%
Etudes	Aucune	17	17%
	Primaire	60	60%
	Bac	15	15%
	Diplôme non universitaire	6	6%
	Diplôme universitaire	2	2%
Profession	Agriculteur	83	83%
	Homme/femme d'affaire	10	10%
	Fonctionnaire	3	3%
	Sans emploi	4	4%
Type d'agriculture	Maïs et légumes	66	66%
	Canne à sucre	50	50%
	Culture (mixte) avec élevage	9	9%
	Elevage	2	2%

Tableau 7 : Profil des interviewés appartenant à la communauté locale de Kakamega dans la zone gérée par le KWS.

Caractéristiques	n=99	Répondants	Pourcentage
Village	Muleche	16	16%
	Luvambo	19	19%
	Shilelo	10	10%
	Milonje	8	8%
	Isecheno	27	27%
	Luviri	19	19%
Groupe ethnique	Luhya	98	99%
	Autres	1	1%
Sexe	Homme	46	46,5%
	Femme	53	53,5%
Etat civil	Célibataires	10	10%
	Mariés	89	90%
Age	18-30 ans	22	22%
	31-60 ans	60	60%
	61 ans et au-delà	15	15%
Etudes	Aucune	16	16%
	Primaire	58	59%
	Bac	16	16%
	Diplôme non universitaire	5	5%
	Diplôme universitaire	4	4%
Profession	Agriculteur	68	69%
	Homme/femme d'affaire	14	14%
	Fonctionnaire	13	13%
	Sans emploi	4	4%
Type d'agriculture	Maïs et légumes	68	69%
	Thé	8	8%
	Culture (mixte) avec élevage	4	4%
	Elevage	2	2%

Tableau 8 : Profil des interviewés appartenant à la communauté locale de Kakamega dans la zone gérée par le KFS.

Caractéristiques	n=50	Répondants	Pourcentage
Village	Saiwa	24	48%
	Sitatunga	24	48%
Groupe ethnique	Luhya	26	52%
	Kikuyu	7	14%
	Kalenjin	5	10%
	Teso	4	8%
	Autres	4	4%
Sexe	Homme	26	52%
	Femme	23	46%
Etat civil	Célibataires	17	34%
	Mariés	32	64%
Age	18-30 ans	23	46%
	31-60 ans	24	48%
	60 ans et au-delà	1	2%
Etudes	Aucune	1	2%
	Primaire	9	18%
	Bac	25	50%
	Diplôme non universitaire	14	28%
	Diplôme universitaire	1	2%
Profession	Agriculteur	29	58%
	Fonctionnaire	9	18%
	Homme/femme d'affaire	6	12%
	Sans emploi	6	12%
Type d'agriculture	Maïs et légumes	33	66%
	Culture (mixte) avec élevage	10	20%
	Thé	1	2%

Tableau 9 : Profil des interviewés appartenant à la communauté locale de Saiwa

Par contre, ce type d'instrument utilisant un questionnaire ouvert a ses faiblesses : notamment il est moins rapide à cause des réponses longues, la réponse risque de n'être ni claire ni précise, le sujet interrogé peut demander des explications à l'enquêteur, avec le risque d'influencer celui-ci. Au niveau de l'analyse, il présente quelques difficultés à cause de manque d'homogénéité dans les réponses.

Ces questionnaires ouverts ont été utilisés pour ce type d'étude en respectant les trois préoccupations fondamentales, comme le démontre Loubet del Bayle (1978) : la validité du questionnaire, un questionnaire qui doit être fidèle et opératoire. Enfin, ces enquêtes ne duraient que 35 minutes par personne, afin d'éviter de lasser les interviewés.

En faisant référence à Scheibling, Rieucan affirme dans sa thèse que le « Géographe est intéressé par ce que la société *a fait* et *continue à faire* du territoire en termes d'organisation et de construction territoriale »²⁴⁰. En s'intéressant au passé et au présent, il est possible d'analyser comment une « société utilise le territoire pour vivre et se perpétuer

²⁴⁰ Rieucan, *op.cit.*, 1994.

... (à travers) des représentations, des sentiments d'appartenance, des comportements individuels ou collectifs qui participent à l'organisation spatiale »²⁴¹. Il était nécessaire de savoir comment ces sociétés utilisent l'espace, le manipulent et agissent sur lui.

Les trois grands thèmes de ces questionnaires sont centrés sur la perception de la communauté d'accueil envers les zones de biodiversité, leur perception envers l'activité touristique et leur participation aux projets touristiques. Sans être limitées à ce qui suit, les 12 questions pour la communauté d'accueil dans ces questionnaires se résument ainsi :

- Pourquoi cette aire protégée existe-elle ?
- Y a-t-il des avantages économiques liés à cet espace ?
- Quels sont les problèmes ou les défis majeurs rencontrés au fait de résider près de cette zone ?
- Quelles solutions proposez-vous pour réduire ces problèmes ?
- Quelle est l'attraction touristique principale pour des touristes visitant cette zone ?
- Vous mêlez-vous souvent aux touristes qui fréquentent cette zone de biodiversité ?
- Quelle est votre perception concernant les touristes visitant cet espace ?
- Avez-vous subi des avantages positifs ou négatifs liés au tourisme dans votre communauté ? Si oui, spécifiez lesquels ?
- Par quelle manière le tourisme pourrait-il contribuer au développement de votre communauté ?
- Quelles activités votre communauté met en place pour attirer des touristes ?
- Etes-vous impliqué dans le développement du tourisme autour de votre village ?
- Avez-vous des commentaires supplémentaires à faire ?

Les touristes

Les touristes sont l'un des acteurs fondamentaux d'un espace touristique. Ainsi pour cette thèse, bien que les touristes soient peu nombreux dans cette destination comme indiquée dans les chapitres précédents, il était nécessaire de les interroger sur leur perception envers cette destination, pour savoir comment on peut les attirer davantage.

Étant donné que la région de l'ouest du Kenya, avec une faible activité touristique, est éloignée des autres régions phares reconnues, cette recherche a supposé que les touristes fréquentant cette région sont des écotouristes au sens strict du terme. C'est l'ensemble de ces touristes qui ont constitué la population de base pour les enquêtes.

Le questionnaire utilisé comprenait quatre éléments principaux : les données démographiques (nationalité, profession, âge) ; le caractère de leur voyage où je leur ai demandé entre autres choses de reconstruire leur itinéraire, de dire pourquoi ils ont choisi cette destination, comment ils ont organisé leur voyage ; s'ils ont eu l'occasion de rencontrer la communauté d'accueil et l'impact de leur visite sur celle-ci ; et des commentaires sur leur expérience touristique.

Le flux touristique étant faible et irrégulier dans les destinations étudiées, il était nécessaire de trouver un moyen efficace de distribuer les questionnaires. L'aide des guides touristiques pour le faire m'a semblé la plus juste parce que les touristes, après avoir fait une randonnée guidée dans la forêt, pourraient plus facilement répondre aux enquêtes faites par leur guide que par d'autres enquêteurs. Ces enquêtes se sont déroulées entre juin 2007 et Décembre 2007 à Kakamega – KWS et entre le 2 juin 2008 et le 23 août 2008 pour Kakamega – KFS.

²⁴¹ Ibid.

Pour Saiwa, là où il n'y avait pas de guides touristiques, j'ai dû engager un enquêteur qui est resté entre le 15 juin 2007 et 28 août 2007 pour un coût de 50 euros. Au total 187 questionnaires ont été remplis dont 100 à Kakamega – KWS, 50 à Kakamega – KFS et 37 à Saiwa. 82 questionnaires ont été retenus pour l'analyse à Kakamega – KWS, 33 à Kakamega – KFS et 28 à Saiwa car les autres étaient incomplets. Au total 143 questionnaires ont été remplis représentant un taux de réponse de 57%. Les questionnaires ont été menés en face à face dans un style soit directif ou non directif.

4.2.2. Les techniques documentaires

Ceci a compris des données secondaires de publications existantes sur le développement du tourisme dans les pays en voie de développement. Par exemple, j'ai utilisé des documents édités dans les journaux scientifiques du tourisme et de la géographie, des livres, documents et cartes. La législation kenyane en vigueur pour le tourisme, la faune et l'environnement a été également prise en compte afin d'identifier et d'évaluer la mise en place de l'écotourisme au Kenya. Tout cela s'est affiché dans la bibliographie riche en documents consultés en Anglais ainsi qu'en Français.

4.3. Protocole d'enquête

Au début des enquêtes, un protocole était proposé aux interviewés afin d'avoir leur confiance, sans mentionner que j'étais un doctorat à l'université de Lyon 2 en France car ces deux termes (Doctorat et France) seraient facilement associés ou seraient synonymes de fonds illimités ce qui pourrait faire ce type d'enquête très chère à réaliser. J'ai dû mentionner que j'étais un étudiant en tourisme à l'université Moi, Eldoret (l'université proche de cette région bien connu des répondants) et que ma mission était de simplement interroger sur le développement touristique et de proposer des solutions dans le cadre de ma recherche universitaire. En plus, venant de la même région administrative que mon terrain de recherche m'a aidé pour avoir la confiance des villageois, car ils m'ont considéré comme l'un d'eux. En effet, pendant ces enquêtes à Kakamega (des deux coté, KWS et KFS), j'ai été hébergé chez l'habitant (un guide touristique) avoisinant cette forêt.

Le protocole des enquêtes stipulait que les informations recueillies seraient anonymes, sans mettre en avant des réponses individuelles. Sans imposer les questionnaires aux répondants, la présentation du questionnaire était la suivante : « Cher répondant, merci d'accepter cette enquête qui devrait vous prendre environ trente minutes à remplir. Cette enquête vise à contribuer à l'amélioration de l'expérience touristique à l'ouest du Kenya à travers la mise en place de l'écotourisme fondé sur la communauté locale. Les informations collectées seront employées de façon confidentielle. Merci de remplir ce questionnaire entièrement ».

Pour mieux avancer dans ces enquêtes, portant mon appareil photo, j'ai été accompagné par un villageois qui me présentait aux différents foyers. Malgré ce protocole, il y avait des difficultés sur le terrain d'étude. D'abord, parce que la forêt de Kakamega est bien connue pour les activités de recherches, quelques membres de la communauté ont indiqué qu'ils avaient déjà participé à de nombreuses enquêtes sans voir de solutions à leurs problèmes. Ils ont ainsi jugé superflu de répondre à nos questions. Deuxièmement, il y avait ceux qui pensaient que j'étais un employé de l'Etat payé pour faire des enquêtes. Donc, que je devais partager avec eux l'argent car ils sont les fournisseurs de l'information. En outre, les histoires d'arrestation chez le KWS et le KFS ont laissé l'impression chez des

villageois que je les espionnais, ils ne pouvaient donc que donner très peu d'information surtout en ce qui concerne le braconnage.

Des responsables de KWS à Kakamega et à Saiwa et ceux de Kakamega KFS manquaient largement d'une vision prospective du développement touristique. Les questions en ce qui concerne le tourisme leur échappaient beaucoup.

4.4. Le traitement de l'information

Pourtant, à la fin de ces enquêtes, s'est posée une question sur la méthode efficace et fiable à utiliser pour réaliser des analyses qui pourrait nous permettre de faire des interprétations autour de notre sujet. Pour faciliter ce travail de compréhension des phénomènes étudiés, j'ai effectué une codification soigneuse des réponses afin de trouver leurs points communs. Cette étape était nécessaire pour pouvoir faire des analyses quantitatives ainsi que qualitatives. Tous les questionnaires ont été codifiés sur le tableau Excel. Pour arriver à cet objectif, j'ai établi un questionnaire fermé en utilisant les réponses de notre questionnaire ouvert à l'aide d'un logiciel sphinx plus²©. Celui-ci affiche la liste des réponses obtenues en les classant en différents groupes, après quoi j'ai donné à chaque réponse un numéro. Cela m'a aidé à la quantification des diverses réponses dont les résultats et les interprétations sont le sujet de discussion dans les chapitres suivantes.

4.5. Conclusion

La situation touristique de l'ouest du Kenya n'a pas atteint sa performance optimale. Par conséquent, elle a besoin d'un changement à travers des analyses bien réfléchies. Ces dernières ne sont pas une activité qui résulte d'une simple « photographie » de la situation. Brunet *et al*²⁴², dans leur définition de paysage affirment qu' « il ne suffit pas...en traversant une campagne, de noter sur son carnet de route : (qu'il y a) à droite du blé, à gauche des pâturages, etc. ». Ils ajoutent qu'il est nécessaire de trouver dans ces éléments le « signifié » qu'ils appellent l' « abc de la photographie » car le « reste n'est qu'importune banalité... ».

Ce « abc » signifie des interprétations qu'on peut tirer de ce paysage : à associer un signifiant à un signifié. Ainsi pour pouvoir répondre à une question sur le rapport espace/société, il était nécessaire dans ce chapitre de fabriquer un échantillon et des questions pour différents acteurs touristiques en respectant une démarche scientifique, comme démontré dans ce chapitre. Les résultats et les interprétations de ces enquêtes sont présentés dans les chapitres suivants.

Chapitre 5. Communauté d'accueil, biodiversité et développement touristique

« Et, les chiffres ne suffisent pas. Comment savoir ce que les habitants ont en tête ? Leur vie et leur vision ne peut pas se traduire en statistiques » (Jean-Paul Billaud – sociologue. Dirige un laboratoire de sociologie et de Géographie du CNRS en France).

²⁴² Brunet *et al*, *op.cit*, p 374.

Le système touristique constitue un modèle complexe et chaotique²⁴³. Malgré cela certains, notamment Miossec (1977) et Butler (1980), simplifient l'évolution des destinations touristiques en mettant en perspective leur mutation dès la mise en tourisme via la maturation, et finalement vers la mort ou la régénération du système. La relation entre la destination, le flux touristique et la population locale s'y énonce clairement.

Dans la phase pionnière, selon Miossec, la relation entre la population locale et les touristes « reste marginale et la fonction touristique de l'espace est extrêmement faible et ne provoque pas d'équipement notable ni d'externalité appréciable ; les touristes ont une perception sommaire de l'espace »²⁴⁴. Quant à Butler, il n'y a pas d'impact économique ni environnemental généré par le tourisme. En même temps, la communauté locale reste passive mais optimiste envers l'activité touristique. Aussi, pendant cette phase, les touristes s'installent en marge du territoire des habitants sans gêner ces derniers²⁴⁵.

Les territoires de l'ouest du Kenya semblent correspondre à cette description de la période initiale de développement touristique. Pourtant, à cette phase là, il faut distinguer d'une part, le faible flux touristique à cause du manque d'intérêt des clients, entre autres facteurs, et d'autre part la politique délibérée visant à limiter leur nombre.

5.1. Le tourisme, la nature, la communauté locale : quelles relations ?

L'écotourisme est avant tout une forme du tourisme responsable au sein des milieux naturels et singuliers. Dans les territoires de l'ouest du Kenya, il y a une qualité environnementale et paysagère pour l'écotourisme, mais elle demeure encore sous exploitée. A Kakamega et à Saiwa, faute d'impacts négatifs attribués au flux touristique, on parle du tourisme 'écologique', respectueux de l'environnement. L'absence d'effets négatifs attribués au tourisme peut s'expliquer par la présence de touristes soucieux des questions environnementales, une forte vigilance du KWS et du KFS dans l'application des règles en vigueur, et un flux touristique trop faible pour entraîner des impacts négatifs. Pour ces territoires, il nous semble que la dernière raison pourrait être la plus légitime.

A Saiwa, la seule menace vient d'effluents chimiques provenant des terrains agricoles aux alentours. Ceci entraîne une végétation florissante et invasive (*Pennissetum sp.*) qui couvrent plus de 60% de ce parc, réduisant ainsi les pâturages de « Sitatunga ». Cette réalité témoigne du fait que les barrières tout autour des aires protégées ne constituent pas forcément une préservation de la biodiversité. Les pressions au-delà et en dehors de ces espaces entraînent aussi des impacts négatifs. Par exemple, malgré une barrière électrique (solaire) entourant le parc national du lac Nakuru depuis 1986, ce dernier est sévèrement menacé à cause de la déforestation de la forêt de Mau et de l'urbanisation à quelques kilomètres de ce parc.

Puisque les facteurs à l'extérieur peuvent entraîner la dégradation de ces ressources, il serait mieux d'intégrer les solutions scientifiques et politiques dans l'ensemble de la gestion des milieux naturels. Ces solutions et stratégies doivent intervenir immédiatement sans tarder car, parler de l'environnement devient désormais une question de survie pour le tourisme kenyan. Il vaut mieux anticiper ces problèmes et trouver leurs solutions que les

²⁴³ Dewailly, *Tourisme et Géographie, Entre Pérégrinité et Chaos*, L'Harmattan, 2006.

²⁴⁴ Miossec, *Un Modèle de l'Espace Touristique*, l'Espace Géographique, Régions, Environnement, Aménagement, n° 1, 1977, p 41-48.

²⁴⁵ Stock, *Le Tourisme: Acteurs, Lieux, et Enjeux*, Belin, 2003.

résoudre ou les guérir. Dans les parcs kenyans, les problèmes soulevés par la destruction de l'environnement sont nombreux : la déforestation de Mau, la sécheresse, le système agricole (*shamba system*) dans certaines forêts kenyanes, le blocage du corridor d'animaux au parc national de Nairobi, l'enfermement des animaux dans le parc national tel qu'à Nakuru.

A l'ouest du pays, grâce à une faible fréquentation touristique, les touristes ne voient guère d'autres touristes, et ils ne voient que la nature telle que la beauté de la forêt tropicale de Kakamega. Dans cette partie du pays, le séjour se fait dans la tranquillité comme le suggère l'accroche promotionnelle de Saiwa (*secluded tranquility...*) ou celle du Mont Elgon (*... secluded splendor...*) qui se traduit respectivement par la « tranquillité solitaire » et la « tranquillité splendide ».

Cependant, certains touristes semblent déçus par cette *solitude*, ainsi que la *tranquillité* dans la nature. Pendant les enquêtes, ils (les touristes) ont fait appel au marketing sérieux afin d'attirer davantage les touristes. Cet appel nous montre qu'on appréciait plus ces attractions touristiques si on avait le sentiment que d'autres les estimaient aussi. En effet Stock *et al*, dans leur analyse du fait touristique, remarquent que « faire du tourisme, c'est aussi rencontrer l'autre, touriste ou non »²⁴⁶. La rencontre des autres touristes amène une satisfaction au client qui le rassure d'avoir choisi une bonne destination.

Dans les discours sur l'écotourisme, le bien-être de la population locale est aussi clairement énoncé. Pourtant à Saiwa, aucune initiative locale liée directement au tourisme n'est sur place. Ce qu'on observe près de ce parc n'est qu'une initiative de la protection des grues et des marécages à travers l'initiative locale de « *Kipsaina Crane and Wetland* ». Celui-ci a l'objectif de protéger l'habitat des « Sitatunga » mais sans participer à l'écotourisme. Près de ce parc, il n'existe ni les hébergements touristiques appartenant à la communauté locale, ni l'association des guides touristique locaux. Un type d'hébergement où séjournent souvent des touristes, pas loin de ce parc (*Sirikwa Safaris*), appartient à une élite blanche.

A Kakamega, la population locale participe activement à l'écotourisme communautaire et elle en profite à travers la *Kakamega Environmental Education program* (KEEP) et *Kakamega Biodiversity Tour Operators Association* (KABICOTOA) en offrant des visites guidées (chap. 6.2.2).

Dans ces destinations, le rapport entre le tourisme et la communauté d'accueil est directement lié à la perception que cette dernière ressent envers les milieux naturels. Cela dépend aussi de leur rapport avec les organisations gestionnaires de ces zones protégées. Cela ne veut pas dire que ces peuples ignorent toujours l'importance écologique qu'apportent ces espaces. Au contraire, ils sont conscients de ce fait et c'est la raison pour laquelle ils favorisent l'existence de ces milieux.

Les enquêtes sur le terrain font ressortir que 68% des interviewés à Saiwa ont une relation positive avec les dirigeants locaux de KWS. Selon ces enquêtes, ce sont les petits gestes envers la communauté qui jouent un rôle d'apaisement et de contentement. Par exemple, certains s'expriment sur les actions menées par le KWS pour résoudre les problèmes locaux, notamment le développement d'infrastructures auprès de ce parc. Le KWS permet aux membres de la communauté de traverser le parc vers l'autre côté du village gratuitement ; cette organisation paramilitaire est un symbole de sécurité pour les villageois, ses employés étant des clients importants pour les produits provenant du village tels que du lait et du maïs.... Le plus important est leur perception de KWS comme « un bon voisin ». Celle-ci correspond aux qualités positives données à cette institution jadis réputée

²⁴⁶ Stock, *et al*, *op.cit*, p 268.

pour son image purement paramilitaire et s'avère le premier pas vers la coopération entre les populations locales et le KWS pour assurer la pérennité des milieux naturels.

A Kakamega coté KWS, ce rapport communauté/KWS s'est soldé en souvenirs négatifs où 56% des interviewés ont répondu négativement. Parmi les raisons données figure celle d'arrestations fréquentes pour les infractions, un phénomène non signalé à Saiwa. Ces peuples se plaignent contre l'interdiction de ramasser du bois et des matériaux pour construire leurs maisons. Ici, seuls 34% des interrogés qualifient ce rapport comme étant positif. Néanmoins comme à Saiwa, les petits gestes du KWS sont aussi appréciés par la communauté : la mise à disposition de voitures de KWS pour amener les villageois à l'hôpital en cas de maladie, l'autorisation de ramasser du bois de chauffage exceptionnellement à certaines occasions telles que les funérailles, la création d'emplois temporaires pour les jeunes de villages (guides touristiques, nettoyage des sentiers touristiques...), et les employés de KWS sont une source de marché des produits locaux tel que le lait.

Coté KFS à Kakamega, la relation entre le KFS et la communauté reste mitigée. 50% des sondés la perçoivent comme amicale. Les raisons données comprennent la conservation de la forêt grâce à la présence de KFS, l'autorisation de ramasser du bois et la sécurité apportée aux villageois par le KFS. Ici 46% des sondés se plaignent plutôt sur l'arrestation.

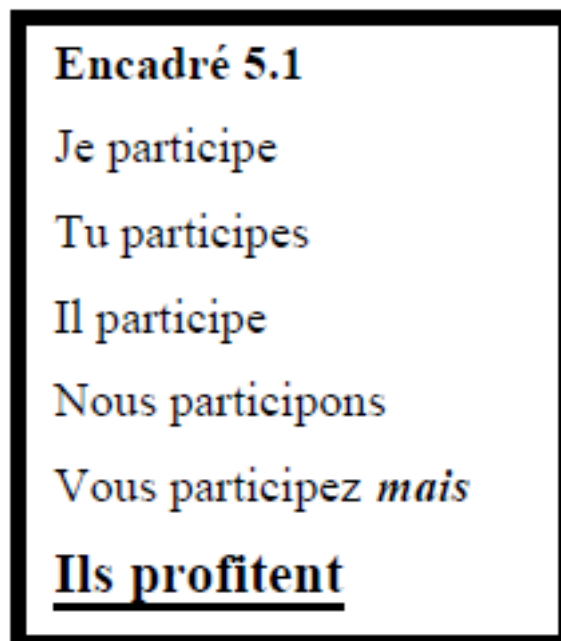
Donc, le problème d'arrestation semble plus pertinent et il prend une place prépondérante dans les discussions à Kakamega (KWS et KFS). Néanmoins, comme noté dans la première partie, ces peuples ne peuvent pas sauvegarder eux-mêmes cette forêt d'une manière durable sans l'intervention de l'Etat. En outre, malgré la notion de développement durable qui met l'accent sur les besoins de la génération future, il nous semble que beaucoup reste à faire pour les générations actuelles qui se trouvent à la fois entre l'illégalité ou l'infraction, et la satisfaction de leurs besoins de base.

Avant l'apparition du concept de l'écotourisme dans les années 1980, celui de l'éco-développement, déjà conçu en 1973, a mis en exergue le fait que « chaque communauté définit elle-même un projet social et global qui apparaît comme son propre style de développement » (encadré 7.3). Guillaume *et al* soulignent d'ailleurs que, pour les habitants avoisinant les aires protégées, l'« enjeu n'est peut-être pas seulement le développement mais aussi la possibilité pour ces personnes de *participer aux décisions* pour la gestion des ressources dont elles ont besoin pour vivre »²⁴⁷. Cela souligne l'importance des décideurs locaux qui doivent prendre en main le développement touristique sur leurs territoires. Par contre pour nous, on aurait plutôt dit que l'enjeu ne réside pas uniquement dans la participation, mais la possibilité pour ces populations de se développer et de vivre mieux car au-delà de la participation, c'est la finalité de la mise en tourisme qui importe. Dans l'exemple de Zimbabwe décrit par Rodary (*op.cit* p. 130), au moment de la mise en place de programme de CAMPFIRE, « face à l'opposition des villageois, les réponses des professionnelles de la conservation avaient tout d'abord consisté à focaliser leur action sur les *bénéfices économiques que la faune pouvait apporter* ».

Pour illustrer ce point de vue, on utilise le message affiché sur un tableau par des étudiants français pendant leur manifestation de 1968 contre l'exploitation sociale (encadré 5.1). Ce message nous montre qu'être un participant d'un projet donné ne transforme pas une personne automatiquement en bénéficiaire. Cet appel à la participation de communautés locales n'est pas nouveau. Honey (1999) a abordé ce thème dans son

²⁴⁷ Guillaume, *et al*, *Cohabiter avec la Grande Faune dans le Sud de l'Inde : Opportunité ou Menace ? Géographie et Cultures*, n° 69, 2009, p 59-79.

livre intitulé en partie « ...qui possède le paradis ? »²⁴⁸. Elle était consciente que ce sont les populations qui avoisinent les parcs nationaux qui subissent les effets négatifs, alors qu'au contraire, elles devraient en profiter. Barrow *et al* (2002) ont renchérit en se demandant si le fait que les ruraux profitaient des aires protégées était une rhétorique ou une réalité²⁴⁹. Duffy (2002), Weaver (2003), Dewailly (2006), Brunel (2007), Simpson (2008) et Guillaume (2009) constatent la même problématique. Mais pour nous, ce n'est pas la nouveauté ou l'ancienneté de ce sujet qui importe. C'est plutôt la manière intéressante avec laquelle ces militants déjà cités ont abordé le sujet. Leur message simple et clair peut être présenté de la manière démostré en encadré 5.1. Malgré leurs efforts, les populations riveraines des aires de biodiversités sont peu récompensées, comme le démontrent ces étudiants. Ce sont les « autres » qui profitent de leur travail.



Toutes les études de cas arrivent à la même conclusion de faire participer des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles. Du Mexique à l'Inde, du Kenya à l'Australie, du Belize au Burkina Faso..., les discours sur la participation des communautés autochtones dans le domaine du tourisme sans en tirer suffisamment de profits se sont généralisés. Même Weaver a fait le constat qu'au Costa Rica, les populations locales étaient moins directement impliquées dans le tourisme²⁵⁰.

Ceci est généralement attribué au tourisme de masse et plus particulièrement au tourisme de masse enclavé. C'est le cas de Luperon dans la république dominicaine où Freitag s'est demandé : « le développement du tourisme d'enclave, qui en bénéficie ? ».²⁵¹ Evidemment comme dans lesdits exemples, ici les pauvres ne profitent pas du tourisme. C'est peut-être la raison pour laquelle Dewailly et Flament annoncent que « le tourisme

²⁴⁸ Honey, *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise*, Island press, 2008

²⁴⁹ Barrow *et al*, *op.cit*.

²⁵⁰ Weaver, *op.cit*, 1999.

²⁵¹ Freitag, *Enclave Tourism Development: For Whom the Benefits Roll ?* Annals of tourism research, 21, 538-554, 1994.

dérange »²⁵². Aussi, les phrases suivantes d'un autochtone Hawaïen il y a vingt ans, largement citées dans les publications du tourisme, témoignent de ce fait : « nous ne voulons pas le tourisme. Nous ne vous en voulons pas. Nous ne voulons pas être dégradés comme les ouvriers et les danseurs. Ceci c'est une pollution culturelle. Je ne veux pas voir un seul touriste à Hawaï. *Il n'y a pas de touristes innocents* »²⁵³. Un tel sentiment fort apparaît isolé, mais il nous fait réfléchir sur la manière dont on pratique le tourisme sans prendre en compte les autochtones.

Malgré la difficulté de contenter tout le monde, Kibicho et Dewailly remarquent qu'un « tourisme fondé sur la communauté aide à éviter les conflits entre collaborateurs »²⁵⁴. Les exemples se multiplient en ce qui concerne le manque de participation des populations hôtes. C'est le cas du « *conservationisme pur et dur* » ainsi que de la « *diplomatie verte* » avancé par Brunel²⁵⁵ ; de l'« *ingérence écologique* » comme l'écrit Chouaibou²⁵⁶ ; des « *bulles touristiques en milieu tropical* » de Dehoorne²⁵⁷ ; et des « *réfugiés de la préservation* » comme l'écrit Depraz²⁵⁸. Bref, Dewailly le résume en disant qu'en « réalité, il y a beaucoup de lieux où le tourisme s'est fortement déployé sans que la population locale en profite réellement... »²⁵⁹.

Dans la quête de faire participer ces populations, il serait prudent d'apprécier les diversités culturelles et territoriales. L'approche générale du développement touristique sans prendre en compte les différences dans ces territoires et ces peuples peuvent se terminer par un échec. Amelot et André-Lamat nous avertissent contre le regard de l'extérieur (surtout le regard international) des problèmes locaux, car ce type de discours 'autoréférentiel' tend à imposer aux Etats des actions et des solutions sur la base d'un argumentaire scientifique parfois discutable²⁶⁰.

De temps à autre, cette imposition de 'solutions' de l'extérieur aboutit à des avantages économiques pour ces peuples sans vraiment réduire les conflits envers ces territoires. Alors, comme le souligne Dewailly, malgré tous les avantages économiques, certaines communautés n'apprécient pas forcément le tourisme – le cas des Maasai d'Amboseli au Kenya. Ce Géographe se demande ainsi s'il est justifiable de les considérer comme étant les « anti-touristes »²⁶¹.

²⁵² Dewailly et Flament, *op.cit.*, p 131.

²⁵³ Pfafflin, *Concern for Tourism: European Perspectives and Response*. *Annals of Tourism Research*, 14, 576-579. La phrase originale en anglais est : « We don't want tourism. We don't want you. We don't want to be degraded as servants and dancers. This is cultural pollution. I don't want to see a single one of you in Hawaii. There are no innocent tourists ».

²⁵⁴ Kibicho et Dewailly, *Succès et Echecs de Projets Touristiques dans le Développement Touristiques de Communautés Locale*. Exemples Kenyans. 30^e Congrès, Glasgow, 15-20 août 2004, p 21.

²⁵⁵ Brunel, *op.cit.*

²⁵⁶ Chouaibou, *op.cit.*

²⁵⁷ Dehoorne, *Les Bulles Touristiques en Milieu Tropical: Logiques et Enjeux des Enclaves Touristiques dans les Pays en Développement*, l'Harmattan, 2006.

²⁵⁸ Depraz, *op.cit.*, 2008.

²⁵⁹ Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 133.

²⁶⁰ Amelot, André-Lamat, *La Nature Enfermée ou l'Aire Protégée comme Norme de Protection d'un Bien Commun Menacé*, Géographie et Cultures, n° 69, 2009, p 87.

²⁶¹ Dewailly, 2006, *op.cit.*, p 196.

Ayant mentionné les divergences et les particularités qui subsistent d'un territoire à l'autre, peut-on avoir une convergence en termes de participation communautaire ? Et comment peut-on faire participer ces populations ?

Le défi actuel de la recherche en tourisme, comme le nôtre, réside donc dans la proposition de nouvelles approches qui prennent en compte les facteurs contextuels, ainsi que la contribution à la connaissance du développement touristique en général. Néanmoins, différents niveaux de participation sont proposés, notamment par Butler²⁶². Ils se situent entre l'imposition des solutions extérieures et la gouvernance participative²⁶³, comme le préconise le concept d'écodéveloppement, ainsi que le modèle participatif de Sherry Arnstein de 1968. Pourtant, la position voulue et idéale est proposée par Dewailly dans sa définition de la « mise en tourisme ». D'après lui, le « rôle des décideurs et acteurs locaux ... semble plus important dans l'élaboration des processus et des décisions qui provoquent ou accompagnent le développement du tourisme »²⁶⁴. Par contre il n'est pas étonnant que dans les territoires qui sont l'objet de notre étude ainsi qu'au Kenya en général, ces discours soient plutôt théoriques et académiques que pratiques.

Selon Calas, la marque d'un espace touristique ne réside pas seulement dans sa qualité esthétique et paysagère mais aussi *dans des acteurs qui font du tourisme*²⁶⁵. Les territoires de Kakamega et de Saiwa constituent des beaux paysages, comme on l'a déjà souligné ailleurs. Par contre, comme en témoigne la totalité des peuples à Saiwa et la bonne majorité à Kakamega, les communautés locales au sein de ces destinations, tout en étant des acteurs touristiques – par le fait qu'ils vivent à proximité des zones fréquentées – ne font pas du tourisme. Ils sont parfois les 'acteurs' passifs et indifférents dans la mise en tourisme de leurs territoires et ne semblent pas prêts à s'y impliquer.

Malgré les exhortations des chercheurs que la communauté locale doit être associée aux projets touristiques, le tourisme est étranger et hors de portée pour ces populations. Rappelons la typologie de la population locale proposée par Cazes et Knafou dans les destinations touristiques²⁶⁶ : on constate que celle de Saiwa ne vit pas du tourisme et n'a pas le sentiment d'en vivre, tandis qu'une partie de la communauté à Kakamega vit du tourisme de façon hétéroclite. Dans ces deux destinations, la 'participation' de ces peuples se manifeste de façon indirecte à travers le respect de l'environnement, la participation aux réunions publiques « *barazas* » convoquées par le KWS ou le KFS, l'accueil des chercheurs qui y travaillent en participant à leur enquêtes et le respect des règles mises en place pour la sauvegarde de ces territoires.

La compréhension du rapport entre les milieux naturels, la communauté d'accueil et le tourisme nous amène à nous interroger sur les contacts entre les touristes et la société locale. Pourtant, on reste conscient que les zones de biodiversité au Kenya sont unipolaires – le milieu naturel étant le seul pôle d'attraction touristique. Par conséquent, on n'attend pas de relations concrètes entre ces deux groupes, car le tourisme reste avant tout une activité de consommation esthétique passionnée des paysages.

²⁶² Butler, *Problems and Issues of Integrating Tourism Development*, 1999, p 65-80.

²⁶³ Voir aussi Lequin, *Ecotourisme et Gouvernance Participative*, Presses de l'université du Québec, Québec, 2001.

²⁶⁴ Dewailly, 2005, *op.cit.*, p 29-33.

²⁶⁵ Calas, *Du Kilimandjaro à Biscarosse: Evidence et Vacuité des Marqueurs Spatiaux des Espaces Touristiques*, l'Harmattan, 2006, p 325.

²⁶⁶ Cazes et Knafou, *Le Tourisme*, Economica, 1995.

A Kakamega ainsi qu'à Saiwa, les touristes fréquentent les milieux naturels sans faire une visite dans les villages voisins. Stock *et al* soulignent qu' « au départ, la proximité spatiale entre les acteurs ne garantit pas *de facto* leur coopération dont dépend pourtant leur capacité à agir sur le fonctionnement du lieu, en établissant un consensus local et en unissant leurs forces »²⁶⁷. Cette coopération veut dire que les touristes devraient s'intéresser aux visites 'culturelles' dans les villages à côté et d'autre part, les autochtones devraient saisir l'opportunité de profiter de telles visites. Ce raisonnement est pertinent même pour l'OMT, qui observe qu' « il ne suffit pas de partir du principe selon lequel les bénéficiaires de la croissance économique retomberont automatiquement 'en pluie' pour les pauvres »²⁶⁸.

Donc, il reste à savoir pourquoi les touristes ne s'intéressent pas aux villages à côté des zones de biodiversité. Le défi le plus important à relever consiste à trouver comment relier le tourisme et la communauté locale et vice versa.

D'abord, hormis ce que Brunel appelle le « tourisme de misère » dans les banlieues africaines²⁶⁹, il semble que les touristes ne voudraient pas se mêler à la réalité déplaisante de la pauvreté des villages à côté. En plus, les soucis sécuritaires et la pollution esthétique les empêchent de visiter, alors que le tourisme se fonde sur une activité agréable, voir de bonnes choses qui donnent du plaisir et de bons souvenirs.

En outre, sauf pour les territoires habités par des nomades (Maasai, Samburu, Turkana, Borana...), la plupart des villages et des villageois kenyans sont en train de se transformer. Ils ne sont plus figés dans la vision passéiste et ne font pas preuve auprès du monde du tourisme qu'ils sont aussi dotés de pratiques culturelles qui peuvent être *montrées* et *admirees* par les touristes. Cela relève une évidence de ce que Brunel a désigné comme la « dysneylandisation » du tourisme²⁷⁰. Selon ses propres termes adoptés de Doquet (1999) l' « 'exotisme' tant recherché par le touriste ne peut exister sans la négation de l'épaisseur historique et culturelle des lieux, sans aussi le refus d'une modernité qui ne collerait pas à l'imaginaire touristique... pour avoir le sentiment d'avoir réussi son voyage (et prendre de belles photos), le touriste ne veut voir ni voiture, ni montre, ni télévision, et qu'il faut enlever tous les signes de la modernité avant d'exécuter la danse des masques ».

Certaines communautés comme les Luhya à l'ouest du pays, les Kikuyu au centre et une partie des Kalenjin dans le Rift Valley ne possèdent guère l'image voulue par des touristes étrangers. Ces tribus parlent de plus en plus les langues étrangères notamment l'anglais, les habits ne sont plus les costumes traditionnels sauf pendant certaines cérémonies telles que la circoncision ; les maisons sont de plus en plus en béton, en ferronnerie ou en tuile ; les villages sont de plus en plus connectés au réseau de communication à travers les téléphones portable, les radios, les télévisions, l'Internet... Ces peuples se révèlent peu conformes aux clichés touristiques des peuples sauvages, analphabètes, figés dans leurs traditions... Ils se trouvent entre le traditionalisme et le modernisme grâce à la mondialisation ou l'occidentalisation des esprits et des vies qui se généralise, alors que la fierté dans la vie traditionnelle (sauf pour les croyances) reste limitée. Parfois, la vie traditionnelle est associée à la pauvreté. Certains membres de la communauté à Kakamega souhaitent que le secteur du tourisme les apporte quelques aides pour construire de « bonnes maisons » à vivre.

²⁶⁷ Stock, *et al*, *op.cit*, p 207.

²⁶⁸ OMT, *Le Tourisme et la Réduction de la Pauvreté*, Madrid, OMT, 2002a, p 71.

²⁶⁹ Brunel, *op.cit*

²⁷⁰ Ibid.

Malgré cela, cette recherche montre que 58% des interviewés à Saiwa, 46% à Kakamega coté KWS, et 66% à Kakamega coté KFS avouent être au moins en contact avec des touristes. Mais cette interaction entre les visiteurs et les visités reste marginale, voire superficielle, à travers des gestes de « salutation », d'indication de la direction aux touristes et dans un « cadre de recherche », quand ils sont sollicités pour répondre aux questions d'une étude.

Par leur mise en avant dans la promotion du tourisme au Kenya, les Maasai sont au moins qualifiés d'accueillants. Pour ces peuples, comme ceux de l'ouest du Kenya, l'acceptation d'autres chez eux n'est qu'un premier pas vers la mise en tourisme de leurs territoires. Par exemple Western, l'ancien Directeur du KWS, a souligné que « si l'Amboseli (l'un des parcs nationaux les plus importants du pays) était un modèle qui a montré le potentiel d'engagement des communautés dans les initiatives de conservation, il a également affiché ses faiblesses liées à ce type de participation. En dépit des politiques nécessaires, la communauté (Maasai) *n'était pas s'organisée et elle n'avait pas les compétences nécessaires*. Son progrès était entre les mains des organisations extérieures qui leur fournissaient aussi l'aide financière ».

Sans prendre en compte cette réalité, les débats sur la participation de la population locale au tourisme et à la conservation se poursuivent. Mais, dans la plupart des cas, le tourisme s'épanouit sans la 'participation' véritable des sociétés locales. Par exemple, dans les bulles touristiques tropicales décrites par Dehoorne (*op.cit*), Brunel (*op.cit*) souligne le fait que « les visiteurs non seulement y viennent mais y reviennent ». Cela veut dire que la non participation n'est pas vraiment un frein de l'essor touristique.

Malgré le manque d'interaction concrète entre ces peuples et les touristes, la majorité de répondants – 72% à Saiwa, 61% à Kakamega coté KWS (KKWS), 92% à Kakamega coté KFS (KKFS) – considèrent amical leur rapport avec les touristes. Cela veut dire qu'ils sont au moins accueillants. Il faut noter que le reste du pourcentage dans cette question n'est pas attribué à la réponse négative mais au manque d'idée : Saiwa (22%), KKWS (24%) et KKFS (3%).

Le terme « communauté d'accueil », en anglais « *host community* », souvent utilisé à la place de société locale (*local community*) reste plus théorique que pratique. Accueillir selon le dictionnaire le petit Robert veut dire « être là lorsqu'il arrive, aller le chercher... Donner l'hospitalité à ». Tous ces attributs sont absents chez ces communautés. Néanmoins, l'essentiel réside dans le fait que ces peuples acceptent des touristes. Mais cette acceptation est plus ou moins passive et silencieuse du fait qu'il y a ceux qui en bénéficient, comme les guides touristiques, alors que la majorité ne se sent pas concernée par le tourisme.

Néanmoins, dire que les sociétés locales se désintéressent à l'activité touristique serait évidemment loin de la réalité. Elles se montrent sensibles et optimistes aux enjeux économiques liés au tourisme : création d'emplois, soutien des projets au sein de la communauté, mise en place des bourses scolaires et soutien des initiatives agricoles. Parfois sans faire la distinction entre les touristes au sens strict du mot, ces gens identifient tous les blancs comme des touristes. Ainsi, 66% des répondants à Saiwa, 37% à KKWS et 74% à KKFS avouent d'avoir eu les impacts positifs liés à l'activité touristique principalement la mise en place des écoles et d'autres infrastructures, et les emplois liés aux guides touristiques. Certains ont mentionné les sponsors de sports tels que les tournois de football dans les villages et plusieurs dons faits par les visiteurs tels que les couchages, les vêtements et les bourses scolaires. La construction de l'école primaire de Muleche au sud de Kakamega est attribuée aussi au tourisme. En général, pour ces gens, les impacts positifs et négatifs générés par des milieux naturels sont aussi associés au tourisme et vice versa.

En l'absence d'appui externe, les populations locales développent leur propre interprétation de l'activité touristique. Sans doute savent-elles que les touristes recherchent l'altérité ; sans savoir laquelle, certains autochtones pensent par exemple à des maisons traditionnelles comme un élément important ayant le pouvoir d'attirer naturellement des touristes. Le manque de compétences nécessaires aboutit souvent à une mauvaise mise en tourisme. Ainsi, souvent ce type de projet n'arrive pas à attirer l'intérêt des visiteurs, ce que les autochtones ne comprennent pas. Il s'avère donc que la maîtrise de l'activité touristique et des clients reste plus compliquée et complexe pour eux.

Le manque d'équilibre entre les regards de l'intérieur et de l'extérieur dégrade le rapport positif entre la communauté locale, le tourisme et le milieu naturel. Cette absence de vision critique aboutit ainsi à une mauvaise mise en tourisme des territoires : les projets qui n'attirent guère de touristes, ceux qui se rentabilisent mal, ceux qui sont mal situés, ceux qui n'ont pas le soutien de la population locale, ainsi que les projets qui ne sont pas soucieux de la fragilité du milieu... Plutôt qu'un concept largement théorique, il s'avère nécessaire de proposer une politique efficace et durable capable de relier la conservation, le tourisme et la population locale.

Les espaces touristiques présentent l'interaction entre les accueillis – les touristes – et les accueillants – les sociétés locales. Ce type de relations donne lieu à des interprétations internes (par ses habitants) et externes (par les visiteurs). Ainsi, pour répondre à la problématique de la bonne mise en tourisme d'un territoire, il est nécessaire de prendre en compte ces deux regards.

Un regard endogène identifie les projets qui pourraient maximiser le « bien » et minimiser le « mal » sur ces territoires. Quant au regard exogène, ces territoires peuvent mieux se positionner pour mieux accueillir les touristes. Ce regard de l'extérieur aide les acteurs locaux du tourisme à identifier les vraies ressources touristiques au sein de leurs territoires.

Beaucoup d'études au sein de milieux naturels menacés sont orientées vers la compréhension de la biologie et de l'écologie de plusieurs espèces faunistiques et floristiques, sans un effort préalable pour comprendre leurs interactions avec la communauté humaine. Ce type d'approche se solde souvent par un échec. Donc, la limitation artificielle du « dedans » et du « dehors » ne peut être que peu efficace, annoncent Amelot et André-Lamat²⁷¹. Quant au Muller (*op.cit* p. 43), les « parcs nationaux et les zones protégées, lorsqu'ils sont entourée de gens affirmés et en colère qui se changent alors en ennemis de la conservation sont généralement voués à l'échec ».

Alors, le modèle actuel de catégorie II selon la classification de UICN ne protège pas forcément la faune ou la biodiversité. Le Kenya a perdu 31% de sa faune au sein des aires protégées et 48% à l'extérieur de celles-ci entre 1977 et 1994. En ce moment, le Kenya possède 32.000 éléphants par rapport à 165.000 spécimens en 1975, soit une réduction de 80% en 35 ans. Aussi, sur 15.000 zèbres de grevy (*Equus grevyi*) en 1970, il ne reste que 2.600 au Kenya. En plus, sur les 23.000 lions présents en Afrique, le Kenya ne compte que 2.000 lions (une espèce qui devient de plus en plus menacé au pays) dans la savane : 825 à Maasai Mara, 675 à Tsavo (Est et Ouest), 40 à Meru, 25 à Nairobi ... A l'échelle africaine, la même histoire se généralise où on comptait plus de 65.000 rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) en 1969 contre une population de 4.230 aujourd'hui dont 610 se trouve au Kenya (site web KWS).

²⁷¹ Amelot et André-Lamat, *op.cit*, p 84.

Avec la population faunistique qui continue à se rétrécir d'une manière alarmante, les autorités intensifient la vigilance à leur protection. Voulant 'trop' les protéger augmente les arrestations qui dégradent les relations positives avec les partenaires locaux. Alors, mis à part les revenus touristiques générés, les aires protégées deviennent de plus en plus impopulaires au niveau local.

La conception « *d'insularisation* » en maintenant le clivage entre le « dedans » et le « dehors » fait encore débat. « Protéger la nature est-ce protéger la société ? » annonce le titre de la revue Géographie et Culture (2009) sous la direction de Eric Glon. L'article de Lepart et Marty fait ressortir que « les dispositifs de conservation fondés sur les espaces à protection stricte, et la conservation intégrée sont plus complémentaires qu'opposés. Ils correspondent à des enjeux différents, ils ont des cibles différentes (...). Toutefois, penser la conservation de la nature sur un mode clivé, en opposant réserves et espaces sans enjeu, est un modèle dépassé. Il convient de *sortir des espaces protégés pour conserver la biodiversité*, d'abord parce qu'une grande partie des espèces menacées ne s'y trouve pas, ensuite parce que conserver la biodiversité en dehors des réserves, dans l'espaces ordinaire, permet de repenser la relation de l'homme à la nature »²⁷².

De telles propositions de « *sortir des espaces protégés pour conserver la biodiversité* » ne sont pas nouvelles. Mathevet et Polin s'expriment sur la « géographie de conservation » plutôt que la « biologie de conservation »²⁷³. Comme le fait Rieucan dans sa thèse sur les sociétés françaises²⁷⁴ maritimes et riveraines de la Méditerranée, ces auteurs nous invitent à « *culturaliser la nature* ». Dans sa thèse, ce géographe (Rieucan) ne dissocie pas la nature des peuples dans le voisinage. Cette même perception est partagée par Entrikin²⁷⁵ qui insiste sur la « *signification culturelle* » que ces lieux apportent ou encore Daniel Janzen, le fondateur du parc national de Guanacaste au Costa Rica, qui écrit sur la « *culturalisation de la biologie* ». Cela veut dire que les ressources naturelles doivent se situer dans un contexte culturel au même titre que la musique, l'art et la religion.

Par contre, dans l'histoire de la création des parcs nationaux depuis Yellowstone, ces espaces sont des patrimoines nationaux gérés par l'Etat – la plus haute autorité compétente du pays – qui prend des mesures pour empêcher ou éliminer dès que possible l'infraction humaine. En plus, l'exploitation privée des ressources naturelles est perçue comme une mauvaise politique. Et enfin, ces territoires existent pour satisfaire à la majorité des peuples : le concept de la « *greatest good for the greatest number of people* ».

Ce dernier point signifie que ces espaces offrent des ressources multiples à des acteurs variés aux intérêts contradictoires. Le secteur du tourisme perçoit souvent ces zones de biodiversité comme des lieux de *consommation* par des touristes tandis que les gestionnaires de ces territoires tels que le KWS et KFS les perçoivent comme un moyen de *protéger* ou de *conserver* la faune et la flore coûte que coûte. En plus, pour les communautés locales, ces zones sont des banques pour fournir leurs divers besoins.

Avec les divergences dans la perception de ces espaces, il reste à voir comment les propositions de « *culturaliser la biologie* » vont passer de la réflexion à la réalité, car il est évident que ces entités ne sont plus des territoires géographiquement limités. Par exemple, le Maasai Mara, le Mont Kenya, le Mont Elgon, la forêt de Kakamega et le lac Victoria sont

²⁷² Lepart et Marty, *Sortir des Espaces Protégés pour Conserver la Biodiversité ?* Géographie et Cultures, n° 69, 2009, p 22.

²⁷³ Mathevet et Poulin, *De la Biologie à la Géographie de la Conservation*, Géographies : p 341-354.

²⁷⁴ Rieucan, *op.cit.*, 1994.

²⁷⁵ Entrikin, *L'Entre-deux du Lieu*, in Géographies anglo-saxonnes : Tendances contemporaines, Belin, 2001.

des biens nationaux voire internationaux, en plus de leur statut local. Il s'avère qu'ils sont décontextualisés ou étatisés, car leur contextualisation ou limitation géographique devient problématique, comme en témoignent la forêt de Mau au Kenya et la réserve nationale de Maasai Mara. Alors, tandis que les impacts négatifs attribués aux milieux naturels (les dégâts attribués aux animaux sauvages par exemple) sont localisés, les impacts positifs (les retombés économiques) sont globalisés. Donc, les conflits autour les zones de biodiversité persistent car ces espaces maintiennent un statut de bien planétaire, global et national, souvent déconnectés du développement local.

Wishitemi et Okello préconisent (erronément ?) la gestion 'ethnique' de ces espaces tel que les parcs de Tsavo et Amboseli, en disant que ce type de management est plus efficace que le modèle actuel centralisé²⁷⁶. Il ne nous semble pas que 'décentraliser' veuille dire 'ethniser'. Les réserves de Maasai Mara, Bogoria et Shaba ne sont pas parmi les territoires les mieux gérés du pays, malgré une gestion par les élus locaux au nom de la communauté locale. Par exemple, le Maasai Mara, une icône du tourisme de safari du pays, devient de plus en plus un symbole de mauvaise gestion, de surdéveloppement des aménagements touristiques, ainsi que de corruption du pays²⁷⁷. Le KWS reste un *leader* en matière de compétence dans la gestion des zones de biodiversité au Kenya, que les conseils locaux.

Les militants de la conservation et même le KWS ont manifesté une vive opposition contre la proposition du gouvernement central de 'contextualiser', voire 'ethniser', le parc national d'Amboseli à des fins politiques en 2006. En dépit du bon sens, 'ethniser' ou 'contextualiser' ces ressources, alors que ce qui se passe en dehors de ces territoires dépasse les intérêts territoriaux ou locaux, nous semblent une mauvaise politique. Certes, pour certains, « délimiter le 'local' serait une tâche difficile »²⁷⁸.

Puis, la contradiction entre la contextualisation et la décontextualisation sert à perpétuer l'animosité contre ces espaces naturels, comme le démontre Médard sur la forêt de Mau au Kenya. A un moment donné « les populations sont autorisées à engager des activités dans la réserve forestière et, à d'autres moments, elles sont refoulées, créant un fort ressentiment »²⁷⁹. Ces zones doivent profiter du spécifique (identité locale) en s'intégrant au global. Cela veut dire que le rôle du 'local' serait celui de l'identité territoriale mais pas de l'appartenance même si la mise en place des aires protégées a généré un sentiment de « dépossession » au sein des populations locales.

Alors, « culturaliser la biologie » se confond souvent avec la « possession », l'« appartenance exclusive », voire l'« ethnisation » de ces ressources. Médard²⁸⁰ dans son analyse de la situation foncière du Kenya, démontre comment les villageois font appel aux « revendications territoriales » où ils défendent l'idée de limiter ces ressources aux *seules originaires d'une terre* (leur définition de la société locale ?). Il nous semble que la « nationalisation » de ces ressources (à travers le KWS et le KFS) avec le soutien de la population locale serait une stratégie optimum car délimiter le local, c'est prendre le chemin vers une catastrophe écologique.

²⁷⁶ Wishitemi, Okello, *op.cit.*, 2003.

²⁷⁷ Honey, *op.cit.*, 2008.

²⁷⁸ Violier, *L'Espace Local et les Acteurs du Tourisme*, Presses Universitaires du Rennes, 1999.

²⁷⁹ Médard, *Quelques Clés pour Démêler la Crise kenyane : Spoliation, Autochtonie et Privatisation Foncière*, Les Cahiers de l'Afrique de l'Est, 2008, n° 37.

²⁸⁰ Médard, *op.cit.*

Il faudra noter que cette thèse ne s'oppose pas au rapprochement de la conservation et les populations locales. En effet, le principe 1 de Rio sur l'environnement et le développement déclare que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». En plus, le principe 22 ajoute que, « les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable ».

Depuis lors, les expressions sur cette problématique sont diverses : certains parlent plutôt de l' « écologie du paysage » (Wishitemi et Okello, 2003), d'autres de « corridor écologique » (Guillaume *et al*, 2009) ainsi que du concept de « *parcs au-delà des parcs* », connu au Kenya comme *parcs beyond parks* (chap. 5.3). De tels espaces assurent la migration des espèces protégées en maintenant des paysages diversifiés et favorable à ces espèces²⁸¹.

5.2. Analyse espace-société à l'ouest du Kenya

L'étude sur les lieux touristiques nous invite à analyser une relation entre l'homme et le milieu. Dans de tels espaces, le rôle du tourisme consiste à voir et à utiliser autrement ces territoires en leur conférant des qualités dont elles étaient dépourvues²⁸². En outre, dans les destinations touristiques, deux perceptions s'imposent : celle du dedans par les sociétés locales, et celle du dehors par les touristes et les prestataires des services.

Depuis la création de Yellowstone jusqu'aujourd'hui, trois enjeux apparaissent dans l'existence des parcs nationaux : le développement touristique des pays, la protection de la faune et de la flore et enfin, le soutien des processus écologiques et environnementaux. La discussion suivante privilégie de connaître le point de vue des riverains des parcs nationaux sur l'existence des ceux-ci.

« Pourquoi ces aires protégées existent-elles ? »

Le point de vue des populations sur les aires protégées	Saiwa n=50	Kakamega coté n=100	KWS Kakamega coté KFS n=99
Refuge des animaux	66%	10%	4%
Attraction touristique	34%	18%	10%
Bien-être de l'environnement	14%	46%	35%
Bien-être des populations locales	6%	57%	58%

Tableau 10 : Les différentes perceptions des populations riveraines sur les aires protégées.

Parmi les personnes interrogées à Saiwa, 66% considèrent SSNP (*Saiwa Swamp National Park*) comme un refuge d'animaux, notamment le « *Sitatunga* » ; 34% le perçoivent comme une attraction touristique. Cela signifie que, selon ces peuples, le parc de Saiwa

²⁸¹ Rodary et Castellanat *op.cit.*

²⁸² Stock *et al*, *op.cit.*, p 41.

sert les « autres » : le KWS qui s'intéresse à la protection de la faune et de la flore, et les touristes attirés par l'altérité (tableau 10).

Ces réponses se démarquent de celles de Kakamega (KWS et KFS), où la population locale occupe une place prépondérante. D'après 57% des interviewés à Kakamega coté KWS (simplement connu dans le texte comme KKWS), la réserve existe au bénéfice de la communauté. A Kakamega coté KFS (désormais désigné dans le texte comme KKFS) 58% s'est prononcé de la même manière. En plus, 46% et 35% de ces peuples à KKWS et KKFS respectivement ajoutent que ces territoires existent afin de contribuer au bien-être de l'environnement. Cela fait référence aux précipitations grâce à cette forêt de laquelle profite l'activité agricole.

Il est clair que, pour les peuples de KKWS et de KKFS, cette forêt existe pour subvenir à leurs besoins quotidiens, elle représente un espace utilitaire, celui de leur survie. Ils en profitent pour le ramassage du bois, l'obtention des médicaments traditionnels, les terrains de pâturage pour leur bétail et le matériel pour construire leurs maisons. Ce sont des besoins qui ne peuvent pas être remplacés par les revenus touristiques car le tourisme « ne signifie pas qu'il fasse table rase du passé »²⁸³.

Cependant, les intérêts différents dans les zones de biodiversité par des acteurs différents mènent à une contestation de ces ressources naturelles, un phénomène décrit ailleurs comme le « *common pool problem* »²⁸⁴.

Les interprétations sont diverses, mais ces réponses ne nous renseignent sur presque rien en ce qui concerne leur regard sur l'utilité économique de ces espaces. Par conséquent, une deuxième question s'est posée à ce sujet.

« **Y a-t-il des avantages économiques liés à ces espaces pour la communauté ?** ».

Les réponses à cette question pourraient nous étonner parce que 82% des personnes interrogées à Saiwa – un parc mesurant 3 Km², avec moins de 2.000 de fréquentation touristique annuelle et administré strictement pour la conservation – ont répondu par l'affirmative. Par contre, 71% des interviewés de KKWS – une réserve nationale forestière de 44 Km² et avec deux fois plus de fréquentation touristique qu'à Saiwa – ont répondu que non. Comment explique t-on cette différence de point de vue de la population ?

D'abord, la perception aussi positive que négative des peuples sur les réserves naturelles dépend davantage de ce que rapportent ces espaces pour ces populations. Pour ces territoires, l'un des objectifs fondamentaux dans les pays en voie de développement est leur rôle de réduire la pauvreté à travers des interventions diverses²⁸⁵.

Il n'y a pas une seule approche pour soutenir le développement des communautés d'accueil. En prenant comme exemples les cas de Saiwa et de Kakamega, on signale deux approches de développement au sein des populations locales dans les destinations touristiques : le développement *de la* communauté et le développement *dans la* communauté.

Le développement *de la* communauté étant la voie la plus facile à appliquer, provient de l'extérieur. Celui-ci se manifeste sous la forme des projets faits *pour* la communauté alors que ses membres restent les bénéficiaires passifs. Il s'agit largement de la mise en place des projets non touristiques : les écoles, les centres médicaux, les bourses scolaires...

²⁸³ Stock, *et al.*, *op.cit.*, p 45.

²⁸⁴ Healy, *The 'Common Pool' Problem in Tourism Landscapes*, *Annals of tourism research*, vol. 21, n° 3, p 596-611.

²⁸⁵ Cf. OMT, *op.cit.*, 2002a, sur le sujet du tourisme et la réduction de la pauvreté.

Cette voie favorisée par les ONG et les associations tend à développer la communauté afin « d'acheter ? » leur soutien avec l'objectif de les faire protéger les ressources naturelles. Les vocabulaires qui font référence à ce type de développement sont divers : le tourisme solidaire, le tourisme philanthropique, la responsabilité sociale, la relation publique...

Le KWS s'engage dans un processus de la responsabilité sociale par la mise en place des projets *pour* les communautés. De tels projets démontrent deux vocations : la reconnaissance de l'importance de la communauté locale dans la protection de la biodiversité, et le rôle que ces milieux peuvent jouer dans le développement de ces peuples. Cette voie de développement *de la* communauté est critiquée par certains qui préconisent que pour soustraire la communauté locale à la pauvreté, le développement doit commencer *dans* celle-ci²⁸⁶.

En 2007, le KWS a soutenu les projets communautaires dans le domaine de la santé en achetant 18 lits et des matelas pour le centre communautaire de santé à Wiyeta près du parc de Saiwa; il a construit aussi des salles de cours et des toilettes pour les écoles primaires de Saiwa et de Kipsibo dans le Mont Elgon. Il a aidé aussi à la construction d'un bâtiment administratif à l'école secondaire de « Saint Teresa » à Sinyereri près de Saiwa. De plus, il a soutenu la construction de 10 puits d'eau aux alentours de Saiwa avec l'aide de l'*Eden Wildlife Trust* (EWT). En ce moment, l'initiative du « Nil » aide à réaliser plusieurs activités y compris l'apiculture, l'aquaculture et la sylviculture sous la direction du directeur de Saiwa Swamp et du directeur départemental de l'environnement.

En plus, au cours de ces enquêtes, le gouvernement kenyan était en train d'effectuer les projets d'électrification rurale près de ce parc et de refaire la route entre Kipsaina (le centre commercial le plus proche du parc) et le parc. Ces derniers projets ne sont pas parmi les projets réalisés par le KWS *pour* la communauté locale, mais laissent des empreintes positives chez ces peuples qui les perçoivent comme les projets réalisés par le KWS.

Une étude effectuée en 2003 à Saiwa par Wishitemi *et al* avant la mise en place de ces deux derniers projets a fait ressortir le mécontentement des villageois envers le tourisme et le parc en les qualifiant d'inutiles²⁸⁷. Dans ces enquêtes actuelles, ces deux derniers projets étaient parmi ceux cités par la communauté comme des résultats positifs grâce au parc de Saiwa. Ce sont le développement de l'infrastructure et d'autres aménagements (52%) – la route, les écoles, les puits d'eau, le projet d'électrification ; et de l'emploi (46%) pendant la mise en place de ces projets.

A KKWS, il existe également un projet de ce type tel que l'école primaire de Buyangu, mais il n'a pas été mentionné pendant les enquêtes. Cette école de plus de 300 élèves a été construite sur un terrain (0,4 acres) excisé de la forêt principale. Peut-être que puisqu'il fut construit il y a 33 ans, on a déjà oublié son rapport avec la forêt. Cela démontre la nécessité de renouveler toujours le lien entre la conservation et la communauté locale au lieu de le faire une fois pour toute.

Parmi les impacts positifs attribués à cette forêt par ces peuples à KKWS, il y a les emplois (15% des interviewés), notamment les guides touristiques, et le fait que ce territoire est une « banque » pour leurs besoins quotidiens (11% des interviewés) tels que les médicaments et le bois de chauffage.

²⁸⁶ Honey, *op.cit.*, 14.

²⁸⁷ Wishitemi, *et al.*, *Development of Sustainable Community Based Tourism at Saiwa Swamp National Park, Kenya*, Volume 3, 2007, p 83-91.

Il y a un écart considérable entre ce chiffre de 11% et celui de 57% dans le tableau 10, où ces peuples ont perçu cette forêt comme la source de leur bien-être – ramassage de bois, médicaments, matériaux pour construire leur maisons... On peut attribuer cette différence au fait que la communauté a le sentiment que la forêt doit satisfaire à ses besoins de base, mais malheureusement la population n'y a pas accès.

Au KKFS, les enjeux sont différents. Le KFS, étant le précurseur de la *Forest Department* (FD) au sein du Ministère de la Forêt et de la Faune, permet l'utilisation des ressources forestières. Contrairement à 71% de la communauté de KKWS qui n'ont pas vue l'utilité économique de cette forêt, 72% des interviewés à KKFS ont répondu affirmativement que cette forêt a des impacts positifs sur leur vie. Ici, 70% des interrogés identifient la forêt comme un terrain d'approvisionnement des ressources tels que le bois et les terrains d'élevages. De plus, l'existence de cette forêt en soi est un point positif pour l'agriculture (18%), en plus d'être une source d'emploi (13%) grâce aux guides touristiques communautaires.

Par contre, le développement *dans* la communauté signifie les initiatives prises par les communautés elles-mêmes, comme le démontre le modèle des ranches communs (*group ranches*). Contrairement au développement *de la* communauté, cette voie de développement participative établit un lien direct entre les milieux naturels et le développement. Dans ce modèle, malgré son succès mitigé, la communauté s'implique directement dans le tourisme en étant actrice et bénéficiaire. La revendication de la formule « Je participe ... mais ils profitent » devient « je participe ... et je profite ».

Cette voie s'avère exigeante mais elle permet à la communauté de participer et d'en profiter de manière directe. Cependant, le montage de projets de type « développement *dans* la communauté » présente quelques défis. D'abord, c'est l'ouverture de ces projets à l'extérieur, c'est-à-dire vers le marché touristique, comme le souligne Honey en citant le cas d'un projet communautaire de *Mwaluganje-Golini Community Wildlife Reserve*, à 45 Km de Mombasa, soutenu par KWS. Malgré sa concentration d'éléphants la plus élevée du pays en 2002, la plupart des hôteliers et des Tour Opérateurs de Mombasa n'étaient pas au courant de son existence²⁸⁸.

Très souvent, la présence de tels projets au sein des destinations signifie que la communauté locale participe à l'activité touristique. Mais pour légitimer et rendre opérationnelle la participation active de la communauté locale au tourisme, il y a la nécessité d'encourager un flux touristique significatif en mettant en place le marketing approprié.

La stratégie visant à développer le tourisme durable dans les zones naturelles ne doit donc pas s'arrêter avec le développement « *pour* » la communauté d'accueil mais aussi « *par* » celle-ci à travers l'« empowerment » ou l'« autonomisation ». Cela permet aux membres de la communauté de se sentir aussi partie prenante dans le développement du tourisme sur leur territoire. Cependant, l'efficacité de ces projets dépend de l'accent mis sur d'autres projets comme les infrastructures, la professionnalisation des acteurs touristiques dans la communauté d'accueil et, le plus important pour l'ouest du Kenya, le flux touristique. Demers ne dit-il pas que « créer et gérer une entreprise touristique est un dur métier qui exige, pour sa réussite, un minimum de connaissance et, mieux encore, une expérience de quelques années » ?²⁸⁹ Parfois les communautés locales perçoivent le tourisme comme un outil pour le développement, mais elles manquent de moyens pour

²⁸⁸ Honey, *op.cit*

²⁸⁹ Cité par Cazalais, *op.cit*, p 63.

réaliser cet objectif. Le système touristique reste trop sophistiqué et complexe pour être maîtrisé par des populations locales.

Étant donnée la typologie déjà énoncée de la communauté locale au sein des destinations touristiques, il nous semble que, quel que soit le vocabulaire employé (développement *de la* communauté ou *dans* la communauté, la participation ou non) les objectifs de conservation doivent produire des impacts positifs pour ces peuples. A Saiwa, on constate des projets *pour* la communauté locale, tandis qu'à Kakamega on y observe la première catégorie de projets (*par* la communauté locale). C'est cette deuxième catégorie de projets qu'on préconise souvent dans les concepts de la « mise en tourisme », de la « gouvernance participative » de l' « écotourisme » ainsi que celui d' « écodéveloppement ».

Le développement *de la* communauté ou *pour* la communauté veut dire que la communauté profite des projets sans se soucier d'être impliquée directement. Ce type de formule comme à Saiwa signifie que la non participation de la communauté locale ne se traduit pas nécessairement par non bénéficiaire. C'est le cas de « *Tourism Revenue-sharing Schemes* » (TRS) autour des parcs nationaux en Ouganda, à Madagascar et au Rwanda²⁹⁰. Ici, la priorité n'est pas donnée à la participation de la communauté mais aux bénéfices qu'elle va en tirer à travers la vente des produits locaux, les manifestations culturelles, la main d'œuvre, les guides touristiques...

La compréhension des différentes perceptions de ces aires protégées par les populations locales nous amène à revenir un peu à l'histoire. Tout d'abord, il faut signaler que les forces générales de l'exclusion ont engendré des comportements spécifiques auprès des communautés, car ces facteurs ont joué dans des circonstances tout à fait différentes. Depuis le début (en 1974), Saiwa a été considéré comme un parc national, ce qui implique le fait que ces habitants doivent maintenant être 'habitué' à son statut.

Dans la partie nord de la forêt de Kakamega, on voit des enjeux tout à fait différents : jouissant initialement d'un statut de réserve forestière sous la gestion de *forest department* (FD) (maintenant le Service des forêts – KFS), elle est ensuite devenue une réserve nationale sous la gestion de KWS. Ces deux institutions publiques administrent la gestion des ressources naturelles différemment.

Le KFS permet l'exploitation *active* de ses forêts à travers des activités humaines comme le ramassage du bois, l'alimentation des vaches dans la forêt, la vente commerciale des arbres (l'usine de *Webuye Paper Mills* exploite une partie de la forêt ayant atteint la maturité)... De son côté, le KWS l'interdit en favorisant au contraire, l'exploitation *passive* de ses forêts à travers l'activité touristique. Ainsi, le passage de la partie nord de cette forêt de FD à KWS (une organisation paramilitaire) n'a pas laissé un souvenir favorable chez les habitants. De plus, l'absence d'histoire d'éviction à Saiwa peut renforcer cette image positive chez ces populations.

En outre, puisque le parc de Saiwa s'avère être essentiellement un marécage, il est évident qu'il n'est pas bon pour l'agriculture. A priori, un marécage est perçu comme un terrain non productif et abandonné. Il semble donc que cette population ne voit pas d'autre utilisation pour un marais que la protection du *Sitatunga* et des activités touristiques. Personne n'a exprimé la volonté d'utiliser ce parc pour satisfaire à ses besoins personnels – pas de plaintes contre l'interdiction (tableau 11). Cependant, les territoires forestiers peuvent soutenir de multiples activités : le tourisme, l'agriculture, l'élevage,... La population à KKWS et KKFS l'envisage comme un territoire qui devrait être utilisé pour ses propres besoins, puisque 44% et 81% respectivement des interrogés ont critiqué les arrestations et

²⁹⁰ Simpson, *Community Benefit Tourism Initiatives – A Conceptual Oxymoron?* Tourism Management 29, 2008.

l'interdiction d'utilisation de la forêt, mais rien de pareil à Saiwa malgré le fait que ce parc soit géré strictement en faveur de la protection de la biodiversité.

« Quels sont les problèmes ou les défis majeurs rencontrés du fait de résider près de cette zone » ?

Les problèmes et les défis rencontrés	Saiwa n=50	Kakamega coté KWS n=100	Kakamega coté KFS n=99
Les dégâts causés par des animaux	92%	74%	20%
Les moustiques et le paludisme, peur des serpents	48%	9%	13%
Interdiction d'utilisation et arrestation	0%	44%	81%

Tableau 11 : Le défi de vivre auprès des milieux animaliers

L'invention des zones protégées a créé plusieurs problèmes : elle a empêché les populations d'accéder aux ressources, elle a provoqué un traumatisme chez les peuples voisins, et elle a créé des tensions et des conflits entre la population et les autorités. Depuis les années 1960, il y a de plus en plus de réfugiés de conservation²⁹¹. Il était donc nécessaire de connaître les problèmes majeurs que rencontrent les communautés qui vivent auprès de ces aires protégées.

CRIME	2007	2008
Destruction des forêts	640	926
Pâturage dans les parcs nationaux	535	1.234
Braconnage pour la viande de brousse	239	334
Possession de trophées sauvages	115	114
Autres	650	868
TOTAL	2.179	3.476

Tableau 12 : Le nombre d'arrestations en 2007 et 2008 pour les infractions dans les aires protégées.

Source : Kenya Wildlife Service

²⁹¹ Depraz, *op.cit.*

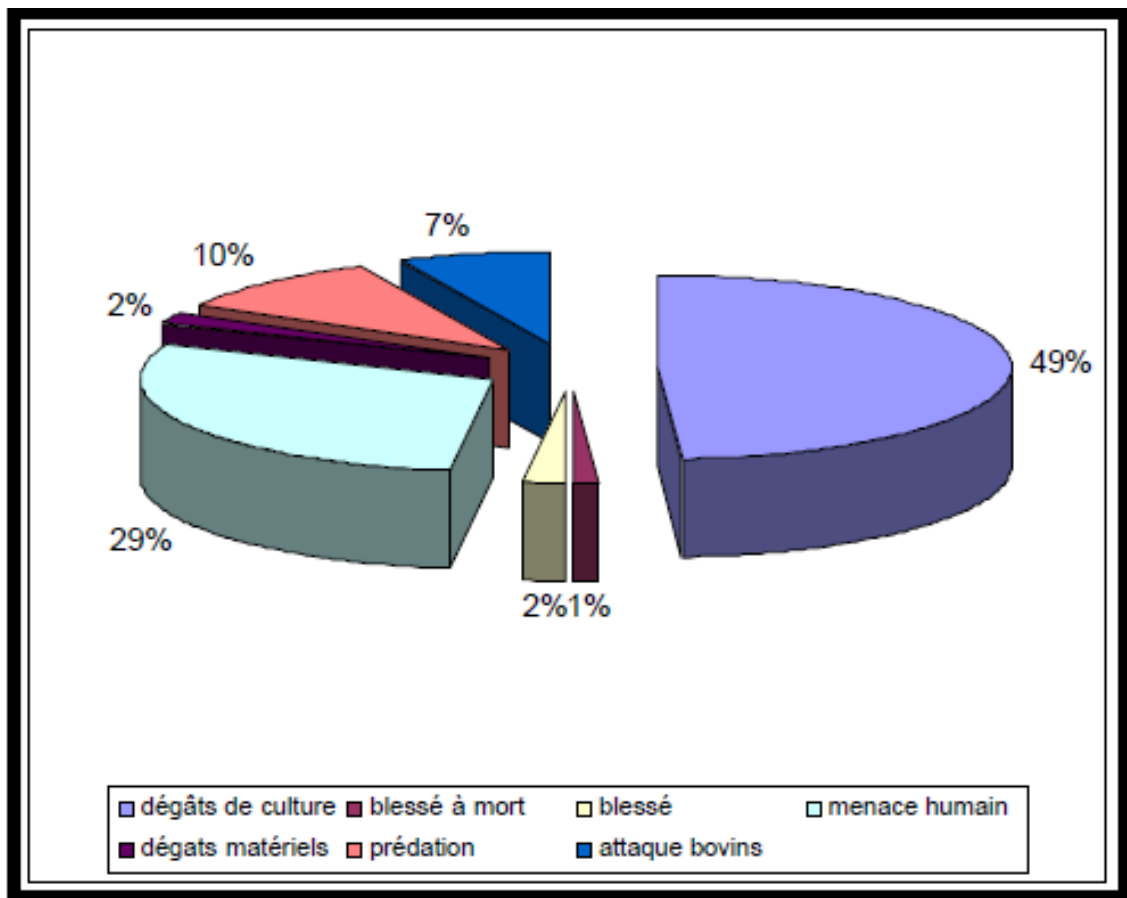


Figure 11 : Le taux de dégâts infligés par la faune à la population humaine en 2008 au Kenya.

Source : KWS

Comme ailleurs dans le pays, le conflit humain/animaux sauvages reste une actualité dans l'ensemble des communautés riveraines. Dans le pays, le KWS a signalé 4.327 cas en 2007 et 7.034 cas en 2008. 54% de ces cas ont été enregistrés (dans un ordre décroissant) à Tsavo West, à Lamu, à Narok, à Tsavo East, à Laikipia et à Oldonyo-Sabuk. Il faut noter que la menace ne concerne pas uniquement la population humaine. Cette dernière menace aussi la faune à travers le braconnage ou la dégradation d'écosystèmes dont elle (la faune) dépend (tableau 12). En 2007 et 2008, le KWS a fait respectivement 2.179 et 3.476 arrestations, au pays, pour ces infractions.

Malgré les statistiques sinistres en figure 11, surtout celles se référant au taux de mortalité, la compensation reste insuffisante pour les victimes concernées. Le gouvernement kenyan dans les années 1980 a mis en place un programme de dédommagement pour les victimes y compris les dégâts par les éleveurs et les agriculteurs. L'indemnité pour les matériels, les bovins et les cultures détruits a été interrompue en 1989 à cause des réclamations fictives et un processus qui était très long²⁹². Selon le *Wildlife Conservation and Management act section 62*, la mort attribuée aux animaux sauvages (en dehors des zones protégées) est indemnisée à 300 euros tandis que la blessure est compensée à 150 euros.

²⁹² Sindiga, *op.cit.*, 1999.

Encadré 5.2

« S'il existe une possibilité d'obtenir une indemnité financière en cas de perte pour les bovins, les démarches à accomplir auprès des autorités sont si compliquées que les villageois renoncent souvent à faire valoir leur droits. Par ailleurs, ces aides ne sont octroyées que si le propriétaire de la bête peut prouver que celle-ci s'est faite attaquée sur les terres agricoles et non en forêt ; or les villageois qui habitent à proximité des espaces protégés mettent leurs animaux sauvages à paître en forêt, illégalement, car les fourrages y sont plus abondants. Si l'animal est tué en forêt mais à proximité des terres agricoles, son propriétaire fera de son mieux pour ramener la dépouille dans les champs à proximité, afin d'être éligible aux indemnités ».

Source : *Guillerme, et al, op.cit, p 68*

Pour les autres dégâts, les règles et les lois en vigueur ne prévoient pas d'indemnisation, sinon le KWS serait en faillite. En plus, ça reste une tâche complexe et compliquée comme le démontre Guillerme sur la conservation en Inde (encadré 5.2). Néanmoins, à travers le service de « *Community Wildlife Service* », le KWS examine sans obligation les dédommagements au cas par cas à sa propre façon.

La plupart des cas signalés dans le pays en 2008 ont été attribués aux éléphants (plus de 2.300 de cas), aux buffles (plus de 700 de cas), aux hippopotames (plus de 700 de cas), et aux babouins (plus de 500 de cas). Les autres faunes qui ont contribué chacun moins de 200 de cas sont les léopards, les hyènes, les lions, les crocodiles, les antilopes (Eland), les singes et les zèbres.

La mise en place des barrières autour des parcs animaliers est perçue comme l'une des stratégies pour apaiser les conflits entre les humains et les animaux sauvages. Kassily *et al*, démontre que pour chaque invasion autour d'un parc clos du lac Nakuru, il y en a 11 autour d'une réserve ouverte de Maasai Mara²⁹³. En 2009, le KWS a maintenu cette stratégie par l'installation d'une barrière électrique autour du parc national d'Aberdaire. Quelques parties de Tsavo West et d'Arabuko Sokoke sont aussi concernées par cette mesure. Néanmoins, selon le KWS, cette politique d'entourer les parcs par des barrières électriques à un coût insupportable pour cette organisation. Par exemple, la mise en place de la barrière autour du parc national d'Aberdaire est estimée à 25.500 euros par Km en plus des 500 euros par an par Km pour l'entretenir.

²⁹³ Kassily, *Mitigating Human Wildlife Conflict through Wildlife Fencing: A Kenyan Case Study*. *Wildlife Biology Practices*, doi: 10.2461/wpb. June 4 (1): 30-38.



Photo 7 : Une barrière de 25 Km à Saiwa qui sépare les villages du parc.

Les barrières sont considérées comme un moyen de réduire les dégâts causés par les animaux sauvages. Les parcs comme le lac Nakuru et Aberdaire sont complètement entourés par une barrière électrique

Photo : Odiara, B., 2008.

Le parc de Saiwa a été entouré par une barrière non électrique en 2004 (photo 7). Par contre, ce type d'aménagement n'est pas efficace à 100% du fait de la nature de la faune qu'on y trouve : c'est notamment des singes et des oiseaux. La colonisation des parcs par *Pennissetum sp* pousse les Sitatunga à chercher la nourriture en dehors de ce parc. De plus, le type d'agriculture pratiqué par ces populations, le maïs et les légumes, attire facilement les animaux (photo 8). Néanmoins comme l'ont noté certains membres de la communauté, cette barrière a réduit la destruction attribuée aux antilopes (*Sitatunga*).



Photo 8 : Les champs de maïs auprès du parc national de Saiwa.

Ce type de culture appétissant et attrayant pour la faune aggrave leur destruction. Le parc est complètement entouré par des habitations humaines

Photo : Odiara, B., 2008

Autour de ce parc, les deux grands problèmes sont ceux des dégâts causés par les animaux dans les champs voisins (92%), et les moustiques et autres parasites provenant de ce parc qui attaquent les bovins (38%). Par contre, il faut faire attention à ce chiffre de 92% parce qu'il démontre seulement le taux de dégâts au sein de la population, mais pas la quantité de dégâts infligée par ces animaux. Jean-Paul Billard, que l'on a cité au début de ce chapitre, ne dit-il pas que la vie de ces peuples ne peut pas se traduire en statistique ? Malgré ce constat, on note qu'ailleurs la majorité de la population à Saiwa soutient la conservation et que ce soutien est indépendant de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation, de la taille de la famille et de l'usage de terrains²⁹⁴.

La partie nord de la forêt de Kakamega (KKWS) est entourée de maïs et de canne à sucre. Ce type de culture très appétissant attire plus facilement les animaux sauvages tels que les babouins (photo 9), contribuant ainsi à l'augmentation des conflits homme/animal. Contrairement au parc national de Saiwa, cette forêt n'a aucune barrière. Par conséquent, 74% des interrogés se plaignent des destructions causées par les animaux sauvages, surtout les primates.

²⁹⁴ Wishitemi, *et.al*, 2007.



Photo 9 : Des babouins en dehors de la forêt Kisere à Kakamega.

Il est difficile d'enfermer ce type de faune dans les parcs

Photo : Odiara, B., 2008.

Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence car ils ne démontrent pas qu'à Saiwa il y a plus de dégâts infligés qu'à Kakamega. Cet écart entre les deux n'est lié qu'au fait que Saiwa connaît une importante interaction avec la population riveraine, tandis que la forêt de Kakamega étend son influence au-delà des habitations immédiatement autour d'elle ; un point pris en compte pendant l'administration des enquêtes.

Il faut aussi prendre en considération le fait que le parc national de Saiwa n'est que de 3 Km² alors que la forêt de Kakamega s'étend sur 240 Km², dont 44 Km² sous la gestion du KWS. Cela veut dire que naturellement, la majorité de la population à Saiwa est affectée immédiatement par les effets d'un projet touristique, aussi bien positifs que négatifs. Par exemple quand on leur pose une question sur les problèmes rencontrés à Saiwa, 92% citent les dégâts causés par les animaux sauvages, et en même temps 82% ont une image positive en ce qui concerne l'existence de ce parc en matière des projets mis en place.



Photo 10 : Les « Nyayo Tea Zones » autour de la forêt de Kakamega à Isecheno.

Une barrière de thé, une végétation non appétissante pour la faune sépare la forêt des villages. Ce type de culture réduit largement le conflit entre les animaux sauvages et les villageois

Photo : Odiara, B., 2008.

D'autre part, la forêt de Kakamega est vaste, mais l'activité touristique est restreinte à deux villages près des entrées principales. Le développement touristique ne touche que les villages de Buyangu (KWS) et d'Isecheno (KFS). Par conséquent, malgré les foyers nombreux dans les villages à côté de cette forêt, il y a un écart considérable entre ceux qui subissent les effets négatifs (82%) et ceux qui disent avoir connu des avantages économiques grâce à cette forêt (28%). Plus un parc est étendu, plus il s'avère difficile d'assurer une relation étroite entre le milieu naturel, les touristes et les communautés voisines.

A KKFS, seuls 20% des interviewés se plaignaient de la destruction des champs par les animaux sauvages. Alors, pourquoi la destruction des champs n'est-elle pas aussi élevée

qu'à KKWS, alors que cette partie australe partage le même écosystème que la partie septentrionale ? D'abord, on suppose l'existence d'une barrière « naturelle » de 400 ha sous le nom de « Nyayo Tea Zones » joue un rôle d'empêchement. Ces espaces verts non appétissants comprennent les plantations de thé autour de quelques forêts du Kenya, y compris KKFS (photo 10). L'union entre la conservation et le développement dans ces zones de biodiversité entraîne la satisfaction de ces peuples. En effet, le principe 4 de la déclaration de Rio demande que « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément ».

Ces zones vertes de thé assurent cette double vocation : la création des emplois pour un tiers des villageois et des revenus pour les villageois ; la présence des ouvriers qui moissonnent le thé empêche la descente des animaux dans les villages. Deuxièmement, on peut faire l'hypothèse que la faune à KKFS est beaucoup plus réduite, ce qui fait que peu de membres de la communauté signalent la destruction de leurs champs comme le fait la communauté à KKWS. Pourtant, il faut noter que ces zones (de thé) n'ont rien à voir avec le service des forêts bien que ces villageois les associent avec ce service. Cela est un aspect positif qui démontre qu'il existe plusieurs façons de soutenir la conservation. Chacun de nous peut contribuer de sa propre manière.

La reconnaissance de la nécessité de transmettre des impacts positifs au sein des populations locales reste louable. Pourtant, le défi réside dans son applicabilité là où les parcs sont très étendus tels que le Tsavo Est (11.000 Km²) et le Tsavo West (9.000 Km²). Les populations autour de ces espaces risquent fort de ressentir les impacts, négatifs que positifs, pour deux raisons : la concentration de l'activité touristique dans les parcs les prive des avantages positifs et, la dispersion des animaux sauvages autour de l'espace accentue la souffrance de ces populations.

Bien que certains pensent que le KWS et le KFS ne font rien pour aider les populations qui subissent les effets négatifs de la conservation, cela se base pour la plupart du temps sur une expérience personnelle. En tous cas, on peut dire qu'il y a chez ces populations une perception positive de ces deux institutions, ainsi que de la conservation de la biodiversité.

« **Quelles solutions proposez-vous pour réduire ces problèmes** » ?

Envisagent-ils la fin de ces problèmes	Saiwa n=50	Kakamega coté KWS n=100	Kakamega coté KFS n=99
Oui	84%	60%	50%
Non	14%	32%	28%

Tableau 13 : L'optimisme sur les problèmes rencontrés

En plus des mesures prises par les autorités pour réduire les dégâts infligés par ces animaux, la population y participe aussi. Par exemple, certains construisent leurs maisons près de la forêt, plantent de la canne à sucre et font des champs de maïs. A l'approche de la saison de la moisson, les villageois sont obligés de surveiller jour et nuit les champs de maïs pour empêcher l'envahissement de primates (photo 11). Ils utilisent parfois les épouvantails et le feu pour effrayer ces animaux.

Les conflits entre les animaux sauvages et les humains deviennent de plus en plus intenses chaque jour. Le KWS a déploré l'entrée clandestine des bovins dans les parcs kenyans surtout pour les parcs de Tsavo pendant la sécheresse mi-2009. Alors pour l'instant, on n'envisage pas la fin des conflits qui se reproduisent chaque jour. Les animaux

sauvages vont continuer à sortir des parcs nationaux, les populations locales vont continuer à y entrer clandestinement, le KWS va continuer à arrêter ceux qui sont en infraction envers les parcs... Ainsi, comme l'a indiqué un villageois à KKWS pendant les enquêtes, « tant que la forêt existera, je n'envisage pas la fin de ces problèmes ». Un autre villageois à Saiwa a remarqué que « résoudre ces problèmes veut dire déclasser ce parc, mais cela est impossible ». Pour ces peuples, la solution la plus radicale mais non envisageable serait plutôt le déclassement de territoires protégés.



Photo 11 : une fermière surveillant le champ de maïs auprès de la forêt de Kisere à Kakamega contre la destruction par les babouins.

Parfois, les élèves s'absentent de l'école pendant quelques jours pour assister à cette surveillance pendant la journée

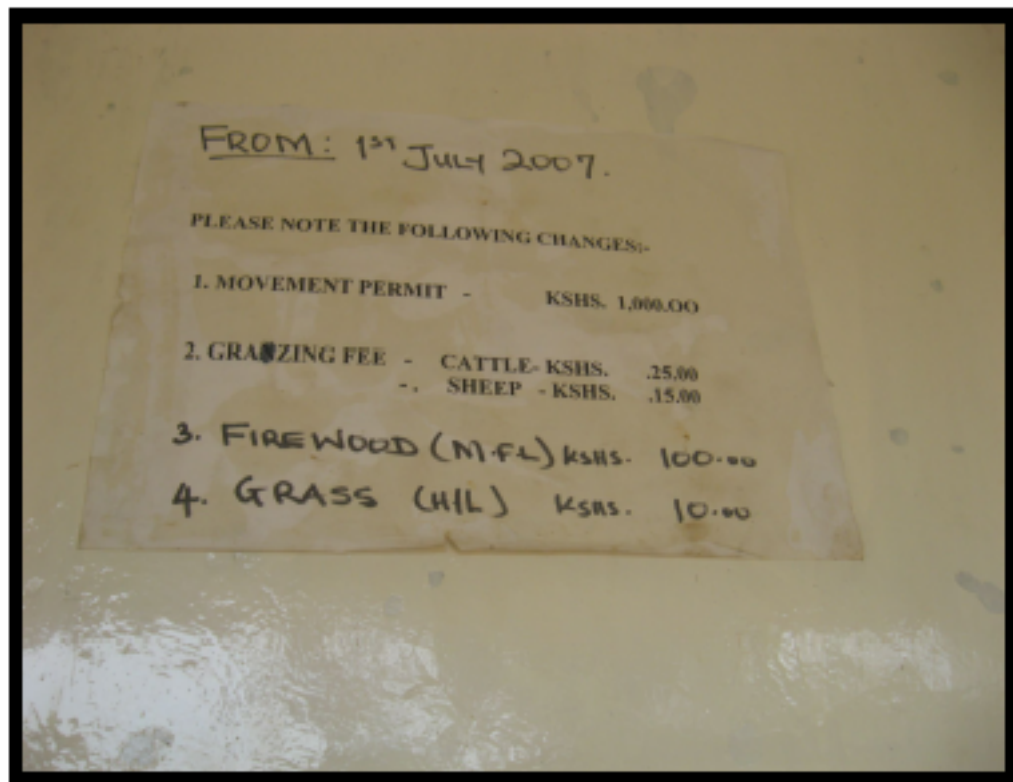
Photo : Odiara, B., 2008.

Le KWS fait en sorte que la faune ainsi que la société locale puisse coexister. Alors, que pensent ces gens des problèmes épineux comme les dégâts et l'arrestation ? 84% des interrogés à Saiwa ainsi que 60% à KKWS sont optimistes en ce qui concerne l'apaisement des dégâts actuels. Bien que la communauté à Saiwa (62% des interrogés) croie en la barrière électrique comme une solution durable, seuls 27% des sondés à KKWS l'acceptent comme telle. Personne à KKFS n'a la proposé comme une solution.

Les barrières autour de zones de biodiversité sont surtout nécessaires pour empêcher que les animaux ne causent des dégâts en dehors de ces territoires et que la population humaine soit protégée. Par contre, sans assez de sensibilisation chez ces peuples, ces types d'aménagements pourraient aussi être aperçus comme pénalisants. Souvent les villageois appellent à la protection contre ces animaux mais ils veulent en même temps

avoir un accès libre au milieu naturel. A Saiwa, pour répondre à ce type de demande, on a laissé quelques passages pour les villageois afin qu'ils accèdent aux sources d'eau dans le parc. Il faudra noter aussi que, selon certains villageois, donner louange au KWS pour l'accès vers les sources d'eau dans le parc serait fallacieux. Cela, ils expliquent, c'est de soustraire des peuples leur droit d'accès et de faire semblant de l'avoir reconnu plus tard sans le restituer complètement.

Même avec ces types d'aménagement, les dégâts causés par les singes comme à Saiwa vont continuer. Les barrières ne sont pas la seule solution à la disposition de KWS. Ces peuples envisagent également des partenariats entre le KWS et la communauté dans la mise en place des projets communautaires, ainsi qu'une réponse rapide pour reconduire les animaux problématiques vers les parcs.



PLEASE NOTE THE FOLLOWING CHANGES:-	
1. MOVEMENT PERMIT -	KSHS. 1,000.00
2. GRAZING FEE - CATTLE -	KSHS. .25.00
- SHEEP -	KSHS. .15.00
3. FIREWOOD (M-FL)	KSHS. 100.00
4. GRASS (H/L)	KSHS. 10.00

Tableau 14 : Un tableau au bureau de KFS montrant les frais divers pour des usages différents de la forêt.

Ce montant n'est pas si élevé comme les villageois veulent nous le faire croire. Ce tableau montre soit qu'ils sont très pauvres, soit qu'ils sont simplement entêtés dans leur opposition en pensant que ces ressources doivent être gratuites comme en était le cas avant 1990.

La communauté à KKFS fait face à une problématique tout à fait différente en ce qui concerne les plaintes sur la protection de la forêt et ses dirigeants. Ayant conscience que le KFS permet l'exploitation de la forêt sous certaines conditions (tableau 14), la stricte application des règles crée un ressentiment envers les gestionnaires de cette forêt. Ici, la communauté peut ramasser du bois et faire paître les troupeaux dans la forêt (photo 12 et 13), mais cela se fait dans des lieux désignés en étant muni d'une autorisation. Un système de paiement s'avère l'un de moyens d'assurer utilisation durable des ressources naturelles sans les dévaster.

Pour 80% des interviewés à KKFS, 54% entre eux réclament l'arrestation (il y a eu 2.716 arrestations entre 1992 et 2002 selon les données disponibles au bureau local de KFS), tandis que 27% pensent que la fin du « *shamba system* » a marqué le commencement de leurs problèmes. En 1986, avant la fin de ce système autorisant les villageois à pratiquer l'agriculture sur le territoire forestier, 30% de cette forêt était exploitée pour l'agriculture. Comme nous l'avons déjà vu, ce type de politique contradictoire, où les populations sont autorisées à engager des activités dans la réserve forestière, alors qu'elles sont parfois refoulées, crée un fort ressentiment.

A KKFS, il n'est pas rare de rencontrer des femmes avec du bois de chauffage. Parfois, ce mécontentement est attribué au fait que la communauté à KKFS voit les dirigeants de cette forêt comme des gens d'ailleurs (au moment de l'enquête le directeur était de l'ethnie Luo, alors que dans la partie gérée par KWS, le directeur était de l'ethnie un Luhya), et que les dirigeants (à KKFS) ne comprennent pas la mode de vie des villageois. Ces peuples veulent un accès gratuit à la forêt pour le ramassage du bois, mais on note que le bois qu'ils ramassent n'est pas seulement à usage personnel mais aussi commercial. Quant à la communauté de KKWS, il semble qu'elle est habituée aux interdictions par le KWS car la politique envers les territoires gérés par le KWS ne présente aucune contradiction d'un moment à l'autre.

La survie de la forêt de Kakamega du côté de KFS semble menacée par les villageois. Pour eux, c'est leur survie qui compte et celle de la forêt prend la deuxième place. Par exemple, les hommes laissent leurs bétails errer ou parcourir la forêt vers des prairies (il y en a 25 dans cette forêt, soit un tiers de la surface totale) alors que les femmes y entrent parfois discrètement pour recueillir du bois de chauffage. En plus, il y a également des jeunes qui se livrent illégalement à la combustion du charbon pour gagner leur vie²⁹⁵. Ce dernier groupe présente la plus grande menace pour la survie de cette forêt surtout à KKFS. Chaque fois que les gardes forestiers perquisitionnent les villages pour arrêter ceux qui pillent les arbres, ils rencontrent une résistance forte chez les villageois. À Shamiloli par exemple (du côté de KFS), les bandes organisées de charbon de bois ont mis à nu une vaste zone de la forêt.

²⁹⁵ La directive présidentielle de 1986 a rendu la production et le transport de charbon de bois illégaux.



Photo 12 : l'impact de la végétation et de l'érosion provenant des vaches qui parcourent la forêt à KKFS.

Etant donné que la population dans les villages voisins est élevée, il n'y a plus de terrains pour nourrir leurs animaux sauf dans la forêt

Photo : Odiara, B., 2008.

La gestion de cette forêt reste une affaire politique surtout pendant des élections législatives. Le rapport entre la forêt et les villageois prend une place significative dans les campagnes et influence fortement le résultat du scrutin dans la circonscription de Shinyalu. Pendant cette période, les résidents mettent la pression sur le gouvernement pour les permettre de faire paître leurs troupeaux dans la forêt et de ramasser le bois de chauffage. En ce moment, les villageois doivent obligatoirement payer chaque mois un montant de 1 euro pour ramasser le bois de chauffage ou de 0.25 euros par vache (tableau 14). Les villageois de leur côté se plaignent que les gardes forestiers leur tendent une embuscade et saisissent les reçus délivrés par KFS, en les forçant à donner des pots-de-vin pour retrouver leur liberté.

Pour le meilleur et le pire de la forêt, tous les acteurs y participent. A la recherche de solutions pour sauvegarder ces zones de biodiversité les agents de sécurité rencontrent parfois des problèmes. Evidemment, le « monde du bois est un monde violent où les différends se règlent à la machette ou au fusil »²⁹⁶. Au sein des milieux de biodiversité, il existe de nombreux drames et tensions sociales, ainsi que des conflits entre la population et les autorités (photo 14). Ce conflit opposant des villageois impliqués dans la destruction de cette forêt et les gardes forestiers a connu des conséquences tragiques.



Photo 13 : les vaches détenues par des agents de sécurité à KFS.

Il faut noter que dans cette forêt, il y a des zones destinées à différents usages : la conservation, la forêt commerciale, le ramassage du bois, et le tourisme entre autres

Photo : Odiara, B., 2008.

Par exemple, en avril 2008, les gardes forestiers ont saisi un troupeau de vaches qu'ils sont trouvés dans la forêt de Kakamega après quoi, des villageois en colère armés de machettes ont les attaqués (les gardes forestiers). Par la suite, l'un des gardes a subi de

²⁹⁶ Smouts, p 312.

graves blessures à la tête et à la main avant que ses collègues n'aient tiré un coup de fusil sur les villageois (pour le libérer), tuant ainsi deux frères parmi les villageois.



Photo 14 : l'arrestation des villageois à Isecheno, par KFS dans une zone non désignée pour bovins.

Après l'arrestation, ils sont présentés devant la justice à Kakamega

Photo : Odiara, B., 2008.

Au niveau national, le KWS a confisqué respectivement 678 et 857 kilos d'ivoire en 2007 et en 2008. Plus de 3.788 pièges ont été également détectés et détruits par le KWS alors que 388 suspects ont été arrêtés et ont été poursuivis en justice pour le braconnage de la viande de brousse en 2008. Au même temps, plus de 7.000 Kilos de viande ont été saisis. A Saiwa, on recensait 100 *sitatunga* en 1970, mais trente ans plus tard, ils n'y restaient que 50 antilopes. Pour ce constat, le rapport « *Saiwa swamp ecosystem intergrated management plan 2003-2007* » soupçonne que le braconnage soit élevé chez des villageois.

Malgré les faits déjà mentionnés, il serait faux d'affirmer, comme le fait Brunel, qu'au Kenya la « mort d'un animal entraîne la mort d'un homme ... (et que) les pauvres deviennent

les ennemis à battre »²⁹⁷. D'abord, l'incident de la mort à Kakamega démontre que ce n'est pas dans l'objectif de KFS ou de KWS de blesser, de mutiler ou encore de tuer des braconniers ou des villageois, comme le souligne Brunel. Dans le cas de KKFS, ces gardes ont réagi pour sauver leur vie face au danger présenté.

De même, contrairement à la perception générale que l'on a des braconniers, à laquelle Brunel fait référence, ceux-ci ne sont toujours pas les gens « primitifs », les « sauvages », les « pauvres » ou les « villageois ». Ils sont quelque fois des bandes organisées et armées, parfois d'armes beaucoup mieux organisées que celles des agents sécuritaires.

En 2008, le KWS a confisqué 30 armes à feu ainsi que 493 munitions auprès des braconniers. Ces derniers savent bien où vendre des produits prélevés de ces animaux. Pendant cette année là, le KWS a saisi 259 kilos d'ivoire à l'aéroport de Jomo Kenyatta destinés à l'Asie de l'Est ; 113 reptiles vivants ont été saisis à l'aéroport de Moi à Mombasa destinés au Japon. En plus, la police internationale (INTERPOL) a arrêté 36 suspects au Kenya avec 113 pièces d'ivoire, soit 358 kilos.

Il faut noter que trois motifs expliquent les activités illégales dans les zones de biodiversité : un motif commercial, comme les produits et les animaux destinés au Japon et l'Asie de l'Est ; un motif de subsistance à cause de la pauvreté – le cas de Saiwa ; et une dimension culturelle comme l'observe Rieucan où la « forte consommation de gibier (au Gabon) constitue une habitude alimentaire *difficile à modifier* »²⁹⁸.

Cela dit, il ne faut pas s'imaginer (comme le fait Brunel) que toute exploitation des ressources naturelles par ces populations soit une cause directe de la pauvreté. Vaudrait-il mieux déterminer le niveau des différentes formes d'utilisation des produits provenant de telles zones comme l'indique Rieucan en ce qui concerne les tortues au Gabon ? Ici, selon ce géographe, l'étude du Ministère du tourisme « permet de différencier : la chasse individuelle (braconnage de subsistance) de la 'chasse commerciale' (braconnage commercial), de celle spécialisée dans le trafic d'animaux vivants ... les prélèvements d'animaux recherchés pour le commerce de leurs produits... ». Cela est un bon chemin à suivre pour la comptabilisation des usages différents des ressources naturelles au sein des zones de la biodiversité. On peut comprendre le braconnage pour les besoins alimentaires. Celui-ci, qui a réduit considérablement la population des éléphants au Kenya de 165.000 en 1975 à 16.000 individus en 1989 (aujourd'hui, il y en a 35.000 individus), n'est ni tolérable ni excusable.

Les tensions demeurent élevées chez les villageois, malgré les efforts de sensibilisation auprès de la communauté sur l'importance de la conservation de cette forêt. Le point commun de ces populations réside dans leur solidarité pour se défendre contre les gardiens de la forêt. Les villageois à Shamiloli et à Shikusa (coté KFS) s'associent le plus souvent pour résister à l'arrestation des délinquants par les gardes forestiers. Ils suivent et surveillent les activités des gardes forestiers par l'utilisation de téléphones mobiles.

Ce conflit entre des villageois et les gestionnaires des forêts s'est répété récemment en 2008 (même au parlement) lorsqu'une partie de la forêt a été défrichée pour faire passer une ligne électrique à partir de Shinyalu à Vihiga. Ce défrichage a été attribué à un entrepreneur extérieur à la communauté, et les villageois n'étaient pas contents de ne pouvoir bénéficier de ce projet. Par conséquent, le projet a attiré de vives critiques des villageois qui soutenaient que le contrat aurait dû être réparti entre plusieurs parties, au lieu d'être attribué à une seule personne.

²⁹⁷ Brunel, *op.cit.*

²⁹⁸ Rieucan, *op.cit.*, 2001.

5.3. Les principes de gestion des réserves animalières

Dans l'histoire de la gestion des parcs nationaux au Kenya, deux institutions ont joué un rôle : le *National Parks Trust* pour la faune et la flore dans les aires protégées, et le *Game Department* pour la biodiversité en dehors de celles-ci. En 1976, ces deux institutions ont été amalgamées en une seule organisation, la *Wildlife Conservation and Management Department* (WCMD), dont le mandat se termina début 1989 au moment où on créa le KWS. Jusque là, les pouvoirs publics n'avaient pas prêté attention aux autochtones et à la notion de l'autonomisation, voire de la gouvernance participative. On note que le « *Game* » reste encore le nom de référence auprès des kenyans pour le KWS.

La création de KWS est intervenue au moment où le problème de braconnage ainsi que de l'insécurité subie par les touristes au sein des parcs nationaux était à son apogée. Le WCMD, corrompu, mal financé et inefficace en matière de conservation était incapable de relever le défi.

Le meurtre infâme de Julie Ward dans la réserve animalière de Maasai Mara en 1988, qui fait encore l'actualité, atteste ce fait. Cette jeune fille anglaise et journaliste photographe de 28 ans trouva sa mort près de son camping alors qu'elle voyageait seule. Les coupables de ce crime restent inconnus jusqu'à maintenant, alors que son père cherche encore les réponses auprès de la justice kenyane. En outre, entre 1975 et fin 1988, pendant le mandat de WCMD, le Kenya aurait perdu 85% de sa population d'éléphants et 97% de rhinocéros à cause des braconniers. Le WCMD fonctionnait plus ou moins comme un « policier » pour protéger les parcs contre les populations en pratiquant une gestion distincte entre le « dedans protégée » et le « dehors libre ».

La création de KWS – une organisation paramilitaire – a donné un souffle nouveau dans la conservation des parcs nationaux kenyans. Il a mis l'accent sur la sécurité de la faune et des peuples avoisinant les aires protégées. En ce moment, le KWS consacre plus de 70% de personnel aux services de sécurité et celui de communautaire (CWS). Depuis lors, le nombre d'espèces emblématiques du pays, les éléphants et les rhinocéros, a augmenté.

Il faut noter ici que devenir un directeur de parc exige une formation paramilitaire obligatoire de neuf mois minimum. Cela s'avère bon pour la sécurité de tous : pour les hommes et les animaux, ainsi que pour le bon fonctionnement du système paramilitaire comme celui de KWS. Pourtant, au sein de KWS, il n'est pas rare d'assister aux malentendus entre les directeurs des parcs et les scientifiques (mieux diplômés) travaillant dans les bureaux régionaux de KWS. En dépit de ce fait, les parcs kenyans se trouvent entre la nécessité de renforcer leur sécurité et de s'adapter aux nouvelles stratégies modernes dans leur gestion.

A l'instar de WCMD, le KWS n'a pas rompu avec la mauvaise gestion « policière » des parcs, où les hommes ont été perçus comme les « ennemis à abattre » pour utiliser les mots de Brunel. En effet le premier directeur de KWS avait donné des ordres d'exécuter les braconniers pris sur le fait. Par contre, comme l'indique Olindo, après cet ordre, plus de 70 braconnières ont été tué mais personne entre eux n'était un Kenyan²⁹⁹.

Pourtant, dès le début et dans son manifeste, le KWS reconnaît le rôle explicite des populations locales comme un partenaire nécessaire en matière de conservation. Néanmoins, cette collaboration a manqué de cohérence et dépendait largement de la compétence et de la personnalité des directeurs des parcs.

²⁹⁹ Olindo, *The Old Man of Nature Tourism*, Island press, 1991, p 32.

Cette politique de mettre en avant la formation paramilitaire et le service de sécurité, a retenu au sein de KWS les gestionnaires des parcs hérités de WMCD. Ces derniers étaient relativement bien formés en matière de sécurité, sans avoir assez de compétence en science de conservation, en management ou en tourisme. Nous nous intéresserons particulièrement à ce dernier point.

Généralement, on ressent une passivité dans la promotion des zones de biodiversité au niveau des parcs. Il n'est pas rare de rencontrer des kenyans habitant pas loin de ces espaces sans connaître leur existence : les habitants de Kitale ignorent toujours l'existence de Saiwa parc à quelques 22 Km de cette ville, ceux de la ville de Kakamega ne sont pas au courant de la localisation exacte de la réserve de Kakamega, même la majorité des Nairobiens ignorent toujours la présence de *Nairobi park*, à 8 Km du centre ville. Pour certains, le concept même du parc est encore hors de leur imagination. On souligne que pour s'arrêter à *Nairobi park* en transport collectif, il faut signaler au conducteur que vous descendez à « *orphanage* » (un orphelinat se trouve à l'entrée de ce parc) plutôt que dire à « *Nairobi park* » ou à KWS.

Alors, si le tourisme se positionne comme un outil important de la conservation, il faut le comprendre pour mieux pratiquer la conservation. Aussi, étant intéressé principalement par la conservation ou la protection, sans prendre l'initiative de leur mise en tourisme, ces remarquables sites touristiques laisse l'impression chez certains que ces espaces, au moins économiquement, sont inutiles.

La plupart des *rangers* n'obtenaient que la formation du baccalauréat, pour leur permettre de suivre une formation paramilitaire, sans autre formation professionnelle. Certains ne pouvaient guère s'exprimer même en anglais, la langue de travail. Alors, avant la politique actuelle de transformation, leur déléguer un travail d'accueillir les touristes était une erreur. Le moment est donc arrivé où les parcs kenyans ont besoin d'un changement radical et pragmatique en termes de marketing pour faire connaître ces sites remarquables.

Bien que le tourisme ait apporté 23 millions et 16 millions d'euros en 2007 et 2008 respectivement pour le KWS, certains parcs attendent que les touristes viennent de leur propre initiative sans efforts préalables de communication ni de marketing. Cela veut dire que les touristes viennent de leur plein gré sans que rien ne soit vraiment fait pour aller les chercher. Ces destinations sont donc dans une logique d'économie de cueillette. Par exemple, si une semaine passe sans l'arrivée des touristes, les dirigeants locaux de KWS ne savent pas pourquoi, comme l'indique l'un des dirigeants locaux dans une interview : « quelquefois la saison touristique s'avère basse et même parfois très basse, par exemple il n'y a aucun touriste depuis quatre jours, *nous ne savons pas pourquoi* ».

En matière de gestion, l'utilisation des agents de sécurité dans le but d'exclure l'infraction humaine est souvent le choix préféré. Combien de temps peut durer cette option face aux moyens réduits de surveillance ? Par exemple, en considérant que la forêt de Kakamega (KFS) couvre 196 Km², les 14 gardes forestiers sont-ils assez nombreux pour la surveiller efficacement ? Les 1.157 agents de sécurité au sein de réseau des parcs au Kenya sous la gestion de KWS sont-ils suffisants pour protéger et sécuriser toutes les aires protégées kenyanes soit 7% du territoire nationale ?

A Kakamega et au sein de KFS, la problématique ne change guère. Citant l'exemple de M. Sylvester Lutiali Mambili, le journal national du Kenya *Daily Nation*, observe que « ceux qui prônent la conservation risquent une sanction sévère des rebelles ». Le jour (en 2008) quand M. Mambili s'est prononcé contre le pillage lors d'une réunion publique convoquée par le Préfet du département pour faire le point sur la menace pesant sur la forêt de la part

des villageois, un groupe armé a pillé sa maison la nuit même, et l'a laissé dans un mauvais état après la destruction de ses biens. Ils ont battu les membres de sa famille avant de s'enfuir. Cette destruction avait pour objectif de se venger et d'indiquer à M. Mambili ainsi qu'à ceux considérés comme les associés des autorités, que les villageois n'approuvent pas ce qu'ils font (les empêcher d'accéder aux ressources forestières).

Comme pour le KWS, il y a maintenant un espoir de professionnalisme après la législation de *forest act* en 2005. Cette législation a créé le *Kenya Forest Service* (KFS) remplaçant la *Forest Département* (FD). Cette dernière était aussi inefficace, mal financée pour gérer les forêts kenyanes. En 2003, le ministre chargé des ressources naturelles du pays a pris la décision radicale de renvoyer tous les responsables de forêts parce que, selon lui, ils étaient les complices dans la déforestation.

Après cette décision et selon les critiques, les politiciens du pays ont profité de l'absence des administrateurs des forêts pendant cette période là. D'après eux, les forêts kenyanes ont connu des problèmes plus graves qu'avant et le plus grand pillage a eu lieu pendant cette période là. Malgré cela, la création de KFS représente un symbole d'espoir pour les villageois ainsi que pour la conservation. L'un des objectifs de cette organisation est sa détermination de faire un partenariat, de cinq ans renouvelable, avec la communauté locale pour une gestion commune de la forêt.

La reconnaissance de la communauté locale dans la gestion des ressources naturelles, selon Smouts, constitue la « découverte de la vérité première »³⁰⁰. Cette *vérité* réside dans la prise en compte que le « dedans protégé » et le « dehors libre », pour utiliser les mots de Amelot et André-Lamat, doivent cohabiter parce qu'une préservation de la nature qui exclurait l'être humain serait erronée. Associer la population locale dans la gestion des milieux naturels serait sans doute la bonne voie, avec l'impossibilité de « mettre un garde forestier derrière chaque arbre et derrière chaque gorille »³⁰¹. Il ne nous semble pas nécessaire de considérer ici les raisons pour lesquelles cette « vérité » a été découverte (tard ?) dans la gestion des milieux naturels au Kenya.

Après la signature du contrat entre le KFS et la communauté locale à Kakamega, les fonds seront remis à la communauté pour faire pousser des jeunes arbres jusqu'à leur maturité. Selon le Directeur de KFS à Kakamega, 250.000 jeunes arbres seront pris en charge par la communauté pour la prochaine saison de plantation. Dans ce contrat, le KFS fournirait le matériel de plantation alors que ceux qui assisteraient à ce projet seraient payés 0.04 euros (Ksh. 4) pour chaque arbre planté.

La nouvelle législation de gestion des forêts kenyanes exige que les villageois constituent des groupes opérationnels pour cinq ans, nommés *Community Forest Associations* (CFA). Dans ce projet, chaque membre du groupe serait payé entre 1.90 euros (Ksh. 190) et 2.50 euros (Ksh. 250) par jour de travail. Ainsi, quant au Directeur de KFS à Kakamega, en faisant un partenariat avec la communauté, les parties dégradées de la forêt peuvent se régénérer dans un délai de deux ans si rien ne les dégrade encore. Vu de l'extérieur, l'ampleur de ces impacts économiques paraît très faible, voire ridicule, mais si on se met à la place de ces populations, c'est le contraire et ce projet pourrait changer leur vie.

³⁰⁰ Smouts, p 267.

³⁰¹ Ibid.

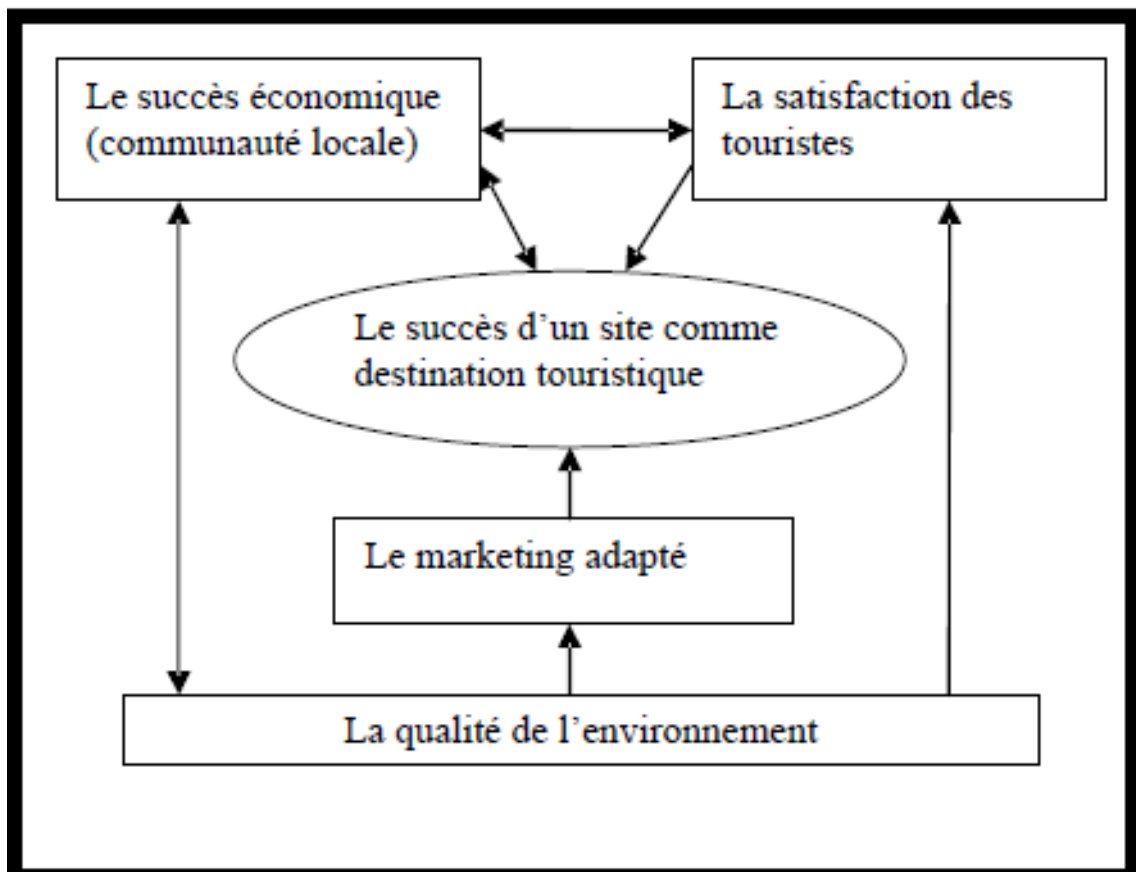


Figure 12 : La relation entre l'aire protégée, l'économie locale et le tourisme

Modifié d'après Holden, 2000.

Outre ce type de projet, le tourisme est encore largement perçu comme le moyen de faire profiter les populations aussi que de promouvoir la conservation. Donc, la relation entre le développement touristique, la conservation de l'environnement et le développement local semble inévitable pour réussir dans la gestion des zones animalières qui restent essentiellement des îles écologiques (fig. 12).

Pour l'OMT, « les stratégies à adopter pour ce type de tourisme (en faveur des pauvres) consistent essentiellement à lever les obstacles à la participation des pauvres au tourisme, et non, à se contenter de faire augmenter la taille générale du secteur – ne pas fabriquer un plus gros gâteau mais, mieux partager celui qui existe déjà »³⁰². Ce propos ne contredit pas notre point de vue sur la nécessité d'augmenter le flux touristique des territoires moins visités. En revanche, il préconise le chemin à suivre vers la participation des populations locales dans le tourisme en commençant par leur maîtrise de l'activité touristique à petite échelle, surtout pendant la phase initiale de la mise en tourisme.

A ce moment là, les populations locales peuvent en profiter s'ils réussissent à créer eux-mêmes leurs petites entreprises : les bureaux de guides locaux, la vente de souvenirs, les locaux pour les manifestations culturelles... D'abord parce que pendant la phase initiale, les touristes ne sont pas encore exigeants, et l'absence d'investisseurs extérieurs encourage la communauté locale à s'y impliquer sans concurrence.

³⁰² OMT, *op.cit.*, 2002a.

Par ailleurs, l'OMT ajoute que « pour que les stratégies de PPT (Tourisme Pour les Pauvres connu en anglais comme le *Pro-Poor Tourism*) réussissent, il faut que la *localité concernée soit suffisamment 'forte', en tant que destination touristique*, pour attirer un nombre de touristes permettant aux nouvelles entreprises de rester viables, et faire en sorte que le produit puisse être attrayant »³⁰³. Cela veut dire qu'après le découpage de « petit gâteau », il faut faire en sorte que le prochain gâteau soit gros pour satisfaire davantage la majorité. Donc, on se demande comment le PPT peut réussir si la destination dans son ensemble n'est pas florissante.

Pour y arriver, il faut alimenter l'espace touristique avec du marketing pour attirer davantage des clients, car on ne peut pas voyager « ailleurs » sans connaître d'abord son existence et ses atouts touristiques.

Vu que la majorité de la faune est en dehors des aires protégées, le gouvernement kenyan a fait le premier pas vers la politique de « vérité première » avec la création de KWS en 1989. Il faut noter que, dans le monde, le rôle de la communauté locale dans la conservation est officiellement reconnu depuis 1982 pendant le *World Parks Congress*³⁰⁴. Au Kenya cela devient la réalité en 1989 – 43 ans après la création du premier parc national au Kenya. Le KWS sous la direction de M. Leakey – le premier Directeur – a publié le « *Zebra Book* » en 1990 qui a indiqué le chemin à suivre dans la gestion des aires protégées au Kenya. Ce chemin comprenait la nécessité de faire un partenariat entre le KWS et les communautés riveraines ainsi de les protéger contre les animaux sauvages. A ce moment là, M. Leakey a annoncé que cette organisation pourrait désormais partager 25% des revenus générés par les droits d'entrée avec les communautés riveraines. Néanmoins, cette politique a été abandonnée après la réalisation qu'elle était irréaliste et difficile à mettre en œuvre pour deux raisons principales : la difficulté de définir ceux qui constituent réellement la communauté locale, et aussi le nombre limité de touristes pour rentabiliser les efforts de conservation.

Aujourd'hui, les droits d'entrée des parcs ne suffisent même pas pour payer les salaires des plus de 3.500 employés de KWS. Par exemple, faisant la comparaison entre les deux, en 2008, les salaires attribués ont dépassé (de 10%) les revenus des droits d'entrée. Ainsi, la politique de partager les droits d'entrée s'avère très coûteuse et complexe pour le KWS. Etant un programme largement fondé sur des aumônes remises aux membres de la communauté locale sans qu'ils participent activement dans les projets touristiques et la conservation (développement *de la* communauté), il était nécessaire de trouver d'autres solutions.

En 1992, le service communautaire de KWS (*Community Wildlife Service - CWS*) a été créé. Au sein de ce service, le *Development Fund for Africa* (DFA) géré par l'Agence Américaine pour le développement International (USAID) a créé un projet sous nommé « COBRA » (*Conservation of Biodiverse Resource Areas*). Ce projet aurait pu être opérationnel entre 1993 et 1999.

Contrairement à la volonté de partager les revenus avec les communautés, ce projet avait pour objectif la mise en place des projets *par* et *pour* les communautés locales. A la fin de 1995, le KWS avait déjà donné 800.000 euros pour la communauté et les associations locales à travers le pays, et plus de 300 projets ont été approuvés et financés. Ces projets comprennent les bourses scolaires, les centres de santé, la construction des écoles... Il y a eu moins de succès dans la mise en place des projets *par* la communauté car, comme

³⁰³ Ibid.

³⁰⁴ Barrow et Fabricius, *op.cit.*

on l'a déjà indiqué, la communauté n'avait pas encore les compétences nécessaires pour gérer ces types de projet³⁰⁵.

Au Kenya, le premier pas concret vers cette logique d'autonomisation (empowerment) du secteur du tourisme est apparu en 1996, quand le deuxième Directeur de KWS, s'appuyant sur cette « première vérité », a annoncé la mise en place d'un concept de « *parks beyond parks* ». Cela était nécessaire car comme dans l'exemple d'Amboseli, en plus de sa superficie de 392 Km², il a besoin de 4.000 Km² autour de lui pour compléter les processus écologique³⁰⁶. Donc, les parcs, seuls, sont encore très petits (le cas de Saiwa) pour assurer la protection de la biodiversité.

Dans la mesure où la présence de la vie sauvage s'entend au delà des limites des parcs nationaux, les Kenyans ont entrepris un grand nombre d'initiatives privées et communautaires afin de créer sur leur territoires des entreprises du tourisme et de l'écotourisme : le cas des parcs privées au centre du pays. Depuis lors, plusieurs projets privés et communautaires sont nés : *Kimana Wildlife Sanctuary* – le premier a été établi à Amboseli en 1996 –, *Lewa Downs Game Sanctuary* (1997), *Tasia group ranch* – Laikipia (1997), *Lumo Wildlife Sanctuary* – Taita Taveta (1997), *Mwaluganje Elephant Sanctuary* (1998), *Il Ngwesi Sanctuary* (1998), *Arabuko Sokoke Butterfly project* (1999), *Mara Conservancy* (2000), *Ramisi Crocodile Farm* (2000), *Kitengela Wildlife Conservation Programme* (2000) aux alentours du parc national de Nairobi entre autres. Ce dernier projet a été mis en place pour inciter les membres de la communauté riverains habitant près d'un corridor de migration de percevoir le point positif de la faune. Ici, les 115 familles qui participent à ce projet reçoivent 7 euros par hectare (un montant qui est supérieur à celui d'élevage) par an. Alors, depuis 2001, la surface de terre 'loué' pour la cause de conservation aux alentours de *Nairobi park* a augmenté de 1.120 à 3.500 hectares en 2003³⁰⁷.

Cette stratégie d'associer les intérêts de la population locale avec la conservation de la biodiversité préconise le rôle majeur que les communautés locales peuvent jouer dans la conservation à travers le « développement *dans* la communauté ». Cela signifie les projets faits *par* la communauté et *pour* la communauté. Les Maasai du Kenya ont décidé de créer leurs « mini-parcs » aux alentours des parcs déjà établis au lieu d'attendre les dons gouvernementaux.

Malgré cette politique largement approuvée, ce modèle a connu aussi plusieurs défis parmi lesquels l'interdiction à l'accès des ressources naturelles dès que le tourisme devient un secteur important pour ces territoires. Aussi, à l'instar du cas déjà cité des chasseurs au Zimbabwe, le tourisme ne peut pas remplacer les activités de base telles que le ramassage du bois ou les terrains d'élevage. Les sources de revenus même si viables n'améliorent pas la conservation des milieux. Bien que des revenus tirés du tourisme soient évidemment accueilli, il reste encore une question de la protection contre les dégâts infligés par la faune sauvage. L'« extension » des parcs au delà des frontières officielles au nom de « *parks beyond parks* » est considérée comme indispensable dans la protection de la faune qui parcourt les territoires privés, en étant une source importante de retombées économiques dès que ces parcs sont mis en production touristique – le cas de Kimana Sanctuary à Amboseli qui a reçu 400.000 touristes en 2006. Comme au Zimbabwe, le concept de « *parks*

³⁰⁵ Honey, *op.cit.*, p 308.

³⁰⁶ Wishitemi, *Sustainable Community-Based Conservation and Tourism Development Adjacent to Protected Areas in Kenya*,

Moi University inaugural Lecture 5 series n° 3, 2008.

³⁰⁷ WRI, *op.cit.*

beyond parks » ne fait pas abandonner les anciennes aires protégées, mais constituent en elles mêmes des éléments importants de protection, en même temps qu'un réservoir écologiques pour les zones habitées aux alentours.

Mais on s'interroge sur ce concept en tant que solution gagnante lorsqu'il est mis en œuvre dans une logique de développement du tourisme. A Kimana par exemple, malgré le nombre élevé de touristes et leurs impacts économiques positifs, les Maasai de ce *group ranch* n'étaient pas satisfaits parce que leurs bétails ne pouvaient plus accéder à ces ressources comme avant³⁰⁸. Il ne faut surtout pas se faire illusion de ce modèle. Les *group ranchs* sont largement restés, comme le suggère leur nom, un « parc » au sein des territoires privés. Ce modèle, parfois fondé sur un partenariat entre la communauté locale et le secteur privé, démontre les caractéristiques des parcs comme l'exclusion totale des Maasai³⁰⁹.

En outre, dans une analyse des rôles des zones de biodiversité, Smouts (*op.cit*), comme plusieurs chercheurs en tourisme, plaide fortement pour la notion de l'intégration des populations locales dans leur gestion. Elle favorise la création des zones tampons où l'on peut permettre une « utilisation mesurée » des ressources qui « satisfait » aux besoins des populations locales, « sans nuire » aux équilibres de l'écosystème : une idée proche de celle du développement durable. De telles propositions académiques sont des utopies et ne sont pas nouvelles. Comme d'autres propositions celle-ci prend ses désirs pour la réalité.

Comment 'mesurer' cette utilisation par ces populations dans ces espaces publics compte tenu de l'insuffisance du personnel forestier ? Comment définit-on la communauté locale ? Comme dans le cas de Kakamega, ce n'est pas seulement ceux entourant la forêt qui ramassent du bois. Il est aussi difficile de limiter la communauté locale uniquement à ceux qui avoisinent la forêt de plus près. Au Kenya, dans la plupart des cas la définition de la communauté locale prend un angle politique : celle de la circonscription, du département, voire plusieurs départements. Enfin, l'homme a des besoins illimités. Après avoir satisfait son besoin de bois pour son utilisation personnelle, il cherche ensuite le bois à vendre ou à faire du charbon pour gagner sa vie. C'est le cas chez les Gabonais où la chasse des tortues marines, en plus d'être un produit de consommation à domicile, constitue également un produit à forte valeur marchande³¹⁰.

Au Kenya, comme le démontre le WRI (*op.cit*), 82% et 34% des foyers urbains et ruraux respectivement utilisent le charbon du bois comme source d'énergie. De plus, les revenus attribués aux producteurs de charbon du bois sont plus élevés que celui de canne à sucre, du café et du maïs. Alors, avec un sac de charbon de bois qui se vend à 7 euros, il reste à voir l'impact de la démarche d'intégrer la communauté locale dans la gestion de la forêt. Il nous semble que beaucoup de jeunes villageois prendraient plutôt le risque de brûler le charbon de bois, que de travailler dur pour une somme relativement faible de 2.50 euros par jour. Il faudra noter qu'au Kenya, on n'attribue que 18% de la production nationale du charbon du bois aux territoires publics (parcs/réserves nationales, réserves forestières...)³¹¹.

Les projets *par* et *avec* la communauté locale font grandement avancer l'agenda conservateur. Ces types de projet se démarquent de ceux qui sont faits *pour* la communauté locale, du fait qu'ils appartiennent aux membres de la communauté, ces derniers étant de

³⁰⁸ Kibicho, 2008, *Community Based Tourism: A factor Segmentation Approach*, Journal of Sustainable Tourism, vol. 16, n° 6, 2008.

³⁰⁹ Wishitemi et Okello, *op.cit*.

³¹⁰ Rieucan, *op.cit*, 2001.

³¹¹ WRI, *op.cit*.

plus en plus des participants actifs dans leur gestion, que les principaux bénéficiaires. Ce sont les trois critères pour rendre opérationnelle la « vérité première » : l'appartenance, la participation et le bénéfice – je participe donc je profite. Avec ce type de formule, la communauté locale se positionne au début, au centre et à la fin dans la mise en tourisme de leur territoire.

Kibicho et Dewailly *op.cit* schématisent le modèle de tourisme fondé sur la participation de la communauté (fig. 13). Ce schéma démontre que pour rendre efficace le développement touristique de la communauté d'accueil, il serait important que les autres collaborateurs identifiés par ces auteurs soient impliqués. Ces acteurs comprennent le gouvernement, le secteur privé et les ONG...

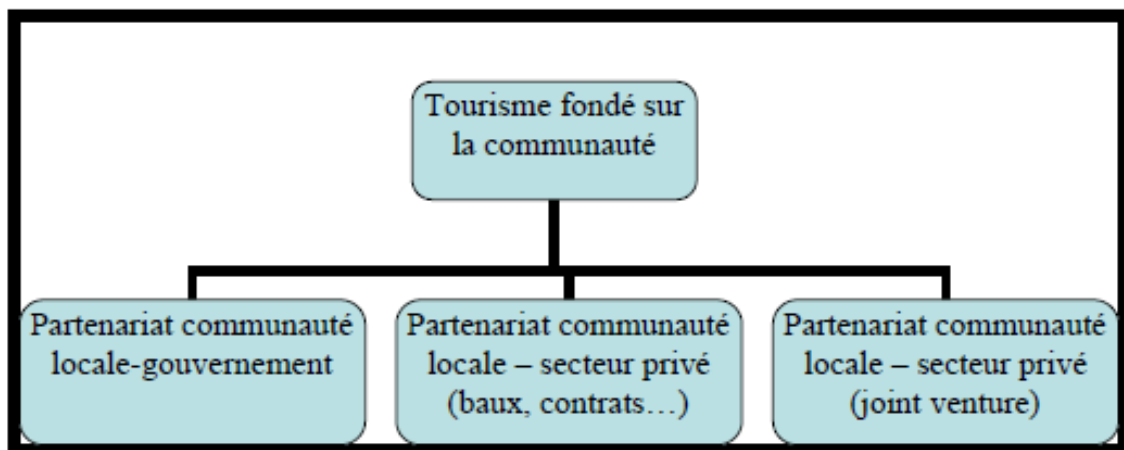


Figure 13 : Le modèle du tourisme de communauté locale

D'après Kibicho et Dewailly, *op.cit*.

Dans la réalité, la participation commune de différents acteurs n'est pas toujours le cas. A Kakamega, avant l'ouverture du tourisme vers des populations avoisinant cette forêt, l'activité touristique dans cette partie aménagée par le KFS était entièrement contrôlée, bien qu'*ad hoc* et avec moins d'intérêt. La communauté était à la marge de l'activité touristique. Petit à petit, en prenant conscience de l'importance de faire impliquer la communauté autour d'elle, ce service en concertation avec le KWS, l'*Ecotourism Kenya* et l'UNDP – *United Nations Development Program* – a cédé la place aux villageois pour accueillir et développer le tourisme dans la partie sud de cette forêt. C'est notamment la construction des *Bandas* – un type d'écologie – *par* et *avec* la communauté d'accueil en 2003.

Le KFS toujours avec des moyens budgétaires réduits pour maintenir ces structures touristiques vieillissantes comme la pension d' « *Isecheno forest guest house* » de quatre chambres (8 lits touristiques) ; sans compétence nécessaire pour accueillir convenablement des touristes, comme le témoigne son terrain de camping, et sans expérience de faire du tourisme un élément important de sa politique comme il le faut – l'absence même des statistiques de base –, a facilement cédé la place à la communauté locale. Pour KFS, le tourisme était une activité de circonstance, une activité de hasard, non planifié et non réfléchi. Son approche envers le tourisme était opportuniste, en se concentrant sur la gestion de la ressource forestière.

5% des revenus générés des *Bandas* sont versés au KFS comme taxe foncière. Sans appui en matière de promotion, les impacts positifs du tourisme réalisé par la communauté locale ne sont pas garantis. Au moment de l'enquête, il n'existait aucun plan pour développer le tourisme forestier même dans le futur. Le Directeur de cette forêt n'avait pas assez

d'influence en ce qui concerne le tourisme. Ici la forêt supporte des usages multiples, et pour le KFS le lien avec le tourisme n'est qu'une option parmi d'autres. Alors que pour le KWS, la seule véritable option, c'est toujours le tourisme.

Pour la partie gérée par le KFS, il n'y a ni barrière ni guichet de paiement pour ceux qui fréquentent la forêt. En s'occupant du tourisme, la communauté locale manque encore de compétence, de formation et de moyen. Elle se trouve actuellement dans une condition de ne pas connaître l'évolution de l'activité touristique sur son territoire. Faute d'observatoire touristique, il était difficile de trouver des statistiques touristiques. Par contre, notre rencontre avec des guides touristiques et des membres de KEEP (*Kakamega Environmental Education Programme*) laisse supposer que cette partie de la forêt aménagée par le KFS connaît une fréquentation touristique aussi forte que celle de la partie aménagée par le KWS. Les seules statistiques disponibles ne comptabilisent que des touristes qui logent dans les *bandas* sans comptabiliser ceux qui sont hébergés ailleurs.

Néanmoins, ces villageois ont pris en main le défi de s'impliquer dans le tourisme et dans la sauvegarde de cette forêt à partir des différents projets (chap. 6.2). Un exemple de développement *dans* la communauté.

Les membres de la communauté au nord de la forêt n'ont pas le même privilège de créer des aménagements touristiques sur le territoire de KWS à cause de réglementations strictes. Ainsi, vue du dehors, la communauté au nord – côté KWS – ne veut pas s'impliquer en tourisme alors que celle côté KFS est prête de le faire. Mais compte tenu de la nature structurelle de KFS et de KWS, on commence à comprendre pourquoi ces différences subsistent.

L'histoire de l'autonomisation de la conservation et du tourisme apparaît donc récente. Barrow *et al* avancent plusieurs facteurs qui ont conduit à ce type de politique³¹² :

- La volonté d'encourager le développement à travers la conservation notamment le projet de CAMPFIRE (Programme Communal de Gestion de Secteurs pour les Ressources Indigènes) au Zimbabwe.
- Le désir et le besoin de diversifier l'économie locale comme en Ouganda (*collaborative management*) ou le projet COBRA au Kenya.
- Le manque de moyens pour surveiller les zones de biodiversité contre la destruction par des communautés locales telles que dans les forêts tanzaniennes.
- La pression favorisant la réforme foncière comme dans la région de Makuleke près du parc national Kruger en Afrique du sud.
- La volonté par des organisations internationales de conserver et de protéger la biodiversité.
- La pression contre les ressources naturelles provenant de la communauté locale comme à Amboseli et à Shimba Hills au Kenya et enfin
- Pour des raisons politiques telles que dans la région d'Amboseli au Kenya.

Néanmoins, un nombre de défis persistent dans l'application de ce type de modèle comme le démontre Lequin dans son livre sur l'écotourisme et la gouvernance participative³¹³. Selon elle, il s'agit de :

- Le non maîtrise du processus complexe du tourisme par les populations locales
- La difficulté de *leadership* dans le processus décisionnel et de vision commune.

³¹² Barrow, *et al.*

³¹³ Lequin, *et al.*

- L'apathie des autochtones envers le tourisme
- Les coûts accrus des ressources humaines en termes financiers
- Le manque d'efficacité du processus décisionnel et enfin,

La participation majoritaire tend à retarder le processus décisionnel et à alourdir la bureaucratie existante.

5.4. Conclusion

Ce chapitre se réfère aux notions d'éco-développement et de « mise en tourisme », en démontrant comment elles sont loin de se concrétiser dans la pratique. Pour les populations à l'ouest du Kenya, il faut souligner que, tout en étant des acteurs touristiques, elles ne font pas du tourisme. C'est le cas de celle de Saiwa et la grande majorité des villageois à Kakamega. Parfois pour concrétiser ces deux concepts, certains appellent à la mise en place d'une politique de « géographie de conservation » plutôt que de la « biologie de conservation » au Kenya. Mais, comme nous l'avons démontré dans ce chapitre, le problème réside dans la confusion qui règne autour de ces propositions, notamment entre « culturaliser la biologie » et « ethniciser » ces ressources. Pour nous, ces zones doivent profiter du spécifique (local) en s'intégrant à la globalité.

Chapitre 6 : Initiatives et programmes de développement du tourisme autochtone

Au niveau local, tout un arsenal de vocabulaire faisant référence au tourisme se multiplie : l'écotourisme, le tourisme communautaire, le tourisme pour les pauvres (dans les pays les moins avancés), le tourisme diffus, le tourisme autochtone et le tourisme solidaire ... Même dans les différents contextes socio-spatiaux, chacun de ces concepts est aussi polysémique. Les multitudes d'approches pour les définir divergent. Prenant l'exemple de l'écotourisme, sa définition a été abondamment reprise, commentée et modifiée dans les ouvrages et les articles déjà nombreux. Ce sont notamment Fennell (1999), Gagnon et Gagnon (2007) et Honey (2008) qui ont consacré leurs ouvrages uniquement à l'écotourisme. Cette concurrence, apparente dans les définitions, semble être une lutte idéologique³¹⁴ donnant la place à diverses interprétations qui contribuent aussi aux ambiguïtés et aux confusions dans les expressions utilisées.

L'écotourisme (au cœur de cette thèse) s'identifie avant tout par les espaces qu'il s'approprie – *un tourisme dans les milieux naturels*. Sans ces derniers, on n'aurait pas l'écotourisme. En plus de ce critère localisant et spatial s'ajoute l'emphase sur le faible impact environnemental – *un tourisme responsable*. Et enfin, il assure les retombées économiques au niveau local à travers la gouvernance participative – *un tourisme équitable*.

On retient généralement ces deux derniers critères car, comme l'indiquent Dewailly et Flament, « il n'y a pas de corrélation absolue entre un type d'espace lui-même et les formes du tourisme qui s'y pratiquent »³¹⁵. Dans les milieux naturels, en plus de l'écotourisme,

³¹⁴ Gagnon et Lapointe, *Ecotourisme et Développement Durable Viable : Une Dialectique, un Cadre Interprétatif*, Presses Universitaires du Québec, Québec, 2007, p 18.

³¹⁵ Dewailly et Flament, *op.cit.*, p 18.

on pratique aussi le tourisme de nature, le tourisme de masse, le tourisme d'aventure, le tourisme sportif, le tourisme culturel (dans les sites sacrés et religieux)... Certes, ces géographes ajoutent que « les commodités de vocabulaire ne doivent pas faire oublier l'ouverture des sous-systèmes spatiaux les uns vers les autres »³¹⁶.

Plusieurs travaux ont été menés dans ces domaines du tourisme, telle que la publication de l'OMT (2002) sur le *tourisme et la réduction de la pauvreté*, l'ouvrage de Violier (2008) qui fait un point sur une approche globale de développement local par le tourisme. Également, ICRT (*International Centre for Responsible Tourism*), IIED (*International Institute for Environment and Development*), et enfin, ODI (*Overseas Development Institute*) en Angleterre, ont publié largement sur le « *pro-poor tourism* » sur leur site web www.propoortourism.org.uk.

6.1. La tendance vers le tourisme diffus autochtone ?

Au cœur du PPT réside l'idée qu'il ne suffit pas de partir du principe que les pauvres vont profiter des effets multiplicateurs liés au tourisme³¹⁷. Pour ce faire, les « stratégies à adopter pour ce type de tourisme consistent essentiellement à lever les obstacles à la participation des pauvres au tourisme et non à se contenter de faire augmenter la taille générale du secteur »³¹⁸.

Le choix du tourisme comme un modèle de développement pour les autochtones doit être accepté de manière positive. Blangy et Laurent observent que, « ce qui caractérise le tourisme autochtone c'est avant tout l'accueil conçu, réalisé et géré par des populations qui ont la volonté de maîtriser leur développement et de bénéficier, les premiers, des recettes de cette nouvelle activité économique »³¹⁹. De plus, ces populations possèdent le droit d'« accepter ou de refuser le tourisme (car) l'écotourisme ne peut se développer qu'en étant accepté par la communauté »³²⁰. Cette acceptation signifie le « résultat d'un choix concerté par l'ensemble de la communauté »³²¹. Ainsi, la mise en tourisme des territoires doit être un processus de « concertation, de discussion, voire de négociation : ses conséquences et son impact ont été pensés et sont évalués et discutés au fil du temps »³²².

Sur le terrain, la complexité s'amplifie. Souvent, la communauté se divise en microsociétés selon les différents clans au sein de la société, les dialectes différents, le clivage entre les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, ... En plus, tandis que certains « acteurs méprisent les touristes et imaginent des pièges... »³²³, D'autres, animés par un esprit d'entreprise, les perçoivent comme une opportunité de se développer. Au

³¹⁶ Ibid, p 18

³¹⁷ OMT, *op.cit*, 2002a, p 71.

³¹⁸ Ibid, p 72.

³¹⁹ Blangy et Laurent, *Le Tourisme Autochtone, Un Lieu d'Expression Privilégié pour des Formes Innovantes de Solidarité*, la revue Téoros, automne 2007, p 39.

³²⁰ Kutay, *Le Concept d'Ecotourisme: Comment Utiliser le Tourisme naturaliste et Culturel pour Promouvoir la Conservation et le Développement Durable*, les Cahiers d'espaces, Tourisme et Environnement, Paris, Février 1993, p 222.

³²¹ Blangy, *Tourisme Autochtone et Communautaire*, le courrier de l'UNESCO, Juillet 1999, p 1.

³²² Blangy et Laurent, *op.cit*, p 39.

³²³ Violier, *Tourisme et Développement Local*, Belin, Paris, p 2008.

même temps, certains, malgré leur volonté de participer au tourisme, ont du mal à démarrer leur propre entreprise.

L'écotourisme comme un tourisme bien intégré, enraciné, perméable et diffus dans l'économie locale passe pour un tourisme participatif et autochtone. Néanmoins, il est nécessaire de noter la difficulté d'atteindre ce niveau participatif même à l'échelle réduite. A Saiwa par exemple, le tourisme se pratique à une petite échelle et à proximité de la population locale. Mais, en même temps, cette dernière est aussi « éloignée » : l'activité touristique n'a pas encore attiré l'attention de la communauté.

Le cas de Kakamega (la partie gérée par le KFS) démontre que l'autonomisation du tourisme au niveau local est faisable. Ici, les guides touristiques locaux participent activement au tourisme et l'association communautaire (KEEP) possède des *bandas* pour loger les visiteurs.

Néanmoins, cela ne va pas sans des défis. Les *bandas* construit par KEEP n'ont rien de comparable avec les cinq cottages de *Rondo Retreat Centre* (RRC) à 3 km en pleine forêt de Kakamega (photo 15). RRC était une résidence de *Bob Turton*, la scierie sud africaine, dans les années 1940. Il a quitté le Kenya en 1961, laissant la propriété au *Christian Council of Kenya*, avant qu'elle ne soit reprise par le *Trinity Fellowship* – une association missionnaire – en 1966. De sa résidence personnelle, elle est ensuite devenue un centre de formation pour les jeunes avant d'être transformée en orphelinat entre 1975 et 1986. Le centre est reconnu comme un centre pour accueillir les touristes, surtout les amoureux de la nature en 1986. Ce centre propose des séjours plus luxueux avec ses 30 lits touristiques répartis dans des logements à caractère plus privés. Ici, les pelouses et les jardins bien entretenus ne peuvent pas passer inaperçus.



Photo 15 : *L'un des cottages en pleine forêt de Kakamega avec les jardins bien entretenus*

Photo : Odiara B., 2009.

Malgré cela, les touristes chez les populations locales (*bandas*) doivent apprendre à vivre dans la simplicité en utilisant les prestations offertes par ces dernières. Néanmoins, certains ne peuvent pas supporter la simplicité. A Kakamega – KFS, certains touristes qui ont participé à des enquêtes ont montré leur mécontentement concernant l'absence d'Internet, la non disponibilité des services de restauration et les toilettes comme chez eux. A coté dans les *bandas*, il n'y a que les latrines ; et aussi sans les douches, on prend un bain. A Saiwa, certains visiteurs ont réclamé des hôtels, des bars, des services de restauration et l'électricité. Le même constat est observé à Kakamega – KWS où on a réclamé l'électricité, des hôtels et des services de restauration, l'amélioration des aménagements dans le terrain de camping telle que dans les toilettes.

6.2. Les petits projets communautaires de la forêt de Kakamega

Si l'intention est bien de rentabiliser des investissements, les besoins des touristes sont primordiaux. On ne peut pas ignorer les touristes dans le montage des projets touristiques. Parmi les activités les plus pratiquées à Kakamega et à Saiwa sont la promenade (photo 16), l'observation des oiseaux et les primates, la contemplation du paysage ainsi que la randonnée pédestre. Il s'agit du tourisme actif, doux et de découverte. Ce tourisme a un impact minime sur les ressources naturelles, laissant le client totalement immergé dans la nature. Même la signalétique est en cohérence avec l'environnement. Cette forme de tourisme pédestre favorise la rencontre de l'autre. Il établit pour les voyageurs des relations de proximité avec les autres voyageurs, les populations locales et la nature.



Photo 16 : Le Directeur de cette thèse à la forêt de Kakamega avec son sac à dos.

La randonnée pédestre est une pratique du tourisme doux ayant un impact minime sur l'environnement et rapproche le visiteur de la nature

Photo : Odiara B., 2009.

Les promenades près des villages ainsi que les visites guidées renforcent la solidarité entre les visiteurs et les visités. Les habitants des territoires comme les acteurs du tourisme sont une ressource importante dans son développement. Ils accueillent les touristes ; ils animent leur séjour ; ils sont des prestataires de services (les guidages, les *bandas*...). Ils participent à la préservation de leur patrimoine – matière première essentielle du tourisme diffus... Ainsi, l'offre touristique met en avant des valeurs propres à la communauté locale à travers des savoirs faire locaux, des produits artisanaux, des services, des moments partagés et des accueils. Néanmoins, comme le témoigne nos études sur le terrain, parfois ces populations, notamment à Saiwa, continuent de vivre dans leur quotidien comme si le tourisme n'existait pas proche d'eux.

Selon l'article 7 de la charte du tourisme durable adoptée en 1995, « les activités touristiques doivent pleinement s'intégrer dans l'économie locale et contribuer de manière positive au développement économique local »³²⁴. Mais cette intégration se fait de façon inégale : certains membres de la communauté sont des entrepreneurs tandis que les autres sont simplement des spectateurs.

6.2.1. Kakamega Environmental Education Programme (KEEP)

Le tourisme diffus chez les communautés locales a ses exigences. Ce tourisme nécessite que la communauté d'hôtes fasse preuve d'une certaine disponibilité et d'un minimum de professionnalisme. Elle doit aussi démontrer la volonté de recevoir les visiteurs avec plaisir et sans obligation.

KEEP est l'association communautaire la plus visible liée à la forêt de Kakamega. L'adhésion à cette association, dont le siège se trouve à Isecheno, est ouverte à tout le monde – au sein et en dehors de la communauté. KEEP a été créé en 1995 grâce aux initiatives des guides touristiques à Kakamega. Il a été officiellement reconnu en 1999 comme une association communautaire (*Community Based Organisation* – CBO). Ses deux objectifs sont la sensibilisation des communautés locales à l'importance de conserver la forêt et la mise en place des projets économiques pour rendre utile la conservation aux yeux de la population. Cela se fait à travers l'écotourisme, la production de miel et les fermes de papillons.

³²⁴ Dewailly et Flament, *op.cit.*



Photo 17 : les bandas touristiques à Isecheno appartenant à l'association KEEP.

Celles-ci sont construites d'une façon écologique en prenant en compte l'environnement naturel. L'aménagement touristique d'un territoire correspond au pouvoir de disposer d'un parc d'hébergements capable de répondre à la clientèle de séjour. Depuis fin 2009, ces bandas sont électrifié pour rendre le séjour plus agréable

Photo : Odiara B., 2008

La collaboration entre KEEP, *Ecotourism Kenya* et UNDP – *United Nations Development Programme* – a vue l'initiation d'un projet de logement en 2003. Cela a abouti à six (6) logements touristiques (*bandas*) de 18 lits (photo 17, fig. 14).

Au regard de l'extérieur, KEEP passe pour un modèle de projet touristique communautaire enraciné et diffus. Parmi les 200 membres de cette association, 40 y participent activement comme salariés ou à titre de bénévoles. Certains membres de la communauté montrent de l'indifférence envers KEEP, tandis que d'autres sont rebutés par l'imposition de 5 euros comme frais d'inscription. La réaction des membres de la communauté envers KEEP est mixte. Ceux qui profitent directement au tourisme montrent

leur satisfaction tandis que d'autres vivent dans la frustration, le mécontentement, le conflit et la rivalité envers les responsables de cette association.

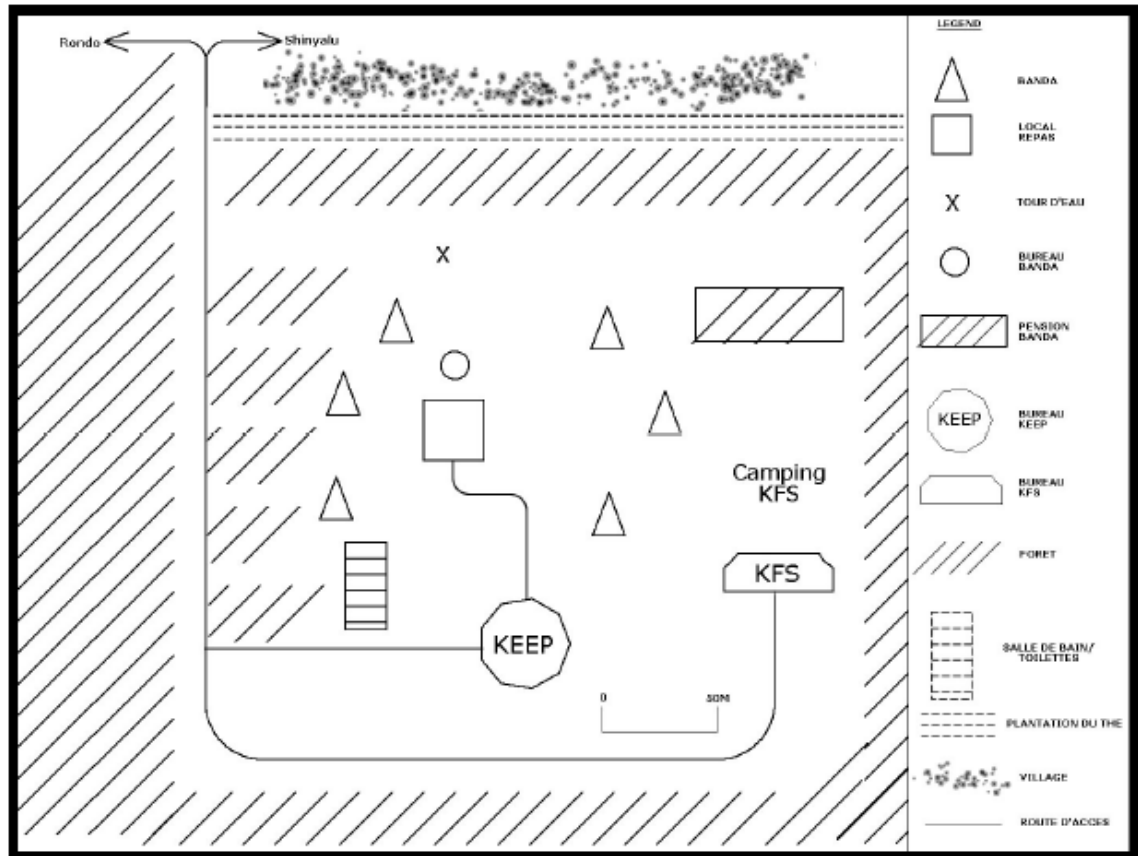


Figure 14 : La représentation d'un village banda à Isecheno, Kakamega.

Source : Odiara, B., 2010.

Tandis que les responsables de KEEP le décrivent comme un succès, les enquêtes sur le terrain démontrent le contraire. Au début, les guides touristiques comme les fondateurs de cette association ainsi que les villageois étaient motivés et actifs. Au fil des années, une partie des membres fondateurs l'a quitté à cause du manque de transparence et de l'absence de bénéfices. Les membres actuels et actifs de cette association sont largement semi-alphabétisés, au chômage et mal formés ne présentant aucun *challenge* pour le management.

En ce moment, certains villageois ne tiennent guère KEEP en haute estime. Ils dénoncent les responsables de cette association comme étant égoïstes et corrompus en ce qui concerne l'attribution des bourses destinées à la formation de ses membres. Même le Directeur locale de KFS l'a décrit comme inefficace en étant une association sans la

démocratie. Alors, sans un suivi soigné au fil des années, ces types de projets deviennent plus ou moins des « clubs fermés » et exclusifs.

Les bénévoles de KEEP offrent leurs services pour une période indéterminée sans en tirer de bénéfice direct et immédiat. Face à une grande pauvreté, ces membres de la communauté préfèrent plutôt des gains immédiats. Ainsi, la rentabilité éventuelle, la demande pour ce produit par le marché, les opportunités d'emplois... dans des projets touristiques doivent être bien étudiées et détaillées avant le montage de tels projets. L'aspect financier s'avère un élément important en ayant le pouvoir de diviser la communauté.

Ces observations démontrent que l'autonomisation du tourisme va au-delà d'un simple montage des projets. Bien évidemment, les causes suscitant l'échec sont diverses. C'est notamment le manque de structures concrètes pour les gérer et la fréquentation touristique irrégulière. La conception et l'organisation soignées de ces structures sont aussi importantes que leur mise en œuvre. Ce type de projet comme les *bandas* est loin d'être intégrés dans la communauté d'accueil. Très peu des villageois en bénéficient.

KEEP a écarté la communauté et continue d'exister sans réaliser son rôle principal au sein de la communauté d'accueil ; celui de faire participer et profiter la société. Ces projets ont un impact économique minime chez les villageois du fait qu'ils se sentent éloignés de ces projets. Ainsi, Giraut *et al* ont raison en observant que l' « approche participationniste communautaire ne va pas sans poser également des sérieux problèmes »³²⁵.

Les visiteurs paient 0,5 euros la nuit pour séjourner dans les *bandas*. Ainsi, entre janvier et juillet 2007, ces *bandas* ont accueilli 370 visiteurs pour un revenu de 2.669 euros (seule des statistiques de 2007 étaient disponibles). Cela signifie qu'en moyenne chaque touriste a généré 7,2 euros. Alors, il nous semble que les visiteurs fréquentant les *bandas* ne restent qu'une nuit (5 euros pour se loger et 2 euros pour le petit déjeuner). Le déjeuner et le dîner coûtent 3 euros et 3,5 euros respectivement. En plus, selon le gardien, le revenu annuel plafonne à 5.000 euros (tableau 15) dont 30% sont réinvestis dans ces logements ; 5% sont versés au KFS pour le loyer de terrain et 65% sont retenus par KEEP. Ces *bandas* emploient au total six personnes recevant des allocations mensuelles qui restent encore secrètes.

³²⁵ Giraut, et.al, *op.cit* ; cf. aussi Simpson, *op.cit*.

Mois	Visiteurs	Revenus en euros.
Janvier	64	620
Février	62	437
Mars	21	120
Avril	62	495
Mai	24	110
Juin	37	210
Juillet	100	677
Août	85	nd
Septembre	39	nd
Octobre	26	nd
Novembre	33	nd
Décembre	38	nd
TOTAL	591	5.000 (approximation)

Tableau 15 : le nombre des visiteurs enregistrés dans les bandas de Kakamega KFS en 2007

Pour l'instant, selon le président de cette association, le montant retenu par KEEP soutient d'autres projets en cours tels que le parc des serpents (photo 18). Selon lui, quelques membres de la communauté n'ont pas la patience d'attendre la rentabilité de ces projets afin de réaliser leurs bénéfices dans le futur. Ainsi, il nous semble que des villageois ne comprennent pas l'objectif global de cette association car pour eux, ce sont des bénéfices immédiats qui sont en jeu. Malgré l'intention découverte sur le terrain d'investir dans d'autres projets communautaires, deux problèmes apparaissent. D'une part, c'est le manque de confiance aux dirigeants de KEEP et d'autre part, c'est le manque de communication par KEEP envers la communauté locale.

Pour ces territoires, il est clair que l'écotourisme doit soutenir ces zones en matière du développement. Cependant, les besoins de ces populations sont nombreux et il est douteux que seul le tourisme puisse jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la situation économique des populations concernées, sans l'intervention d'autres secteurs de l'économie. Il est également important de faire un point sur l'avenir de ces zones si ces territoires n'arrivent pas à attirer le nombre suffisant des touristes.



Photo 18 : KEEP envisage aussi de créer le « parc de serpents » à la marge de la forêt, à Isecheno.

Ce type de projet a pour objectif de diversifier l'activité touristique dans cette partie de la forêt et de faire éduquer les membres de la communauté sur l'importance de préserver les biodiversités en totalité

Photo : Odiara B., 2008.

Malgré la rareté des données précises et fiables dans les *bandas* touristiques, on note que sur les 3.816 lits touristiques disponibles entre janvier et juillet 2007, seulement 370 ont été remplis. Cela se traduit en taux de remplissage de 9.7%. Pendant la même période à RRC (tableau 16), le taux de remplissage plafonne à 25%, là où chaque séjour coût 100 euros par nuit. Ces taux de remplissage surtout dans les *bandas* sont encore très bas par rapport au niveau national où le taux de remplissage de lits touristiques était à 47% en 2007. Pour cela, Blangy et Laurent observent que, la « réussite du tourisme autochtone dépend de la capacité de la communauté de s'allier à des intermédiaires extérieurs ... (qui ont) un accès aux marchés de l'écotourisme ». Ces *bandas* ne sont pas liés au marché

touristique. Sans des Tour Opérateurs et un site web fiable, ces projets communautaires sont condamnés à une fréquentation touristique irrégulière.

Mois	Nombre de touristes		Résidents		Missionnaire		Trinity fellowship		Total		Total général
	Adulte	Enfants	Adulte	Enfants	Adulte	Enfants	Adulte	Enfants	Adulte	Enfants	
Janvier	73	1	106	2	37	7	0	0	216	10	226
Février	50	0	73	3	45	14	0	0	168	17	185
Mars	87	0	111	2	73	0	4	0	275	6	281
Avril	29	0	121	14	62	10	9	0	221	24	245
Mai	18	0	62	0	35	3	2	0	117	3	120
Juin	104	1	102	9	37	0	4	0	247	10	257
Juillet	57	0	123	9	84	0	0	0	264	9	273
Août	92	1	78	11	39	7	46	2	255	21	276
Septembre	25	0	91	3	29	4	13	0	158	7	165
Octobre	77	0	78	1	93	0	0	0	248	1	249
Novembre	43	0	123	5	45	3	0	0	211	8	219
Décembre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	655	3	1.068	59	579	48	78	2	2.380	116	2.496

Tableau 16 : La fréquentation touristique à Rondo Retreat Centre à Kakamega en 2007.

Source : Le responsable de Rondo Retreat Centre.

La solidarité entre projets communautaires et entreprises privées extérieures serait nécessaire pour les rendre rentables. Comme exemple, on cite le cas de *Kimana Wildlife Sanctuary* près d'*Amboseli park* où la communauté recevait 2.500 euros par an pour la gestion communautaire. Après la mise en place d'un contrat de gestion avec *African Safari Club* – une entreprise privée – ce même sanctuaire génère 70.000 euros par an³²⁶. Au même temps, les programmes d'ADMADE au Zambie et de CAMPFIRE au Zimbabwe considérés comme des succès exemplaires par des acteurs du tourisme communautaire « sont des systèmes de *gestions indirecte*, dans lesquels les activités de safaris ou de tourisme de vision sont prises en charge par des *compagnies privées qui reversent une partie de leurs bénéfices aux organes décentralisés* »³²⁷. Rodary, (*op.cit*) ne souligne-t-il pas que des « tentatives de gestion *directe* par l'administration décentralisée au Zimbabwe ont été tentées au début des années 1990, mais *ces essais ont tout échoués* par manque de *moyens et de capacités matérielles* des Districts councils ». Donc, les acteurs privés maîtrisent bien les réseaux de commercialisation liant ces projets au marché touristique.

Pour se développer, la communauté locale à Kakamega essaie de diversifier ses activités économiques. Quelques membres de la communauté (pas nécessairement de KEEP) ont décidé de développer d'autres projets pour limiter la dépendance vis-à-vis du tourisme et de la forêt. C'est le cas de l'association *Muliro Farmers Conservation Group* (MFCG) à l'aide de l'ICIPE (*International Centre of Insect Physiology and Ecology*), l'UoN (*University of Nairobi*), le KEFRI (*Kenya Forestry Research Institute*) et le KWS. Cette association de 30 membres (10 hommes et 20 femmes) a été créée en 1997. Depuis 2000, cette association pratique la culture d'*Ocimum kilimandscharicum* et *Ocimum swave* introduit par ICIPE. Ces plantes huileuses récoltées trois fois par an sont utilisées pour

³²⁶ Wishitemi et Okello, *op. cit*, 257.

³²⁷ Rodary, *La Conservation Intégrée en Afrique Australe : Opportunité ou Restriction au Développement ?* Editions Karthala, Paris, 2003, p 125.

fabriquer la *naturub*. Ce produit constitue un onguent contre le rhume, la grippe, la douleur musculaire et, c'est un calmant contre les piqûres d'insectes.

Type de culture	Revenu annuel par acre (en euros)
<i>Ocimum kilimandscharicum</i>	592
Thé	431
Maïs	160
Haricots	20

Tableau 17 : Le revenu annuel généré par acre par les agricultures en marge de la forêt de Kakamega.

Source : La documentation de KFS.

En 2001, cette association (MFCG) a reçu 2.194 euros grâce à ce projet, dont il a utilisé 1.678 euros pour acheter un terrain en marge de la forêt. Grâce à leur détermination pour réussir, UNDP (*United Nations Development Program*) lui a donné une machine distillateur qui fabrique le *naturub*. Selon cette association, le revenu généré de *Ocimum kilimandscharicum* est supérieur aux autres plantes jadis cultivées autour de la forêt (tableau 17).

En dehors du revenu supplémentaire généré, les participants sont aussi encouragés à pratiquer la sylviculture, une activité qui pourrait dans le futur réduire la pression sur la forêt tropicale de Kakamega. Les autres projets développés par cette association comprennent l'apiculture avec 60 ruches, le site de camping avec une capacité de 100 campeurs (un pas vers le tourisme de masse autochtone ?), la culture de *Mondia whytei*, une plante aphrodisiaque localement connu comme *mukombero* utilisée dans la fabrication d'un tonique « *mondia* ». Ce dernier est utilisé comme un apéritif tout en étant une source de vitamines A, D, K et E. Il donne aussi un arôme alimentaire.

La fabrication de « *mondia* », a été possible grâce à l'aide de KIE (*Kenya Industrial Estates*), une organisation gouvernementale et nationale créée en 1967 à vocation d'aider les petites entreprises et de promouvoir les savoir-faire locaux. D'autres projets résident dans la culture des papillons. Parmi les projets futurs au moment des enquêtes, KEEP envisageait de créer un parc de serpents à côté de la forêt, un projet ayant la capacité de contribuer à l'amélioration de l'offre touristique de cette zone par la diversification des attractions existantes (photo 18).

Enfin, KEEP participe à la sensibilisation des élèves en organisant des sessions sur la problématique environnementale. En outre, certains membres de KEEP et de la communauté sont des acteurs touristiques importants en étant des guides touristiques.

6.2.2. Le guidage à Kakamega

Dans les zones de forte biodiversité animale et végétale, les populations locales s'impliquent directement dans le tourisme en qualité de guides touristiques. Comment sont-ils organisés, quels sont les types de prestations offertes et quels sont les problèmes rencontrés ?

Les guides touristiques locaux sont la composante principale du produit dans le tourisme de nature et jouent un rôle primordial dans son interprétation. L'accueil et l'encadrement réalisés par des guides locaux constituent l'élément indispensable

du tourisme autochtone. Ces acteurs touristiques montrent le chemin aux touristes dans un environnement étranger, en insistant sur la dissémination de l'information sur l'environnement social, culturel, naturel ainsi que sur l'éthique à respecter...

Ils comblent le fossé entre les visiteurs et les visités en inculquant aux touristes le respect pour la culture et les valeurs locales. Parfois, ils organisent des séjours touristiques chez certains villageois proposant l'accueil chez l'habitant. Ces guides possèdent des connaissances irremplaçables sur l'écologie, l'économie, la culture et le caractère socioculturel de ces zones grâce à leur interaction avec la forêt depuis leur naissance.

KAFOGA (*Kakamega Forest Guides Association*), l'association de guides touristiques créée en 1998 dans la zone gérée par le KWS, regroupe seize guides touristiques – neuf hommes et sept femmes. Au sud de cette forêt et dans la partie gérée par KFS, KABICOTOA (*Kakamega Biodiversity Conservation Tour Operators Association*), créé en 1996, fédère douze guides touristiques : quatre femmes et huit hommes.

Avec le soutien de KFS et le KWS, ces associations sont très présentes et très actives sur le terrain, leurs objectifs principaux étant de gagner leur vie et de soutenir les programmes de conservation. Ils participent à l'entretien de sentiers de promenade, assurant ainsi le confort et la sécurité des visiteurs. Certains guides appartiennent aussi à l'association KEEP.

Malgré cela, ces groupes d'entrepreneurs au sein de la communauté ne sont pas toujours appréciés par la société. Leur collaboration avec le KWS et le KFS amène parfois des conflits avec cette dernière qui les considère comme des traîtres. Par exemple, les guides touristiques avertissent les autorités s'il y a abattage illégal des arbres dans la forêt et s'ils trouvent des animaux domestiques auprès des sentiers de passage.

Ces acteurs du tourisme connaissent aussi quelques handicaps. Certains d'entre eux manquent la formation nécessaire en matière du tourisme (le tourisme en général, le guide touristique, le marketing, les langues étrangères ...). Aucun guide qui a participé à ces enquêtes ne parle de langue étrangère. La plupart d'entre eux ne sont que diplômés au niveau du baccalauréat. D'autres n'ont même pas ce diplôme.

Avec ce handicap professionnel, certains entre eux ne savent pas différencier les catégories des touristes. Ils répètent la même histoire pour tous les visiteurs sans savoir s'ils ont affaire à des ornithologues, des amoureux de la nature, ou à ceux qui s'intéressent aux papillons... Néanmoins certains, formés sur le tas et avec quelques années d'expérience, sont devenus des experts dans le guidage et peuvent même identifier un oiseau à son cri. Certes, la stratégie de marketing en écotourisme nécessite « la compréhension des grandes tendances du tourisme, des spécificités de l' 'écovoyageur' et des principes qui sous-tendent le tourisme naturaliste »³²⁸.

D'autres défis résultent de la difficulté à prévoir le nombre quotidien de touristes. En conséquence, au moins quatre guides se présentent chaque matin devant leur bureau en espérant que des touristes arriveront. Quelquefois, aucun touriste n'arrive durant toute la journée, voire durant toute la semaine. Cela constitue du temps oisif et chôme pour eux surtout pendant la période hors saison. Parfois, plusieurs groupes de touristes arrivent pendant la journée sans trouver un nombre suffisant de guides.

³²⁸ Kutay, *op.cit.*, p 212.



Photo 19 : Quelques guides-chercheurs et chercheurs à KFS.

Les rôles des guides touristiques se diversifient. En plus de leur rôle traditionnel de guider les touristes, ils participent aussi à la recherche

Photo : Odiara, B., 2008.

Donc, dans l'état actuel, ces guides touristiques ne peuvent, en particulier du fait de leur situation géographique et d'un manque d'outils commerciaux comme les brochures et les sites Internet, maximiser les avantages économiques dûs à l'activité touristique. Seul le site web de KWS (www.kws.org) leur donne un peu de publicité auprès du marché touristique.

Pour cela, certains guides se diversifient dans d'autres activités car leur travail est très saisonnier. La bonne majorité joue aussi un rôle d'assistant de recherche – la forêt de Kakamega est bien connue pour le tourisme scientifique, surtout pour les recherches sur la biodiversité (photo 19). A titre d'exemple, c'est BIOTA (*Biodiversity Monitoring Transect Analysis*) qui depuis quelques années – avec le *Germany Federal Ministry of Education and Research* – mènent des recherches sur la biodiversité à Kakamega. Quelques guides ont

été mensualisés comme des assistants de recherche; ils échappent ainsi au chômage dû à la saisonnalité.



Photo 20 : Un terrain de camping appartenant à un guide à Buyangu, Kakamega (KWS).

Cela démontre bien l'autonomisation du tourisme auprès de la population locale

Photo : Odiara, B., 2008.

D'autres guides expérimentés se diversifient vers d'autres activités, soit pour avoir des ressources supplémentaires, soit simplement pour garder leur indépendance vis-à-vis de la mauvaise politique du groupe. Par exemple, l'un des guides touristiques à Buyangu possède un terrain de camping « *De Brazza Campsite* » depuis 2006. Il offre des visites guidées dans la forêt après quoi il propose aux touristes un séjour dans son site de camping pour 3,5 euros la nuit (photo 20).

A Isecheno, au sud de la forêt, un guide touristique propose également des séjours touristiques dans sa pension (*Isecheno Blue shouldered Guest House*) qui offre une capacité de loger six visiteurs (photo 21). Durant la période des enquêtes, il était en train de

construire un *banda* traditionnel capable d'accueillir 12 routards. Ce guide est lié au marché à travers son portable et son courriel électronique « blueshouldered@yahoo.com ».

Chacun de ces deux guides est directement impliqué dans le tourisme en cherchant activement les clients. De toute façon, travailler parfois en dehors des groupes établis ne peut pas être facile, sauf pour ceux qui l'osent, et qui sont expérimentés, compétents et bien connus sur le marché touristique comme le démontre ces deux guides.



Photo 21 : Un gîte appartenant au guide touristique à Isecheno.

De tels aménagements plus « confortables » que des *bandas* traditionnelles sont favorisés par des chercheurs à Kakamega

Photo : Odiara, B., 2008.

Divers sentiers de promenade de 1 à 7 kilomètres sont à la disposition des clients. Dans cette forêt, on présente trois types de promenades : une promenade courte durant à peu près une heure et demie. Celui-ci comprend une promenade dans la nature, vers les chutes d'Isiukhu, vers le point de vue panoramique de la forêt, pour voir le coucher de soleil. Il y a également les promenades spécialisées – pour les chercheurs et les ornithologues. Enfin,

on propose les promenades longues sur les sentiers les plus longs comme celui autour de la rivière Yala, qui dure 3 heures.

20% du montant obtenu de chaque visite guidée est versé à KAFOGA ou à KABICOTOA, tandis que le reste est partagé entre les membres travaillant pendant la journée. Il est intéressant de noter que la non utilisation du terme « écotourisme » par KAFOGA, KABICOTOA, et KEEP ne nous empêche pas de l'utiliser dans le contexte de Kakamega. Ici, le tourisme est pratiqué à une petite échelle générant ainsi des impacts environnementaux négligeables et se fait avec des déplacements non motorisé.

6.3. Les clientèles et la pratique touristique de l'Ouest du Kenya

La mise en tourisme des 'nouvelles' destinations touristiques au Kenya reste un sujet pertinent ainsi qu'actuel dans la politique mise en place par le ministère du tourisme du pays. Ce ministère identifie l'ouest du Kenya, qui possède les atouts nécessaires, comme une destination potentielle dans la réalisation de cet objectif. La question n'est plus l'ouverture au tourisme au sens stricte du mot, mais plutôt l'intérêt porté pour cette région par divers acteurs touristiques y compris les touristes, les Tour Opérateurs, les sociétés locales et même le gouvernement. On souligne le fait qu'il y a déjà une fréquentation touristique bien que très faible. Autrement dit, ces territoires sont déjà 'ouverts' au tourisme bien qu'au niveau minimal.

La présence des entrepreneurs touristiques – les guides locaux..., la mise en marché des hébergements touristiques, les noms annonceurs de ces espaces – parc et réserve nationale, les éléments de balisage – les panneaux, les flèches ... et la volonté délibérée du KWS de faire du tourisme un choix de développement territorial témoignent de ce constat. Ces territoires naturels composés de reliefs, de paysages, de roches, de la faune, de la flore, des eaux, marquent encore un écart entre leur base d'attractivité et leur transformation en véritables sites touristiques. Alors, quel(s) tourisme(s) pour ces territoires ? Qui sont les clients et comment s'approprient-ils l'espace touristique de l'ouest du Kenya ?

Indicateur	Saiwa	Kakamega – KWS	Kakamega – KFS	Total	Pourcentage
Non-résidents	6	61	20	87	70%
Résidents	4	4	5	13	10%
Kenyens	15	5	4	24	19%
Total	25	71	29	124	100%

Tableau 18 : La provenance des touristes interrogés à l'ouest du pays.

Comme le confirment nos enquêtes sur le terrain, le Kenya occidental possède un potentiel réel pour accueillir les touristes de nationalités diverses. Sur 139³²⁹ touristes qui ont participé à nos enquêtes, on a recensé essentiellement les Néerlandais (20), les Anglais (18) et les Américains (18) et les Belges (13). Les autres étaient répartis entre diverses nationalités : des Canadiens, des Danois, des Allemands, ... 70% parmi eux étaient des non-résidents (tableau 18).

³²⁹ Ce chiffre diffère légèrement du chiffre indiqué dans notre méthodologie pour les 143 touristes retenus pour notre analyse à cause des non réponses à certaines questions. Les calculs en pourcentage ne prennent pas en compte les non réponses.

Indicateur	Variable	Saiwa	Kakamega-KWS	Kakamega-KFS
L'âge moyen	Ans	35 ans	31 ans	34 ans
Niveau d'éducation	Bac	4	0	2
	Licence et équivalent	20	74	26
	Masters et plus	0	3	0
Sexe	Hommes	20	44	16
	Femmes	7	34	13
Situation familiale	Célibataires	7	50	17
	Mariés	20	30	11
Profession	Professeurs	11	8	2
	Etudiants	0	23	12
	Autres	8	45	14

Tableau 19 : Echantillon des touristes interrogés à Saiwa Swamp et à la forêt de Kakamega (KWS et KFS).

Ces chiffres n'ont pas pour objectif de démontrer la répartition touristique à l'ouest du pays. Cela on le verra dans le chapitre 9.1.3. Le fait que nos terrains d'études sont largement fréquentés par des touristes kenyans (fig. 20 ; 21 ; 22) semble en contradiction avec leur participation minimale (19%) dans ces enquêtes. Mais on ne s'étonne pas. L'utilisation de guides touristiques dans l'administration des enquêtes n'a pas été favorable pour eux. Cette méthode les a largement exclus car ils préfèrent les visites autoguidées soit à cause du manque d'intérêt pour la composante éducative pendant la visite, soit pour réduire le coût de la visite. Seulement 24 touristes kenyans ont participé à ces enquêtes dont 9 touristes à Kakamega (KWS et KFS).

Les touristes interrogés étaient généralement des jeunes trentenaires, bien diplômés et détenant au moins un licence et son équivalent. Plus d'hommes que de femmes célibataires ou mariées ont participé à ces enquêtes (tableau 19).

Indicateur	Variable	Saiwa	Kakamega-KWS	Kakamega-KFS
Durée moyenne du séjour	Jours	1,2	1,5	2,4
	Nuitées	0,4	1,0	1,9
Comment ils organisent leur voyage	Seul	6	29	5
	A l'aide d'amis	5	18	12
	Auprès des Tour Opérateurs	6	29	9
Sources d'information touristique	Les guides et brochures	8	29	9
	Les amis	5	19	12
	Les Tour Opérateurs	0	14	2
	Site Internet	7	9	1

Tableau 20 : Caractéristique du voyage par des touristes à l'ouest du pays.

Malgré les diverses professions représentées sur le terrain (les ingénieurs, les médecins, les missionnaires ...) au moment des enquêtes, on a recensé plus de 45% d'étudiants, de professeurs et de chercheurs dans nos enquêtes (tableau 19). A Saiwa par exemple, les visites scolaires ont pris le premier rang car, selon les professeurs et les instituteurs, ce parc présente une opportunité intéressante pour les études de la nature. C'est le même constat à Kakamega où les visites dans le cadre de recherches prennent une place importante.

Les parcs jouent le rôle de laboratoires extérieurs donnant aux étudiants une opportunité de se renseigner sur la nature et de participer aux activités qui augmentent le bien-être des écosystèmes. Pour bien accueillir ce type de visiteurs, chacun de ces territoires possède à son entrée un centre de formation équipé de diverses publications sur la biodiversité. Dans ces centres, différentes matières sont discutées avec des étudiants pour créer la prise de conscience nécessaire sur le monde de la biodiversité. Ceux-ci créent des opportunités de comprendre la nature et d'apprécier les efforts de conservation. Il faut noter qu'à Saiwa, aucun étudiant ou élève n'a participé à nos enquêtes (tableau 19) parce qu'ils avaient moins de 18 ans et ils faisaient la visite sous l'égide de leurs professeurs.

Les comportements touristiques en termes de séjours au sein de ces trois territoires sont aussi différents. Les visites à Saiwa ont été largement journalières. A Kakamega – KWS, les touristes séjournaient au moins une nuit tandis qu'à Kakamega – KFS, la durée moyenne de séjour était nettement supérieure : 2 nuitées touristiques (tableau 20). Comment s'explique cette tendance qui diffère d'un territoire à l'autre ?

D'abord, les hébergements sont la clé de voûte de l'offre touristique générant des nuitées touristiques – un indice clé dans la détermination de la touristicité d'une destination. La présence d'hébergements assez variés à Kakamega – les campings, les bandas traditionnelles, les chalets modernes et les séjours chez l'habitant, favorisent les séjours touristiques relativement longs et la mise en tourisme de ce territoire par rapport à Saiwa. Ce parc, qui ne mesure que 3 Km², ne peut pas supporter des aménagements touristiques lourds. Ainsi, plus une destination est étendue, plus elle peut diversifier ses activités ; un facteur qui manque à Saiwa.

Deuxièmement, comme déjà indiqué, la visite dans la partie sud de la forêt gérée par le KFS se fait presque « gratuitement ». Ici les dépenses majeures pour le touriste sont la prestation de guidage et l'hébergement. Même ce dernier est aussi relativement moins cher par rapport au KWS. Par exemple au moment des enquêtes, le prix du camping pour un adulte étranger était respectivement de 6 euros et 1,5 euros pour le KWS et pour le KFS³³⁰. En ce qui concerne la visite dans la partie gérée par le KWS, le droit d'entrée est valable pour une journée ; de 06h00 à 18h00 ou pour 24 heures. Cela signifie que pour prolonger un séjour par un jour dans la réserve, il faut aussi payer 15 euros supplémentaire.

³³⁰ Depuis 2009, faire un camping du KWS à Kakamega coûte 10 euros, tandis qu'au KFS on paie 6,5 euros par adulte étranger.

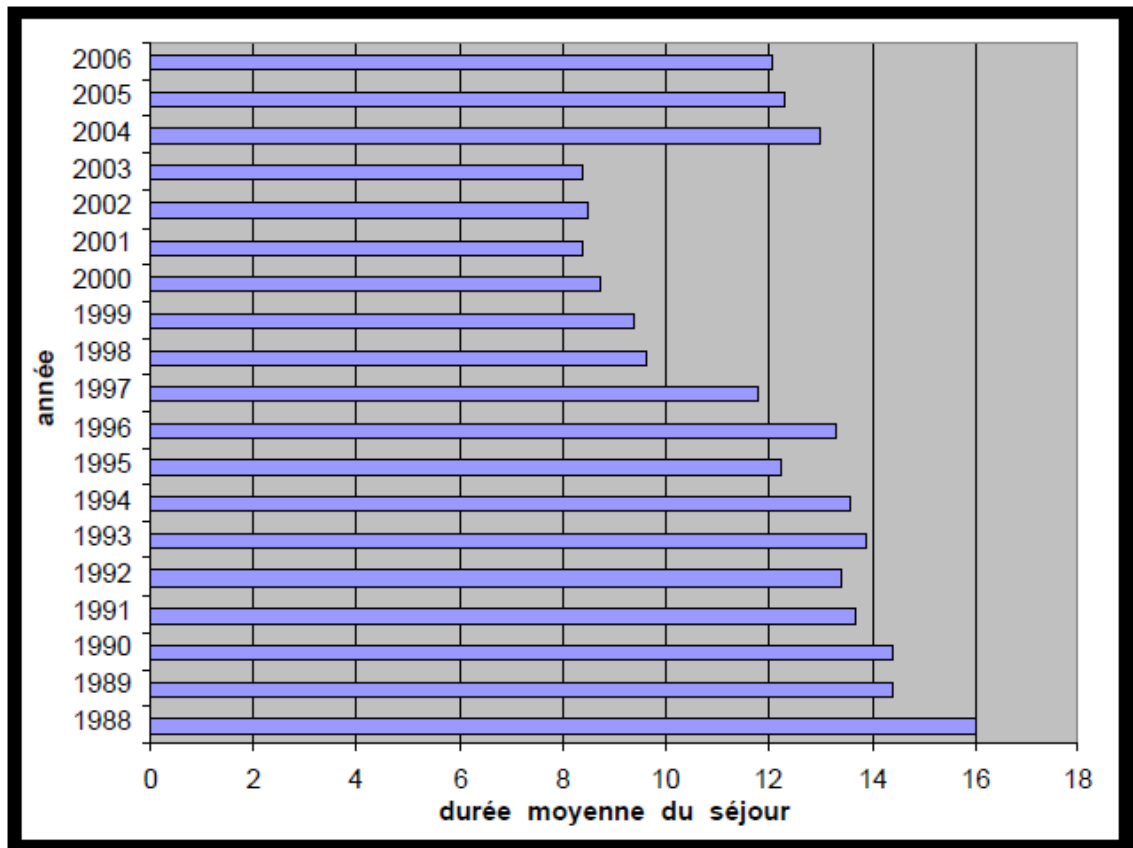


Figure 15 : Durée moyenne de séjour des touristes internationaux kenyans en nombre de jours (1988-2006).

Source: Kenya National Bureau of Statistics.

Au niveau national, on constate que les clients actuels sont des clients qui savent comparer. Si cela est évident, on peut se demander comment peut-on prolonger leur séjour touristique au pays et au sein des destinations particulières ? On est passé de 16 jours en 1988 à 8 jours en 2003, avant un nouvel accroissement à 12 jours depuis 2004 (fig. 15). Comment convaincre les touristes de venir et de revenir chez nous ? Quelle est la valeur ajoutée pour ces clients qui connaissent déjà d'autres destinations touristiques exemplaires ? La diversification de l'activité touristique ne peut pas être le seul élément déterminant, la question est plutôt celle-ci : « Comment accroître la fréquentation des activités diversifiées et accessibles à un public nouveau » ? La solution pourrait être dans le titre de cette thèse : « la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristiques au Kenya ».

Par ailleurs, à défaut du patrimoine culturel et bâti, la base de la ressource actuelle de l'ouest du Kenya repose principalement sur le patrimoine naturel. A Saiwa, l'intérêt des

touristes se trouve dans la promenade dans la nature ponctuée par la motivation de voir le *Sitatunga* ainsi que les oiseaux. Ce parc sous-exploité par le tourisme attire essentiellement les visiteurs portant un intérêt aux études sur la faune et la flore, en particulier les élèves.

La forêt tropicale de Kakamega constitue une attraction principale en soi. Ici, les touristes éprouvent le désir de se promener vers les chutes d'Isiukhu, d'emprunter les sentiers de Yala ou d'Isiukhu, de faire une randonnée dans la forêt, de voir les primates et les oiseaux, de faire du camping et de visiter le point de vue de la forêt – *Lihlanda* au sud et *Buyangu Hill* au nord, au lever ou au coucher du soleil. Certains se sont intéressés aussi aux combats de taureaux, surtout le dimanche dans les villages voisins de *Kyayega* et de *Shinyalu*.

Par ailleurs, choisir une destination plutôt qu'une autre n'est pas une tâche facile. Depuis longtemps, « faire le Kenya » constituait pour les touristes à faire des safaris dans les savanes en photographiant les troupes d'éléphants à Amboseli, les gnous et les lions à Masai Mara, les rhinocéros au parc du lac Nakuru... L'image du Kenya était largement celle de savanes, des *Big five*, de Maasai et de la côte Swahili. KIPPRA (*op.cit*) démontre que 66% de la dépense touristique se fait dans la région de la côte, 14% à Nairobi et 8% dans le Rift Valley³³¹ (voir la carte 4 pour la localisation de ces régions). Alors, pour les touristes blasés et expérimentés, que pouvons nous leur proposer de différents des produits touristiques traditionnels ? Peuvent-ils faire le Kenya autrement ?

Dans l'histoire du tourisme au Kenya, ce pays n'a pas su renouveler son produit touristique de safari caractérisé par une forte concentration spatio-temporelle. Néanmoins, d'ici à 2012 le gouvernement kenyan envisage de réaliser ses objectifs de tourisme comme indiqué dans sa vision du développement économique à l'horizon 2030. Ses objectifs à court terme comprennent : le développement de l'écotourisme dans la forêt de *Kakamega*, au parc national de Ruma aux environs du lac Victoria, au Mont Elgon et aux alentours du Mont Kenya. Il prévoit aussi de développer le tourisme culturel ainsi que le tourisme événementiel, en plus d'identifier et de certifier des hébergements chez l'habitant. Il propose également de développer le tourisme fluvial sur la rivière Tana et le tourisme halieutique et lacustre au lac Victoria ; de promouvoir le tourisme sportif notamment l'athlétisme et le golf entre autres. Il y a aussi la proposition de développer le tourisme de croisière sur la côte kenyane de l'océan Indien et sur le lac Victoria. D'autres projets comprennent la mise en place de l'agritourisme et de l'ornithotourisme.

Avec de telles activités et des destinations variées, le Kenya pourrait satisfaire ses clients sans les laisser dans sa présentation d'un produit touristique très restreint. Il peut également réaliser son objectif de redistribution de l'activité touristique sur l'espace kenyan à travers l'attractivité d'autres territoires et activités. C'est ça la genèse du titre de cette thèse « vers la mise en tourisme de 'nouveaux' territoires touristiques au Kenya ». Une telle proposition ne signifie pas faire rééquilibrer l'écoumène touristique du Kenya, car l'espace géographique ne pourrait jamais être homogène compte tenu de la répartition des ressources touristiques, des réseaux de communication, de la population humaine, de l'urbanisation, de la politique nationale du tourisme, du rythme de vie... L'enjeu se situe plutôt dans la dynamisation et le renouvellement de l'offre touristique du pays.

Alors, quel espoir pour les autres sites naturels moins fréquentés au Kenya ? Pour répondre à cette question, il était nécessaire de déterminer les autres destinations du pays que les touristes fréquentent avant et après leur visite à l'ouest du Kenya. Néanmoins, cette question ne nous donne pas une réponse claire, car les touristes sont des individus

³³¹ KIPPRA, *op.cit.*, 2009 p 99.

hétérogènes faisant des mouvements aléatoires dans l'espace. Seulement 37% des touristes ont effectué leurs visites en passant par des Tour Opérateurs ; 34% l'ont fait indépendamment tandis que 29% ont fait appel à un ami (tableau 20).

Alors, si la majorité des touristes ne sont pas institutionnalisés, il s'avère difficile de reconstruire leur itinéraire touristique. De plus, chacun a son comportement particulier. Comme le démontre Kibicho (2005) dans sa thèse, les Américains préfèrent rester dans les parcs tandis que les allemands optent pour les séjours organisés alliant le plus souvent safari et séjour sur la côte swahili³³². Il nous semble ainsi prudent de ne pas comparer l'itinéraire missionnaire, touristique, scolaire, scientifique, solidaire...

Malgré cette difficulté, nos enquêtes révèlent que les touristes dans nos terrains d'études ont fait ou avaient l'intention de faire des visites vers d'autres destinations hors des grands sites touristiques au pays. Ce sont notamment la région de Naivasha (Longonot et Hell's Gate National parks) et la réserve nationale de Samburu. D'autres destinations mentionnées comprennent celles du lac Bogoria, des collines de Cherengani au nord de Saiwa, des alentours de Kisumu (Mfangano Island...), d'Eldoret, de Kericho et du Mont Kenya. Cette ouverture d'esprit des touristes offre un espoir dans la quête d'attractivité de 'nouvelles' destinations touristiques au Kenya. Par exemple *GAP Adventures*, un Tour Opérateur de Nairobi dont son guide a participé à nos enquêtes, organise depuis un an des visites vers l'ouest du Kenya. Son itinéraire comprend des visites à Naivasha, à Nakuru, à Baringo, à Kakamega, aux environs de Kisumu et enfin à Kericho.

Encadré 6.1

Tourisme dense et tourisme diffus, même combat ?

En fait, les espaces touristiques *denses*, qui jouent un rôle majeur dans l'accueil des touristes, et les espaces touristiques *diffus*, qui jouent un rôle d'appoint, ont partie intimement liée. Il ne sert à rien de les opposer, car ils constituent, ensemble, un système : l'un existe parce que l'autre existe et les deux sont fréquentés – partiellement au moins – par les mêmes clientèles [...]

Equipe MIT, *Tourismes I, Lieux Communs*,
Editions Belin, 2002, 235-237pp.

Les nouvelles destinations déjà citées présentent d'autres activités nouvelles et diversifiées telles que le randonné au Mont Kenya et au Mont Longonot, l'agritourisme à Kericho et à Eldoret, le tourisme lacustre au lac Victoria et Baringo... Cependant, cela n'explique pas totalement la présence des touristes dans le pays hors des destinations dites de masse. Selon certains touristes, leur voyage à l'ouest du pays était simplement un voyage comme les autres – une partie de l'itinéraire organisé par les Tour Opérateurs, comme pour les clients voyageant avec *GAP Adventures* (voir aussi encadré 6.1).

Par ailleurs, dans un contexte touristique devenu hyper concurrentiel, la mise en tourisme des potentialités mentionnées auparavant ne suffit pas. Ces trois territoires (Saiwa, Kakamega – KWS, Kakamega – KFS) doivent s'attacher à la définition d'un positionnement clair et pertinent, leur permettant de s'affirmer à travers de réels avantages concurrentiels. Il convient toutefois d'encourager certaines particularités liées, cette fois-ci, à la qualité de l'accueil et du service dans le but de favoriser la venue de nouvelles clientèles. Il faut

³³² Kibicho, 2005, *op.cit* 226 p.

ainsi garantir des politiques de promotion et de communication ainsi que des modalités de commercialisation appropriées. Dans ces trois territoires, il y a encore du travail à faire en ce qui concerne l'information touristique.

Pour l'écotourisme, l'information complète, opportune et fiable serait un atout important. La connaissance de Saiwa et de Kakamega se fait essentiellement par les guides touristiques, notamment celui de *Lonely planet* auprès de 40% des touristes enquêtés. 31% ont découvert cette région par des amis, tandis que 15% et 14% ont obtenu l'information respectivement à travers l'Internet et les Tour Opérateurs (tableau 20). Malgré les différentes sources d'information disponibles, on peut faire mieux en ce qui concerne la diffusion d'une information complète.

Par exemple, certains touristes à Saiwa n'avaient aucune idée sur l'éthique touristique souhaitable dans le parc, les oiseaux présents, le vrai comportement de *Sitatunga* comme étant une antilope discrète dans son milieu naturel, et aussi les heures les plus favorables pour voir cette antilope. La non observation de cette antilope a créé une déception chez des touristes qui avaient l'impression de « n'avoir rien vu ». Pour cela, certains touristes ont naïvement proposé l'augmentation du nombre d'animaux dans ce parc quasiment vide de la faune. Ils ont aussi proposé à juste titre l'accompagnement de guides touristique pendant la visite.

Pourtant, la spécificité d'un produit touristique réside dans son incapacité à être vu et senti avant l'achat. Ainsi, le touriste doit comprendre l'incapacité des gestionnaires des parcs à demander aux animaux dans les parcs d'attendre son arrivée au bord des sentiers touristiques, ou de faire la chasse pour être photographiés par les visiteurs. Alors, même si cette déception auprès de certains touristes n'est pas justifiable, on peut la réduire à travers la diffusion des informations « réalistes » sur ces territoires et la mise en place de service de guidage.

Quant à Kakamega – KWS, les informations réclamées concernaient le coût (élevé ?) du voyage : les frais d'entrée et de guidage. Il est nécessaire de leur préciser les conditions concernant les frais d'entrée comme étant valable pour 24 heures ou à chaque entrée. Ici, il faudra aussi placer les guides touristiques à l'entrée. En ce moment, ils sont « cachés » loin des clients au moment de leur arrivée. Au sud de cette forêt, chez le KFS, c'est plutôt le manque de l'information sur les sentiers touristiques et les différentes promenades proposées. Ces touristes auraient voulu aussi être informés préalablement sur l'absence des services Internet et les boutiques d'achat près des bandas.

Ces trois destinations doivent alors se promouvoir à un touriste portant un intérêt à la nature, plutôt qu'à une faune spectaculaire comme les migrations des gnous à Maasai Mara... Le voyageur naturaliste du Kenya veut voir et photographier autant de choses que possible en menant toutes ces activités de façon très organisée afin de voir et de faire le maximum de choses possible dans un laps de temps limité. L'ouest du Kenya n'offre ni les spectacles animaliers ni les opportunités photographiques sensationnelles des destinations déjà citées. Ainsi la forêt de Kakamega et le parc de Saiwa ne peuvent proposer un tourisme de vision. Par exemple, une touriste belge, après sa visite, a remarqué que « je n'ai pas vu de serpents. Il faudrait les confiner quelque part pour les rendre accessibles aux touristes ». Peut-être ne comprend-elle pas qu'une aire protégée n'est pas un zoo. Certaines aires protégées naturelles (Kakamega et Saiwa) offrent des opportunités pour le tourisme éducatif, de découverte et d'interprétation de nature.

Pour mieux satisfaire à une telle touriste belge, il serait important de valoriser un mode de découverte permettant un maillage pertinent d'une offre attractive et la déclinaison de

thématiques améliorant la cohérence et la lisibilité de l'offre touristique par rapport aux autres destinations. Cela peut se faire à travers le binôme nature/culture. Malgré cela, le niveau de satisfaction pour ces touristes reste élevé avec seulement 14% de tous les touristes recensés montrant leur insatisfaction avec leur visite à cause des raisons déjà énoncés.

Certes, parler d'un « nouveau modèle touristique au Kenya » veut dire aussi l'amélioration des destinations actuellement favorisées : refaire les sentiers touristiques, améliorer la diffusion de l'information touristique, mettre en place des aménagements touristiques tels que les lieux d'achats et proposer de nouveaux produits tels que les visites dans les villages. Ces dernières seraient une voie idéale pour concrétiser le tourisme autochtone. Pourtant, la place de la culture reste marginale dans ces trois territoires étudiés. Seulement 24% des touristes ont mentionné avoir participé à une visite culturelle (tableau 21). Malgré cela, il n'y a pas une volonté délibérée de développer cette forme de tourisme auprès des zones de la biodiversité à l'ouest du pays.

		Saiwa	Kakamega – KWS	Kakamega – KFS
Satisfaction avec le voyage ?	Oui	22	70	22
	Non	6	7	5
Une visite culturelle ?	Oui	5	10	17
	Non	23	67	10

Tableau 21 : Le caractère de la visite clientèle à l'ouest du pays

Alors, pourquoi cette indifférence envers les cultures locales ? Parmi les raisons évoquées par les touristes figure le manque du temps (74%), étant donné que la plupart sont des visiteurs journaliers, comme à Saiwa. De plus, les touristes attribuent cette lacune à la communauté locale à laquelle on reproche de ne pas montrer d'intérêt pour le tourisme.

	Saiwa	Kakamega – KWS	Kakamega – KFS
La communauté locale	–	–	–
Agriculture	–	–	–
Elevage	–	–	+
Exploitation du bois	–	–	+
Prélèvement d'animaux et de plantes	–	–	+
Déforestation illégale	–	–	+
Chasse culturel	–	–	–
Braconnage	+	+	+
Hébergement gîte (banda) communautaire	–	–	+
Hébergement gîte (banda) KWS/KFS	+	+	–
Clôture	+	–	–
Entrée payante	+	+	–

Tableau 22 : Distinction de trois lieux touristiques

Selon les enquêtes, les communautés perçoivent le tourisme comme une activité faunistique plutôt que paysager et culturel. Sur la question de savoir ce qui s'intéresse aux touristes, la faune a pris le premier rang dans les réponses : Saiwa – 88%, KKWS – 98% et KFS – 80%. La culture a été rarement mentionnée comme l'un des aspects fondamentaux du tourisme. Ces trois territoires se résument comme le démontre le tableau 22.

6.4. Conclusion

Sans doute l'écotourisme pourrait-il se développer dans cette région de l'ouest du Kenya à un niveau significatif. Ces territoires doivent décider de faire de l'écotourisme un choix privilégié en réalisant que le succès de ce secteur est fonction de la demande. Le manque de lien entre les projets communautaires et le marché touristique reste un défi périodique. Pour la pérennité de ces projets, ces initiatives doivent être ancrées dans la transparence et la confiance. Il s'avère important de partager les informations, surtout celles concernant les revenus et les dépenses, de la façon la plus transparente afin d'alléger les notions de corruptions dans ces projets. Parmi les défis de l'exploitation des projets communautaires, on trouve la lutte pour le pouvoir et l'ethnicité comme on le voit avec les membres de KEEP, le manque d'accessibilité aux informations sur le marché touristique tel que le non présence sur l'Internet et le manque de capital. D'autres défis apparaissent également, comme l'indique Rieucan en ce qui concerne les communautés de pêcheurs au Languedoc en France³³³: les haines et les rancunes contre autrui ; la désunion et les rivalités internes fondées aussi sur les jalousies professionnelles comme ce qui se passe chez les guides touristiques.

Conclusion

Une méthode est proposée pour répondre à notre question de la mise en tourisme de 'nouvelles' destinations touristiques du pays. Cela se résume dans un cadre conceptuel sur la réussite d'une destination touristique qui ne se limite pas à une seule voie. Les touristes, la communauté d'accueil et l'environnement naturel contribuent à ce succès. Cette réussite dépend à la fois de la naturalité d'une destination donnée, de la présence des projets touristiques dans la communauté d'accueil, de l'implication des touristes dans ces communautés, et aussi des avantages économiques qui en découlent pour ces dernières. En plus, cette partie a évoqué le rapport entre des touristes et la communauté d'accueil. Autonomiser le tourisme auprès des populations locales n'est pas une tâche facile. Parfois, ces peuples ne sont pas organisés dans un système cohérent, en restant essentiellement des individus dans un espace donné.

³³³ Rieucan, *op.cit.*, 1994.

Troisième partie : écotourisme : de l'écologie à l'économie des aires protégées ?

Introduction

Dans cette partie, le **chapitre 7** fait un point sur le concept du tourisme alternatif en démontrant qu'il n'y a pas qu'une seule voie pour ce tourisme comme on a tendance à le penser. Ce chapitre distingue le tourisme de masse, l'écotourisme, le tourisme dit « durable » et ses avatars. Dans le contexte kenyan, on fait un point sur l'écotourisme et le tourisme de safari en démontrant, dans la pratique, comment ces deux concepts ne vont pas nécessairement dans le même sens et ne concernent pas forcément les mêmes milieux géographiques. Comment peut-on renouveler le modèle actuel du tourisme au Kenya ?

Au-delà de la participation communautaire déjà soulignée en chapitre 6, le **chapitre 8** s'intéresse à la notion de ressource touristique. Il s'interroge sur la faible fréquentation touristique de certains territoires, alors qu'ils possèdent différents attraits. Comment ces territoires à l'ouest du Kenya peuvent-ils affirmer davantage leur notoriété sur la scène nationale ?

Enfin, le **chapitre 9** examine des analyses stratégiques, les enjeux et les propositions d'action. Au Kenya, les parcs et les réserves nationaux englobent la ressource touristique. Néanmoins, il ne suffit pas de croire que l'appellation de « parc » ou de « réserve » nationale peut être en soi un élément attractif pour le tourisme. Ce chapitre lance donc un appel au redéploiement, au renouvellement et à la revalorisation d'un modèle touristique kenyan. Ces transformations doivent être un processus perpétuel qui va au-delà des changements superficiels. Ces transformations doivent être tous azimuts : l'ouverture dans l'information et dans la communication touristique, l'ouverture vers tous les acteurs touristiques et l'ouverture à travers la mise en place des aménagements touristiques.

Chapitre 7. Les formes alternatives du tourisme : tourisme équitable, tourisme solidaire, tourisme d'aventure, écotourisme, tourisme autochtone

« *Il n'y a pas un tourisme, mais des tourisms,...* » (Equipe MIT, 2002, 62 p).

Le « *grand tour* »³³⁴, le tourisme, le tourisme de masse, le tourisme alternatif, le tourisme durable/soutenable, l'écotourisme, le tourisme d'espaces, le tourisme hors-sol... Voilà l'exemple non exhaustif de la mutation, au fil des années, des formes de l'activité touristique. En écrivant 'des tourisms' (au pluriel) plutôt que 'un tourisme' (au singulier), l'Equipe MIT

³³⁴ Le verbe anglais « to tour » signifie voyager pour le plaisir.

avancent l'idée que cette activité est bien diversifiée, que les pratiques sont nombreuses, que le marché devient de plus en plus segmenté et que les destinations se multiplient sans arrêt. En effet, ces chercheurs observent qu'un « même lieu...espace peut être fréquentés par des populations différentes avec des intentions différentes »³³⁵. Par conséquent, rares sont des destinations, de toutes sortes, qui n'attirent qu'un seul type de client. Proprement dit, des destinations combinent de différentes formes de tourisme : le tourisme de masse, responsable, équitable, solidaire, philanthropique, de safaris, culturel, écotourisme, d'aventure... Voire, nombreuses sont les activités auxquelles des touristes peuvent participer dans une destination donnée : des randonnées, des escalades, des promenades, de la chasse, de la photographie, des achats, du bronzage, entre autres.

7.1. Le fait touristique en débat au début du XXI^e siècle

Jusqu'à la seconde guerre mondiale dans les pays occidentaux, l'activité touristique était largement élitiste. Du « *grand tour* » pratiqué par des anglais au XVIII^e siècle, l'activité touristique s'est transformée en tourisme de masse à partir de 1950. Cela est dû à « l'imitation capillaire » où les touristes privilégiés de la société, notamment les aristocrates et les bourgeoisies, voient leurs lieux de vacances adoptés par les masses³³⁶. Cette démocratisation des vacances a abouti à la mise en tourisme des parcs nationaux à travers l'implantation des hébergements touristiques, de voies de communication afin de satisfaire le nombre croissant de touristes³³⁷. Pour reprendre les mots de la géographe F. Deprest « dès son origine, le tourisme est donc appelé à devenir 'de masse'... »³³⁸. A ce moment là, cette activité était perçue sous un angle positif : pour ses impacts économiques comme une panacée pour les pays en voie de développement.

À mesure que les années passaient, des impacts négatifs du tourisme se manifestèrent. Par exemple, selon l'UNICEF (*United Nations International Children's Emergency Fund*) il y a un nombre croissant de touristes sur la côte kenyane qui ne s'intéresse qu'au tourisme sexuel. Selon cette étude faite en 2006, dont une partie a été publiée dans le journal national du *Daily Nation*, entre 10.000 et 15.000 garçons et filles se prostituent sur la côte kenyane (surtout à Mombasa, Mtwapa, Shanzu et Malindi)³³⁹. 46% de ces gamins et gamines ont été leurrés dans cette pratique illégale à l'âge de 12 ans ou 13 ans. 3.000 entre eux se prostituent à temps complet. Ce rapport fait ressortir que ce sont des Italiens, des Allemands et des Suisses qui sont les plus enclins envers la pédophilie. Néanmoins, ce n'est ni le but de cette thèse ni l'intention d'aller plus loin dans la description des impacts négatifs du tourisme. Ces impacts néfastes sont bien documentés par d'autres chercheurs tels que Holden³⁴⁰, Newsome *et al*³⁴¹, Duffy³⁴², Kibicho³⁴³ entre autres.

³³⁵ Equipe MIT, *Tourismes 1, Lieux Communs*, Editions Belin, 2002.

³³⁶ Boyer, *op.cit*, 2003.

³³⁷ Dewailly et Flament, *op.cit*.

³³⁸ Deprest, *op.cit*, 1997.

³³⁹ Daily Nation, *Alarm as 15.000 Children Lured into Prostitution*, May 24, 2009, p 4.

³⁴⁰ Holden, *op.cit*.

Avec de tels impacts, on commença à évaluer le tourisme de masse soigneusement en étant conscient qu'il représentait des impacts négatifs sur l'environnement (naturel et humain). Néanmoins, Gunn, spécialiste dans l'aménagement touristique, pense que le caractère du tourisme de masse ne se trouve pas uniquement dans ses impacts négatifs. Ces dernières se manifestent parce que le développement touristique se fait sans un planning préalable et réfléchi³⁴⁴.

Pour mettre fin à ces problèmes environnementaux, on proposa un autre tourisme sous le nom générique du « tourisme alternatif » dans lequel 'l'écotourisme' apparut en Amérique du Nord dans les années 1980 en réaction au tourisme de masse identifié comme néfaste. Ce diagnostic était lié à une « illusion d'un tourisme sans effets » (encadré 7.4). Par contre le problème se posa : l'écotourisme, est-il un produit ou un principe ?

L'écotourisme constitue une forme du tourisme de nature conforme aux principes du tourisme durable. Mais ce dernier ne se limite pas à l'écotourisme. Bien que l'écotourisme soit connu comme étant une forme de tourisme durable, les recherches dans ce domaine font ressortir les points suivants : d'abord, le tourisme alternatif doit rester une option mais pas un substitut pour le tourisme de masse car ce dernier ne doit pas nécessairement être non durable. En effet, Weaver décrit la bifurcation entre l'écotourisme et le tourisme de masse en nommant ce modèle soit comme le *tourisme de masse durable* soit comme *l'écotourisme de masse*³⁴⁵. Pour elle, la question de la durabilité n'est pas uniquement celle du contrôle du flux touristique.

Deuxièmement, le développement touristique peut être gêné par le manque d'infrastructures adaptées plutôt que le tourisme en soi. Par exemple, Gunn démontre que la pollution de la mer à cause du manque d'un système d'assainissement dans un site touristique n'est pas une défaillance du tourisme, proprement dit. Celle-ci peut être généralement attribuée à l'absence des aménagements nécessaires dans la mise en place des projets touristiques³⁴⁶. Cela dit, la notion du tourisme durable est plus générique ou plus large que celle de l'écotourisme car ce premier doit viser l'ensemble des pratiques touristiques. Donc, le défi actuel pourrait être la façon dont le tourisme de masse peut devenir durable et ainsi comment les principes de l'écotourisme peuvent être généralisés dans les autres tourisms.

Pour se faire, il restera possible d'avoir d'autres voies du tourisme comme le suggère le titre de ce chapitre, sans abandonner celui du tourisme de masse. A l'échelle internationale, la diminution du nombre des touristes s'avère difficile pour le moment grâce aux facteurs favorables du tourisme moderne. Depuis des années 1950, le nombre de touristes internationaux au monde continue à augmenter sans cesse, des impacts négatifs du tourisme se manifestent encore tandis que des voyages 'responsables' et 'solidaires' se multiplient chez des Tour Opérateurs. Aussi, des séjours en nature (comme à Kakamega et à Saiwa) et dans les écologes augmentent tandis que l'appellation 'éco' devient à la mode. Au même temps, la victimisation du milieu persiste. Pour certains, l'écotourisme devient de

³⁴¹ Newsome *et al*, *op.cit.* .

³⁴² Duffy, *A Trip Too Far. Ecotourism, Politics and Exploitation*, Earthscan publications ltd, 2002.

³⁴³ Kibicho, *op.cit.*, 2005.

³⁴⁴ Gunn, *Tourism Planning. Basics, Concepts and Cases*, Taylor and sons, 1994.

³⁴⁵ Weaver, *Ecotourism in the Less Developed World*, CABI publishing, 2003.

³⁴⁶ Gunn, *op.cit.*

plus en plus un marché lucratif pour les voyagistes qui abusent de ce concept noble ; la première étape vers le tourisme de masse³⁴⁷.

Eh bien, dans l'analyse du fait touristique jusqu'à présent, trois postures se manifestent depuis les années 1990: *réformiste*, *alternative* et *radicale*³⁴⁸. La voie radicale signifie stopper la fréquentation ; fermer l'accès à la destination parce que des touristes sont considérés comme des destructeurs de l'environnement. Cette posture de « vivons cachés pour être préservés » s'avère peu réaliste car elle envisage l'absence du tourisme (encadré 7.1). Pourtant, le manque de flux touristique vers les milieux menacés ne garantit pas pour autant leur conservation. Au contraire, sa présence s'avère bien pour la conservation du fait qu'il est largement considéré comme un outil de protéger des milieux naturels.

Encadré 7.1 :

La gestion des espaces naturels face à la pression touristique

Pour éviter les nuisances liées à l'activité touristique, une solution consisterait à éviter tout développement touristique en mettant en œuvre une politique de patrimoine *furtif*, sur le concept de « *Vivons cachés pour être préservés* » :

- ne pas communiquer, ne pas diffuser les thèses des scientifiques travaillant sur les zones ;
- ne pas signaler le patrimoine, sur les cartes comme sur le terrain (pas de signalisation) ;
- ne pas équiper l'accès et supprimer les possibilités de stationnement ;
- éviter l'identification du site dans les guides de voyage, ne pas classer le site, surtout au patrimoine mondial de l'UNESCO...

Rares sont les collectivités publiques qui choisissent une telle politique...

Moisset, *Le Tourisme peut-il Contribuer à la Gestion des Espaces naturels ?*
Tourisme et Environnement, Cahier Espaces (62), 1999, p 6-9.

La deuxième posture la plus aisée à mettre en place, celle qualifiée de réformiste, encourage l'amélioration de l'existant. Puisqu'il serait difficile de limiter l'essor du tourisme, il apparaît important de repenser à nouveau comment cette activité pourrait atteindre au moins un degré de durabilité. Cette posture réagit largement sur l'impact de la fréquentation ainsi que sur la gestion des activités touristiques dans une destination donnée sans viser à modérer la croissance touristique.

Des solutions liées à ce type d'aménagement comprennent la dispersion des touristes au-delà des destinations phares, l'ouverture ou la mise en tourisme de 'nouvelles' destinations touristiques ou simplement l'augmentation de la résistance de la destination pour pouvoir protéger des sites actuels. Cela peut aussi se faire à travers la mise en place de l'information touristique, la sensibilisation des visiteurs et l'encouragement des pratiques ayant moins d'impacte sur le milieu.

La voie réformiste encourage la réorganisation totale notamment dans les institutions du tourisme ainsi que dans les pratiques et les comportements des touristes. Il s'agit de faire en sorte que ce tourisme devienne plus dynamique face à la demande actuelle qui

³⁴⁷ Williams, *Tourism Geography*, Routledge, 1998.

³⁴⁸ Cf. Deprest, op.cit.

ne cesse de croître. Cette voie constitue un chemin vers le tourisme durable mais pas nécessairement vers l'écotourisme. Donc, les organisations multinationales qui s'engagent dans les mesures préconisées par cette posture pratiquent simplement le tourisme durable mais pas forcément l'écotourisme. Cette posture a pour objectif d'alléger et de rectifier des impacts négatifs dûs au tourisme.

Cette voie croit dans le principe de pragmatisme : poursuivre le tourisme comme une mode de vie pour pouvoir en faire profiter les masses. Parmi les exemples figurent la construction des écologes par des multinationales telles que Hilton, la réhabilitation des sites dégradés en faisant du reboisement (Amboseli Serena au Kenya), la conservation de l'eau et de l'énergie en utilisant les panneaux solaire et en pratiquant le recyclage de l'eau ..., la participation à la responsabilité sociale comme le fait le Kenya Wildlife Service (KWS), entre autres activités.

Enfin, la voie alternative, sujet principal de cette thèse, propose un type de tourisme en harmonie avec l'environnement et dans lequel la communauté locale participe. Elle présente le tourisme à l'échelle micro – le cas de Kakamega, où les acteurs ne se limitent pas à l'Etat et les multinationales mais ils favorisent la notion de gouvernance participative. Néanmoins, le mot alternatif, selon le *petit Robert*, s'utilise chaque fois qu'il n'existe que deux possibilités *incompatibles* pour résoudre un problème. Il se réfère plutôt à une solution de *remplacement*.

Pourtant, le tourisme dit alternatif, dont l'écotourisme fait partie, n'a pas vocation à remplir le tourisme de masse. Il présente simplement d'autres opportunités, d'autres façons de mettre en tourisme des territoires. Il est critiqué comme étant un tourisme sans :

- la capacité ni la physique ni la logistique en termes d'organisation afin de satisfaire au nombre croissant de touristes.
- les moyens d'atteindre des objectifs économiques importants, un facteur nécessaire pour la communauté d'accueil puisqu'il n'est pas pratiqué à l'échelle aussi grande que soit le tourisme de masse,
- la préférence de la majorité des clients parce qu'il n'a pas d'économie d'échelle, un facteur préalable pour réduire les coûts de production ainsi que le prix de séjours³⁴⁹.

Pour la majorité des auteurs, cette voie vise à limiter le flux touristique : limiter l'accessibilité, sélectionner des catégories de visiteurs, en choisissant ceux qui sont plus aisés. Ainsi, selon cette école de pensée, le concept de l'écotourisme nous ramène en arrière vers le tourisme élitiste. En plus de cela, il vise à introduire certaines pratiques telles que les visites pédestres et à vélo, en plus de mettre en place l'accès payant. Il va au delà de la construction des écologes et de la conservation de l'énergie. Il vise à découvrir l'environnement, à respecter et à contribuer à sa sauvegarde en prenant en compte la communauté d'accueil. Il reste encore à voir si le secteur des safaris au Kenya fait partie de cette alternative (l'écotourisme) à l'échelle communautaire.

7.2. Limites et paradoxes de l'écotourisme au Kenya

L'Afrique possède de paysages favorables à l'écotourisme ce que Roland Pourtier résume par la formule « nulle part ailleurs au monde le tourisme n'est aussi prioritairement, voire exclusivement, orienté vers la nature »³⁵⁰ que sur le continent africain. La création et l'exploitation des aires protégées ont entraîné incompréhensions et rejet. Elles sont

³⁵⁰ Pourtier, *op.cit.*

vécues comme une confiscation de la ressource. Actuellement, il existe un conflit entre les programmes de conservation et les besoins des populations locales. Cependant, le gouvernement kenyan reconnaît la nécessité de faire participer les populations locales dans l'activité touristique. Alors, existe-t-il de vrais exemples de l'écotourisme au Kenya ? Qu'entend-on par tourisme de safari ? Parle-t-on de la même chose quand on fait référence au concept de l'écotourisme ?

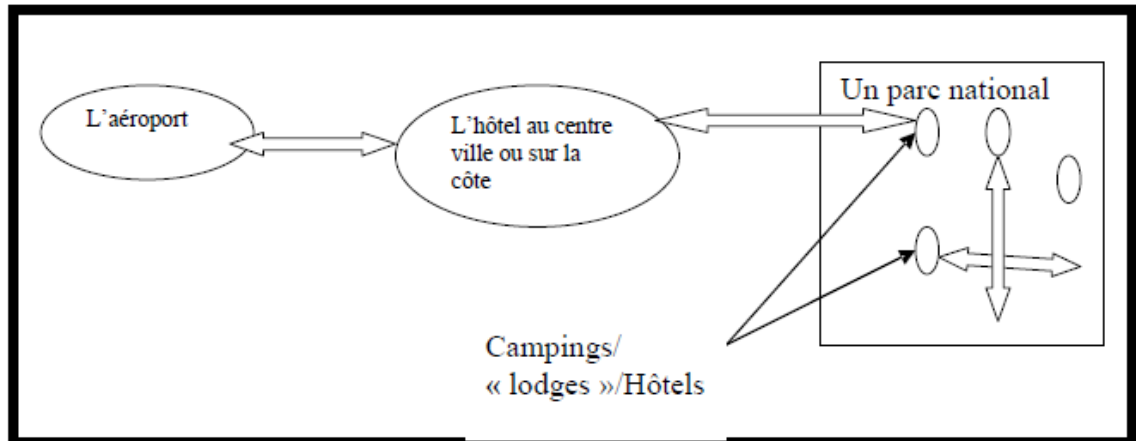


Figure 16 : Une représentation typique de l'itinéraire du tourisme de masse enclavé.

Source : Odiara B., 2010.

A partir des années 1950, l'activité touristique est en pleine expansion dans le monde. En ajoutant le mot « masse » à celui de tourisme (tourisme de masse), la perception envers cette activité est transformée : un tourisme qualifié à partir de 1950 de « populaire »³⁵¹, un tourisme d'« aujourd'hui »³⁵², un tourisme « pour tous »³⁵³, malgré son image négative beaucoup plus médiatisé. De plus, le tourisme de masse – souvent caractérisé par les comptoirs touristiques qui sont autosuffisants – est considéré comme un destructeur de l'environnement naturel, social et économique ; un tourisme enclavé (fig. 16), standardisé et concentré.

A la suite des nuisances écologiques posées par le tourisme de masse sur les milieux, la « capacité de charge », un concept beaucoup critiqué, intervient dans leur protection. Butler, dans les années 1980, a démontré que la plus forte fréquentation touristique induit d'importantes modifications et qu'une destination touristique possède une résistance limitée à la pression, au-delà de laquelle elle se dégrade.

Ce concept (capacité de charge) fait encore débat bien qu'il soit difficile de mesurer un seuil de saturation pour un territoire ou un espace ouvert comme les parcs. En effet, Deprest observe que la capacité de charge « n'est pas une valeur absolue à découvrir »³⁵⁴ car elle se lie à une série de valeurs – physiques, écologiques, sociales et économiques, psychologiques, anthropologiques et culturelles. Ces valeurs restent problématiques parce qu'ils ne peuvent pas être considérés simultanément. Aussi, malgré l'utilisation de ce terme dans les textes, ce concept reste facilement applicable en écologie mais difficile en ce qui concerne l'activité touristique au sein des aires protégées.

³⁵¹ Williams, *op.cit.*

³⁵² Deprest, *op.cit.*

³⁵³ Boyer, *op.cit.*, 1999.

³⁵⁴ Deprest, *op.cit.*

En plus du concept de capacité de charge s'ajoute celui du tourisme dit alternatif au tourisme de masse. Selon les auteurs, ce tourisme « alternatif » est qualifié comme approprié, doux, responsable, vert, de nature ou bien d'écotourisme ... Le tourisme alternatif se positionne dans une posture de redéfinition des rapports Nord-Sud. Il se compose de trois types du tourisme : le tourisme solidaire/équitable, le tourisme d'aventure et l'écotourisme. Chacun se différencie par une motivation dominante.

Le tourisme équitable est orienté vers des échanges et des partenariats avec des communautés au bénéfice de ces dernières³⁵⁵. Celui du tourisme solidaire se concerne avec la mise en œuvre de micro projets à vocation humanitaires ou d'aide à un développement raisonné réalisés après une évaluation objective des besoins ou des marques³⁵⁶. La motivation dominante dans le tourisme d'aventure est pour conquérir la nature. Il incorpore un élément de risque ainsi qu'un haut d'effort physique sans être nécessairement axé aux critères de durabilité. Enfin, l'écotourisme concerne principalement des zones protégées ou fragiles avec la motivation d'observer, de découvrir et d'interpréter la nature – le cas de Saiwa et de Kakamega.

Le Kenya faisant partie des pays touristiques d'Afrique subsaharienne les plus visités, privilégie la notion de l'écotourisme – une notion développée dans la foulée du mouvement environnemental au début des années 1970. A partir des années 1980, la perception sur le tourisme comme un choix anodin de développement pour des pays a changé lors de la création des lobbies environnementaux tels que le « *Tourism Concern* » au Royaume-Uni et l'« *Ecotourism Society* » aux Etats-Unis³⁵⁷. Pendant cette période là, le concept de l'écotourisme apparut dans les milieux naturalistes en Amérique du Nord suivi de la démarche institutionnelle mise en place à partir des années 1990 avec la création de TIES³⁵⁸ (*The International Ecotourism Society*).

L'écotourisme se présente ainsi comme une forme de tourisme qui ne détruit pas l'environnement naturel, mais contribue à sa protection. Cette idée nous semble rhétorique car la recherche empirique fait ressortir le fait que l'écotourisme a aussi des impacts négatifs sur les milieux et la communauté d'accueil³⁵⁹. Sa contribution au développement notamment au bien-être des populations locales, à la protection des zones fragiles et à la sauvegarde des cultures des populations d'accueil, participe à un paradoxe. En tout cas, deux scénarios ressortent dans la description de l'écotourisme au travers de publications du tourisme³⁶⁰ :

- soit qu'on ne parle pas d'écotourisme
- soit que la différence entre l'écotourisme et le tourisme dit conventionnel est très étroite.

Malgré les progrès réalisés en matière de recherche en écotourisme, un travail considérable reste à faire pour mettre au point des projets efficaces au bénéfice des communautés locales. Il reste à connaître l'élément principal assurant la réussite d'une destination

³⁵⁵ Lamie, *Tourisme Durable, Utopie ou Réalité ? Comment Identifier les Voyageurs Eco-Responsables ?* L'Harmattan, 2008,

p 190.

³⁵⁶ Ibid, p 190.

³⁵⁷ Holden, *op.cit.*

³⁵⁸ AFIT, *Ecotourisme, Expériences Françaises*, les cahiers de l'AFIT, guide de savoir-faire, 2002.

³⁵⁹ Cf. Duffy, *op.cit.*

³⁶⁰ Voir par exemple la publication de Duffy, *op.cit.* Ce livre ne fait pas de distinction entre l'écotourisme et le tourisme axé sur la nature.

écotouristique. Est-il la fréquentation touristique vers des milieux naturels – le cas de Maasai Mara au Kenya ? Est-il la sauvagerie d'une destination donnée – le cas des parcs nationaux ? Ou simplement les avantages économiques qui en découlent pour la communauté d'accueil – le cas d'un projet communautaire de *Kimana group ranch* près d'Amboseli au Kenya ?

Etant donné la diversité des acteurs en écotourisme, on constate le fait que chacun le perçoit de sa propre manière. Par exemple, Nadeau décrit le vacancier de l'écotourisme comme celui « à la recherche d'authenticité ; il veut avoir accès à des espaces éloignés, sauvages, uniques. Il veut qu'on lui transmette des informations éducatives et scientifiques de première qualité ; il préfère voyager par petit groupe et selon ses affinités et il cherche toujours une occasion de contribuer à la conservation. Cette personne veut observer, photographier, peindre, faire de la spéléologie, goûter à la cuisine locale, découvrir l'histoire du coin de pays visité... »³⁶¹. Selon cette définition, l'écotourisme constitue un voyage dans un espace peu transformé, (« menacé », « vierge » ou « presque vierge ») par les activités humaines. Il favorise la moindre promiscuité des touristes afin d'avoir dans la mesure du possible, un impact minimum sur le milieu.

Par contre, « ...la restriction n'est pas vraiment une option durable si elle nie aux populations locales le potentiel de se développer »³⁶². Une idée partagée par Vivien en disant que « la croissance (touristique) devient la solution aux problèmes posés »³⁶³. Dans ce contexte, la protection de l'environnement ne se résume pas à la limitation du nombre de touristes mais à la mise en tourisme de ces espaces pour faire profiter les masses et la conservation de la biodiversité.

Les discours autour du nombre de participants dominent les débats sur l'écotourisme. Cependant, dans la réalité, ce concept ne se limite pas aux nombres des touristes mais à leurs comportements. On constate que, dans l'histoire du tourisme moderne, l'industrialisation a joué un rôle déterminant. Pour le Kenya, dont l'objectif est de devenir industrialisé en 2030³⁶⁴, on fait l'hypothèse que cela va fortement favoriser le tourisme international ainsi que national. Pour le moment, on fait un appel sur le renouvellement du regard porté à l'écotourisme. Les destinations touristiques doivent se préparer à l'augmentation de la fréquentation touristique car « ...rien, pour l'instant, ne nous autorise à penser qu'ils puissent être un jour les lieux touristiques de demain, sauf à se densifier »³⁶⁵.

Par ailleurs, Weaver ajoute qu'il serait immoral de refuser aux touristes l'accès, au nom du respect de la capacité de charge³⁶⁶. Certes, pour certains, le concept de capacité de charge n'est plus admissible scientifiquement³⁶⁷, et il semble démodé et inadapté à l'activité touristique. Alors, la proposition de lutter contre la massification en écotourisme n'est pas dénuée d'erreurs par rapport au sens premier d'écotourisme. On met en exergue le fait que la définition initiale donnée par le Mexicain Ceballos-Lascurain en 1996, le fondateur de l'écotourisme, ne s'est pas préoccupée du nombre d'éco-voyageurs.

³⁶¹ Nadeau, *Tourisme et Environnement*, Presses université du Québec, 2000, p 75.

³⁶² Cater, *op.cit.*, 1994a, 81p.

³⁶³ Vivien, *op.cit.*

³⁶⁴ Kenya Government of, *op.cit.*, 2007b.

³⁶⁵ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002.

³⁶⁶ Weaver, *op.cit.*, 2003.

³⁶⁷ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002.

Pour certains, l'écotourisme serait une « culture qui exige une approche douce, mesurée, patiente, orientée sur le long terme »³⁶⁸. Il respecte l'environnement naturel et humain en favorisant les initiatives autochtones telles que KEEP. Il s'appuie sur des principes de solidarité, d'éthique, d'équité, de responsabilité et de coopération³⁶⁹. Les discours catastrophiques sur les effets pervers du tourisme permettent de légitimer des pratiques de répression et d'exclusion des populations locales.

Mais, si on fait de l'écotourisme un modèle de développement territorial, pourquoi lutter contre sa massification ? Entre les valeurs et les buts affichés existe un écart. La modestie de la taille des projets contribue-t-il au développement économique au niveau local ? Les contradictions subsistent, car à travers de l'écotourisme, on recherche le développement tout en craignant en même temps sa popularité et les effets pervers qu'il est capable d'amener.

Pourquoi a-t-on peur de la démocratisation ou de l'amplification du concept noble de l'écotourisme ? Peut-on justifier et soutenir la conservation sans le tourisme ? L'Equipe MIT (2008) nous averti contre les scientifiques qui se contentent de véhiculer l'idéologie dominante et de cautionner toutes les entreprises. Par exemple, Kurt Kutay propose que « pour éviter que le 'vrai écotourisme' ne soit remplacé par un *tourisme de masse* destructeur et qu'un site ne soit irrémédiablement déprécié ou saturé, il est nécessaire d'imposer des *quotas de visiteurs* ». Pourtant, les quotas limités n'auraient qu'un impact minime sur la réduction de la pauvreté sans présenter les conditions optimales de réussite économique pour les visités (encadré 7.4). Le principal obstacle ici n'est pas d'arriver à des chiffres sur les quotas définis. C'est plutôt la possibilité de son application sur le terrain.

Les exemples ne manquent pas. C'est le cas de la baie de Corisco au Gabon où il y a une cinquantaine des pêcheurs spécialisés dans la chasse à la tortue verte à des fins commerciales. Là, un projet écotouristique en association avec un hôtel d'une capacité de 10 chambres sur cette île³⁷⁰, générerait-il assez de revenus pour devenir un projet alternatif à la chasse ? En Equateur dans le village de Huaorani cité par Blangy, y a-t-il un impact économique significatif résultant d'une seule cabine d'une capacité de huit visiteurs accueillant un seul groupe par mois séjournant pendant deux à huit jours ?³⁷¹ Et la loge située à Il Ngwesi au Kenya avec 12 chambres et 30 emplois générés pour une communauté de 5.520 membres³⁷² peut-il satisfaire aux besoins actuels de cette population ? A quelle échelle ces projets permettent-ils la conservation et le bien-être des populations locales ? A partir de quel seuil pourrions-nous dire que la communauté participe et profite ?

Il est clair que ce sont les touristes qui font fonctionner le système. Ainsi sans leur nombre suffisant, les petits projets florissant comme les *bandas* à Kakamega se rentabilisent mal. Le modèle actuel de *Community Based Tourism* au Kenya n'a pas contribué significativement au développement économique des populations concernées. Il faudra noter que la société est composée des individus. Même si la protection de la

³⁶⁸ Cazalais, *op.cit.*, p 59.

³⁶⁹ Blangy et Laurent, *op.cit.*, p 38

³⁷⁰ Rieucan, *op.cit.*, 2001.

³⁷¹ Blangy, *op.cit.*, p 4.

³⁷² Manyara, Jones, *Community-Based Tourism Enterprises Development in Kenya: An Exploration of their Potential as Avenues of Poverty Reduction*, Journal of Sustainable Tourism, vol. 15, n° 6, 2007.

faune et de la flore est considérée plus performante que l'agriculture³⁷³, celle-ci apporte des avantages plus personnels que le tourisme.

En outre, l'absence de tourisme comme dans la plupart des forêts du Kenya, ne garantit pas leur conservation. En écrivant sur le Gabon, Rieucou affirme que « en absence de 'tourisme de vision' valorisant cette espèce (éléphants) ... les Etats et les sociétés locales ne protègent pas ces animaux »³⁷⁴. Quant à Brunel, la Grande Barrière de Corail en Australie a été protégée de la destruction par sa mise en tourisme³⁷⁵. Alors, à l'instar d'un prédateur dans un milieu naturel, le touriste « détruit » pour préserver. Cela signifie qu'on pourrait accepter quelques inconvénients provenant de cette activité pourvu que ces impacts positifs soient évidents. L'enjeu principal réside dans la protection de l'environnement, d'une part pour le tourisme, et d'autre part pour le protéger des effets néfastes de l'activité touristique.

Parmi les exemples, on cite celle de *Rhino Charge*³⁷⁶ au Kenya. Cette activité demeure peu soucieuse de la question environnementale, malgré la participation limitée de 60 participants. Toutefois, les retombées économiques de cette manifestation participent fortement au financement de la construction d'une barrière électrique autour de la forêt d'Aberdaire au Kenya, un outil important pour la conservation de cet écosystème (tableau 23).

En plus, le tourisme existe pour profiter de ces espaces dits conservés et pour pouvoir justifier leur existence. A titre d'exemple, les éléphants du Kenya étaient jadis connus pour détruire les champs des villages voisins comme à Kimana et à Mwaluganje. A l'heure actuelle, ils sont jugés utiles grâce au tourisme à travers les revenus qu'ils génèrent pour ces populations. Par exemple, le revenu touristique dégagé par un lion au Kenya est évalué à \$ 27.000 tandis que celui d'un groupe d'éléphants se monte à \$ 610.000 par an³⁷⁷. On évalue celui des flamants roses aux lac Nakuru à \$ 7,5-15 M par an³⁷⁸.

Il est évident que les activités touristiques comme *Rhino Charge* ne sont pas des opérations anodines et sans risques. Par contre, la géographe Deprest demande ouvertement s'il faut tuer les touristes³⁷⁹ à cause des impacts négatifs qu'ils génèrent. En plus, l'équipe MIT dans leur défense de l'activité touristique se demande ironiquement pourquoi on encourage une activité qui est nuisible aux paysages et aux cultures³⁸⁰. Le tourisme reste une activité nécessaire et utile au monde actuel malgré son caractère destructeur : il fait découvrir des paysages et des cultures, aboutissant ainsi à leur conservation.

³⁷³ « Une étude sur l'Amboseli a démontré qu'elle rapporte 18 fois plus de revenus en tant que parc d'attraction qu'en tant que centre de production de viande bovine dans des conditions optimales » (Kutay, *op.cit.*, 1993).

³⁷⁴ Rieucou, *op.cit.*, 2001, p 420.

³⁷⁵ Brunel, *op.cit.*

³⁷⁶ Événement annuel réservé à des 4x4 qui font la course hors piste en pleine nature.

³⁷⁷ Mc Neely, 1988, cité par Fennell, 1999, *op.cit.* Cf. aussi Sherman, Dixon, *The Economics of Nature Tourism: Determining if it Pays*, p 89-131, 1991.

³⁷⁸ Navrud et Mungatana (1994) cité par Lilieholm et Romney, *op.cit.*

³⁷⁹ Deprest, *op.cit.*

³⁸⁰ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002.

Année	La revenue générée (en euros)
1989	2.500
1990	8.500
1991	12.000
1992	31.000
1993	48.000
1994	72.000
1995	93.000
1996	107.000
1997	140.000
1998	132.000
1999	120.000
2000	130.000
2001	167.922
2002	170.040
2003	265.153
2004	324.237
2005	533.224
2006	576.666
2007	686.766
2008	636.400

Tableau 23 : Les revenus générés par la compétition 'Rhino Charge' au Kenya depuis son inauguration.

Source : www.rhinocharge.co.ke (date consultée 03/06/2009)

Le Kenya encourage le tourisme dans ses aires protégées pour rentabiliser les efforts liés à la conservation de biodiversité. Parmi les activités proposées, se trouve le marathon de safari du nom de *sotokoto*³⁸¹ depuis le parc national de Nairobi en 2009, qui a attiré 2.000 participants pour soutenir les efforts de conservation de la biodiversité au Kenya. De plus, depuis septembre 2003, l'événement annuel nommé *cycle with Rhinos* a lieu au parc National du lac Nakuru qui a rassemblé 62 cyclistes en 2008 générant ainsi près de 86.000 euros de chiffre d'affaires. La totalité de cette recette a été versée à des projets communautaires et à la construction d'une barrière anti-babouins autour de la partie avoisinante des habitations humaines de ce parc. Enfin, A Lewa, un *marathon* dans le calendrier de la conservation au Kenya depuis 10 ans a généré jusqu'à maintenant 1,3

³⁸¹ Mot japonais signifiant la conservation.

millions d'euros. Celui-ci a été utilisé aussi dans les projets communautaires afin de soutenir la conservation de la biodiversité.

Pour le tourisme, l'essentiel réside dans l'invention d'autres solutions comme le fait le KWS plutôt qu'envisager de limiter son essor. Il faudra trouver des solutions qui peuvent soutenir la conservation de la biodiversité et aider à lutter contre la pauvreté car, même s'il est évident que le tourisme pollue, la « pauvreté en soi est aussi une pollution qui, à sa façon, agresse l'environnement »³⁸² davantage.

Pour des acteurs locaux et plus particulièrement la communauté d'accueil, l'écotourisme comprend les projets menés avec leur participation pour leur profit en favorisant la pratique du tourisme à une échelle plus petite. La relation entre la communauté locale et le tourisme est un thème central au sein de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), qui considère le tourisme comme un outil véritable du développement pour les pays pauvres. Cette organisation est en train de poursuivre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) conçus par des Nations Unies, parmi lesquels assurer un environnement durable et combattre la pauvreté à travers le tourisme. Pour elle, le tourisme reste l'un des moyens qui pourraient jouer un rôle moteur dans la croissance économique à différentes échelles : internationale, nationale, régionale et locale.

Par diverses activités, et à travers de nombreux acteurs, publics ou privés, nationaux ou locaux, le tourisme démontre la capacité à créer des emplois et à apporter de nombreux d'autres avantages sociaux et économiques aux couches sociales les plus pauvres de la population. Au Kenya, le projet de *Mwaluganje Wildlife Sanctuary* a généré 19 emplois à temps complet³⁸³, celui de *Kimana Wildlife Sanctuary* en partenariat avec *African Safari Club* génère un revenu de 70.000 euros par an. De plus, au Kenya, les recettes dûes à l'activité touristique au sein des parcs nationaux sont estimées à 50 fois plus que la valeur des recettes la plus optimiste de l'agriculture sur le même terrain³⁸⁴. Mais, cette affirmation ne constitue pas la vérité absolue pour tous les territoires comme le démontre l'exemple du Zimbabwe³⁸⁵ : revenus agricoles de 4.566 dollars par Km² et revenus CAMPFIRE (Communal Area Management Programme For Indigenous Ressources) tirés de la chasse sportive de 186 dollars par Km² (encadré 7.2).

³⁸² CMDE, cité par Deprest, *et al.*

³⁸³ Manyara, Jones, *op.cit.*

³⁸⁴ Boo, 1990, cité par Holden, *op. cit.*

³⁸⁵ Rodary, *Mobiliser pour la Nature, ou la Construction et la Disparition du Local*, Belin-Reclus, 2007.

Encadré 7.2 :

Faiblesse des résultats de la conservation participative

« Sur le plan économique, la conservation reste une activité marginale par rapport à l'agriculture dans les zones Campfire [ou Admade] ... Au niveau national, les revenus...de campfire s'élevaient à environ 1,2 millions de dollars par an. Les revenus agricoles sur les zones communales *sont évidemment beaucoup plus importants* : ils dépassaient 100 millions de dollars...au milieu des années 1990...

Dans la réalité de Campfire, ...les revenus du programme représentaient en moyenne 10% des revenus de l'agriculture (Bond, 2001, p.235), sur les districts de Nyaminyami et de Guruve, situés tous deux sur la vallée du Zambèze et qui sont les districts les plus rentables et les plus documentés de Campfire, [...]. Sur Nyaminyami, les revenus de l'agriculture génèrent environ 200 dollars par an et par foyer, soit beaucoup plus que les 20 dollars de la conservation [...]. Sur Guruve, en 1994, la production agricole s'est élevée à 3.835.238 dollars. Cette même année (qui a été la plus bénéfique pour le district), les revenus de campfire ont été de 314.950 dollars. Ainsi calculés en fonction des superficies respectives de l'agriculture et des safaris, on trouve des revenus agricoles de 4.566 dollars par kilomètre carrés et des revenus Campfire tirés de la chasse sportive de 186 dollars par kilomètre carrés ».

Rodary, E., *La Conservation intégrée en Afrique Australe : Opportunité ou Restriction au Développement ?* 131-132pp.

Enfin, si le débat se poursuit sur la définition précise de l'écotourisme, on cite celle donnée par la TIES (1991) qui définit l'écotourisme comme:

« Une forme de voyage responsable dans les espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ».

Alors, que signifie un voyage responsable ? Dans la pratique, un voyage touristique commence à domicile. Ainsi la plupart des touristes internationaux vers des destinations lointaines utilisent le même moyen de transport. Par conséquent, la « responsabilité » dans le voyage reste théorique, puisque c'est différent dans la pratique. En effet, « les destinations décrites dans le guide sont situées dans des lieux souvent reculés qui nécessitent de longs voyages d'approches. Or, le secteur des transports représente aujourd'hui la source la plus importante de gaz à effet de serre. A lui seul, le transport aérien responsable, chaque année, de l'émission de 600 millions de tonne de dioxyde de carbone »³⁸⁶. Jusqu'à présent, cet aspect de voyage ne différencie pas l'écotourisme d'autres tourisms sauf une fois sur place où on peut utiliser les moyens de transports légers – à pied, VTT, vélo, chameau...

³⁸⁶ Blangy et Laurent, *op.cit.*, p 43.

7.3. Parcs et tourisme de safari en débat : les communautés d'accueil, où sont-elles ?

Souvent le tourisme de safari dans les parcs nationaux est considéré (à tort ?) comme de l'écotourisme malgré le fait que ce tourisme apparaît plus ou moins éloigné de la population locale ainsi que la nature tel que le cas des safaris en minibus, en ballons ou montgolfière. Depuis sa conception, l'écotourisme se définit par les bénéfices qu'il est susceptible d'apporter tant à la conservation qu'aux communautés locales. En contradiction avec cette définition, les touristes se trouvant dans les parcs nationaux sont passifs, cantonnés dans les enclaves, non immergés dans les sociétés locales ou autochtones. En plus les pistes se dégradent fortement en raison du passage répété de leur 4x4.

Tandis que le tourisme est une activité qui rapproche des gens – les touristes et les populations locales – le tourisme de safari s'appuie largement sur la nature en oubliant le contact humain. Les aires protégées sont dotées de divers types d'hébergement touristique (les « lodges », les campings et les tentes) ; la plupart n'étant que des comptoirs touristiques³⁸⁷, à savoir des lieux monofonctionnels. Au contraire, l'écotourisme est perçue comme une activité qui s'appuie sur une participation active des populations locales.

Pourtant, même s'il y a un contact culturel comme dans les villages Samburu, celui-ci reste superficiel, sans véritable échange et ne dure que 20 minutes³⁸⁸. Les Maasai de Kimana, à Amboseli, ont construit des manyattas d'un type particulier : ils viennent y travailler le jour pour accueillir les touristes, mais personne n'y réside la nuit³⁸⁹. Il existe également un « faux » village de ce type à Maasai Mara qui appartient à *Base Camp lodge* (une lodge labellisé Or par *Ecotourism Kenya*).

Ainsi en utilisant les termes de l'Equipe MIT, « ce sont d'autres touristes que le touriste va côtoyer »³⁹⁰. Le principe de l'altérité se trouve aussi biaisé. Par conséquent, d'autres auteurs évoquent l'idée de l'« écotourisme de masse », de l'« écotourisme d'exploitation » ou encore de l'« écotourisme protectionniste »³⁹¹. C'est le cas des « treks hélicoptère » effectués par quelques touristes au Népal, ce que Imtiaz Ruqbil appelle « le faux écotourisme » ou l'« écotourisme du futur »³⁹². Sont-elles les voies pour l'écotourisme au XXI^e siècle ? De telles visites n'ont pas de retombées économiques significatives et directes pour des populations locales, car il n'existe aucun contact sociétal entre les visiteurs et les visités, pas d'avantage qu'avec le milieu naturel. Honey remarque que « ... comme un crapaud doré (au Costa Rica), un véritable écotourisme reste difficile à dénicher »³⁹³.

Le tourisme de safari s'appuie essentiellement sur la nature, abandonnant ainsi les principes de bases qui sont des traits essentiels de sa caractéristique à savoir le respect de l'environnement et le bien-être de la population locale. Toutefois une chose paraît

³⁸⁷ Un comptoir est « un lieu créé par le tourisme et qui ne fonctionne que par lui ». Dewailly et Flament, *op.cit.*, p 55.

³⁸⁸ Beh et Bruyere, *op.cit.*

³⁸⁹ Kibicho, Dewailly, *op.cit.*

³⁹⁰ Equipe MIT, *op.cit.*, 2005.

³⁹¹ cf. par exemple, Duffy, *op.cit.* 2002; Weaver, 2003, *op.cit.*

³⁹² Cité par Honey, *op.cit.*, p 54.

³⁹³ Ibid, p 5.

évidente ; tandis que la plupart des aires protégées kenyanes réalisent les deux premiers composants dans cette définition (un voyage responsable, telle que les visites pédestres, et la protection de l'environnement), la troisième composante visant à contribuer au bien être des populations locales fait à l'heure actuelle sérieusement défaut. Le rapport publié par KIPPRA (*Kenya Institute of Public Policy and Research Analysis*) sur l'état de l'économie kenyan en 2009 démontre que les Maasai autour de Maasai Mara et Amboseli ne reçoivent que 1% des recettes touristiques globales, alors qu'ils doivent supporter l'expropriation et la destruction de leurs champs³⁹⁴.

C'est même pire dans les zones où le flux touristique est encore bas, comme dans la région de l'ouest du pays faisant l'objet de cette étude. En outre, des aires protégées fonctionnent en grande partie comme des enclaves. Le lien entre les aires protégées et l'économie locale semble être très faible et largement à la merci des différents directeurs des parcs. Pour nous, sans tourisme, la participation locale sera inefficace car le facteur motivant s'avère les avantages économiques pour la communauté.

Sans douter de son caractère écologique, il est vrai que l'écotourisme attire davantage un client intéressé par la nature plutôt que par la vie culturelle, sinon comme le remarque Fennell, si la culture était le principal thème de l'écotourisme, on l'appellerait le tourisme culturel³⁹⁵. L'écotourisme n'est pas synonyme de tourisme culturel car un élément de culture prend le deuxième rang dans les voyages écotouristiques³⁹⁶. Néanmoins, le tourisme dans les parcs nationaux constitue-t-il réellement de l'écotourisme, ou y a-t-il une confusion des genres entre l'écotourisme et le tourisme de safari ?

Pour Olindo, l'ancien Directeur du *Wildlife Conservation and Management Department* (WCMD) – prédécesseur de KWS – le tourisme au sein des parcs nationaux constitue l'écotourisme dans sa totalité³⁹⁷. Cependant, le safari, *stricto sensu*, ne serait pas de l'écotourisme. Il est justement une autre manière de nommer le tourisme de nature au sein des aires protégées kenyanes sans être nécessairement de l'écotourisme. Tardif avoue que dans la littérature ainsi que dans la pratique, des formes de tourisme axé sur le milieu naturel sont considérées comme étant de l'écotourisme même si elles ne répondent pas à ses principes. Il ajoute que, le « tourisme axé sur la nature se trouve à être une forme plus générale de tourisme... L'écotourisme est ainsi vu comme une portion du tourisme axé sur la nature »³⁹⁸. Malgré la remise en question, l'écotourisme demeure une piste non négligeable à explorer afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)³⁹⁹.

Il est essentiel de faire en sorte que l'écotourisme n'évolue pas vers ce qu'il n'est pas. Ainsi, le défi n'est pas d'attirer des touristes qui peuvent faire des *safaris*, mais de faire en sorte que ces touristes se comportent comme des écotouristes. Cependant, suivant le

³⁹⁴ KIPPRA, *op.cit.*

³⁹⁵ Fennell, *op.cit.*, 1999.

³⁹⁶ Tardif, *Ecotourisme et Développement Durable*, La Revue en Sciences de l'Environnement sur le WEB, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, vol 4, n° 1, mai 2003.

³⁹⁷ Olindo, *op.cit.*

³⁹⁸ Tardif, *op.cit.*, p 6.

³⁹⁹ Ces objectifs comprennent : réduire extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; préserver l'environnement ; mettre en place un partenariat mondiale pour le développement d'ici à 2015.

propos cité par Demangeot, qu' « une grande colline n'est pas une petite montagne »⁴⁰⁰, on conclue que l'écotourisme de masse, parfois démocratisé n'est pas forcément un tourisme de masse et, le tourisme vers des territoires naturels n'est pas obligatoirement de l'écotourisme.

Le concept d'écotourisme est encourageant car il est multidimensionnel : écologiquement, socialement et économiquement. Néanmoins le problème se manifeste dans sa concrétisation dans la plupart des destinations touristiques. Pour la majorité, l'écotourisme est un tourisme responsable, au service des pauvres (dans les pays en voie de développement) ; il doit être durable et une alternative au tourisme de masse⁴⁰¹. Comme le remarque l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) : « il peut y avoir du tourisme de nature qui ne soit pas de l'écotourisme. Mais il ne peut pas y avoir de l'écotourisme qui ne soit pas durable »⁴⁰².

Aussi, on entend de manière répétitive des plaidoyers contre l'utilisation de l'écotourisme au sens économique, malgré le fait que le préfixe 'éco' devrait avoir un sens économique autant qu'écologique. Or, à quoi servirait-il que l'écotourisme ne soit perçu qu'au sens écologique mais non économique ? Au-delà des déclarations de principes, l'approche simpliste reste le plus souvent dominante : particulièrement celle de point de vue des touristes sans prendre en compte celles des populations locales au sein de ces destinations.

En outre, la réflexion sur l'écotourisme au Kenya prend largement la forme du tourisme communautaire à travers les *Community Based Tourism Entreprises* (CBTEs). Néanmoins, parler du renouvellement d'un modèle touristique kenyan ne signifie pas le désengagement de l'Etat dans la gestion directe des milieux naturels. Certains proposent la décentralisation de l'écotourisme vers la gestion communautaire à travers les conseils locaux. C'est le cas des réserves nationales de *Maasai Mara*, *Shaba* et *Lake Bogoria*. Mais cela ne nous semble pas comme un modèle idéal.

Pour illustrer ce point de vue, on observe qu'à l'instar de la réserve célèbre de Maasai Mara, la création de la réserve animalière du lac Bogoria dans le Rift Valley a provoqué l'expulsion d'une communauté minoritaire d'Endorois de leur terre ancestrale entre 1974 et 1979. Cette réserve dotée de geysers est un témoin de l'exclusion pour cette communauté de 60.000 personnes ayant une forte tradition pastorale. Actuellement, cette communauté fait référence à une spoliation foncière dont elle porte la responsabilité collective sur cette réserve. Elle a ouvert une procédure judiciaire depuis 2003 devant la commission de l'Union Africaine pour les droits de l'homme, après un rejet de la même demande par la justice Kenyane. En 2010, cette commission a rendu la décision de restituer la terre ancestrale à cette communauté.

Malgré la gestion de cette réserve par les *conseils locaux de Baringo et Koibatek*, ces peuples ne recevaient aucun bénéfice attribué à l'activité touristique. Il y avait aussi une volonté délibérée de leur nier le droit d'accès aux pâturages ainsi que l'accès aux sites culturels et religieux. Après cette décision judiciaire, il reste à voir la réaction du gouvernement kenyan et les conseils locaux concernés.

Pourtant, le Kenya était le premier pays d'Afrique à reconnaître officiellement le rôle des populations autochtones en tourisme et en conservation. Le *sessional paper 3 of 1975 a*

⁴⁰⁰ Cité par Demangeot, *op.cit.*

⁴⁰¹ Cf. par exemple, Lequin, *op.cit.*, Pour la gouvernance participative dans l'écotourisme.

⁴⁰² AFIT, *op.cit.*, p 14.

souligné cette relation inéluctable mais, c'est à partir des années 1990 qu'on a commencé à concrétiser ce concept participationniste sur le terrain. Malgré quelques exemples des aires protégées sous la gestion des conseils locaux, le Kenya reste donc en retard par rapport aux autres pays tels que la Tanzanie, le Zimbabwe, la Zambie et l'Afrique du sud en ce qui concerne la participation des communautés locales au tant que parties prenantes majeures dans le tourisme. En Afrique Australe par exemple, le Zimbabwe et la Zambie ont été les deux premiers pays africains à consacrer une partie significative de leur territoires nationaux à une politique participative de conservation. C'est le cas de programme ADMADE et de CAMPFIRE depuis 1989. Ce dernier touche près d'un million de personnes⁴⁰³.

Les différences entre le Kenya et les pays de l'Afrique australe en ce qui concerne l'approche participative subsistent. Smith (1992 : 242) dans Rodary *op.cit* (p 129) souligne que le « Kenya, par exemple, a opté pour une stratégie de gestion *en propriété commune*... En revanche, le Zimbabwe, le Botswana et les autres pays du sud de l'Afrique ont choisi de *transférer les droits de propriété sur les éléphants, qui appartenaient à l'Etat, aux conseils tribaux, régionaux, (...)*. Les différences de résultats sont spectaculaires. En dix ans, au Kenya et toutes l'Afrique orientale, le nombre d'éléphants a été réduit de plus de 50%. La population d'éléphants au Zimbabwe a, en revanche, augmenté rapidement ». Entre 1991 et 1994 malgré la promesse de distribuer 25% de l'argent issue de droit d'entrée, le KWS n'a redistribué que 2% de cette revenue. En Afrique du sud, après plusieurs années de réclamation territoriale, la communauté de Makuleke est retournée dans ses terres ancestrales dans la périphérie du parc national de Kruger⁴⁰⁴. Au Zimbabwe et en Zambie, le revenu généré par les communautés est dérivé du tourisme de la chasse sportive, une activité interdite au Kenya.

La situation kenyane est différente. En termes de management des parcs et des réserves nationales, la distinction n'est pas encore claire comme on a tendance à le penser. Certaines réserves nationales telles que *Kakamega, Arabuko Sokoke, Marsabit, Mwea, Shimba Hills, Tana River Primate*, et les *réserves Marins* sont uniquement gérées par le KWS comme si elles étaient des parcs nationaux. Ici, il n'y a pas la participation directe des conseils locaux sauf pour recevoir un loyer foncier. Dans d'autres comme le Maasai Mara, le lac Bogoria et Shaba le management se différencie de KWS.

Inspirés par le modèle de Maasai Mara, les Maasai d'Amboseli voulaient aussi gérer « leur » parc. En 2005, mais pour des raisons politiques, le Président du pays a déclaré le déclassement de ce parc en réserve nationale. Par conséquent, il a envisagé sa gestion sous la direction du conseil local d'*Ole Kajuado*. Cette déclaration qui n'a pas été mise à effet a été opposée vivement par le KWS, parmi d'autres acteurs.

Comme dans les deux cas d'Amboseli et de Bogoria, il est nécessaire de noter qu'associer l'écotourisme à une revendication foncière ne nous apparaît pas comme une solution. Cela ne peut que rendre la situation plus complexe. Les arguments contre le déclassement de l'Amboseli étaient fondés sur la crainte que les indigènes ne possédaient pas la capacité et les compétences nécessaires. Cependant, s'il y a une restitution des terres ancestrales comme dans le cas de Bogoria et de Makuleke en Afrique du Sud, il ne faudra plus que jamais faire en sorte qu'elle ne se termine pas en catastrophe écologique.

C'est le cas cité par Smouts *op.cit* où « les populations ache (au Paraguay) qui vivaient jusque-là de chasse et de cueillette se sont vu reconnaître leur droits à l'intérieur d'un vaste périmètre de réserve en 1988. Un an plus tard, elles avaient abattu tous les arbres

⁴⁰³ Rodary, *op.cit*, p 123.

⁴⁰⁴ Blangy et Laurent, *op.cit*, p 41.

qu'elles pouvaient, bradé toutes les espèces commercialisables, utilisé l'argent ainsi recueilli pour monter des échoppes et faire du petit commerce. Des vêtements, des maisons, de la nourriture, des jeux, des boissons, c'était l'abondance. Cinq ans après, *tout s'était effondré*. Les échoppes étaient fermées, il n'y avait plus rien à acheter. Le niveau de vie était retombé encore plus bas que dans les années 1970 ».

Certes, au fil des années, le débat sur l'écotourisme a été dominé par des propositions simplistes sans véritables solutions, comme dans l'exemple des aches au Paraguay. Au Kenya, ce débat est perdu dans les démarches environnementales pour les ONG, les démarches économiques pour le secteur privé, les démarches d'arrivées touristiques dans le pays pour le gouvernement central et les démarches d'autonomisation pour les universitaires et les associations civile.

Notre étude de cas de Kakamega sous la gestion de KFS est un modèle que nous proposons et qui répond à notre interrogation de départ, celle de savoir « *Quelles options proposer pour exploiter le potentiel existant* » ? Le plus important et le plus pratique nous semble de continuer de faire la gestion des aires protégées du pays à travers le KWS ou le KFS, sans vraiment exclure les populations locales. Comme le démontre KEEP, la cohabitation entre les populations locales, le KWS et le KFS est possible. C'est aussi le cas déjà cité de « *Tourism Revenue-sharing Schemes* » (TRS) autour des parcs nationaux en Ouganda et au Rwanda.

Le modèle des aires protégées sous la gestion des conseils locaux ne nous semble pas idéal. Comme le démontre le cas d'Endorois, la participation des conseils locaux dans la gestion des ressources naturelles ne serait pas synonyme de l'autonomisation du tourisme. Certains comme *Bogoria* et *Shaba* sont gérés par les conseils locaux à l'exclusion des populations locales. Les conseils gestionnaires de Maasai Mara (*Narok et Transmara county councils*) sont parmi les plus riches au pays sans investir dans les populations locales et dans le développement des infrastructures élémentaires dans cette réserve célèbre.

7.4. Biodiversité et logique du développement local

Selon Rodary et Castellanat *op.cit* (p. 17), la « conservation dans sa forme paradigmatique centrée sur l'aire protégée n'a généralement eu, au cours du XX^e siècle, aucun lien positif ni aucun objectif commun avec le 'développement' ». Malgré cela, aujourd'hui, les parcs sont ainsi considérés comme les espaces pouvant être utilisés pour atteindre les objectifs de développement durable au moyen du tourisme. Cette notion du « développement durable » met l'accent sur le bien-être des générations futures. Cependant, les ressources qu'on possède actuellement sont-elles pour aujourd'hui ou pour demain ? Bien qu'on doit les préserver pour les générations suivantes, ce travail partage le point de vue de Kiessling et Redclift en observant qu'il est difficile de demander aux populations locales de sacrifier le présent pour l'avenir⁴⁰⁵. Ainsi, selon les mots de Pourtier (1992), l'« immédiat », qui est l'exploitation des ressources naturelles pour survivre et le « futur », étant leur sauvegarde, « s'harmonisaient mal ». Il ajoute qu'« il faut faire face aux exigences immédiates et pressantes du développement ».

Pour illustrer ce point de vue, le taux moyen de pauvreté touche 50%⁴⁰⁶ de la population habitant dans un rayon de 25 Km des zones de biodiversité kenyane. Le Maasai Mara,

⁴⁰⁵ Kiessling, *op.cit* ; Redclift, Redclift cite par Cater, *Ecotourism A sustainable Option?* John Wiley and sons, 1994b.

⁴⁰⁶ WRI, *et al.*, *op.cit*.

ayant le taux le plus élevé avec 63%, reçoit plus de 15% de tous les visiteurs dans les aires protégées. Avec une telle pauvreté, est-il possible pour ces populations de protéger ces espaces pour les générations futures ? Alors, comment prendre en compte le « long terme », les générations futures et le souci de l'environnement quand se posent d'innombrables problèmes pour les générations actuelles ?

Aussi, il faut se méfier de relations simples car l'histoire n'essaie que d'expliquer les phénomènes, sans dire pour autant si la création des parcs nationaux est la cause actuelle de la pauvreté auprès des populations riveraines. Par exemple, la recherche empirique démontre que, le taux de la pauvreté au sein des six départements jouissant la concentration la plus élevée de la faune au Kenya se monte à 50% pour une population de 1,34 millions. D'autre part, dans les départements ayant une concentration la moins élevée de la faune, le taux de la pauvreté est estimé à 61% pour une population de 1,8 millions⁴⁰⁷.

Malgré cela, on s'étonne de certaines conclusions auxquelles aboutissent quelques chercheurs en disant que le tourisme en tant qu'outil de développement a échoué⁴⁰⁸. Ainsi, est-ce uniquement le secteur du tourisme qui doit changer entièrement la situation économique de ces communautés locales ? Quel serait le rôle des autres secteurs de l'économie pour ces populations ?

Malgré les précipitations annuelles de plus de 2.000 mm favorable pour l'agriculteur dans le département de Kakamega, 57,4% vivent encore au dessous du seuil de la pauvreté. Alors, à part quelques dégâts causés par des animaux sauvages (chap. 5.2), le taux de la pauvreté à Kakamega comme à Maasai Mara et à Mombasa n'a rien à faire ni avec l'activité touristique ni avec l'existence des milieux naturels. Donc, si le département de Kakamega se trouve en grande difficulté en ce qui concerne la dynamisation de son économie à travers l'agriculteur, comment peut-on espérer que le tourisme pourrait être un moteur de son développement ?

Akama et Kieti utilisent le taux de pauvreté dans sa totalité à Mombasa pour affirmer qu'à Mombasa, une ville très *touristifié* du pays, plus de 50% de la population sont des pauvres. Cependant, pourquoi regardons-nous uniquement la population pauvre sans regarder par exemple les 37% des Maasai à Maasai Mara ou l'autre 50% à Mombasa qui n'est pas pauvres et le rôle que le tourisme a joué dans ces gens ? On se demande si en l'absence du tourisme, ce taux de pauvreté resterait-il 63% et 50% à Maasai Mara et à Mombasa respectivement ?

Il nous semble que le secteur du tourisme est très attendu en matière de développement local et régional. Pour les Maasai d'Amboseli et de Maasai Mara, c'est l'élevage qui comprend leur activité principale. Le tourisme n'est qu'une option voire un compliment. Sans doute, les questions autour du tourisme et le développement sont trop « chargées », pas pour justifier la continuation de l'activité touristique, mais pour pouvoir avancer dans nos débats sur la valeur réelle du tourisme. Les données scientifiques doivent être utilisées avec précaution. Comme la géographie du chômage à laquelle fait référence l'Equipe MIT⁴⁰⁹, la géographie de la pauvreté n'est en rien la simple photographie de la situation.

La question du développement durable continue de susciter des débats de toutes sortes. Pour certains comme Prosser, la transformation de la vision des sociétés du court terme vers le long terme, comme l'envisage le développement durable, est irréaliste pour

⁴⁰⁷ WRI, *et al.*, *op.cit.*

⁴⁰⁸ Cf. Akama, Kieti, *op.cit.*, 2007.

⁴⁰⁹ Equipe MIT, *op.cit.*, 2005.

des pays en voie de développement⁴¹⁰. Selon Pontié et Gaudé, c'est plutôt la « dimension temporelle » qui compte pour la classe politique⁴¹¹. Les pouvoirs ne pensent guère au développement à long terme comme le démontre le cas de la forêt de Mau au Kenya, la zone tampon de *Nairobi National Park* et le débat sur la réintroduction d'agriculture (*shamba system*) dans les forêts kenyans. C'est plutôt l'exigence politique qui compte à un moment donné où la problématique environnementale est vue uniquement sous l'angle politique.

Alors, comment prendre en compte le long terme, les générations futures et le souci de l'environnement quand se posent d'innombrables problèmes pour les générations actuelles ? Des générations qui ne peuvent survivre qu'en exploitant l'environnement naturel à travers le ramassage du bois, la vente du charbon de bois, et l'utilisation de zones forestières comme zones d'élevage. C'est ainsi l'un des défis du « développement durable » et cela reste le dilemme des politiciens.

La proposition de développement durable a conduit certains auteurs à remettre en cause l'efficacité de cette notion pour résoudre des problèmes, notamment ceux de la pauvreté dans des pays en voie de développement. Par exemple, Butcher s'interroge : « le développement durable ou le développement ?⁴¹² ». Wheeler, ironise : « *here we go, here we go, here we go eco* » en critiquant ce concept⁴¹³. Quant à Redcliff et Clark, avec une telle pauvreté dans les pays en voie de développement, la notion de développement durable est hors de question⁴¹⁴.

De telles propositions nous montrent que l'urgence s'avère dans le « développement » et non dans la « durabilité ». Bref, ce concept, comme celui des parcs nationaux, reste perçu comme imposé par les occidentaux qui ne prennent pas en compte la pauvreté qui se manifeste dans ces pays⁴¹⁵. Les exemples ne manquent pas. Le paradis des uns est la misère pour les autres comme le constate, à juste titre, Brunel en disant que « ...le paradis perdu n'en était pas un pour ses résidents permanents »⁴¹⁶. Autrement dit, pour ces résidents, ce « paradis » existait toujours comme un symbole de la pauvreté récurrente, de la confrontation, d'un labeur harassant et des traditions pesantes et asservissantes, mais pour les touristes, il était vraiment une destination touristique⁴¹⁷.

⁴¹⁰ Prosser, *Societal Change and the Growth in Alternative Tourism*, Chichester, John Wiley and Sons, 1994, 19-37 p.

⁴¹¹ Pontié et Gaudé, *op.cit.*, p 6.

⁴¹² Butcher, *Sustainable Development or Development*, CAB International, 1997, p 27-38.

⁴¹³ Wheeler, *Here we Go, Here we Go, Here we Go Eco*, 1997, 39-50; cf. aussi Brunel, *op.cit.*

⁴¹⁴ Cité par Cater, *op.cit.*, 1994b.

⁴¹⁵ Cf. p.ex, Butcher, *op.cit.* ; Wheeler, *op.cit.*; Brunel, *op.cit.*

⁴¹⁶ Brunel, *op.cit.*, cf. aussi, Knudsen *et al.*, *Commentary: Gazing, Performing and Reading: A Landscape Approach to Understanding Meaning in Tourism Theory*, *Tourism Geographies*, vol 9 n° 3, 2007.

⁴¹⁷ Brunel, *op.cit.*

Encadré 7.3 :

Ecodéveloppement

« Si le développement soutenable apparaît comme une question générale qui se pose à tous les pays, celle-ci doit se décliner différemment selon les lieux et les circonstances. La diversité culturelle est reconnue d'emblée : tous les groupes humains ont le droit de poursuivre leurs objectifs dans le cadre de leur culture spécifique et de leur rapport à la nature. S'opposant aux stratégies mimétiques de développement, la doctrine de l'écodéveloppement prend place parmi les théories du développement endogène. [...]. Il importe, [...], que chaque communauté définisse par elle-même un projet social global qui apparaisse comme son propre style de développement ».

Vivien, F-D., *Le Développement Soutenable*, La Découverte, 2005, p 87.

Chouaibou Mfenjou le dit ouvertement : « sous prétexte de la protection de l'environnement se cache une opération de généralisation à l'échelle du monde, une vision du monde qui consiste à défendre la *primitivité* de certaines régions du monde pour répondre à la demande formulée par d'autres »⁴¹⁸. Cela c'est le contraire de l'écodéveloppement (encadré 7.3). Toutefois, cette position n'est pas unanime et ne semble pas avoir eu jusqu'à présent suffisamment de poids pour qu'on abandonne le concept de développement durable ; on continue de l'évaluer. Nous proposons de la regarder sous un angle positif et simple, celui du développement qui va durer et soutenir l'environnement humain et naturel sans détruire sa capacité régénérative.

Les opinions sur ce sujet sont très diverses. Vivien, par exemple, montre que chacun doit participer à la protection de l'environnement, car sa protection « n'est pas uniquement un luxe de riches, comme on aurait trop tendance à le penser »⁴¹⁹. Elle ajoute qu'« il existe un *écologisme des pauvres* ». En outre, Nash explique que le choix ne porte pas réellement entre le bien et le mal mais plutôt entre le bien et le bien⁴²⁰. C'est-à-dire que l'exploitation des ressources naturelles par les populations locales est aussi bien que son exploitation pour le tourisme.

Néanmoins, la plupart du temps, les discours académiques sur le tourisme montrent faussement que les ressources naturelles peuvent être utilisées, soit pour le tourisme, soit pour l'exploitation par les populations riveraines. En effet, Rieucan affirme que le statut des tortues marines dans les pays du centre du Golf de Guinée *pass*e par trois stades successifs : l'autoconsommation par les populations locales, un produit de la mer à forte valeur marchande et au final une ressource touristique⁴²¹. Cette approche peut présenter quelque intérêt au bassin du Congo où la chasse communale est très importante. Par contre, dans le contexte kenyan, passant de l'utilisation consommatrice à l'exploitation non

⁴¹⁸ Chouaibou Mfenjou, *op.cit.*, p 201.

⁴¹⁹ Vivien, *op.cit.*

⁴²⁰ Nash, *op.cit.*

⁴²¹ Rieucan, *op.cit.*, 2001.

consommatrice pose un problème car ces stades ne suivent pas une succession linéaire à proprement parlé : ils peuvent coexister.

En plus, les populations locales ne quittent pas une étape définitivement pour embrasser l'autre. C'est le cas des Zimbabwéens où les chasseurs des communautés locales n'ont aucun intérêt à arrêter la chasse malgré le fait que le tourisme leur procure quelques revenus, comme le démontre Rodary⁴²². C'est une sorte d'énigme qui nous est posée : peut-on voir les choses autrement ? Comment va-t-on faire pour sauvegarder la nature, pas seulement pour le tourisme, mais aussi pour le bien être des populations voisines ?

Vivien, dans son discours d' « écodéveloppement » (encadré 7.3) fait écho à cette problématique en disant que les besoins fondamentaux de *tous les hommes* et de *tout homme* sont primordiaux au sein des objectifs économiques⁴²³. Autrement dit, ce type de développement doit être en harmonie avec le style de vie des différents individus de la société, et avec le bon fonctionnement de celle-ci dans son ensemble. Cette perspective préconise le développement qui assure l'augmentation du niveau de vie à toutes les couches sociales. D'ailleurs, Ki Zerbo ne dit-il pas que l'écodéveloppement est possible et acceptable « à condition que l'on y rencontre l'Homme au début, au milieu et à la fin...et que les arbres ne nous empêchent pas de voir l'immense forêt des humains »⁴²⁴ ? Ainsi, Pourtier résume que l'homme est au centre de l'environnement⁴²⁵ et qu'il doit être en priorité dans tous les programmes environnementaux.

Encadré 7.4 :

L'illusion d'un tourisme sans effet

« Aussi, les préventions mises en œuvre par certaines ONG spécialisées posent-elles question. Dans le village de Doudou, au Burkina Faso, pour des raisons humanitaires, idéologiques et/ou commerciales, le tourisme y est installé à doses homéopathiques : huit séjours par an de dix touristes. Dans cet exemple, on est en droit de se demander qui contrôle le tourisme : la société locale ou l'ONG dont l'action semble s'accommoder de la permanence d'un sous-développement tempéré par son intervention salvatrice ? Avec des flux aussi faibles, comment atteindre le minimum de rentabilité qui permet seulement de remplacer les ressources consommées... ? Ne s'agit-il pas d'un refus caractérisé de l'évolution des sociétés, et donc du développement, au nom de la lutte contre le sous-développement » ?

Equipe MIT, *Tourismes 1, Lieux communs*, Belin, Paris, 2002, p 268.

Par contre, à l'heure actuelle, les enjeux sont tout à fait différents, comme l'analyse Sylvie Brunel dans son discours de la « politique vide », de « paradis perdu » et d'

⁴²² Rodary, *op.cit.*, 2007.

⁴²³ Ibid ; cf. aussi Prosser, *op.cit.*

⁴²⁴ Cité par Chouaïbou Mfenjou, *op.cit.*, p 205.

⁴²⁵ Pourtier, *op.cit.*

« authenticité » du tourisme dans les espaces verts d'Afrique. Derrière cette simplicité apparente se dissimulent un nombre impressionnant de zones d'incertitudes en ce qui concerne le développement soutenable et l'écotourisme⁴²⁶. Même si la protection de l'environnement à travers des parcs nationaux est considérée comme une façon de pratiquer le développement, cette politique est conduite de telle sorte qu' « entretenant le mythe du paradis perdu en les maintenant (les populations locales) dans la misère, les guides les présentent même aux touristes, ravis de découvrir l'authenticité, comme des peuplades primitives »⁴²⁷. L'essentiel dans ce discours c'est que l' « intérêt porté sur l'environnement est loin d'être innocent »⁴²⁸.

Par ailleurs, bien qu'on préconise un « *écologisme des pauvres* », une telle vision doit être accompagnée par un « *développement des pauvres* », ce qu'on appelle souvent le « *tourisme aux services des pauvres* » (*pro poor tourism*). Celui-ci sera nécessaire afin d'éviter ce que Chouaïbou Mfenjou appelle des « querelles idéologiques entre les riches et les pauvres »⁴²⁹. Par exemple, la géographe Sylvie Brunel, montre que le tourisme se manifeste de différentes façons⁴³⁰. Elle mentionne la visite vers les bidonvilles du monde, ce qu'elle appelle le « tourisme de la misère » car le tourisme s'appuie beaucoup sur l' « authenticité préservée ». C'est-à-dire qu'on aime bien préserver le statu quo en pensant que c'est la meilleure façon de développer le tourisme⁴³¹, mais en réalité cette préservation du statu quo « n'est souvent qu'un autre nom pour le sous-développement »⁴³² (encadré 7.4). Aussi, on peut s'étonner de certains points de vue égoïstes chez les touristes qui pensent que le paysage n'existe que pour eux en favorisant leur protection *stricto sensu*⁴³³.

De telles propositions pour ou contre le développement durable cachent une question sous-jacente : « veut-on ou ne veut-on pas le développement durable ? ». Cette question est simpliste, mal posée et de plus ne sert à rien par rapport à la résolution des problèmes au sein du monde actuel. L'idée du tourisme durable ou d'écotourisme (comme d'ailleurs du développement durable) consisterait à s'assurer que les aménagements touristiques ne soient pas trop impactant sur les milieux, pas trop prégnants sur les paysages, donc pas destructeurs de l'environnement de manière irréversible.

7.5. Conclusion

Auprès des professionnels du tourisme, l'écotourisme englobe un produit à vendre. Pour des militants de la conservation, ce terme reste un concept, voire un principe, en insistant plutôt sur les qualités ou les chartes de l'écotourisme. Cependant, l'objectif d'atteindre un écotourisme durable s'avère illusoire. Le principe de l'écotourisme s'avère très utile malgré le fait que dans la pratique, il reste peu maîtrisé. Par contre, comme on l'a déjà souligné,

⁴²⁶ Tardif, *op.cit.*

⁴²⁷ Brunel, *op.cit.*, p 24p.

⁴²⁸ Pourtier, *op.cit.*, p 15.

⁴²⁹ Chouaïbou Mfenjou, *op.cit.*, p 197.

⁴³⁰ Brunel, *op.cit.*

⁴³¹ Butcher, *op.cit.*

⁴³² Brunel, *op.cit.*

⁴³³ Botteill, *et al.*, *Perceptions from the Periphery: The Experience of Wales*, Channel view publications, Clevedon, 2000, p

7-38, sur le discours du tourisme au pays de Galle.

il paraît que beaucoup de touristes (surtout ceux qui visitent des zones naturelles) sont supposés s'inscrire sous un label d'écotourisme. A titre d'exemple, Fennell nous montre qu'un jaguar attaché avec une chaîne 24 heures sur 24 par son propriétaire au Mexique et les vols d'hélicoptère à Hollywood étaient promus comme des attractions écotouristiques⁴³⁴. Cela veut dire que lorsqu'on parle d'écotourisme, on se réfère à des choses différentes. L'authentique écotourisme reste encore difficile à dénicher sur le terrain. Alors, le défi ne se trouve pas à l'heure actuelle sur le chemin de l'écotourisme mais sur celui du tourisme de masse durable. La notion d'écotourisme reste un défi socialement problématique. Bien qu'il soit judicieux de trouver une définition commune relative à l'écotourisme, celle-ci ne sera pas une condition sine qua non de son progrès global.

Par ailleurs, les chercheurs ou les militants demeurent unanimes sur une chose : l'écotourisme reste l'une des voies actuelles qui peuvent aider le pays à se développer vers le développement durable. Néanmoins, derrière ce type de tourisme se cache une notion de tourisme élitiste qui veut préserver l'environnement naturel contre les impacts négatifs du tourisme. La plupart des chercheurs analysent le fait touristique à travers les impacts négatifs qu'il génère et plus particulièrement la « victimisation » de l'environnement. Pour nous, il serait mieux de « victimiser » l'environnement (naturel et humain) avec les impacts négatifs de l'écotourisme que de « victimiser » les populations locales avec la pauvreté en leur retirant la possibilité de se développer. Les parcs nationaux, l'écotourisme et le développement durable ne doivent pas être nécessairement des freins pour le développement. En effet, le rapport Brundtland annonce que, la « pauvreté est aussi une pollution qui, à sa façon, agresse l'environnement ». Pour ces populations, ce n'est pas une question de développement mesuré, mais plutôt de développement planifié. Chaque territoire ou étude de cas doit prendre en compte les moments particuliers pour pouvoir s'insérer dans ce modèle de développement.

Chapitre 8 : Quelles alternatives au tourisme de safari ?

Le Kenya est fier de magnifiques parcs et réserves animalières ainsi que de beaux paysages. Par contre, certains de ces espaces sont restés des sites naturels sans être fréquentés, tandis que les autres ne sont que des lieux de passage. Pour ce pays, les parcs et les réserves nationales englobent les attractions principales grâce à leur statut. Néanmoins, il ne suffit pas de croire que l'appellation d'un « parc » ou d'une « réserve » national peut être en soi un fait attrayant pour le tourisme. En outre, comme déjà noté en première partie, la fréquentation touristique dans ces aires protégées est inégalement répartie. Ainsi, en s'intéressant à la notion de ressource touristique, ce chapitre s'interroge sur la faible fréquentation touristique de certains territoires, alors qu'ils possèdent diverses attractions. Pour les territoires à l'ouest du Kenya, comment peuvent-elles affirmer davantage leur notoriété sur la scène nationale ?

8.1. Une forte biodiversité peu mise en tourisme

⁴³⁴ Fennell, 1999, *op.cit.*

Le système touristique englobe d'une part le touriste, et d'autre part la destination. Entre les deux, il y a un facteur intervenant bien connu, comme l'image mentale ou l'information, un déclencheur qui provoque un déplacement humain vers une autre destination différente de la résidence habituelle. Les professionnels du tourisme se rendent compte qu'il est indispensable de projeter une image positive chez les clients potentiels pour susciter un intérêt chez eux. De telles images pourraient attirer des touristes tandis qu'une image négative pourrait facilement les repousser. La destination touristique doit alors posséder une image globalement liée au tourisme⁴³⁵, et cette image doit correspondre aux goûts et aux mythes d'une société⁴³⁶. L'appellation « parc » ou « réserve » national dispose bien de cette image touristique mais il reste à savoir si ces espaces (à l'ouest du Kenya) correspondent bien aux goûts des touristes actuels et potentiels.

Notons que le produit touristique est impalpable, le client potentiel ne peut pas le tester avant l'achat. Il court le risque d'acheter une espérance, un rêve dont il est convaincu qu'il correspond bien à ces goûts. Donc, l'image que ces destinations mettent en avant sert à combler cette lacune. Il s'avère que les parcs nationaux kenyans, malgré leur hétérogénéité et leur abondance en biodiversité, mettaient en avant, depuis longtemps, une communication mal adaptée au client. Les efforts de description de ces territoires restaient insuffisants. Chazaud observe que « certains développent alors une espèce de syndrome *géographique*, en pensant que la communication touristique se résume à donner une leçon de géographie aux consommateurs »⁴³⁷. Il ajoute que « la communication qui privilégie uniquement une destination géographique se condamne souvent à être ambiguë ». En outre, c'est peut-être aussi une question de leur « donner une leçon de *biologie* » sur les différentes espèces au sein de ces territoires.

On constate qu'il règne une certaine absence de maîtrise de l'activité touristique. Pendant longtemps, le site web de KWS (www.kws.org) ne changeait guère ces contenus. Il se résumait pour un site *géographique et biologique*, à afficher la localisation des parcs ainsi que la description de leur diversité biologique. Ce site portait l'apparence d'une brochure virtuelle au lieu de rester un véritable site interactif de marketing. Il existait un écart entre les atouts présents et la présentation faite. Cela a eu des conséquences négatives sur ces espaces car la description d'un lieu touristique de cette manière « géographique » ou « biologique » n'a guère contribué à leur attractivité, exception faite pour ceux qui les visitaient pour des raisons autres que le tourisme.

Le Kenya se considère une destination de choix et de rêve pour les occidentaux, une des destinations touristiques majeures de l'Afrique subsaharienne, connue pour les parcs et les safaris, un « archétype d'une Afrique de rêve ». Ce scénario d'optimisme béat sur la diversité de choses à faire et à voir manque de tout sens critique sur la valeur réelle des attractions touristiques au sein du pays. Une telle autosatisfaction conduit à la stagnation, voire au déclin économique et du pouvoir d'attraction d'une destination touristique, alors que le tourisme est entré dans une période de concurrence économique face au pays tels que la Tanzanie, l'Afrique du sud et le Botswana.

Ainsi, il ne suffit plus d'être bon, il faut être attrayant pour ses clients à travers une communication touristique plus appropriée. Depuis 2009, le site web de KWS est beaucoup plus détaillé dans la présentation des différents parcs et réserves en affichant différents éléments : l'accessibilité, l'étendu, le climat : la précipitation, la température, la saison sec....,

⁴³⁵ Duhamel et Sacareau, *op.cit.*

⁴³⁶ Dewailly et Flament, *op.cit.*

⁴³⁷ Chazaud, *Management du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Plein Nature*, Presses universitaires du sport, Voiron, 2004.

les éléments d'attractivité (faune, flore et paysage), les activités à faire dans ces destinations et les affaires personnelles à porter...

Les aires protégées à l'ouest du pays démontrent que ni la présence des espèces rares ou encore des espèces endémiques, ni la présence d'espèces différentes sur un territoire, ni les descriptions attrayantes telles que « Kakamega, sanctuaire unique d'oiseaux » ne suffisent à créer une forte demande chez les touristes. Il paraît que certaines espèces telles que les lions, les léopards et les éléphants sont beaucoup plus attrayants aux yeux des touristes que les papillons, les singes ... Par exemple, à Amboseli, selon Okello *et al*, les touristes utilisent du temps loué pour observer la faune comme le suite : des lions (28,6%), des éléphants (14,2%), des gnous – *Connochaetus taurus* (9.5%), des hyènes (8.7%), et des guépards – *Acinonyx jubatus* (7.3%)⁴³⁸. Dans ce parc, peu de temps est alloué à l'observation des antilopes (*Gazella granti*), des babouins (*Papio cynocephalus*) et des girafes (*Giraffa camelopardalis*).

Donc, il faudrait reconsidérer la notion de « ressource touristique » ainsi que celle de « lieux touristique » ou « espace touristique ». Mais ce n'est pas facile, comme l'observe Dewailly en indiquant la difficulté d'obtenir une qualification consensuelle pour le touriste pour le chercheur et pour le professionnel⁴³⁹. Selon les auteurs, tantôt ce sont la présence des touristes qui définit un espace touristique⁴⁴⁰ tantôt, tous les territoires fréquentés par des touristes ne constituent pas des espaces touristiques proprement dit⁴⁴¹. Dewailly et Flament définit un espace touristique comme celle « quand le tourisme, par son poids économique, par sa présence, dans l'utilisation du sol, dans le paysage, dans l'aménagement du territoire, contribue à *organiser fortement l'espace* »⁴⁴². Pour ces trois territoires, bien qu'ils soient moins fréquentés et moins mis en tourisme, constituent des espaces touristiques, comme le témoigne le classement en « parc national » ou en « réserve nationale ». De plus, il y a une démarche consciente de développer le tourisme sur ces territoires.

Pourtant, l'avenir de ces territoires reste beaucoup plus incertain en dépit d'autres territoires déjà établis dans le pays car ces destinations manquent grandement de spectacle faunistique. En considérant la question de ressource et de lieu touristique, il faudra également examiner pourquoi les touristes favorisent une destination plutôt qu'une autre et on examine les raisons pour lesquelles certains territoires ne s'intègrent pas facilement dans 'l'écoumène touristique'. Il ne serait pas encore facile de répondre à ces questions étant donné que le tourisme est un phénomène complexe. Partout dans le monde il reste encore de beaux paysages dans un état encore non touristique. De tels espaces, dit Dewailly, nous amènent vers la compréhension du système touristique⁴⁴³.

Utilisant un exemple du Mans – une ville au nord-ouest de la France, Moisy observe que si cette ville « est facilement accessible ... si la vieille ville et la cathédrale sont dignes d'admiration, ou que les environs du Mans sont tout à fait charmants, ... la ville

⁴³⁸ Okello, Manka, D'Amour, *The Relative Importance of Large Mammal Species for Tourism in Amboseli National Park, Kenya*, Tourism Management Vol. 29, 2008, p 756.

⁴³⁹ Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 130.

⁴⁴⁰ Calas, *op.cit.*, p 325.

⁴⁴¹ Ibid, p 338.

⁴⁴² Dewailly et Flament, *op.cit.*

⁴⁴³ Dewailly, *op.cit.*, 2006, 131 p.

n'est pas une étape obligée pour les touristes »⁴⁴⁴. Bien entendu, les touristes ne sont pas obligés d'aller dans les lieux que les professionnels ou les chercheurs considèrent attractifs. Il serait aussi important de comprendre la notion de la « ressource touristique » acceptable chez les touristes. Pour le Kenya, les vocables souvent utilisés pour désigner cette notion comprennent : « safaris, plage, réserves animalières, *Big Five* ainsi que Maasai ». Aujourd'hui comme avant, ces expressions continuent d'occuper une place prépondérante dans l'imaginaire de la plupart des touristes kenyans. Même le concept du parc reste restreint pour la majorité: celui du parc terrestre, ce qui peut être expliqué pourquoi aucun parc marin, malgré leur proximité de Mombasa, ne s'affiche parmi les 10 premières aires protégées les plus visitées du pays (tableau 3).

Les géographes distinguent différentes catégories d'espaces touristiques. D'abord par leur caractéristique paysagère : le tourisme rural, urbain, périurbain, littoral, montagnoux, fluvial, lacustre ... Et ensuite, en fonction de leur capacité d'accueil, la présence ou non de la population locale et par leur fonction urbaine. Cette dernière catégorie a donné lieu à un site, un comptoir, une station et enfin à une ville touristique. Ces catégories, étant donné que le tourisme est une activité où « on est attiré par la différence »⁴⁴⁵, mènent certains à se demander si tout pourrait être touristique⁴⁴⁶ car les paysans pourraient être attirés par la ville et les citadins par la campagne, les habitants des plaines par les territoires montagneux... Néanmoins, en admettant que tous les lieux pourraient être touristiques face à nos différences, il serait naïf d'imaginer la mise en tourisme de tous.

Par ailleurs, l'attractivité de tels espaces dépend uniquement de la personne qui les regarde. Un même espace n'a pas la même signification pour tous les visiteurs. Chaque regard identifie bien « le beau du laid, l'intéressant de l'insignifiant, l'exceptionnel du banal... »⁴⁴⁷. En plus, le regard touristique est organisé en une direction particulière et pas n'importe laquelle⁴⁴⁸. Pour ces destinations dites en voie de la mise en tourisme, il serait ainsi naïf d'imaginer que tous les arbres, toutes les végétations, tous les papillons ou encore tous les insectes dans la forêt de Kakamega ou de Saiwa pourraient être une attraction pour tout le monde. Face à la même attraction, chaque touriste réagit de manière différente : certains ne s'intéressent qu'à la beauté ou l'apparence des oiseaux par exemple, tandis que d'autres s'intéressent à leur nomenclature ou leur histoire naturelle. Mieux positionner ces territoires, c'est d'abord choisir très précisément les clientèles en cohérence avec ce type de personnalité, et développer les thèmes pertinents susceptibles de les satisfaire davantage.

Pour cette région, il est indéniable qu'elle possède des espèces diverses et uniques. Notons que la forêt de Kakamega (largement primaire) est deux fois plus grande que le parc national de Nairobi, une dense forêt créant un environnement complet pour des oiseaux, des insectes, des papillons et pour une faune abondante. Cette forêt est le lieu de choix pour des observateurs de papillons et d'oiseaux : un endroit riche en biodiversité. Il compte plus de 300 espèces d'oiseaux, plus de 350 espèces d'arbres et plus de 27 espèces de serpents. C'est également un habitat composé de plus de 400 espèces de papillons (environ 45% de

⁴⁴⁴ Moisy, *Le Mans au Début du XX^e Siècle : Analyse d'une Tentative de Mise en Tourisme*, Actes des XXVII^e Journées de la Commission Nationale des Géographie du Tourisme et des Loisirs ; 3-4-5 mai 2000, p 49-60.

⁴⁴⁵ Cazalais, *et al*, *op.cit.* p.12.

⁴⁴⁶ Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 136.

⁴⁴⁷ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002 p 183.

⁴⁴⁸ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002.

tous les papillons enregistrés au Kenya), de reptiles, de mollusques et de sept espèces de primates (site web KWS).

Avec une telle description, il paraît que l'activité touristique n'est pas liée exactement à l'abondance des différentes espèces sur un territoire donné. Il n'y a pas de relation directe entre la diversité de la faune et de la flore et la fréquentation touristique. Le flux touristique kenyan peut être le résultat de la concentration élevée d'une espèce donnée : les milliers de flamants roses et de pélicans à Nakuru, un troupeau des gnous à Maasai Mara, un troupeau d'éléphants à Tsavo et à Amboseli et les dauphins à Kisité Mpunguti.

En effet, la base de l'attractivité touristique actuelle de l'ouest du Kenya repose principalement sur la nature. La biodiversité est abondante en plus d'une mosaïque de beaux paysages contrastés. Le problème de fond est lié à la fréquentation touristique. En utilisant des critères proposés par le géographe Calas sur les marqueurs des espaces touristiques : des touristes (identifiables, en Afrique, par la couleur de leur peau) et une grande densité des équipements d'accueil⁴⁴⁹, ces destinations ne remplissent pas ces deux critères. Par exemple, de 2000 à 2007, la réserve nationale de Kakamega Forest a enregistré une fréquentation moyenne de 486 touristes par mois. Pour Saiwa 110 touristes par mois, tandis qu'au Mont Elgon il y en a eu 335 par mois au cours de cette période. Pour comprendre, ce phénomène, il faudrait étudier aussi la nature de l'attraction touristique dans ces destinations.

Prenant l'exemple de la forêt d'Arabuko Sokoke située sur la côte kenyane, ce parc est proche et facilement accessible de Mombasa et de Malindi – les deux villes du pays qui connaissent une concentration touristique élevée. Par contre, le flux et le développement touristiques restent rares dans ce parc à cause de la nature même de l'attraction touristique présentée. Aussi, les trois parcs terrestres les plus accessibles de Mombasa : *Tsavo east*, *Tsavo west* et *Shimba hills* était 3 fois plus fréquentés que les 3 parcs et réserves marins les plus fréquentés au Kenya : *Kisite Mpunguti*, *Malindi* et *Mombasa* en 2007. En plus, ce parc forestier d'Arabuko Sokoke n'a reçu que 2.441 touristes en 2008.

Les destinations tels qu'Arabuko Sokoke bien que relativement proches de grands foyers récepteurs n'attirent que peu de touristes. Cela signifie que la distance n'est pas le seul facteur d'explication. Alors, que peut-on espérer pour les territoires de l'ouest du Kenya qui sont plus éloignés et plus isolés des grands foyers touristiques du pays ?

En ce qui concerne le Saiwa, l'évolution en termes de nombres de touristes n'est pas significative. La taille de ce parc pourrait être la raison pour laquelle son activité touristique est médiocre. Plus un parc est géographiquement étendu, plus il peut diversifier ses produits touristiques, et ainsi attirer différents groupes de touristes. Il paraît que ce parc n'est pas dans un état d'urgence vers la mise en tourisme. Ce parc demeure relativement vide parce que certains jours, voire certaines semaines, aucun touriste ne le visite. Le flux touristique de ce parc est resté stable entre 2000 et 2006 (fig. 8).

Par contre, les potentialités en termes de développement touristique sont fortes, par exemple à la forêt de Kakamega et au parc national du Mont Elgon. Alors, après avoir connu une évolution médiocre et une moindre notoriété, le tourisme forestier et de montagne⁴⁵⁰ peuvent-ils constituer une destination alternative du Kenya, et comment y arriver ? Ce pouvoir attractif peut être amélioré par une présentation imaginative d'activités touristiques qui doit dépasser la simple visite en vue d'observer les choses.

⁴⁴⁹ Calas, *op.cit*

⁴⁵⁰ Voir aussi BART, *La montagne au cœur de l'Afrique orientale*, Cahiers d'Outre-Mer, 2006, n°235, p 307-322

8.2. Trois mots d'ordre pour l'écotourisme : contempler, s'impliquer et vivre

Aujourd'hui, un certain nombre de faiblesses ne permet pas à la région ouest du Kenya de se développer touristiquement. Le tourisme vers les destinations alternatives doit se développer au-delà de la notion du « regard » touristique ou de la contemplation de la faune car la visibilité dans la forêt est réduite, le spectacle animalier à Saiwa est absent. Dans ce parc, le « Sitatunga » est largement insaisissable ; il ne fait qu'une courte apparition entre 06h00 et 11h00 ainsi qu'entre 16h00 et 18h00. Au Mont Elgon, les éléphants de grottes ainsi que les léopards sont aussi moins visibles. A Kakamega, le Bush Buck, *Tragephalus scriptus* (photo 2) prend la fuite dès que quelqu'un l'approche. Les forêts tropicales peuvent être les destinations touristiques essentielles, mais on peut avancer deux raisons qui empêchent cette réalisation. Il est important de noter que les forêts sont beaucoup plus menacées que les savanes, car ces dernières sont facilement attrayantes pour des touristes ; elles sont moins humides, moins impaludées et moins intéressantes pour l'agriculture. Le contraire s'avère vrai pour les forêts tropicales qui, sans être favorables au « regard » touristique à cause de leur visibilité réduite, sont très attractives pour l'agriculture. Aussi, bien que la biomasse végétale soit moins importante que celle des forêts, la biomasse animale est florissante dans les savanes.

Le Géographe Lacoste nous apprend que le développement touristique dépend de l'intérêt croissant pour les paysages – des espaces géographiques visibles depuis un certain point⁴⁵¹. La visibilité dans les plaines de savanes est élevée par rapport aux forêts. Cela est dû au fait que les savanes présentent des prairies caractérisées par des arbres suffisamment petits ou très espacés car la canopée ne les ferme pas. Ces espaces ouverts permettent un éclairage suffisant pour le regard touristique.

En revanche, sous la couverture d'une canopée, pratiquement aucun soleil n'atteint le sol forestier. L'espace forestier reste plus ou moins sombre. Par conséquent, les territoires forestiers sont beaucoup plus des espaces masqués ; la plupart de la faune (oiseaux, papillons, insectes...) occupe la strate sommitale de la forêt. Même depuis un point d'observation, le regard se fait sur la canopée et aux alentours de la forêt. Alors, la forêt de Kakamega doit jouer sur les paysages : roches et panoramas à partir des points hauts. Avec de tels constats, les parcs forestiers tels qu'*Arabuko Sokoke* et *Kakamega* ne présentent pas de vraie concurrence aux parcs non forestiers en termes du tourisme de vision. La végétation, notamment les arbres, joue un rôle relativement mineur dans l'attraction touristique au Kenya. Comme au Rwanda et en Ouganda, la faune plutôt que la flore reste une motivation et une satisfaction majeure chez les touristes pour le tourisme de Gorilles.

Pendant la création de la réserve nationale de Kakamega (KFNR) en 1984, le Prof. Kokwaro (l'un des experts) a remarqué qu'il y avait peu de choses à montrer aux touristes⁴⁵². Pour lui, selon cette affirmation, comme pour les majorités de touristes, c'était la faune qui accorde à un territoire donné la qualité d'être une destination touristique ; il a ajouté naïvement que les touristes (à Kakamega) demanderaient si ce qu'ils voyaient (en dehors de cette forêt) étaient des buffles (en réalité, ce ne sont que des vaches en pâture). Selon lui, ces vaches pourraient bien neutraliser le « manque » de faune dans cette forêt et ses

⁴⁵¹ Lacoste, *op.cit.*

⁴⁵² KWFT, *op.cit.* p 25.

alentours. Jusqu'à présent, rien de pareil ne s'est passé. Ces vaches ne font pas partie de l'attraction touristique et personne ne s'y intéresse.



Photo 22 : L'un de trois tours de surveillance à Saiwa.

Celle-ci facilite la vision claire de la faune et de la flore sans obstruction. Elles sont normalement construites là où il y a la faune en abondance

Photo : Odiara, B., 2008.

Le KWS a pris en main l'initiative de positionner mieux ses parcs à travers la communication touristique (chap. 8.3). Il a privilégié l'aspect faunistique aussi que floristique et paysager, pour remédier à l'insuffisance dans la connaissance des produits touristiques du pays. Par contre, il faut avoir conscience que cette démarche est loin d'être suffisante.

Pour réussir à renouveler le modèle touristique du pays, notamment de « safari et de plage » vers celui d'une voie alternative, il faut proposer d'autres solutions en plus d'un marketing rigoureux. C'est notamment la notion du « tourisme actif » dans ces destinations. Celle-ci est proposée en partie par le plan de gestion de la réserve de Kakamega à travers la diversification d'activités touristiques. Ces activités comprennent les randonnées nocturnes

(sans dire comment), le canyoning sur les rivières, les excursions à pied, l'observation des papillons et des oiseaux⁴⁵³.

Néanmoins, puisque chaque aire protégée a sa particularité, il est nécessaire donc de redonner à nouveau la vraie définition de l'écotourisme en mettant l'accent sur tout ce qui peut être « extraordinaire » ou « spectaculaire » pour renouveler le regard touristique dans ces destinations. Pour Kokwaro, ce sont des vaches qui pourraient susciter un intérêt chez des touristes à Kakamega.

Dans son article sur les insectes libellules (*Anisoptera*), Lemelin souligne que même les *microfaunes* comme les papillons peuvent contribuer largement à la stratégie de développement touristique⁴⁵⁴. Il donne un exemple du Costa Rica et de Taiwan où les papillons attirent environ 500.000 touristes par an⁴⁵⁵. Pourrait-il en être de même pour le *Sitatunga* à Saiwa, les grottes et la vue panoramique du Mont Elgon, les papillons et les singes à Kakamega ? Ces territoires ne manquent pas de beaux paysages : ceux qui méritent d'être regardés, contemplés et admirés, comme le dit l'équipe MIT⁴⁵⁶. Cependant, à l'instar des destinations balnéaire et montagneuses jadis non touristiques, il nous semble que le tourisme forestier et de micro faune, comme à Kakamega et à Saiwa, pourrait être le tourisme de demain.

En outre, pour pouvoir légitimer la notion de tourisme au service des pauvres (l'écotourisme communautaire ou autochtone), l'activité touristique nécessite le fait de « vivre » ou du tourisme participatif à travers le contact culturel. Il faut concevoir le tourisme comme une visite qui contribue au développement de la communauté territoriale. Mais dans la plupart de cas, comme l'indique Dewailly en citant la formulation de Levenstein (1998, p 281), les touristes « *usually want to visit a place, not its people* »⁴⁵⁷. Le tourisme ne doit pas être uniquement une visite à un lieu « intéressant » occupé accessoirement par les autochtones. C'est le moment de penser à une logique de destination axée sur une identité naturelle paysagère et culturelle sans exception.

L'anthropologue Hawaïenne Eastman déplore dans son article que, malgré leur visite à la côte kenyane pendant un voyage organisé pour des membres de son université, il n'y avait *aucun* contact culturel avec la société swahili⁴⁵⁸. Leur visite a correctement présenté le volet paysager et naturel (la plage et la mer) mais pas le volet socio-culturel (les swahili et leur mode de vie). Il faut noter que, l'objectif de rencontrer l'autre constitue une des motivations pour se déplacer et vivre autrement pendant le séjour. Cela démontre que l'altérité auprès des touristes se trouve aussi dans les résidents dans les destinations visités. Mais comme dans le cas de Eastman et dans la plupart de cas, ces « autres rencontrés » sont normalement les « autres touristes » ce que l'équipe MIT appelle « notre semblable »⁴⁵⁹. Ils nous « ressemblent » car ils font ce que nous sommes en train de faire – du tourisme.

⁴⁵³ KWS, *Kakamega Forest Participatory Management Plan, 2005-2015, Zero Draft*.

⁴⁵⁴ Lemelin, *Finding Beauty in the Dragon: The Role of Dragonflies in Recreation and Tourism*, Journal of Ecotourism, vol 6 n° 2, 2007, 139-145 pp.

⁴⁵⁵ Lemelin, *op.cit.* Cité de Samways, 2005.

⁴⁵⁶ Equipe MIT, 2002, *op.cit.*, 182 p.

⁴⁵⁷ Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 110.

⁴⁵⁸ Eastman, *Tourism in Kenya and the Marginalisation of Swahili*, Annals of tourism research, vol. 22, n° 1, p 172-185, 1995.

⁴⁵⁹ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002.

Ce type de rencontre participe de la formule « enclave » où il n'y a plus l'autochtone. Cependant, pour certains touristes comme Eastman, ils ne cherchent pas « leur semblable », ils cherchent l'autre, et pour eux l'expérience touristique est incomplète sans ce volet culturel autochtone. Enfin, en considérant généralement que dans le déplacement touristique, il existe souvent plusieurs motivations, ces volets de « contempler », de « s'impliquer » et de « vivre » présentés dans leur ensemble pourraient bien satisfaire aux touristes dans ces destinations.

En revanche, la quête d'échanges sociaux en tourisme, comme le préconise le concept de l'écotourisme, n'est pas évidente. A l'instar des bulles touristiques tropicales, des touristes dans la plupart du temps, rencontrent leurs semblables. Les acteurs du tourisme international qui possèdent et exploitent les enclaves touristiques favorisent la dissociation spatiale avec les populations locales en évitant toute interpénétration des activités et en limitant le côtoiement des populations⁴⁶⁰. Ces touristes là, n'ont pas accessibles à la communauté locale hormis des contacts avec les *beach boys* et les artisans/commerçants de souvenirs à l'entrée des parcs et des réserves. Les touristes dans ces enclaves, comme le dit Dewailly, sont plutôt motivé par le soleil, la chaleur, la proximité de la plage, la faune et la flore – le paysage⁴⁶¹. Ils s'intéressent peu à la destination et la culture locale, comme l'écrit l'Equipe MIT en citant Gay (2000) sur les touristes sud-africains et zimbabwéens aux Comores. Ces touristes restent dans l'hôtel et ne s'intéressent qu'à ses activités balnéaires et nautiques⁴⁶².

Dewailly qualifie ce type de touriste comme « un être souvent assez *égoïste* », qui n'accepte pas facilement de « sacrifier son confort pour rencontrer vraiment l'autre »⁴⁶³. Par contre, ce caractère qui paraît *égoïste* découle de la motivation principale de ces touristes. Pour ne pas les qualifier d'égoïstes, on se pose les questions de savoir « pourquoi ces touristes cherchent l'altérité sans s'intéresser à l'autre habitant dans ces lieux visités » ? Est-ce le manque d'intérêt, leur comportement général, le manque d'information nécessaire sur cet autre, ou, simplement la structure générale du secteur touristique ?

Les propos d'Amirou sur l'imaginaire du tourisme culturel pourraient nous aider à mieux comprendre ce phénomène tant à l'ouest du pays tant au Kenya et ailleurs. Ce sociologue perçoit un voyage comme « une forme paroxystique d'immobilité et de *retour sur soi* ». Il ajoute que le « plaisir du voyage peut s'illustrer par la jubilation de se retrouver dans la *permanence de soi*, c'est-à-dire de se sentir présent, de *se sentir sujet*,... (pour évoquer) une *expérience intérieure* »⁴⁶⁴. Il nous semble que ces touristes se déplacent « ailleurs » pour se distraire, se dépayser, ... Cette affirmation d'Amirou signifie que les touristes quittent leurs résidences habituelles motivées par ce qu'ils vont faire dans ces territoires, peu importe les habitants qui y résident.

Dans ces destinations, ils cherchent à satisfaire leurs propres besoins et leur *ego* (certains chercheurs évoquent l'idée d' « *egotourisme* »), plutôt qu'à contribuer à la sauvegarde de l'environnement et au développement des économies des pays visités,

⁴⁶⁰ Rieucan, Odiara, *Plage occidentale exclusive, plage africaine inclusive, sur le littoral Swahili au Kenya : Whitesands Beach et Jomo Kenyatta Public Beach*, 2010, p 10.

⁴⁶¹ Dewailly, *op.cit.*, 2006.

⁴⁶² Equipe MIT, *op.cit.*, 2002 p 261.

⁴⁶³ Dewailly, *op.cit.*, 2006

⁴⁶⁴ Amirou, *Imaginaire du Tourisme Culturel*, in Amirou, R., et Bachimon, P., (dir.) *Tourisme Local : Une Culture de l'Exotisme*, l'Harmattan, Paris, 2000, p 67.

comme on a tendance à le penser. Les impacts économiques qui en résultent, même chez les écotouristes, échappent largement à la pensée du touriste à titre individuel. C'est uniquement la responsabilité des gouvernements au sein de ces destinations de développer le tourisme durable à travers une planification appropriée. Pour le Kenya, le segment de marché du tourisme « *non égoïste* » connu ici comme philanthropique, solidaire ou équitable, reste très peu connu ou développé s'il existe⁴⁶⁵. Aucun document officiel ni étude ne fait référence à ce type de tourisme. Même le poids de l'écotourisme dans ce pays reste encore inconnu car sa définition n'a pas été mise au point.

Malgré cette description des touristes « *égoïstes* » dans les enclaves, il nous semble que les êtres humains sont une attraction touristique en soit, mais habituellement cela est très peu connu comme étant une sorte de tourisme. Pour le Kenya, c'est les Maasai qui représentent une attraction touristique humaine grâce à leur mode de vie. Cette attraction humaine constitue une voie alternative fondée sur l'offre et la diversité de patrimoine : le mode de vie, les coutumes, entre autres. Au Kenya, les Tour Opérateurs intègrent les Maasai de façon croissante, souvent au même titre qu'un territoire naturel de la plaine Maasai. Cette ethnie, marginalisée économiquement, emblématique et plus médiatisable, est mise en tourisme à travers ses danses, ses rites, son artisanat ...

En ce qui concerne la culture Swahili, Eastman (1995) déplore qu'elle ne fasse pas l'objet d'une mise en tourisme sur la côte kenyane. Ainsi pour les touristes arrivant à Nairobi, aucun aspect swahili n'est porté sur le contenu du produit touristique kenyan, au grand désespoir des touristes comme Eastman qui sollicitent ce complément culturel. Cela est un appel aux destinations touristiques comme le Kenya de bien connaître ses clients – qui sont attirés par un ailleurs rêvé – pour pouvoir les satisfaire.

Cette notion de « vivre » pourrait également être compliquée pour des destinations touristiques. D'une part c'est le touriste, qualifié d' « *égoïste* », qui ne s'intéresse pas à la vie des populations locales et d'autre part, c'est la société locale qui ne sait pas quoi faire de l'activité touristique sur son territoire – le cas de Saiwa. Surmonter ce dernier obstacle, serait un premier pas vers la diffusion du tourisme au sein de la société locale.

Dewailly demande à titre juste la réévaluation de la place de la société locale dans le processus de mise en tourisme⁴⁶⁶. Cette clarification est indispensable, mais elle n'est ni simple ni uniquement liée, comme déjà indiqué, à l'influence de ce que Dewailly distingue comme coupable ou égocentrique : des spéculateurs, actionnaires, mafieux, politiciens véreux... Ceux-ci nous semblent des hommes et des femmes d'affaires qui ne voient qu'une opportunité au moment donné, qu'ils exploitent bien au maximum et à leur avantage, face à une société locale impuissante.

Bien que la présence d'entrepreneurs touristiques ne suffise pas pour qualifier la touristicité d'un espace⁴⁶⁷, il serait nécessaire de souligner que sans ces acteurs (investisseurs), il n'y aurait peut être pas le processus de mise en tourisme (notamment celui du « développement » spontané ou planifié). Ces acteurs mettent en place des aménagements touristiques : des hôtels, des restaurants, des moyens de transports, des

⁴⁶⁵ Le tourisme solidaire a l'objectif d'amener le touriste à une forme de solidarité avec les populations visitées, en apportant un soutien à un projet de développement. Il est caractérisé par le co-financement de projets de développement locaux tels que l'eau, santé, éducation. Ces formes du tourisme alternatif se portent vers d'autres solutions possibles qui s'opposent au concept d'industrie du tourisme de consommation.

⁴⁶⁶ Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 132.

⁴⁶⁷ Calas, *op.cit.*

centres culturels, autres services dont le touriste dépend ... Ainsi, ça ne vaut pas la peine de les vilipender après qu'ils aient pris le risque d'investir dans ce secteur très saisonnier et instable.

Pour illustrer ce point de vue, on note que dans les années 1990, le gouvernement gambien avait pris la décision de réduire la part de touristes à forfait (ce que Dewailly appelle des *égoïstes*) en faveur des touristes de haut de gamme, mais il était revenu sur sa décision après que le nombre de touristes ait cruellement chuté. L'île de Chypre, dans les années 1990, était aussi revenue sur sa décision de réduire les touristes de masse (des *égoïstes* encore ?) sur son territoire suite à la pression des Tour Opérateurs européens qui dépendaient des charters anglais. Enfin pour l'île des Baléares, on a imposé en 1990 l'éco taxe aux hôteliers (actionnaires et investisseurs *égoïstes* qui ne s'intéressent pas à la qualité de l'environnement ?), en invoquant le concept du développement durable. Cette dernière imposition a joué contre l'essor de ce secteur⁴⁶⁸.

Par conséquent, bien que Dewailly perçoive ces touristes et ces investisseurs comme des *égoïstes*, pourquoi ces trois pays sont-ils revenus sur leur décision ? Sans doute, dans cette dernière destination, cette imposition de l'écotaxe a freiné le taux de croissance, le chômage a augmenté, la période d'ouverture des hôtels a diminué, la saison touristique s'est rétrécie, on a commencé à parler de crise économique et d'inflation éventuelle, les postes de travail ont été réduits ...

En tous cas, les touristes dans les destinations ne se désintéressent pas totalement de la culture locale. Même dans les enclaves touristiques du Kenya, quelques touristes occidentaux, cherchent à s'extraire de la monotonie du quotidien dans leur enclave vers les plages fréquentées par des kenyans pour courir, déambuler sur le rivage ...⁴⁶⁹. A propos des touristes en Guyane qui voudraient se mettre en scène dans la vie des Hmong, Geraud observe que « les touristes déplorent que les Hmong n'apportent aucun commentaire, aucune explication sur leur vie présente et passée et *n'associent pas les visiteurs étrangers à leur pratiques quotidiennes* »⁴⁷⁰. Donc, la communauté d'accueil, comme à Saiwa, doit aussi se culpabiliser de ne pas s'être impliquée dans l'activité touristique de son territoire.

Dans la plupart des pays en voie de développement, le secteur touristique est loin d'être intégré, maîtrisé, contrôlé et promu par les habitants. Les populations dites locales restent les bénéficiaires du tourisme et, attendent la mise en tourisme de leur territoire (par des spéculateurs, actionnaires, mafieux, politiciens véreux... ?) pour en profiter. Ces populations sont optimistes en ce qui concerne le développement touristique de leur territoire ; peu importe à qui appartiennent les hôtels, les taxis, les boutiques, les restaurants... Akama et Kieti font ressortir la perception positive chez la population locale en ce qui concerne le développement touristique sur la côte kenyane de Mombasa. Malgré tout cela, ils constatent que plus de 50% d'entre eux sont des pauvres. Certes, l'OMT souligne qu'« il ne faut pas plus considérer qu'il ne vaut pas la peine d'investir puisque ce sont surtout des personnes qui ne sont pas les pauvres qui bénéficieraient le plus, car en réalité, les *pauvres en retirent toujours quelques avantages* »⁴⁷¹.

⁴⁶⁸ Segui Llinas, *Le Difficile Concept de Soutenabilité en Tourisme*, l'Harmattan, Paris, 2005.

⁴⁶⁹ Rieucan, Odiara, *op.cit.*, 2010.

⁴⁷⁰ Geraud, *l'Image de soi au Mirroir de l'Autre. Une Ethnographie des Pratiques Touristiques dans un Village Hmong de Guyane Française*, l'Harmattan, Paris, 2000, p 105.

⁴⁷¹ OMT, 2002a, *op.cit.*, p. 77.

Horoehowski et Moisey donnent un exemple du Honduras en Amérique centrale, où les sociétés locales font autant de confiance aux étrangers qu'à leurs citoyens, car ces derniers en participant à ces projets pensent qu'ils pourraient par exemple se présenter aux élections⁴⁷². Ils ajoutent qu'avec des attitudes coloniales, ces peuples attendent que les aides financières, la création d'emplois, et le développement touristique soient initiés par les étrangers en ignorant le concept de l'écotourisme dans sa totalité. A Kakamega, par exemple, la communauté locale perçoit les touristes pas seulement comme les vacanciers mais aussi comme une source d'aide à leurs problèmes : bourse scolaires, don d'équipements... Comme dans le cas de Mombasa, ces peuples d'Honduras ainsi que ceux de l'ouest du Kenya sont enthousiastes dans le développement du tourisme, grâce aux impacts positifs que ce secteur peut générer, même si ce concept est étrange pour eux. Ce secteur utilise une main d'œuvre relativement importante, il favorise également le développement des autres secteurs tels que le taxi, l'alimentaire, et en plus il crée des emplois dans les hôtels, les restaurants et l'agriculture...

Ainsi, au lieu de se faire des illusions sur cette problématique de la participation de la communauté locale au tourisme, Fitton (1996) cité par Dallen (2002) a donné le titre suivant à son article : « Est-ce que notre communauté *veut* du tourisme ? »⁴⁷³. Cela semble (à tort) une question superflue surtout à cette époque du « développement durable », de l'« écodéveloppement », de l'« autochtonisation », de l'« écotourisme », de la « gouvernance participative », du « tourisme communautaire » ... ou encore au moment où tous les chercheurs préconisent que la société locale soit au moins associée à un projet de tourisme.

Cette question de Fitton trouve sa réponse dans le travail de Cazes et Knafou⁴⁷⁴. Ces chercheurs stipulent qu'il y a deux types de population habitant dans des lieux touristiques, parmi lesquelles la « population permanente qui *ne vit pas du tourisme* ou *n'a pas le sentiment de vivre du tourisme* ». Un bon exemple se trouve chez les Hmong au Guyane, où Geraud remarque que ces peuples *n'ont pas besoin du tourisme pour vivre*, car le tourisme ne constitue pas pour eux un enjeu économique vital⁴⁷⁵.

Néanmoins, si les acteurs locaux ont le sentiment de vivre du tourisme, nombreux sont les problèmes liés à leur participation. Cela est indiqué par Rieucau sur les communautés languedociennes où « la vie quotidienne fonctionne sur une désunion, sur des rivalités internes ... des jalousies professionnelles... »⁴⁷⁶. Dans ces conditions là, le tourisme ne peut pas s'épanouir en étant conduit par la communauté d'accueil, mais pourrait être développé par ces autres acteurs vilipendés par Dewailly, laissant ainsi la place aux impacts directs (emplois, vente des souvenirs...), indirects (pas directement touristiques mais sont la conséquence du développement touristique) et induits (traduit par l'augmentation de la consommation locale grâce aux ressources accrues tirées par les habitants des salaires et revenus divers en provenance du tourisme).

A partir de ce constat, cette question formulée par Fitton nous semble pertinente. En revanche, si la réponse à cette question peut être affirmative, on pourrait également se

⁴⁷² Horoehowski, K., Moisey, N., *Sustainable Tourism: The Effect of Local Participation in Honduran Ecotourism Development*, p 163-175.

⁴⁷³ Cité par Dallen, *op.cit.*

⁴⁷⁴ Cazes, Knafou, *op.cit.*, 1995.

⁴⁷⁵ Geraud, *op.cit.*

⁴⁷⁶ Rieucau, *op.cit.*, 1994, p 148.

demander si la communauté est *prête* à faire et à *vivre* du tourisme. Il ne faudrait pas confondre la volonté de faire et la capacité de réaliser et de vivre avec le tourisme.

Pour le Kenya, ce type de raisonnement semble très juste. D'une part la société côtière et d'autre part la société Maasai près des zones animalières de Maasai Mara, d'Amboseli et de Nairobi. Ces deux peuples ne semblent pas prêts d'avancer dans le même sens, malgré la présence en abondance de l'activité touristique sur leurs territoires. Les Maasai essaient de profiter du tourisme à leur propre manière, tandis que les Mijikenda sur la côte kenyane semblent moins intéressés par l'activité touristique. Comment alors expliquer ce scénario là qui diffère d'une communauté à l'autre ? La réponse pourrait être dans les facteurs socio-économiques et historiques qui ne sont pas traités ici. Cette dernière communauté est bien stéréotypée par d'autres Kenyans comme étant paresseuse et oisive, attendant qu'une noix de coco tombe du cocotier.

Etant intéressés par la culture swahilie, Eastman et son équipe nous amènent à penser qu'on est attiré par l'altérité. Un ailleurs imaginé devient un moteur du flux touristique. Ainsi, le tourisme à l'ouest du Kenya peut être le vecteur privilégié d'une reprise en main par ces territoires de leur développement humain et économique. Celui-ci est nécessaire parce que les forêts tropicales telles que Kakamega ne peuvent pas concurrencer les savanes qui ont déjà une grande notoriété auprès des touristes. Par exemple les migrations des gnous dans la réserve nationale de Maasai Mara, le spectacle ornithologique au parc du lac Nakuru et celle des éléphants dans le Tsavo n'ont rien de comparable ailleurs au Kenya.



Figure 17 : Fréquentation touristique dans les parcs marins kenyans, 1996-2008.

Source: Kenya National Bureau of Statistics

En plus, entre 1999 et 2008, le parc marin de Kisite Mpunguti est le plus fréquenté par rapport aux autres (Malindi, Mombasa et Watamu), malgré le fait qu'il soit le plus éloigné de Mombasa (fig. 17). Pendant cette période, il a reçu en moyenne 46.581 touristes par an contre 33.098 touristes enregistrés au parc marin de Mombasa. Cette fréquentation peut être attribuée à la « grande faune » et au spectacle des dauphins dans ce parc. Il faut tout de même noter que cette étude ne recherche pas une fréquentation touristique homogène sur tout le territoire kenyan, mais elle nous amène à réfléchir sur comment attirer davantage de touristes dans les zones moins mis en tourisme.

8.3. Vers une identité propre de chaque aire protégée kenyane: les marques commerciales des parcs

Les géographes portent un intérêt croissant pour les identités et les noms des lieux touristiques pour analyser les paysages. Ces identités comprennent les épithètes indicatives de la topographie (plage, mer...), de la fonction (bains, thermes...), du toponyme local, ou des noms de personnages⁴⁷⁷. Rieucou (2006) présente différemment l' « empreinte nominale » du tourisme à l'échelle du pays (choronymes), des lieux touristiques (toponymes et slogans), des tissus urbains des stations (odonymes) et enfin des régions (régionymes). Alors, que signifie marquer l'espace ? Quels rôles majeurs des marqueurs spatiaux ? Quels exemples explicites dans la quête du renouvellement du produit touristique au Kenya ? Ces territoires à l'ouest du pays, comment peuvent-elles affirmer davantage leur notoriété sur la scène nationale ?

Selon Lageiste (2006), marquer l'espace serait un « processus de *communication* ... par l'utilisation de signes, repères, symboles qui sont autant d'attributs spatiaux tant matériels qu'immatériels. [...]. Le marquage spatial semble donc être *un acte plus ou moins intentionnel*. Les marqueurs mis en place constituent les traces vives qui structurent les territoires, *renseignent sur leurs spécificités*, les distinguant, en particulier, des espaces non touristiques. Ils constituent les *révélateurs spatiaux de la fonction du lieu* »⁴⁷⁸. En effet, une marque doit pouvoir offrir à un territoire une valeur ajoutée en ce qui concerne l'image afin d'asseoir son exclusivité et son attractivité.

Parmi les rôles joués par les marqueurs spatiaux (Lageiste, 2006 : 12) figure la mise en évidence d'un objet géographique donné, en rendant les réalités des lieux plus perceptibles pour tous à travers des signes distinctifs. En plus, ils fournissent une information sur la spécificité du lieu et enfin, ils rendent cette information opératoire dans la mesure où ils singularisent la portion d'espace considérée.

Bien que le marquage spatial soit moins élaboré au Kenya qu'en France, certains parcs nationaux le mettent en évidence en employant des slogans commerciaux de communication. L'objectif de l'adoption de la logique industrielle des opérateurs par le KWS réside dans la volonté de répartir l'activité touristique sur l'ensemble du territoire. Une telle réforme donne à chaque parc et réserve sous la gestion de KWS une identité unique.



Figure 18 : Un éléphant avec son petit, le logo fédérateur de KWS.

L'éléphant constitue l'un des « big five » du Kenya. Le KWS met en place différentes actions pour le protéger contre les braconniers. Au niveau international, cette organisation favorise encore l'interdiction de la vente d'ivoire dans le monde.

⁴⁷⁷ Equipe MIT, 2002, *op.cit* p 219.

⁴⁷⁸ Lageiste, *Les marqueurs Spatiaux des Lieux Touristiques : Conceptualisation, Typologie et Portée Symbolique*, l'Harmattan, Paris, 2006, p 11-43.

Avec des slogans particuliers, le KWS cherche à montrer un dynamisme en essayant de créer une appréciation des parcs kenyans auprès des touristes. En quittant le thème général de « nature », de « sauvage », le KWS lance de nouveaux « produits » qui intéressaient plus le marché. Il a réalisé qu'il ne pourrait pas accomplir ses objectifs « d'être un leader mondial dans la conservation de la biodiversité » en réagissant comme auparavant.

Le KWS a vu ainsi la nécessité de créer une identité propre à chaque territoire en fonction de sa spécificité. Ce type de politique incite un territoire à s'attacher à la définition d'un positionnement clair et pertinent lui permettant de s'affirmer à travers de réels avantages concurrentiels. Il s'agit de mettre en avant une communication sur la particularité des territoires. Cet exercice, visant à rendre des aires protégées lisibles, s'est accompagné souvent par la mise en place de projets nécessaires susceptibles d'améliorer la gestion de la faune et de la flore. Saiwa a lancé sa communication le 14 mars 2007 suivi par le Mont Elgon le lendemain. Kakamega a vu son renouvellement le 27 septembre 2007.

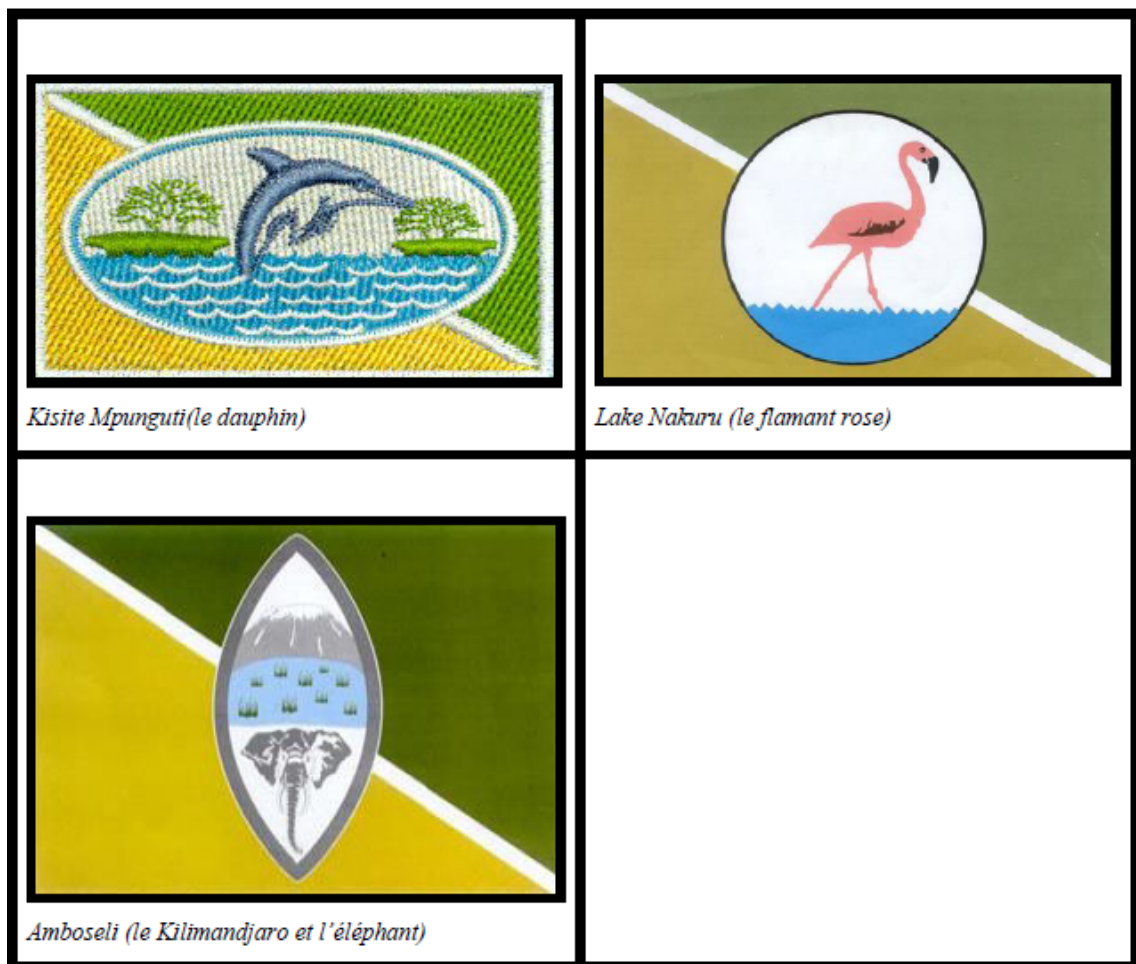


Figure 19 : Quelques identifications des parcs dans les images comme présentés par le KWS.

Depuis sa création en 1989, le KWS s'identifie encore par une image d'éléphant (fig. 18). En plus de ce symbole, certains parcs et réserves utilisent aussi leur propre identité (fig. 19). Cela a commencé le 10 août 2005 au parc national du lac Nakuru. Par exemple, Saiwa a choisi le « *Sitatunga* » – une antilope aquatique – comme identité visuelle. Il est désormais connu comme « *secluded tranquility* ». Le Mont Elgon est décrit comme « *untamed wilderness, secluded splendor* » tandis que le parc Nairobi est connu comme « *the world's only wildlife capital* ».

Ces appellations ne changent pas le nom de ces espaces. Ils identifient seulement leur attraction principale (Ruma – *Roan Antelope, Oribi....*, Tsavo West – *Lava, Springs, Man Eaters....*, lac Nakuru – *Bird Watchers Paradise....*). Ils annoncent aussi l'expérience touristique espérée dans ces espaces: Mont Longonot – "*Sheer Adventure...*", Hell's Gate – "*A Walk on the Wild Side...*", Meru – "*Complete Wilderness...*". Sans des noms localisant comme « Kakamega », « Malindi », « Mombasa », « Nairobi » ou « Nakuru », il serait difficile de repérer ces destinations.



Photo 23 : L'entrée de Kakamega montrant son logo : des arbres et des papillons.

Les labels confèrent à ces territoires une identité unique. Ils sont également une forme de marketing pour les zones de biodiversité

Photo : Odiara, B., 2008

Ces marques commerciales visent à faire la distinction entre des phénomènes similaires, le cas de la « mer » et la « mer ». Chacun des parcs marins a acquis une identité plus claire qu'avant : des îles magiques à Malindi, des dauphins à Kisite Mpunguti et des tortues marines à Watamu. On renforce alors l'attractivité de chaque destination fondée sur une dimension différenciatrice. Par contre, il est encore tôt pour évaluer l'impact de cet exercice sur l'expérience écotouristique.

Le KWS a consacré du temps à la recherche, à la définition et à l'établissement des différentes marques pour les aires protégées. Les marques utilisées sont simplement des noms, des signes, des symboles, des dessins avec l'objectif d'identifier et de différencier différents espaces par les touristes potentiels (photos 23). L'objectif est de positionner un lieu le plus nettement possible et de montrer les diversités existant dans ces territoires. Ils représentent des valeurs, des idées, et même des personnalités implicites. Comme l'explique le géographe Rieucau, l'objectif « réside dans l'identification claire et rapide du contenu ... d'une offre commerciale »⁴⁷⁹. Par exemple, le parc national du lac Nakuru utilise le logotype du Flamant Rose. Il s'agit pour chaque territoire de créer une image particulière auprès des clients car l'espace touristique est d'abord dans l'imaginaire des clients potentiels.

⁴⁷⁹ Rieucau, *l'Empreinte Nominale du Tourisme: Régionymes, Choronymes, Toponymes, Labels Localisants, Odonymes*, 2006, 65p.

Aire protégée	L'accroche promotionnelle
Lake Nakuru	<i>"The Bird Watchers Paradise...."</i>
Amboseli	<i>"Kilimanjaro's Royal Court...."</i>
Aberdares	<i>"Majestic Peaks, Moorlands, Falls...."</i>
Tsavo East	<i>"Theatre of the Wild...."</i>
Tsavo West	<i>"Land of Lava, Springs, Man Eaters...."</i>
Kisite/Mpunguti	<i>"Home of the Dolphin, Coconut Crab...."</i>
Ruma	<i>"Dramatic Valley of the Roan Antelope, Oribi...."</i>
Watamu Marine	<i>"Haven for the Green Turtle, unique Coral Garden, Mida creek...."</i>
Malindi Marine	<i>"Africa's oldest Marine Park, Magic Islands, Zebra fish...."</i>
Nairobi	<i>"The World's only Wildlife Capital...."</i>
Nairobi safari walk	<i>"Refuge of the Wild...."</i>
Saiwa swamp	<i>"Secluded Tranquility...."</i>
Mt. Elgon	<i>"Untamed Wilderness Secluded Splendor...."</i>
Ol Donyo Sabuk	<i>"The Ultimate Panoramic Experience...."</i>
Meru	<i>"Complete Wilderness...."</i>
Kakamega	<i>"Canopy of Natural Beauty...."</i>
Hell's Gate	<i>"A Walk on the Wild Side...."</i>
Mt. Longonot	<i>"Sheer Adventure...."</i>
Ndere Island	<i>"Island of Serenity and Beauty...."</i>
Kisumu Impala	<i>"A Lake Shore Walk with the Impalas...."</i>

Tableau 24 : Les accroches promotionnelles des parcs labellisés au Kenya.

Cela est une forme de communication par une stratégie de ligne qui consiste à décliner le territoire sous un concept moteur, sous un argument unique.

Source: le bureau de communication, KWS.

De plus, il s'agit d'attacher une marque ou un produit à une destination afin de la distinguer facilement des autres destinations pour asseoir son exclusivité et son attractivité. Avant, les noms de parcs étaient plutôt localisant sans en donner le contenu. Les noms comme « *Nairobi National Park* », « *Kakamega National Reserve* », « *Lake Nakuru National Park* », « *Mombasa Marine National Park and Reserve* », sont purement administratifs, c'est-à-dire celui de la région concernée. D'autres noms comme celui de « *Saiwa Swamp National Park* » utilisent le nom d'un petit village difficile à localiser. Peut être le nom de Kitale (la ville la plus proche) serait-il plus approprié. Les noms comme (Kakamega, Mombasa, Saiwa ...) selon Chazaud (2004 : 241), « n'ont pas tous la même force et sont parfois insuffisants à dégager une promesse ou un programme touristique ». Il ajoute que, « communiquer sur l'ancrage territorial du produit ou du service offert n'est pas toujours la meilleure technique ».

Marquer ces espaces vise à fournir clairement le message de positionnement marketing. Il confirme la crédibilité de la destination, en motivant le client visitant par exemple le parc national de Méru, en lui assurant d'être immergé dans le « *wilderness* » complet'. Ces marques pourraient ensuite rester longtemps dans la mémoire des clients, ce qui donne à ces lieux leur notoriété.

En marquant ces territoires par des signes commerciaux, le KWS se rend compte de l'importance de construire des images autour d'un territoire globalement liées au tourisme et attrayantes. L'accroche promotionnelle du parc national de lac Nakuru – « *bird watchers' paradise* », un paradis pour les ornithologues s'annonce comme telle. Il sera aussi nécessaire, dans l'avenir, de savoir si ces marques offrent les avantages comparatifs suffisants pour des territoires différents.

Une marque forte est en soi une valeur considérable car la concurrence auprès des clients s'intensifie jour après jour. Cette politique territoriale favorise un client actuel qui selon Chazaud (2004 : 241), « est de plus en plus déconnecté d'un territoire devenu parfois illisible parce qu'il a perdu ses repères, ses racines familiales et sa légitimité, peut avoir tendance à privilégier autant un assortiment de produits déclinés sous la marque plutôt qu'une destination qui reste souvent imprécise ». Les destinations discrètes doivent alors mettre en évidence leur magnétisme de l'appétit touristique. Pour y arriver, la connaissance de ce qu'on trouve en utilisant des marques descriptives constitue la première étape vers le développement touristique.

Ces marques, telles qu'un « dauphin » pour le parc marin de Kisite Mpunguti, un « poisson zébré » pour le parc marin de Malindi et un « lion » pour le parc national de Tsavo West, sont une incorporation symbolique de toute information liée au produit, et servent à créer des attentes autour d'elle. Une marque est donc l'un des éléments les plus valables dans un thème publicitaire. Pendant longtemps, l'image de « *Big Five* » s'est ancrée dans les esprits des consommateurs, bien que celle-ci ne fût pas la marque officielle de KWS.

De plus, l'image diffusée d'une destination reste importante. L'utilisation de l'image d'un éléphant a peut-être fortement contribué à l'image de « *Big Five* ». Le KWS a choisi ainsi d'appliquer une stratégie multimarques. Autrement dit, il a choisi délibérément de lancer des marques totalement nouvelles en « concurrence apparente » avec sa propre marque déjà connue d'un éléphant. Cela s'avère une bonne voie à suivre afin de diversifier et de relancer d'autres sites touristiques kenyans ainsi la voie « vers la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristiques ».

En tout cas, toutes les destinations touristiques favorisées mettent en avant des atouts importants pour faciliter leur lisibilité avant de s'engager dans la diversification (tableau 24). Il est ensuite possible qu'un certain nombre de marques comme celle du « *Sitatunga* » puissent absorber simplement une partie du marché jadis ignoré. Ces marques « microfaunistiques », « mineures » ou « microscopiques » pourraient permettre une plus grande variété des produits offerts. C'est avec ce type de conception que le KWS pourrait attirer des touristes dans des régions moins mises en tourisme. Il reste à voir l'impact de ce type d'action au sein de KWS et particulièrement dans le cas de Kakamega, de Saiwa et même du Mont Elgon.

8.4. Conclusion

Ce chapitre revient sur le concept de produit, de ressource et de lieu touristique. En explorant les différentes études de cas, on s'est demandé pourquoi les touristes favorisent

une destination plutôt qu'une autre. On a examiné aussi les raisons pour lesquelles certains territoires ne s'intègrent pas facilement dans 'l'écoumène touristique'. L'activité touristique dans les zones naturelles ne dépend pas uniquement de la diversité de la faune et de la flore, mais elle est aussi liée à la concentration élevée d'une espèce donnée : les milliers de flamants roses et de pélicans à Nakuru, un troupeau de gnous à Maasai Mara, un troupeau d'éléphants à Tsavo et à Amboseli et les dauphins à Kisité Mpunguti sur la côte... Dans ce chapitre, on propose trois termes pour légitimer l'écotourisme à l'ouest du Kenya : « contempler », « s'impliquer » et « vivre ». On propose que le tourisme vers les destinations nouvelles de l'ouest se développe au-delà de la notion de « voir », car la visibilité dans la forêt est réduite, le spectacle de la faune à Saiwa est inexistant.

Enfin, ce chapitre décrit l'effort fait par le KWS pour ouvrir davantage des destinations touristiques jusqu'ici moins visitées. Cette organisation gestionnaire des parcs nationaux du Kenya poursuit une politique pour faire connaître ces espaces remarquables encore peu connus, pour les rendre plus visibles auprès du marché touristique mondial et national. Donc, à l'instar des papillons à Taiwan et au Costa Rica, les faunes « mineures » telles que le *Sitatunga* à Saiwa, les papillons et les singes à Kakamega, pourraient se révéler d'un intérêt significatif auprès du marché touristique. Afin de favoriser la lisibilité de ces zones de biodiversité, le KWS a décliné sa politique territoriale sous la forme de thématiques pertinentes, un préalable nécessaire au développement d'une stratégie appropriée. Par contre, il faut souligner que cette politique ne limite pas le territoire à des thématiques spécifiques, mais elle met plutôt en exergue des éléments porteurs permettant ensuite de décliner l'attractivité de l'ensemble de l'offre.

Chapitre 9. Analyse stratégique : enjeux et propositions d'actions

Au Kenya, les parcs et les réserves nationales englobent la ressource touristique principalement animalière. Néanmoins, il ne suffit pas de croire que l'appellation d'un « parc » ou d'une « réserve » nationale peut être en soi un fait attractif pour le tourisme. Ainsi, en s'intéressant à ces espaces protégés moins mise en tourisme, on se demande pourquoi ils connaissent une faible fréquentation touristique alors qu'ils possèdent un potentiel. Y a-t-il une contradiction ? La réponse à cette question s'avère complexe si l'on considère que le touriste va là où il veut. Ainsi, quels sont les facteurs qui expliquent le faible flux touristique vers certains territoires ? Quelles sont les nouvelles orientations à prendre pour valoriser l'activité touristique au Kenya ?

9.1. Des destinations touristiques à construire

9.1.1. Nouvelles orientations à prendre

Le redéploiement du tourisme au delà des destinations phares et médiatisées laisse entendre à tort l'expression « tourisme de masse » et un risque de dépassement de la « capacité de charge » au sein de ces territoires. Par contre, en évitant de diaboliser cette dernière comme nous conseille Dewailly (2008), on constate que ce concept est couramment utilisé, mais aucune étude scientifique (qui serait sans doute complexe et fastidieuse) n'est ni achevée ni en cours pour déterminer le seuil touristique des parcs

nationaux kenyans. Nous restons pour l'instant dans le noir. Cependant, sans explications, ni chiffres, ni études objectives, on entend souvent que tel ou tel parc a trop de touristes. Or, sans les données écologiques et scientifiques, comment pourrions-nous pratiquer avec certitude du tourisme durable ? Deprest s'exprime sur ce sujet en indiquant que « masse est une notion relativement floue d'un point de vue scientifique »⁴⁸⁰. Alors, avec cette fluidité chez les chercheurs et les scientifiques, que doivent faire les directeurs des parcs et des réserves qui ne sont pas très scientifiques ? A partir de quels moments ou paramètres pourraient-ils distinguer 'le trop' du 'pas assez' ?

Que veut dire donc, une « destination de masse » chez les touristes potentiels ? Quel serait l'impact en termes d'attractivité sur le pays en le qualifiant dans ces termes à une époque où l'on médiatise les voyages « responsables », « alternatifs », de « petits groupes » ou encore « solidaires » ? Donne-t-elle l'impression aux touristes potentiels que toutes les réserves animalières du pays sont sur fréquentées, alors que dans la réalité la plupart d'elles démontrent le contraire ?

La plupart de temps, les gestionnaires des parcs sont préoccupés avec le maintien du bien-être de la faune et de la flore à travers l'interdiction des activités illégales dans les réserves animalières. A l'heure actuelle, ces territoires ont plus à craindre des impacts provenant à l'extérieur (la sécheresse qui a provoqué la mort de 80 hippopotames et 109 éléphants entre juin et septembre 2009, le braconnage, la déforestation, le conflit entre l'homme et les animaux sauvages, la perte des corridors migratoires, empiètement sur les aires protégées, pollution,...). L'activité touristique souvent dénoncée comme destructive ne présente pas une vraie menace pour les parcs kenyans car la plupart parmi eux sont fréquentés marginalement. Dans la plupart des aires protégées kenyanes, les impacts négatifs dus à l'activité touristique sont absents. Au contraire, ce sont les menaces non touristiques tels que la déforestation qui mettent en danger l'essor de l'activité touristique au Kenya. Parmi les parcs et réserves qui ont subi l'impact négatif du tourisme, il y a les parcs marins (principalement à cause des hôtels au bord de la plage) et quelques parcs terrestres (Maasai Mara, Nakuru, Amboseli, Nairobi et Bogoria)⁴⁸¹.

A l'échelle globale, on constate que les parcs kenyans ne sont pas parmi les plus fréquentés au monde. Prenant comme exemple le Tsavo (est et ouest) au Kenya, avec une surface totale de 21.000 Km², ne reçoit pas plus de 300.000 touristes par an, tandis que celui de Yellowstone aux Etats-Unis avec la surface de 8.800 Km² reçoit plus de 3 M touristes par an (dépassant le flux touristique enregistré dans des parcs nationaux kenyans). Cela signifie qu'il y a encore un potentiel pour les parcs kenyans d'absorber davantage le flux touristique tout en le redéployant.

Les parcs kenyans sont loin d'atteindre la saturation touristique dans le temps et dans l'espace. Souvent on craint à tort que ces parcs aient une petite capacité de charge, mais cela est dû au manque de moyens pour réaliser des aménagements adaptés à une fréquentation touristique plus élevée. Mais, la mise en place de ces aménagements doit être précédée des législations nécessaires à respecter pour le bien-être de l'environnement. Donc, il nous semble superflu de qualifier ces parcs comme des destinations du tourisme de masse en termes quantitatif. Sinon, comment va-t-on qualifier celui de Yellowstone ?

Aussi, à titre comparatif des pays, la France connaît plus de 72M de touristes internationaux tandis que le Kenya – ayant presque la même taille que la France – reçoit

⁴⁸⁰ Deprest, *op.cit.*

⁴⁸¹ Okello, Kiringe, *Threats to Biodiversity and their Implications in Protected Areas and Adjacent Dispersal Areas of Kenya*, Journal of Sustainable Tourism, vol. 12, n° 1, 2004, p 55-69.

moins de 2M de touristes internationaux. En faisant référence au tourisme de masse, le Kenya nous semble donner un faux message aux touristes potentiels. Dans ce pays, il est encore très tôt de parler de tourisme de masse en termes quantitatif.

Par ailleurs, bien que les touristes soient attirés par la différence, l'insécurité ne fait pas partie de cette différence. Le tourisme ne s'épanouit pas dans un territoire où la sécurité des touristes est compromise, comme le cas de la région à l'ouest du Kenya près du Mont Elgon qui était marquée par l'instabilité. La sécurité devient alors un facteur *sine qua* non pour faire du tourisme. L'équipe MIT a raison de remarquer que « dans l'ensemble, le système touristique n'aime pas les conflits, quels qu'ils soient, géopolitiques ou sociaux »⁴⁸². Malgré le fait que les touristes n'ont pas été violentés au Mont Elgon ainsi qu'au Kenya pendant la violence post électorale début 2008, l'activité touristique est restée menacée. L'équipe MIT ajoute que le « tourisme a besoin de la paix pour se déployer »⁴⁸³. Mais, la paix ne peut pas se substituer à d'autres facteurs comme l'infrastructure : prendre une douche chaque jour n'est pas une garantie de bonne santé, mais son absence prolongée va sûrement aboutir à une mauvaise santé. Cela veut dire qu'une destination paisible telle que la forêt de Kakamega ne garantit pas une fréquentation significative mais au contraire, l'absence de sécurité peut décourager le tourisme (le cas du Mont Elgon).

En outre, il est également important de reconsidérer cette question de l'insécurité vis-à-vis du processus de la mise en tourisme dans cette région (carte 6). A titre d'exemple, citons le site Internet du ministère des affaires étrangères du gouvernement français (www.diplomatie.gouv.fr), dans lequel les ressortissants français sont fortement déconseillés de se rendre au nord de la ligne Kitale/Samburu (Isiolo)/Garissa en raison de l'insécurité *notoire* qui y règne. Ce ministère ajoute que, « les déplacements dans cette région sont donc à *proscrire* ». Les zones de biodiversité de l'ouest du Kenya notamment Saiwa et Mont Elgon se situent dans cette région déconseillée ou proche d'elle. Pour le moment, on ne peut qu'imaginer les conséquences qui découlent de ce type d'avertissement, en prenant en considération qu'en 2006 par exemple, selon le KTB (*Kenya Tourist Board*), le Kenya a reçu 50.000 visiteurs français. Cela ne serait pas un marché marginal si ces derniers choisissaient de ne pas visiter cette région.

En revanche, bien qu'on comprenne une telle inquiétude, il est étonnant que l'information sur ce site soit « toujours valable », alors que l'« image » et la « carte du Kenya » ont été mises à jour la dernière fois en juin 2001. Veut-t-on dire que rien n'a changé dans cette région indiquée en 'orange' en matière de sécurité depuis lors, à l'exception de la région de Mont Elgon où il y avait des affrontements ethniques en 2007/2008 ? En 2007 par exemple, le KWS a inauguré les vols touristiques directs de Nairobi – Wilson – vers le Nord du pays. Ces vols, à titre expérimental, visent à 'ouvrir' les parcs nationaux de Marsabit, Sibiloi auprès du lac Turkana et celui de Malka Mari à la frontière du Kenya et d'Ethiopie que la France trouve peu rassurante pour les touristes.

Certes, l'insécurité encourage la formation des enclaves touristiques et entrave les retombées économiques significatives pour les communautés locales – le cas des territoires de Samburu, de Buffalo springs et de Shaba près de Isiolo. Le manque de sécurité, réel ou imaginé, basé sur les faits ou sur les rumeurs, a littéralement tué la valeur économique du tourisme dans le pays. Par exemple sur le même site, on conseille aux voyageurs qui veulent se rendre sur l'île de Lamu de privilégier l'avion comme moyen de transport, car les autobus et les voitures sont régulièrement attaqués entre Malindi et Lamu. Seule la paix, la

⁴⁸² Equipe MIT, 2002, *op.cit.*, p 273.

⁴⁸³ *Ibid.*, p 273.

sécurité et l'ouverture peuvent séduire davantage de touristes qui peuvent visiter les régions éloignées. La sécurité est clairement énoncée comme la première condition à remplir pour attirer et assurer un touriste.



Carte 6 : L'état de sécurité au Kenya.

Les régions en orange sont celles qui sont déconseillées pour le tourisme par le ministère des affaires étrangères du gouvernement français.

Source: www.diplomatie.gouv.fr (téléchargée en octobre 2009)

Aussi, le déplacement de la faune d'un parc à l'autre s'avère l'un de moyen de renouveler et de faire ouvrir le tourisme dans certains parcs. C'est le cas d'un parc national de Méru au centre du pays où l'AFD (Agence Française pour le Développement) a été fortement impliqué. Par contre, de tels exercices n'ont pas été vus positivement par certains géographes. Dans son discours sur la « Disneylandisation du tourisme » Sylvie Brunel vilipende le Kenya pour la mobilisation des « moyens de transport, vétérinaires et crédits internationaux pour déplacer en douceur les éléphants... » tandis que, selon elle, « les

pauvres deviennent les ennemis à *abattre* »⁴⁸⁴. De telles accusations hâtives et exagérées, en plus de démontrer que le Kenya ne respecte pas l'éthique, pourrait décourager les touristes adeptes d'un tourisme responsable.

Cette géographe n'a pas pris en compte que le gouvernement kenyan à travers le KWS mobilise les moyens pour déplacer les éléphants afin d'alléger les conflits entre ces animaux sauvages et les populations humaines, de maintenir la capacité de charge faunistique de ces paysages et d'assurer la variété génétique des différentes zones. Cela est l'un des rôles majeurs du KWS en plus de protéger la population humaine contre ces animaux. Plusieurs déplacements ont eu lieu en 2008 notamment ceux des Rhinocéros noirs – *Diceros bicornis*, des Zèbres de Grévy – *Equus grevy*, des Girafes – *Giraffa camelopardalis rotchschildi*, des Buffles – *Syncerus caffer*. Mais, comme elle constate, la translocation des éléphants demeure beaucoup plus spectaculaire et médiatisée grâce à leur taille. Par contre pour le KWS, il ne s'agit pas simplement de faire une activité spectaculaire ou médiatique dans le but de gaspiller les fonds publics. Cette politique de conservation *active* vise à réintroduire la biodiversité là où elle était disparue ainsi la « mise en tourisme des 'nouveaux' territoires au pays ».

Ces types de discours (comme le fait Brunel) sont volontairement plaqués sur des exemples isolés qui manquent largement d'objectivité car, comme l'indique Pourtier, la « plupart des occidentaux ne connaissent de l'Afrique que les images véhiculées par leurs propres médias »⁴⁸⁵. En plus, comme le souligne Entrikin, ce type de raisonnement « se fonde souvent sur des stéréotypes ... (parce que certains auteurs ont toujours) l'impression d'avoir un élément d'explication » de n'importe quel fait même *s'ils n'ont pas la moindre idée*⁴⁸⁶. Il ajoute que les géographes doivent « représenter le monde de la manière la plus exacte possible (et doivent) adapter une attitude objective » en évitant de faire simplement la « photographie de la situation ». On peut ainsi s'étonner que cette géographe expérimentée ne puisse pas restituer les faits dans le contexte socio-économique et historique. Elle déplore, à juste titre, la prolifération des pachydermes qui, en sortant des réserves, dévastent des cultures et posent un problème sécuritaire pour les villageois. Néanmoins, en plus de ne donner aucune importance au déplacement de ces animaux sauvages, elle associe simplement ce déplacement à la pauvreté sans pouvoir faire le lien entre la surpopulation de la faune et la flore existante dans ces territoires.

Par ailleurs, l'écotourisme est défini comme une « forme de tourisme reposant sur la visite de lieux peu ou pas touchés par la révolution industrielle »⁴⁸⁷. Pour le Kakamega et le Mont Elgon, il existe un écart considérable entre les 'ressources touristiques' et la fréquentation de ces territoires. A titre d'exemple, le Mont Elgon était nommé le « parc le plus solitaire du Kenya », le « mont d'illusion », et en ce moment « *untamed wilderness, secluded splendor* ». Telles sont des petites phrases ou lignes qui peuvent attirer facilement, en théorie, les écotouristes.

Néanmoins, il faut tenir compte de la diversité qui existe sur ce sujet de la mise en tourisme. Certains géographes pensent que, « tout ne sera jamais touristique »⁴⁸⁸, d'autres

⁴⁸⁴ Brunel, *op.cit.*

⁴⁸⁵ Pourtier, *op.cit.*, p 14.

⁴⁸⁶ Entrikin, *op.cit.*

⁴⁸⁷ Stock, *et al.*, *op.cit.*, p 223.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p 266.

avouent qu' « aucun lieu n'est à l'abri de la mise en tourisme, sinon les zones en guerre »⁴⁸⁹. Alors, s'appuyant sur ce deuxième raisonnement, on se demande pourquoi l'écotourisme presque toujours favorable aux espaces « lointains », « vides », « solitaires », « sauvages » n'est pas assez présent dans ces sites touristiques à l'ouest du pays ?

D'abord, le Kenya en soi est déjà une destination assez éloignée pour des européens par rapport à l'Afrique du Nord. En pensant à l'ouest du Kenya comme une destination écartée au sein du pays, il semble que les touristes, en arrivant dans ce pays, ne sont pas au courant ou motivé pour découvrir la périphérie du pays. D'autres zones tels que le parc national de Meru (parfois décrit comme la deuxième Maasai Mara), et la réserve nationale de Samburu, sont également intéressantes mais ne reçoivent que moins de 10.000 touristes par an (fig. 7).

Plus les destinations sont éloignées des grands centres urbains, plus leur touristicité⁴⁹⁰ est obscure auprès des clients. A ce propos J.M Miossec souligne que, « tous les touristes ne peuvent pas avoir une information correcte sur tous les lieux touristiques... Leur champ d'information est sommaire, déformé, orienté vers une portion de l'espace mieux perçu ou vers tel ou tel type de politique touristique »⁴⁹¹. Ainsi, la mise en tourisme de 'nouveaux' territoires repose à la fois sur leur notoriété et aussi sur leur image favorable chez les clients et les prestataires de services. Pour le Kenya, les destinations les mieux perçues et favorisées par la politique de développement touristique du pays sont parmi celles qui sont les plus visitées : le Maasai Mara, le lac Nakuru, le Nairobi park, les Tsavo, l'Amboseli et la côte Swahili.

L'une des conditions nécessaires à la mise en tourisme des territoires est l'intérêt offert aux clients. Dans la plupart des destinations kenyanes, on a peu de connaissance sur la provenance des touristes qui les fréquentent. Cela est dû au fait qu'il n'existe pas de statistiques sur ce sujet à l'arrivée des touristes. Les chiffres sur la provenance des touristes sont normalement comptabilisés à l'échelle nationale sans faire la distinction entre les différentes zones. En outre, les clients du KWS sont répartis selon les différentes catégories tarifaires. Ces catégories comprennent : les résidents, les non-résidents, les nationaux, les enfants, les adultes, les étudiants et les groupes non – payants. D'autre part, les visiteurs qui viennent au Kenya sont classés en trois catégories : ceux qui sont en vacances, les touristes d'affaires et ceux qui sont de passage. Cette négligence est délibérée, comme l'indiquent l'un des « *Rangers* » qui a la responsabilité d'accueillir des touristes à Kakamega pendant les enquêtes : « on n'est pas intéressé par la provenance des touristes pourvu qu'ils paient les droits d'entrée ». C'est-à-dire qu'on est intéressé par ce que les clients amènent sans être intéressés aux clients. Normalement le marketing se compose de trois volets : un type de produit à vendre, pour qui et à quel endroit. Si l'un de ces éléments est manquant, il devient difficile de faire du marketing approprié

Dans sa globalité, l'activité touristique nécessite aussi le transport (accessibilité) et le séjour. Ayant la volonté de revaloriser le tourisme dans les parcs, le KWS en 2007 a goudronné le terrain d'atterrissage du parc national du lac Nakuru et a refait plus de 3.000 km de routes dans ses parcs afin de faciliter leur accessibilité. En même temps, certains parcs kenyans, tel que le parc national de Chyulu Hills, restent dans un état d'abandon pour deux raisons : l'accessibilité difficile et le manque d'hébergement touristique. En 2008, Chyulu Hills près de Tsavo West n'a reçu que 137 touristes. Ce parc n'est pas le seul à enregistrer

⁴⁸⁹ Brunel, *op.cit*

⁴⁹⁰ Potentiel d'attrait d'un territoire

⁴⁹¹ Miossec, *op.cit* p 44, 45.

un nombre médiocre de touristes. D'autres comprennent : *Kiunga Marine National Park* (761 touristes), *Mwea National Reserve* (589 touristes), *Sibilo National Reserve* (439 touristes), *Central Island National Park* (42 touristes), et *Ndere Island National Park* (39 touristes). Mais les parcs qui ont enregistré les nombres de visites les plus surprenants sont le *South Island National Park* avec 1 touriste (international) et le *Tana River Primate* où aucun touriste n'a été comptabilisé cette année là. Cela démontre en général la situation touristique kenyane déjà décrit dans la première partie.

Alors, parler de l'ouverture de nouvelles destinations touristiques au Kenya ne veut pas dire que ces territoires soient fermés. En effet, tous les parcs nationaux du pays, comme le démontre la définition proposée par Depraz, sont des portions de territoire généralement ouvertes au public⁴⁹². Mais il faut se méfier des termes « ouverture » et « accessibilité » car ils ne signifient pas la même chose⁴⁹³. Evidemment, tous ces espaces moins mis en tourisme sont *ouverts* mais certains sont difficilement *accessibles*, éloignés ainsi que peu connu par les touristes. Depuis 2008, le KWS a prit de nouvelles décisions y compris une liaison aérienne entre Nairobi et la partie nord du pays (*Marsabit National park*).

L'importance de l'hébergement devient aussi un facteur important pour certains touristes au moment de prendre une décision de quitter leur domicile pour aller ailleurs. Ils ne partent pas avant d'être assuré de la disponibilité de leur choix d'hébergement. A l'extrême, l'hébergement devient une destination en soi pour d'autres personnes, comme le démontre Dewailly à travers des touristes danois qui « ne recherchent aucune visite, aucun voyage, aucune expérience nouvelle mais se contentent d'un tourisme banal et *'immobile'*. Il leur suffit d'habiter momentanément ailleurs ... »⁴⁹⁴. Pour ce type de touristes, l'hébergement pourrait être considéré parmi les raisons pour faire un voyage. L'amélioration de l'offre touristique en termes d'hébergement est alors un facteur essentiel pour l'attractivité du territoire et l'amélioration de sa fréquentation. L'hébergement touristique joue aussi le rôle de pourvoyeur d'une image dynamique du territoire touristique, en plus de signifier qu'une destination est au moins accueillante.

En 2008, dans sa politique en vue d'ouvrir davantage de destinations touristiques kenyanes, le KWS a exprimé la volonté de faire un partenariat avec le secteur privé. Ce dernier a été sollicité pour développer les aménagements destinés au marché plus écologique de type *écologe* dans les parcs nationaux de Meru, Mwea, *Saiwa swamp*, Nairobi, Hell's Gate, *Kakamega*, *Mont Elgon*, Aberdaire, Tsavo East et Tsavo West. D'autres sites dans le projet comprennent ceux de Ruma, Impala sanctuary et Ndere Island.

⁴⁹² Depraz, *op.cit*, p 133.

⁴⁹³ Equipe MIT, *op.cit*, 2002, p 209.

⁴⁹⁴ Dewailly, *op.cit*, 2006, p 102.



Photo 24 : Le terrain de camping de Saiwa.

Il est rarement utilisé comme le démontre cette photo. Il n'y a ni tentes ni équipements pour faire la cuisine pour ceux qui veulent les louer. Ainsi, il est mal adapté pour ceux qui aiment voyager « légèrement ».

Photo : Odiara, B., 2008.

Pendant longtemps, la maîtrise de l'activité touristique a présenté (et présente encore) un défi pour les prestataires de service, y compris le KWS. Le manque d'aménagements adaptés aux touristes, comme le démontre le terrain de camping de Saiwa, pourrait illustrer ce point de vue (photo 24). Certains touristes aiment bien voyager légèrement sans porter les équipements de camping et sans avoir le souci de faire les courses. A Saiwa et à Kakamega, ces territoires ne sont pas adaptés aux touristes. Celui de Saiwa est rarement utilisé. On ne s'étonne pas trop car là, il n'y a pas de service de campement : le matériel de cuisine, le bois de chauffage...

En outre, dans la plupart des cas, l'attribut quantitatif est privilégié plutôt que le qualificatif dans le secteur des hébergements touristiques. Le tourisme étant un voyage et

un séjour plaisant, il faudra faire une attention particulière à la qualité et à la diversité des hébergements afin de satisfaire aux exigences d'une clientèle nouvelle qui aime voyager légèrement, sauf pour les routards.

A Kakamega (Buyangu), le KWS a achevé la construction de quatre nouveaux « *Banda* » – un type de chalet en béton moins en harmonie avec l'environnement – avec une capacité de huit personnes. Ils sont beaucoup plus privatifs et de meilleure qualité que les six *banda* traditionnelles – *udo* avec une capacité de 14 personnes. Ces derniers se trouvent près du terrain de camping (d'une capacité de 150 visiteurs). A Saiwa, on a construit un logement particulier et écologique sur un arbre ayant une capacité de 2 personnes (photo 25). La construction des *bandas* communautaires à Isecheno constitue aussi une étape positive vers la valorisation du séjour touristique bien qu'ils soient moins confortables que ceux-ci de KWS.

En plus, notons que le produit final du tourisme étant un client satisfait, les entrées des territoires labellisés sont plus accueillantes qu'avant. A l'entrée de certains parcs, les *Rangers* ont été remplacés comme agents d'accueil par des employés formés en relations publiques. De tels parcs comprennent : le lac Nakuru, Nairobi, Amboseli, Aberdaires, Tsavo East et Tsavo West. Ces employés sont mieux adaptés à l'accueil touristique, en plus d'avoir plus d'informations nécessaires sur le produit touristique sous leur juridiction que les *Rangers*. Donc, attirer les touristes n'est pas une fin en soi, mais les accueillir convenablement s'avère une condition sine qua non dans l'objectif du développement touristique. La représentation d'un espace vacancier va au-delà de son image globale. L'intérêt est aussi porté aux équipements et aux services fournis pour le plaisir des touristes.



Photo 25 : Un logement unique et écologique à Saiwa – sur un arbre.

Ce logement a une capacité de deux personnes avec un balcon pour observer les *sitatunga* dans les marais. Par contre il ne possède pas de cuisine. Les visiteurs sont obligés d'amener leur repas ou de manger en dehors du parc. Pour les adultes étrangers, il faut \$ 50 pour se loger.

Photo : Odiara, B., 2008.

Quelques parcs au Kenya ont amélioré leur image à travers la communication commerciale au moyen de la labellisation (*branding*), mais on espère que les mêmes réformes d'accueil seront généralisées dans les autres parcs du pays. Alors, tandis que de telles nouvelles orientations ont été prises, y compris l'adoption de nouvelles normes de procédures évaluant les systèmes de gestion, on déplore encore l'apathie de la part des dirigeants des zones naturelles envers les chercheurs et leurs activités. Par exemple, le Directeur de Saiwa en 2007 a refusé de répondre aux questions du chercheur. Il n'a pas apprécié les activités de recherches sur son terrain en montrant une hostilité injustifiée envers les chercheurs. On espère que la certification de KWS par ISO (*International*

Organisation for Standardisation) en 2009 a abordé aussi ce type de comportement, car il n'est pas seulement question de mettre en place des procédures efficaces, il faut aussi un esprit ouvert de la part des dirigeants envers d'autres partenaires locaux y compris les chercheurs.

En ce qui concerne la gestion de ces territoires, il n'existe pas souvent des initiatives locales de recherche qui visent à trouver des solutions aux problèmes identifiés localement. Presque toutes les recherches sont initiées au siège de KWS à Nairobi et celles-ci sont plus ou moins orientées vers la biodiversité ; celles du tourisme ne trouvent guère la place au sein du service de recherche du KWS. En outre, ceux qui sont chargés du tourisme s'occupent normalement de la comptabilisation du nombre des touristes (s'ils viennent) et des revenus générés afin de les transmettre à Nairobi (au siège de KWS). Il n'y a guère de nouvelles idées locales pour le tourisme dans leur prospective. L'aptitude à interpréter les informations reste encore insuffisante. Ce qui est donc important, si cette région veut réussir dans le tourisme, est la compétence surtout en matière d'organisation et de connaissance touristique.

Projet	Priorité / Durée
1. La sensibilisation de la communauté locale sur l'importance de la conservation (Shinyalu et Ileho)	1 (2002-2006)
2. La construction des centres culturels pour la communauté à Isicheno et Buyangu	2 (2002-2008)
3. La construction de barrières d'entrée à Isecheno pour commencer à prélever les droits d'entrée	3 (2002-2004)
4. La construction du pont dans la forêt de Kakamega	4 (2002-2005)
5. La construction d'un chalet dans la réserve de Kakamega	5 (2002-2005)
6. La construction du centre culturel départemental dans la cité pour offrir des loisirs et générer des revenus	2 (2002-2005)
7. La construction d'un musée municipal dans 3 ans afin de préserver la culture locale	5 (2002-2005)

Tableau 25 : Les nouveaux projets proposés par le DDO (le Bureau de Développement Départemental) de Kakamega pendant la période de 2002-2008.

Source : Kenya Government of, 2002.

Le plus souvent, la revalorisation et le renouvellement de l'activité touristique signifient la conception de projets afin de réaliser des objectifs établis. Par contre, en considérant les projets dans le tableau 25, rien n'a été fait jusqu'à présent, sauf pour le projet de construction du pont et la construction de nouveaux chalets touristiques par le KWS dans la réserve.

A Isecheno (coté KFS), aucune barrière n'existe et l'entrée est toujours « gratuite » ce que Vivien décrit comme l'« échange écologiquement inégal ». C'est-à-dire que, « des produits sont exportés par des pays pauvres à des prix qui ne couvrent pas les coûts sociaux environnementaux induits par leurs productions »⁴⁹⁵. Là-bas tous les visiteurs paient le même montant. Les touristes y sont répartis en deux catégories : les adultes et les enfants. Le droit d'entrée est de 0.20 euros pour un adulte tandis que pour un enfant ou un étudiant qui veut visiter la forêt, cela ne coûte presque rien (0.05 euros). De ce côté, les statistiques

⁴⁹⁵ Vivien, *op.cit.*

touristiques restent inexistantes. Pour remédier à l'insuffisance des prix dans toutes les zones gérées par le KWS, cette organisation a indiqué depuis 2009 une nouvelle orientation en augmentant le prix d'entrée des parcs et des réserves nationaux pour les étrangers.

Comme indiqué auparavant, les plans de gestion de Kakamega (2005-2015) et de Saiwa (2000) disposent d'idées intéressantes, mais le suivi fait souvent défaut. Ces deux rapports (de développement touristique à Saiwa et à Kakamega) n'ont pas échappé au problème général de non mise en œuvre des projets élaborés. Par exemple, le rapport de Saiwa préconise la réduction de la pauvreté à travers la création de projets qui généreront des revenus pour la communauté locale. Huit ans après, cela reste encore à faire peut-être parce que ces objectifs manquent de précision. Cependant, même avec des objectifs précis comme le démontre celui de Kakamega (tableau 25), la réalisation de ceux-ci reste encore un défi.

9.1.2. Un appel au renouvellement tous azimuts

Etant donné que le potentiel touristique du Kenya reste abondant (chap. 2), l'idée de la mise en tourisme de 'nouveaux' espaces touristiques est aussi encourageante que celle du renouvellement et de la revalorisation d'un modèle touristique kenyan. Cela nécessite un nouveau regard sur ces territoires y compris ses acteurs, ses pratiques touristiques et l'intégration de ces territoires dans l'écoumène touristique. Cet appel à prendre de nouvelles orientations a mis l'accent sur l'image institutionnelle des parcs nationaux, la mise en place de la politique nationale du tourisme (qui est en cours) et la réorganisation du secteur du tourisme du pays.

Encadré 9.1 :

Le droit d'entrée

« Au Rwanda, on paie \$ 500 par heure afin de visiter les 13 familles de gorilles, tandis qu'au parc national du lac Nakuru, qui a beaucoup plus d'animaux que celui de Rwanda, on paie \$ 40 pour la journée [...]. Dans le projet, le parc National du lac Nakuru va augmenter le droit d'entrée de \$ 40 à \$ 60 en 2008 et ensuite à \$ 100 en 2010 [...]. Bien que la faune et la flore soient l'attraction principale du Kenya, le KWS n'a reçu que Ksh. 2,6 milliards (soit 26 millions d'euros) comparé à Ksh. 100 milliards (soit 1 milliard d'euros) de chiffre d'affaires du tourisme au Kenya pendant l'exercice 2006/2007. Grâce à cette augmentation, le KWS va recevoir au moins Ksh. 7 milliards, soit 70 millions d'euros durant l'exercice ».

Le Directeur de KWS, *Tourists Viewing Game to Pay More*,
Daily Nation, Friday September 7, 2007, p. 30.

En vue des faits soulignés dans l'encadré 9.1, l'augmentation de droits d'entrée dans les parcs kenyans est inévitable. Par exemple, la dépense moyenne par touriste au Kenya est évaluée à \$ 578 entre 2000 et 2006 tandis qu'en Tanzanie cela se traduit en \$ 1.268 par touriste⁴⁹⁶. Cela est en partie attribué aux droits d'entrée plus élevés dans les parcs tanzaniens. Par exemple, à Maasai Mara, les adultes étrangers paient \$ 40 dans le droits

⁴⁹⁶ KIPPRA, *op.cit.*, 2009.

d'entrée tandis que l'autre coté de la frontière – à Serengeti – ils paient \$ 60. Pour escalader le Kilimandjaro, on paie \$ 100 (5 jours) tandis qu'on fait le Mont Kenya pour une somme de \$ 40 (3 jours). Aussi, on estime que le prix moyen d'une chambre hôtelière au Kenya à \$ 84 alors qu'en Tanzanie cela est évalué à \$ 111 par séjour par personne⁴⁹⁷.

Malgré cela, il est incompréhensible que *Chyulu Hills National park* avec 137 touristes en 2008 voie l'augmentation de droit d'entrée de \$ 20 pour les adultes étrangers à \$ 50 au même titre que Tsavo East, Tsavo West, Aberdaires et Méru. Il semble que le plus important pour le moment soit de faire en sorte que ces « autres territoires » soient également 'ouverts' et accessibles. Cela n'a pas de sens que ces territoires soient fermés, mais mieux vaut être claire et précis envers les acteurs touristiques, surtout les touristes, pour pouvoir justifier le droit d'entrée. C'est avec l'arrivée de ces derniers que le regard et l'intérêt envers ces territoires pourraient être renouvelés.

Cette ouverture doit être tous azimuts, d'abord dans l'information et dans la communication touristique ; ensuite avec l'ouverture vers tous les acteurs touristiques, notamment les touristes et la population locale. Stock *et al* souligne le fait qu' « un élément clé de la réussite, ou de l'échec, de la mise en tourisme d'un lieu est le choix des hommes. Les hommes, ce sont d'abord ceux qui sont déjà dans le lieu... en participant à la construction économique du tourisme, ils activent le processus de mise en tourisme. (...) Les hommes, ce sont ensuite les touristes eux-mêmes... »⁴⁹⁸.

Finalement, cette ouverture doit aussi se faire à travers la mise en place des nouveaux aménagements touristiques. Le dernier point est particulièrement important car, comme on l'apprend chez Cazalais *et al* : l' « espace touristique présuppose et exige toujours... une duplication de fonctions qui existent déjà, puisqu'il est *un espace de services* »⁴⁹⁹. Cela se rapproche de la réponse que Dewailly donne à sa question de savoir si tout pourrait être touristique. En se contentant de ne pas imaginer à quoi ressemblera le tourisme du futur, ce géographe ajoute que tout est potentiellement touristique, à la limite de « créer un *service* qui correspond à la demande »⁵⁰⁰. Ces fonctions services comprennent entre autres: l'hébergement, la restauration, la circulation, la communication... Brunel souligne le fait que certains lieux touristiques tel que les parcs de Disney sont visités « non pas pour leur intérêt propre, mais uniquement *pour leur accessibilité maximale...* »⁵⁰¹.

Cela est évident parce que l'offre touristique existe toujours : les forêts, les montagnes, les mers ... parce que tout peut être touristique. Ces territoires existaient même avant le « *grand tour* » et le « tourisme ». En réalité, le paysage est présent, même si on n'y prête pas attention ; les forêts tropicales existent comme des ressources touristiques même si on ne les visite pas. L'essentiel réside dans les services mis en place pour accueillir les touristes convenablement car aucun territoire n'a en soi une valeur touristique sans ces derniers.

Ces « ouvertures » doivent être un processus et non seulement une étape qui commence et qui s'arrête par l'exercice de faire connaître des parcs et des réserves nationaux (*le branding*). Le dynamisme en tourisme veut dire que ces « ouvertures » ou « transformations » doivent être réalisées en permanence.

⁴⁹⁷ Ibid, 2009.

⁴⁹⁸ Stock *et al*, *op.cit*, p 266.

⁴⁹⁹ Cazalais, *et al. op.cit*, p 20-21

⁵⁰⁰ Dewailly, *op.cit*, 2006, p 136.

⁵⁰¹ Brunel, *op.cit*.

Tandis que le processus de labellisation des parcs nationaux au Kenya démontre un dynamisme et une transformation en général, en visitant le parc national de Saiwa, on a le sentiment que malgré la volonté de changement, les habitudes restent inchangées. Par exemple, malgré ce processus en 2007, rien ne semble avoir changé en termes de fréquentation touristique et de notoriété. L'attention est attirée sur le fait que l'entrée soit reconstruite et les sentiers touristiques aménagés (photo 26). On ne s'étonne pas, car cette conception de *business as usual* ne se limite pas aux parcs nationaux kenyan mais au secteur touristique dans sa totalité.

Souvent les pouvoirs publics sont lents pour passer de la réflexion à l'action comme les projets en tableau 25. On se fait des illusions sur des nouvelles transformations alors qu'en réalité, c'est toujours la même histoire. L'écotourisme par exemple est une activité perçue comme un tourisme imprégné, intégré et dissous au sein des populations locales ; une activité qui peut enrichir la vie de ces dernières ; qui peut accroître les ressources économiques pour ces peuples ; qui peut être sensible à l'environnement naturel et humain et qui peut les protéger ; une activité qui peut être intégrée dans un système communautaire avec un impact positif (le tourisme communautaire). Par contre, dans un grand nombre de cas, ces discours laissent beaucoup à désirer.

Les exemples ne manquent pas et la bibliographie sur ce sujet est abondante : Brunel (2007) aborde le sujet de tourisme et mondialisation..., Duterme (2006) celui d'« expansion du tourisme : les *gagnants* et les *perdants* », de Kadt (1979) sur le « tourisme un passeport pour le développement » ... Même Dewailly (2006) en se contentant de ne pas en dire 'trop' (contre le tourisme) pour ne pas être considéré comme un « intellectuel anti-tourisme », trouve qu'il y a beaucoup d'exemples aujourd'hui où des touristes sont écartés (eux-mêmes ou par défaut) de la culture locale. Il ajoute qu'on cache de tels exemples « car ils ne semblent pas correspondre aux grands discours tenus sur le rôle culturel du tourisme... »⁵⁰². Sur la question du tourisme et l'environnement, on est toujours aux stades des intentions sans aborder la mise au point d'une véritable ingénierie touristique de l'environnement – le cas de Maasai Mara au Kenya (chap. 9.2).

⁵⁰² Dewailly, *op.cit.*, 2006, p 115.



Photo 26 : la vue de l'intérieur de l'entrée nouvelle du parc Saiwa.

Telle une entrée est le premier contact entre les touristes et les aires protégées. Ainsi, l'accueil touristique prend une place importante dans le tourisme et dans cet exercice de labellisation

Photo : Odiara, B., 2008.

Il est nécessaire ainsi d'avoir une nouvelle façon de penser et d'appliquer les meilleures conceptions du développement touristique dans cette région de l'ouest du Kenya et ailleurs, pour sortir de cette impasse. Le *branding* (chap. 8.3) servait à changer la présentation générale de ces destinations envers des touristes dans le but d'augmenter leur fréquentation. En dépit d'autres facteurs qui ont eu un impact négatif pour le tourisme au Kenya, notamment la récession globale de l'économie en 2008/2009, la violence post électorale en 2008, les avertissements provenant des ambassades des pays étrangers au Kenya notamment les Etats-Unis et l'Angleterre, il est encore très tôt d'évaluer l'impact du *branding* sur le flux touristique dans les parcs.

Néanmoins, à première vue, cet exercice a eu les résultats mitigés. Tandis que huit parcs ont connu une augmentation touristique, bien que très légère (Amboseli, Tsavo West, Tsavo East, Kisite, Ruma, Malindi, Saiwa et Oldonyo Sabuk), six autres (Nakuru, Aberdaire, Watamu, Nairobi, Elgon et Kakamega) ont connu une diminution dans l'année suivante celle du *branding*. Le même constat mixte se reproduit dans les parcs non labellisés.

Le secteur du tourisme, dans le monde, est donc dominé par des transformations superficielles. Plusieurs exemples dans la littérature du tourisme peuvent servir à s'en convaincre. D'abord, les recherches déplorent le fait que l'écotourisme n'a pas été durable même s'il y a quelques progrès accomplis en termes de qualité, au niveau d'une meilleure gestion de l'eau, des sites et des territoires. Boniface Priscilla démontre comment le tourisme alternatif a pris l'apparence du tourisme conventionnel⁵⁰³. De plus, elle observe que les brochures dans les stations balnéaires dans les années 1960 ne sont pas différentes de celles des années 1990 ; les hôtels restent plus ou moins les mêmes mais le nombre de touristes continuent à augmenter⁵⁰⁴. A propos, l'historien Boyer remarque que « pour l'essentiel, *rien n'a changé*, sinon le nombre de touristes »⁵⁰⁵.

De plus, l'équipe MIT ajoute que l' « idée de ce qui est beau et digne d'intérêt *n'a finalement pas changé radicalement depuis deux siècles* »⁵⁰⁶. Les touristes continuent à fréquenter les lieux qu'ils fréquentaient. Mais, que feront des touristes blasés et expérimentés qui cherchent de 'nouveaux' lieux et de 'nouvelles' pratiques ? Ce type de touriste tend à chercher parfois de nouvelles activités au sein même de l'espace qui les accueille. En outre, ce type de client peut mener ses activités habituelles dans les destinations nouvelles pour se dépayser.

Compte tenu du potentiel réel du Kenya, il est important de réorienter notre réflexion envers ce type de considération à travers la mise en tourisme des 'nouvelles' destinations touristiques. Voilà le but principal de cette thèse : celui d'ouverture, de redéploiement, de renouvellement et de revalorisation d'un modèle touristique kenyan.

Selon l'ancien Directeur du PNUE, Klaus Toepfer, l' « écotourisme a de nombreuses définitions, mais son objectif général devrait être de fournir une occasion de développer le tourisme de manière à réduire au minimum les effets négatifs de cette branche d'activité et un moyen d'encourager activement la protection de la biodiversité exceptionnelle de la Terre »⁵⁰⁷. A partir de ce propos, il nous semble que l'écotourisme serait la 'moins mauvaise mise en tourisme d'un territoire' naturel avec l'objectif de l'optimisation du bien (protection du milieu, retombés économiques pour les populations locales, création d'emploi, satisfaction clientèle...) et de la minimisation du mal (acculturation, pollution, perte financière...).

Tenant compte de cette définition, le redéploiement, le renouvellement et la revalorisation d'un modèle touristique kenyan va au-delà de l'augmentation du flux touristique dans les 'nouvelles' destinations. Il s'agit aussi de l'amélioration de qualité même du tourisme dans les destinations déjà établies. Aussi, on note que l'activité touristique dans les territoires lointains ne signifie pas forcément de l'écotourisme, car la plupart du temps, les touristes ne changent que la destination sans changer leur comportement. Selon l'équipe MIT, les espaces touristiques *denses* et les espaces touristiques *diffus* sont fréquentés –

⁵⁰³ Boniface, *Dynamic Tourism, Journeying with Change*, Channel View Publications, 2001, 188 p.

⁵⁰⁴ Ibid, *op.cit*

⁵⁰⁵ Boyer, *Le Tourisme de Masse*, l'Harmattan, 2007, p 54

⁵⁰⁶ Equipe MIT, *op.cit*, 2005, p 265.

⁵⁰⁷ Cité par Stock *et al*, p 225.

partiellement au moins – par les mêmes clientèles⁵⁰⁸. En effet Boyer l'observe, « l'enjeu contemporain consiste à transporter ces masses, à les héberger, à réguler leur flux, à attirer leur attention, éveiller leur désir ; mais *il n'est pas de renouveler le tourisme* »⁵⁰⁹. En plus, des « formes du tourisme (de masse, alternatif ...) se sont succédées *sans se remplacer* »⁵¹⁰.

Si les milieux naturels constituent des destinations privilégiées pour les écotouristes, ce sont leurs pratiques et leurs comportements (intérêt dans la découverte de la nature et son interprétation, le respect des milieux naturels et des sociétés ...) qui les distinguent des autres touristes tels que les touristes de safari. Ainsi, sans l'évolution générale des mentalités et des comportements, aucune expérience alternative ne pourra survivre durablement. Autrement dit, ces nouvelles expériences ne seront qu'une première phase vers du tourisme destructif non maîtrisé.

Pour certains, l'écotourisme pourrait être un tourisme haut de gamme favorisant aussi le développement des projets touristiques légers à l'échelle communautaire. Et si on vante la *kenyanisation* du secteur touristique du pays à travers la création du KTDC en 1975, la plupart des aménagements touristiques sont encore sous la domination des organisations étrangères et des élites locales. Les « enjeux contemporains », comme le dit Boyer (2007), sont loin du renouvellement d'un modèle touristique, mais sont orientés vers la captation d'un flux touristique plus important. La contradiction entre le Ministère du tourisme et le KWS sur le type de client visé sert comme un exemple.

Tandis qu'en 2009 le KWS a augmenté les droits d'entrée dans les parcs pour attirer les touristes plus aisés, le Ministère du tourisme a proposé une réduction de frais de visa de 40 dollars à 20 dollars en 2009 pour récupérer la clientèle perdue après la violence post électorale. Cette politique était vivement contestée par le Ministère des affaires étrangères qui craint le rabaissement de la valeur réelle du Kenya. Par contre, cette mesure est beaucoup appréciée des hôteliers qui mettent encore la pression pour la suppression totale de frais de visa.

En outre, dans sa globalité, le secteur du tourisme est resté à la phase du voyage à forfait comme inventé par Thomas Cook en 1841 ; les itinéraires touristiques du Kenya n'ont pas changé au fil des années. Tandis qu'on préconise de plus en plus les voyageurs indépendants, Dewailly remet en question l'idée de la « liberté » et de l'« intentionnalité » en tourisme en ce qui concerne le choix et les pratiques dans une destination donnée⁵¹¹. Et pour certains, le tourisme de masse reste largement critiqué (pas par des touristes) sans être abandonné⁵¹².

L'ouverture, le redéploiement, le renouvellement et la revalorisation du tourisme au Kenya s'appuient sur la croissance touristique comme un facteur primordial pour faire profiter la population. Bien entendu pour cette région, l'ouverture vers les acteurs touristiques, et particulièrement les touristes, est fondamentale, car les ressources touristiques existent toujours et c'est la fréquentation dont on a besoin. En vue de ces faits, la priorité pour l'instant semble dans la révision et même le redéploiement total de ce secteur touristique car la gamme de produits présentés est assez diversifiée. Et pourtant, suivant

⁵⁰⁸ Equipe MIT, *op.cit.*, 2002, p 235.

⁵⁰⁹ Boyer, *op.cit.*, 2007, p 54

⁵¹⁰ Ibid, p 62

⁵¹¹ Dewailly, *op.cit.*, 2006.

⁵¹² Cazes, Knafou, *op.cit.*

la règle de base, le tourisme veut dire « s'occuper des gens »⁵¹³ en leur fournissant par exemple l'information nécessaire sur ces destinations, un facteur qui manque cruellement même après le *branding*.

Les projets communautaires tels que CAMPFIRE au Zimbabwe, Kimana et Shompole au Kenya, ont connu des succès grâce à une fréquentation touristique significative et « durable ». Par exemple, la réussite d'un *group ranch* de Kimana auprès du parc national d'Amboseli réside dans le fait qu'il reçoit un nombre élevé de touristes (plus de 400.000 en 2006⁵¹⁴). Violier démontre comment des projets touristiques en Europe ont été conçus autour des principes du développement durable mais qu'ils *ont connu un nombre limité de visiteurs*⁵¹⁵. La réussite de tels projets en termes de fréquentation et de rentabilité nécessite donc que le touriste soit pris en compte dès leur conception. Ce sont les touristes qui vont faire rentabiliser ces projets et en faire profiter les populations locales.

Le présent travail s'engage à comprendre et à consolider les trois grands concepts menant vers le développement touristique : la croissance (le flux touristique), le développement (les retombées économiques vers les populations) et l'écodéveloppement (un développement qui encourage la gouvernance participative des sociétés locales). Ces trois concepts seraient la vocation touristique la plus adaptée pour ces périphéries.

Parallèlement, l'écotourisme constitue une activité de découverte, d'étude, d'observation et d'interprétation de la nature. Mais au parc de Saiwa, le composant 'interprétation' est totalement absent, faute de guides touristiques. Autrement dit, à l'instar de la forêt de Kakamega où il y a des visites guidées, il faut aussi reconstruire l'histoire de ce parc. Celle-ci peut représenter ce parc dans sa totalité en démontrant la signification paysagère et culturelle afin de rendre sa visite plus intéressante.

Même si on a déjà souligné l'importance d'avoir des « beaux paysages », il faut dire qu'il ne suffit plus d'avoir un potentiel, il faut aussi savoir l'utiliser pour attirer davantage de touristes. En outre, l'affirmation de Rieucan selon laquelle la classification en aire protégée d'un territoire favorise le développement de l'écotourisme⁵¹⁶ c'est loin d'être affirmée par rapport à la plupart des parcs kenyans. La majorité de ces territoires ne sont pas nécessairement les destinations privilégiées pour les touristes. C'est le cas de Kakamega qui possède le statut « réserve nationale » depuis vingt trois ans, et celles de Saiwa et Mont Elgon qui ont un statut de « parc national » depuis trente quatre ans et presque quarante ans respectivement. Malgré cela, il nous semble que le processus de la mise en tourisme ait du mal à démarrer ou qu'il soit simplement très lent.

D'autre part, Rieucan affirme que la « préservation de la biodiversité ... ne constitue qu'une des composantes de l'ouverture au tourisme »⁵¹⁷. Ainsi, on constate que pour ces territoires (le cas de Chyulu Hills), ce n'est pas la valeur propre du nom (parc ou réserve) qui compte, mais la valeur en fonction des projets dans leur proximité : la liaison routière, l'hébergement touristique, les centres commerciaux, ... Cette valorisation selon Rieucan, se

513 Deprest, *op.cit*

514 Kibicho, *op.cit.*, 2008.

515 Violier, *op.cit.*

516 Rieucan, *op.cit.*, 2001.

517 Ibid, p 446.

trouve aussi dans le « binôme tourisme de nature/culturel (qui) peut contribuer à la réussite de la fréquentation d'un lieu touristique »⁵¹⁸.

La réussite dans la réalisation de ce binôme appelle ainsi à la mise en place d'activités d'interprétation du paysage (naturel et humain) et le rôle que ces espaces jouent dans la vie quotidienne. P. Boniface nous montre comment les jardins de « Zen » au Japon attirent beaucoup de touristes, pas parce qu'ils *sont beaux*, mais parce qu'on leur a donné une signification *culturelle et spirituelle* – une interprétation – suscitant un intérêt important chez les touristes⁵¹⁹. La gastronomie, quant à elle, pourrait être un élément différenciateur au sein de destinations ayant des atouts similaires⁵²⁰. Elle utilise un exemple de Bordeaux en France en disant que ce n'est pas son paysage qui attire des touristes, mais plutôt le vin et *la vie culturelle* de cette ville d'Aquitaine.

La vie culturelle serait ainsi un élément différenciateur d'un parc à l'autre. Bien que plusieurs destinations possèdent des produits touristiques similaires, chaque espace a sa particularité. Les lions ou les éléphants de l'Afrique du Sud ne sont-ils pas les mêmes (au moins pour les touristes) que ceux du Kenya ? L'expérience touristique dans les parcs sud africains et les parcs kenyans n'est-elle pas aussi la même ? En théorie, cela se traduit par la même satisfaction pour les touristes, quelle que soit la destination (parce qu'il s'agit de la même faune). Mais l'expérience touristique de chaque visite reste unique avec chaque territoire. Ainsi, chaque parc ou réserve dans le pays présente sa propre spécificité. En effet, Stock *et al* remarquent que « ce qui alimente le tourisme ce n'est pas l'uniformité ». Ils ajoutent qu'« il n'y aurait aucune raison de se déplacer, même pour un touriste, si c'était pour passer du pareil au même »⁵²¹.

Cependant, sur le site web de KWS (www.kws.org), cette réflexion reste encore à appliquer. Ce site affiche des parcs nationaux totalement déconnectés de leurs milieux culturels. En outre, les parcs sont présentés comme des destinations isolées l'une de l'autre, en écartant même les événements locaux. Sur ce site web par exemple, la réserve de Kakamega n'est pas associée au combats des taureaux (*bull fighting*) près de cette forêt, Impala Sanctuary n'est pas associée à la ville de Kisumu à côté du lac Victoria et à la culture Luo, Saiwa swamp n'est pas associé au musée de Kitale ni à celui de Kapenguria (hébergeant la cellule de détention de Jomo Kenyatta, le premier Président du pays)...

En plus de faire un voyage vers des milieux naturels, les touristes d'aujourd'hui pourraient aussi s'intéresser aux activités multiples autour de ces territoires. Certes, ces prestataires de services doivent se rendre compte que l'écotourisme n'est plus un concept académique et conservateur, mais il est un produit dont on souhaite tirer profit.

Par ailleurs, les avantages liés à l'écotourisme vont au-delà des frais d'entrée dans les parcs nationaux. Le rapport de l'OMT sur le « tourisme et la réduction de la pauvreté » propose plusieurs stratégies à prendre pour optimiser la présence du tourisme dans les pays en voie de développement⁵²². Ces stratégies comprennent : la prolongation du séjour touristique, l'accroissement des dépenses touristiques, le développement des produits complémentaires, la répartition équitable des avantages touristiques géographiquement, l'amélioration des infrastructures et avantages obtenus grâce à la planification, la gestion

⁵¹⁸ Rieucan, *op.cit.*, 2001, p 446.

⁵¹⁹ Boniface, *op.cit.*

⁵²⁰ Ibid.

⁵²¹ Stock, *et al.*, *op.cit.*, p 274.

⁵²² OMT, *op.cit.*, 2002a.

locale du tourisme et les partenariats. Malgré ces bonnes idées, on déplore le fait que dans les zones situées aux alentours de la forêt de Kakamega et celles qui sont près de Saiwa, il n'y ait pratiquement rien à dépenser pour le touriste. En développant l'esprit d'entreprise chez les villageois, ces aires protégées peuvent augmenter les potentiels de développement au bénéfice de la communauté locale.

9.1.3. Le tourisme domestique dans le renouvellement du tourisme kenyan ?

Le tourisme est parmi les activités humaines largement étudiées par les géographes. On peut citer notamment Deprest (1997), Dewailly et Flament (2000), Dewailly (2005), l'équipe MIT (2002, 2005), Stock, *et al* (2003), Rieucou et Lageiste (2006), entre autres. Le débat sur la définition du tourisme est permanent. Certains, notamment Dewailly (2006), reconnaissent la difficulté de distinguer un « vrai » touriste d'un « faux » touriste. D'autres, par exemple l'équipe MIT (2002), propose une définition simple d'un touriste. Ils le décrivent comme « toute personne qui n'est pas 'd'ici' »⁵²³.

Pourtant, le chemin vers la durabilité et le renouvellement en tourisme nécessite la prise en compte de tous les voyageurs qui se déplacent ailleurs vers des lieux touristiques sans exception. Même pour J. Ginier (1969), cité par Stock *et al* (2003, p 264),

« Le plus simple est de revenir à des notions concrètes ressenties par tous les bénéficiaires du tourisme. Pour l'hôtelier comme pour le gardien de terrain de camping, pour le courrier comme pour la vendeuse..., le touriste c'est le visiteur, habituellement domicilié à l'étranger,... pour un séjour de durée limitée, en « récréation » ou non, et laisse son argent dans le pays. Définition simple qui a le grand avantage de ne point exclure le tourisme d'affaires et les excursionnistes de plus en plus nombreux avec l'essor des transports rapides ».

Avec cette définition « simple », l'essentiel est d'établir un lien entre la démarche conceptuelle et les actions spécifiques qui devraient se traduire en actions concrètes sur le terrain. Elle nous aide également à ne pas rester dans l'abstrait et s'enfermer dans un esprit terminologique borné, loin de la réalité du terrain. Elle nous protège contre la profusion de terminologies diverses sur le tourisme, qui sème la confusion. Pour les territoires ou destinations touristiques, il faudra simplement insister sur les « critères à respecter, les écueils à éviter, les bénéfices à atteindre »⁵²⁴. Cela veut dire de faire en sorte qu'on maximise le bien et qu'on minimise le mal attribué au tourisme.

L'interrogation sur la présentation du tourisme en Afrique nous semble aussi pertinente à élaborer. Certes, l'« apartheid touristique » auquel Brunel (2007) fait référence en Afrique du sud, n'a pas sa place au Kenya. Selon cette géographe, pour des raisons de sécurité et pour entretenir le mythe de l'éden réservé à des *riches*, les zones de biodiversité en Afrique (du sud) favorisent l'« interdiction aux africains »⁵²⁵. Cependant, on témoigne de plus en plus des africains qui font aussi du tourisme dans leur continent. Par exemple, en 2006, le Kenya a reçu 180.781 touristes venant d'autres pays africains soit 11% des arrivées internationales (tableau 1). Aussi, selon Lilieholm et Romney (*op.cit*, p. 138), il y a de plus en plus des africains qui font du tourisme au sein de leurs pays. En Afrique du sud par exemple, 60% de la fréquentation globale envers des parcs nationaux se fait par des résidents du

⁵²³ Equipe MIT, 2002, p 80.

⁵²⁴ Blangy, (dir.), *du Tourisme de Nature à l'Ecotourisme*, Les cahiers d'espaces février 1993b.

⁵²⁵ Brunel, *op.cit*.

pays tandis que 20% viennent des pays africains. Dans les parcs nationaux de l'île Maurice et du Nigeria, 40% et 80% des visiteurs sont respectivement des résidents de ces pays.

Alors, au Kenya, en l'absence d'observatoires du tourisme dans les régions et les départements, la comptabilisation s'avère moins élaborée qu'en France. Les touristes kenyans comptabilisés comprennent ceux qui fréquentent majoritairement les hébergements touristiques officiellement reconnus, et ceux dans les aires protégées. Les données officielles négligent souvent le tourisme national.

Au Kenya, on ne comptabilise pas les visites chez les parents et chez les amis (une habitude répandue chez les Kenyans surtout pendant les vacances, mais on ne les considère pas comme étant des séjours touristiques), et dans les résidents secondaires (à la campagne et à la côte kenyane)... En outre, les études sur le tourisme national intérieur sont rares, voire inexistantes. Ainsi, très peu des données existent sur le tourisme national pour pouvoir faire la comparaison avec un pays comme la France. Même pour les données du tourisme international au pays, il reste beaucoup à faire. Parfois par négligence, les touristes au départ de l'aéroport de Jomo Kenyatta à Nairobi remplissent les fiches d'arrivée. Alors, il s'avère que les statistiques de la fréquentation touristique gonflent ou sous-estiment l'arrivée réelle de touristes internationaux dans le pays.

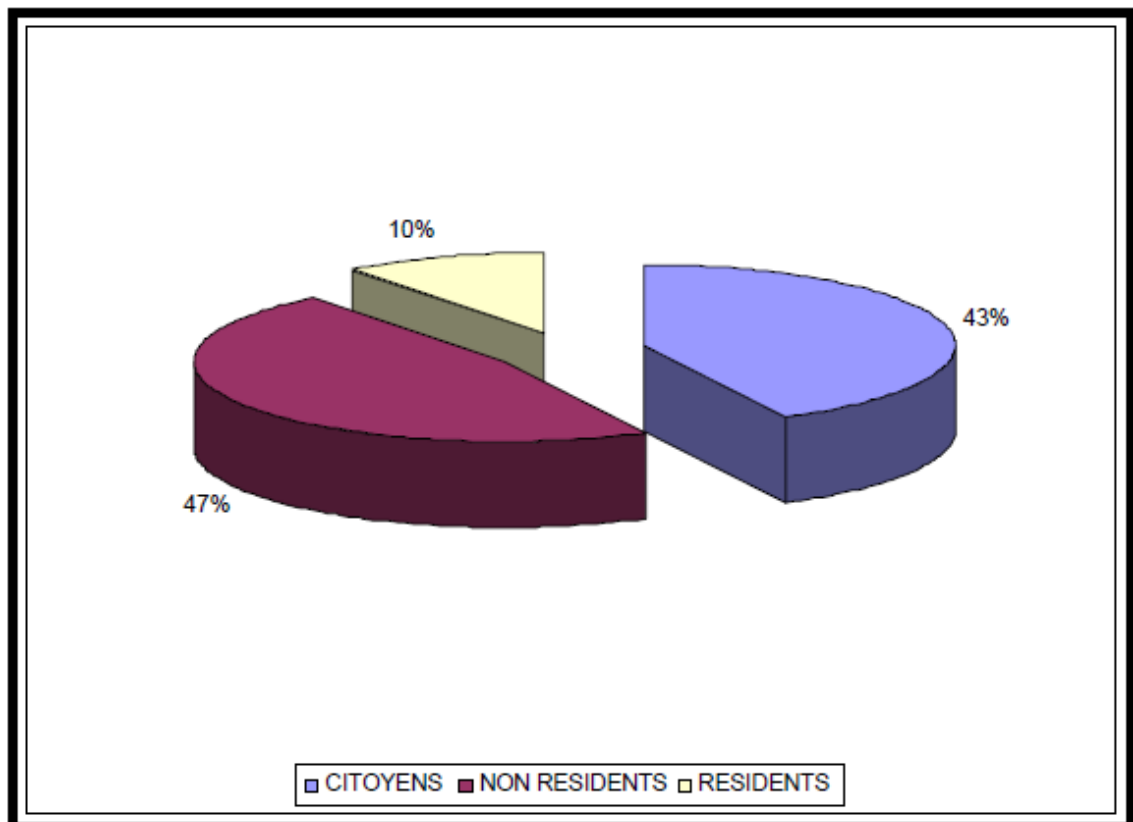


Figure 20 : La fréquentation touristique à la réserve nationale de Kakamega selon les catégories de touristes (2000-2006).

Source : Kenya Wildlife Service.

Même avec ces chiffres limitatifs, dans ces trois territoires étudiés, les visiteurs sont majoritairement des Kenyans (fig. 20 ; 21 ; 22). La part du marché international proprement dit reste marginale avec environ 30% de la fréquentation globale. En plus, la politique

tarifaire du KWS met en place une différenciation tarifaire fondée sur les différents segments du marché : les adultes, les enfants et les étudiants. Toutes ces catégories sont encore réparties entre segments : « les citoyens du Kenya, les résidents du Kenya et les non-résidents ». Il faudra noter que dans les parcs nationaux gérés par le KWS, les citoyens de l'Afrique de l'est (les Tanzaniens, les Ougandais, les Rwandais, et les Burundais) paient les mêmes frais d'entrée que les Kenyans.

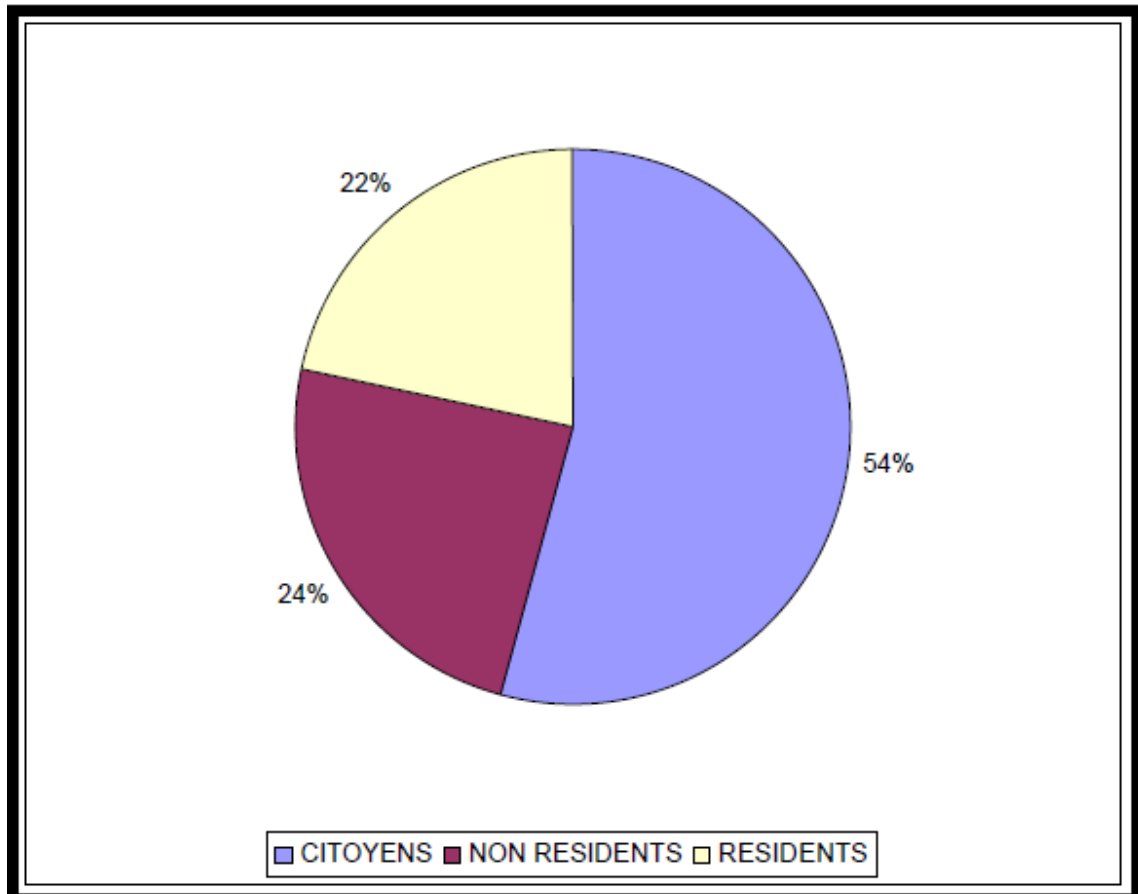


Figure 21 : La fréquentation touristique au parc national de Saiwa Swamp selon les catégories touristiques (2000-2006).

Source : Kenya Wildlife Service.

Donc, nous retiendrons l'idée de l'Equipe MIT (2002, *op.cit*, p 57) qui observe que : « Il ne s'agit pas de nier que le monde touristique reste encore très inégalitaire et que la majorité des touristes provient des pays riches, mais d'inviter à *ne pas s'en tenir à une image trop misérabiliste du tourisme national dans les pays en développement...* ». De même, « l'existence de ces pratiques touristiques (le tourisme national) est généralement ignorée ou sous-estimée, car elle va à l'encontre des idées de ceux qui voudrait réduire les

pays du sud à une simple zone réceptrice de touristes du Nord, *comme s'il était honteux de reconnaître aux pays pauvres l'existence d'une demande interne* » (MIT, 2002, p 58).

Entre 2000 et 2004 par exemple, 53% et 52% respectivement des touristes à *Nakuru National Park* et *Nairobi National Park* étaient des Kenyans. 27% pour *Tsavo East National Park*, 25% pour *Amboseli National Park*, 34% pour *Tsavo West National Park* et 19% pour *Aberdares National Park*⁵²⁶.

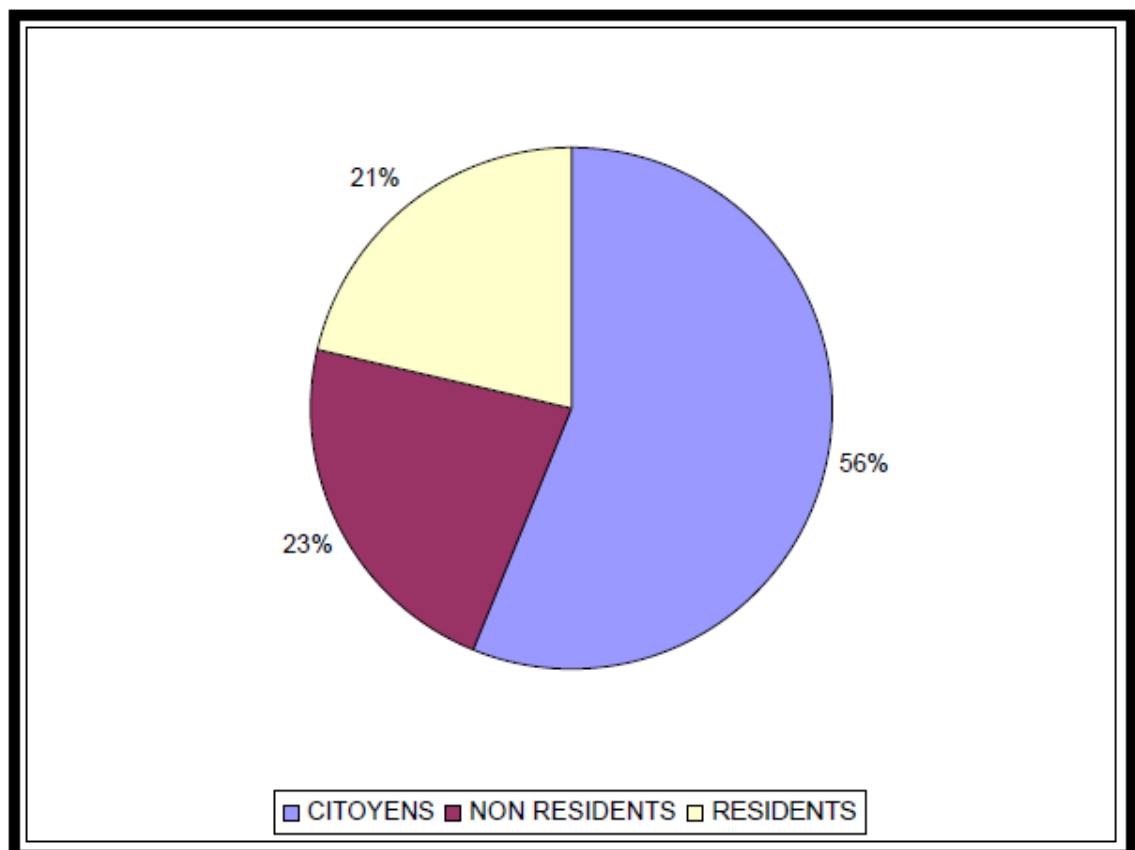


Figure 22 : La fréquentation touristique au parc national du Mont Elgon selon les catégories touristiques (2000-2006).

Source : Kenya Wildlife Service.

En 2008, les aires protégées sous la gestion de KWS ont connu un flux touristique de 44% de touristes kenyens – adultes (fig. 23). Le seul inconvénient réside dans le fait que ce marché national ne génère pas assez de revenus pour ces espaces. C'est normalement les touristes internationaux qui s'intéressent aux aspects culturels et à l'achat des produits artisanaux – le binôme tourisme de nature/tourisme culturel.

⁵²⁶ WRI, *op.cit.*

Malheureusement, depuis leur création, les zones de biodiversité sont perçues comme des lieux réservés aux étrangers. Dans cette région de l'ouest du Kenya, il est clair que les nationaux apprécient la beauté du paysage touristique. Pas parce qu'ils n'apprécient pas les autres régions, mais simplement parce que ces territoires, notamment ceux de Kakamega et de Saiwa, sont bien desservis par les transports publics et ils sont parmi des parcs visités à pied. C'est aussi le cas d'un parc privé de *Haller park* à Mombasa, d'*Animal orphanage* et de *Safari Walk* à Nairobi ainsi que de *Impala sanctuary* à Kisumu qui reçoivent de nombreux touristes Kenyans.

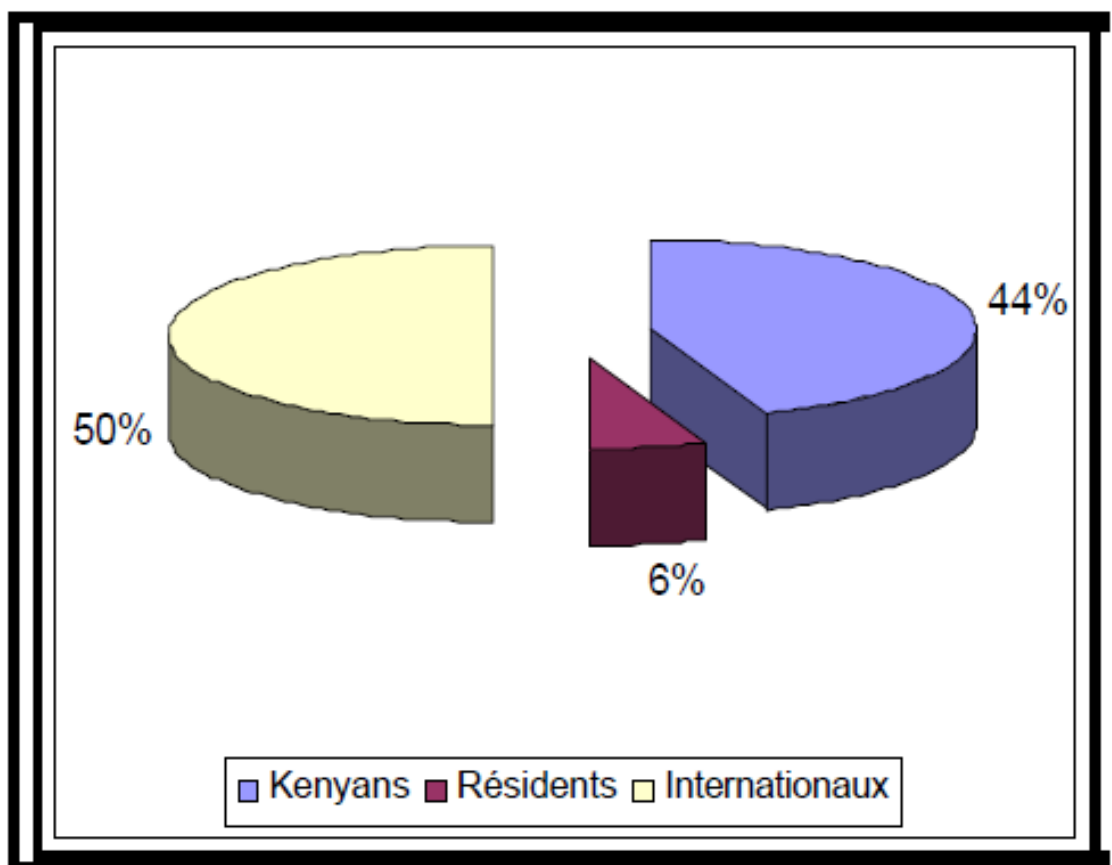


Figure 23 : La répartition des touristes adultes dans 30 aires protégées kenyanes gérées par le KWS en 2008.

Source: Kenya National Bureau of Statistics

Il est vrai que le secteur touristique du Kenya a déjà engagé une politique dans ce sens en réactivant au sein de *Kenya Tourist Board*, le *Domestic Tourism Council*. Malgré la rareté de données précises sur le tourisme national, il y a unanimité pour reconnaître sa croissance significative dans le pays. Face à l'instabilité du marché international à cause de la publicité négative, de la forte concurrence d'autres pays tels que l'Afrique du sud et la Tanzanie, ainsi que la nature périssable du produit touristique, les hôteliers, les Tour Opérateurs et les compagnies aériennes se tournent vers le marché national pour se rentabiliser. En 2005 par exemple, les kenyan ont occupé 840.000 nuitées touristiques dans le secteur du tourisme au pays⁵²⁷.

⁵²⁷ KIPPRA, *op.cit.*, 2009.

Le KWS joue aussi un rôle majeur dans la promotion du tourisme national. En août 2008, il a inauguré une navette destinée à la visite guidée du parc national de Nairobi tous les week-ends y compris les jours fériés pour inciter les Kenyans à participer au tourisme. D'autres parcs ayant ce type de service de navette surtout pendant les vacances scolaires sont : Tsavo East (Voi), Tsavo west (Mtito Andei), Lake Nakuru (Nakuru), Aberdaire (Nyeri), et Hell's Gate (Naivasha). En plus, les membres de WCK (*Wildlife Clubs of Kenya*) surtout ceux qui sont dans les institutions scolaires kenyanes peuvent entrer dans les parcs nationaux gratuitement. En 2008 par exemple, il y a eu plus de 35.000 touristes non payantes dans les parcs nationaux. La plupart d'eux étant les membres de WCK. Il apparaît donc que le raisonnement sur l'« apartheid touristique » de Sylvie Brunel est réducteur et contestable dans le contexte kenyan.

Néanmoins, la plupart du temps, le tourisme national est sous-estimé par les médias qui mettent l'accent sur le tourisme international, un tourisme beaucoup plus vulnérable à l'instabilité du pays, comme pendant les violences électorales subies par le Kenya fin 2007, début 2008. Cependant, les avantages économiques et sociaux qu'apporte le tourisme international peuvent être aussi significatifs.

Le droit d'entrée dans les parcs pour les touristes internationaux reste plus élevé que celui des nationaux. Par exemple, pour un revenu généré par un touriste international à Kakamega – en termes de droit d'entrée uniquement, on a besoin de 7 touristes kenyanes pour réaliser le même revenu. Au lac Nakuru, cette proportion est même plus élevée : un seul touriste international génère autant de revenu que 15 touristes nationaux. Ainsi, malgré le fait déjà souligné que 50% des touristes au parc national de lac Nakuru étaient des kenyanes entre 2000 et 2004, ces Kenyanes n'ont contribué que 5% du revenu total pendant la même période pour le KWS. Les 25% d'*Amboseli National Park* et le 19% d'*Aberdaire National Park* ont contribué 1% en termes de revenu pour chacun de ces parcs.

Avec de tel constat, l'objectif n'est pas pour minimiser le tourisme national, mais pour démontrer l'importance du tourisme international dans le financement des zones protégées du pays. Ces zones ne peuvent pas couvrir les frais de conservation en s'appuyant uniquement sur le tourisme par les citoyens de l'Afrique de l'est.

9.2. *Ecotourism Kenya* : au cœur du développement touristique kenyan

En terminant cette thèse, il nous semble nécessaire de revenir sur le concept d'écotourisme tant comme modèle théorique que dans la réalité. Ce concept ne semble pas connaître une définition achevée. Il est devenu un « mot passe-partout que l'on applique indifféremment à tout ce qui établit un lien entre le tourisme et la nature »⁵²⁸. Sa transformation en un concept banalisé et applicable partout semble à l'ordre du jour. Par exemple, Sylvie Blangy le décrit comme une philosophie, un état d'esprit, une démarche *plutôt qu'un type de tourisme*⁵²⁹. Cela s'accorde avec le concept contradictoire de l'« *écotourisme urbain* » auquel font référence certains chercheurs anglo-saxons. La référence à l'*écotourisme urbain* nous semble faire partie de plusieurs confusions entre l'écotourisme et le tourisme durable (chap. 7.1). Pourtant, la seule différence entre ces deux termes reste celle du 'territoire'. « L'écotourisme concerne par essence *des espaces protégés au fort potentiel patrimonial*, tandis que le tourisme durable *s'applique partout*, notamment aux espaces précédemment

⁵²⁸ Kutay, *op.cit.*, p 214.

⁵²⁹ Blangy, *op.cit.*, 1993b.

colonisés et en partie dégradés par le tourisme de masse »⁵³⁰. Dans le contexte urbain, il vaut mieux parler du *tourisme durable*, car c'est celui là qui constitue une démarche plutôt qu'un type de tourisme.

Certes, « le domaine de l'écotourisme est à fortiori difficile à représenter globalement, car il regroupe en fait un ensemble de pratiques diversifiées »⁵³¹. Ce champ du tourisme s'étudie à travers diverses perspectives : économique, institutionnelle, politique ainsi qu'écologique. Économiquement, l'importance du tourisme au Kenya n'est plus à démontrer. Dans ce pays, où trois nouveaux touristes créent un emploi supplémentaire, la nature constitue une ressource touristique porteuse, génératrice de fréquentation et de revenue.

Néanmoins, depuis que le tourisme a pris son essor dans le pays, certaines aires protégées voient leurs richesses naturelles utilisées sans une véritable réflexion écologique. La quête de prospérité économique pousse certains acteurs à faire de l'économie sans une conscience écologique, créant ainsi des conséquences inacceptables pour l'environnement naturel. Plusieurs acteurs du tourisme considèrent le tourisme comme un produit commercial dont ils sont susceptibles de tirer profit. La multiplication des initiatives de collaboration entre les entreprises privées et communautaires, surtout dans les zones de dispersion autour des parcs nationaux, témoigne de ce constat. Dans ces territoires, réconcilier les objectifs de l'écotourisme : préservation de la biodiversité, développement économique, lutte contre la pauvreté, équité sociale, respect des cultures locales, démocratie participative et autonomisation, présente encore un défi considérable.

La fréquentation insouciante transforme les milieux naturels en victimes du développement touristique. Malgré le code éthique qui définit la pratique responsable du tourisme au sein des parcs nationaux (encadré 9.2 et 9.3), l'anthropisation dans ces espaces s'aggrave. Le Maasai Mara nous en donne un exemple. Au sein et autour de cette réserve ont été construits 108 établissements qui englobent 4.000 lits touristiques. Par conséquent, la lumière provenant de ces établissements pose comme une forme de pollution pour la faune et pour les touristes. Les nuits deviennent de plus en plus claires alors que cette réserve s'urbanise et s'enclave. En plus, la plupart (71%) de ces aménagements fonctionnent illégalement sans autorisation officielle⁵³².

Malgré la promulgation en 1999 d'une loi détaillée sur la coordination et la gestion de l'environnement à travers l'Évaluation de l'Impact sur l'Environnement (EIE), les statistiques auprès du ministère du tourisme font ressortir que 92 établissements n'ont même pas exécuté l'audit environnemental, tandis que 98 fonctionnent sans un plan physique. La dimension de la destination touristique fait appel à la vigilance des pouvoirs publics. Sa qualité n'est réductible ni à celle des professionnels ni à celle des consommateurs. Dans le cas de Maasai Mara, le problème de fond réside dans la politique de laisser-faire en ce qui concerne l'administration de telles destinations, la défaillance institutionnelle, la faiblesse des administrations à respecter les règlements existants, la politisation des milieux naturels et aussi l'importance de la corruption. Donc, récuser un modèle kenyan en ce qui concerne la gestion des parcs nationaux par le KWS nécessite un modèle de remplacement. Néanmoins, il ne nous semble pas que la transformation positive interviendra à travers les conseils locaux, comme le démontrent les cas de Maasai Mara et de la réserve du lac Bogoria.

⁵³⁰ Lamic, *op.cit.*, p 151-152

⁵³¹ Turcotte, Gendron, *Labels et Certifications d'Écotourisme et de Tourisme : Le Contexte et la Portée*, Presses Universitaire du Québec, 2007, p 345.

⁵³² Daily Nation, *Hoteliers' Blatant Disregard of Law puts Mara Ecosystem at Risk*, February, 2010.

Alors, comment qualifier une telle destination offrant le meilleur en termes d'animaux spectaculaires (la migration des gnous) sans prendre en compte le bien être de l'environnement ? On se demande alors si la décision de 'sur construire' des logements au Maasai Mara, ainsi que l'absence notable des Tour Opérateurs à l'ouest du Kenya ne démontrent pas l'hésitation des professionnels d'ouvrir au tourisme des 'nouvelles' destinations touristiques. Egalement, semble-t-il, le refus de mettre en tourisme des destinations moins connues ?

L'amélioration de la qualité est l'un des enjeux essentiels pour l'avenir du tourisme du pays. Donc, dans le désir de *renouveler* l'image du pays auprès des clients face aux impacts négatifs du tourisme, différents acteurs ont vu la nécessité de créer l'*Ecotourism Kenya* en 1996. Trois ans plus tard, à l'aide de la fondation FORD, cette organisation qui regroupe des associations professionnelles du tourisme et de l'environnement issues des secteurs publics et privés, a établi son secrétariat à Nairobi. Sa mission globale consiste à mettre en évidence les pratiques de l'écotourisme dans le pays. Elle met en avant les valeurs pour le respect de l'environnement, des populations locales et leurs cultures, ainsi que la gouvernance participative

La concrétisation et le renouvellement du concept d'écotourisme par EK se fait à travers le processus d'éco labellisation introduit en 2002. Ce processus tente de résoudre la question de la qualité des produits touristiques du pays en imposant des labels. Il faut noter que dans le monde, la majorité de ces programmes d'éco labels et de certification ont émergé entre 1990 et 2002⁵³³. Cette dimension institutionnelle aide les organisations à maintenir leur légitimité en se conformant aux normes établies. Initialement, ce processus a visé les hébergements touristiques du Kenya, après quoi il s'est exporté depuis 2008 à d'autres pays de la région avec la labellisation des hébergements en Tanzanie, y compris le Zanzibar.

En outre, l'importance d'un déplacement dans le secteur du tourisme n'est plus à démontrer. Au parc national d'Amboseli par exemple, pendant les *game drive*, les touristes allouent 71.5% du temps en mouvement et seulement 28.5% du temps sans mouvement pour observer la faune⁵³⁴. Le concept de l'écotourisme réside ainsi dans un déplacement doux, responsable et non perturbant. Par exemple, il est interdit de dépasser la vitesse de 40 Km/h et de conduire hors piste dans les parcs kenyans terrestres (encadré 9.2). Néanmoins, la représentation dominante de l'écotourisme comme « un voyage *responsable* vers des milieux naturels... » nous amène au concept de « *responsabilité* ». La plupart du temps, cette définition laisse entendre la « *responsabilité* » auprès des voyageurs et des professionnels, y compris les Tour Opérateurs, les hôteliers, les compagnies aériennes... On oublie souvent les pouvoirs publics – le gouvernement, les conseils locaux, le KFS, le KWS, comme parties prenantes de cette démarche. Alors, on propose une réflexion plus élargie, celle qui va au-delà d'un voyage responsable mais qui prend aussi en compte l'aménagement et la planification responsable des destinations.

Les mesures à prendre doivent être radicales et immédiates. D'abord, il nous semble nécessaire d'arrêter la construction de nouveaux logements touristiques au sein des parcs nationaux les plus fréquentés ainsi que ceux qui sont petits. Cela peut encourager les visites journalières ponctuées par des séjours hors des parcs. Cette pratique aurait un double résultat : celui de la protection de l'environnement fragile, et d'ouverture du tourisme envers la communauté locale comme les propriétaires des hébergements ou les loueurs

⁵³³ Turcotte et Gendron, *op.cit.*

⁵³⁴ Okello, *et al, op.cit.*, 2008.

de terrains pour leur construction. De plus, pour désenclaver le tourisme au pays, peut être c'est le moment d'arrêter aussi à construire les terrains d'atterrissage d'avion dans les parcs nationaux en les mettant en dehors. Une telle mesure pourrait inciter une interaction entre des touristes et des citoyens. En ce moment, le KWS envisage de construire des terrains d'avions aux parcs nationaux de Ruma près du lac Victoria et celui du *Mont Elgon*.

Dans le secteur du tourisme, beaucoup d'actions concrètes sont possibles dans le renouvellement du produit touristique. Par exemple depuis 2009, l'EK a eu la volonté de labelliser les Tour Opérateurs du pays. Cela était nécessaire car dans la réalité, le transport qui accompagne les activités d'observation, de découverte et de safaris entraîne aussi des impacts écologiques importants.

Encadré 9.2

Code à respecter dans les parcs terrestres du KWS

- Respectez l'intimité de la faune, ceci est leur habitat
- Attention aux animaux, ils sont sauvages et peuvent être imprévisibles dans leur comportement
- Ne vous attroupez pas autour des animaux, évitez les bruits et les mouvements soudains.
- Ne nourrissez pas les animaux, cela mène à la dépendance humaine.
- Restez silencieux, le bruit dérange la faune et peut énerver d'autres visiteurs
- Restez dans votre voiture à tout moment sauf aux endroits réservés pour le pique-nique ou la marche
- Ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée (40 km/heure)
- Ne conduisez jamais hors pistes, ceci endommage sévèrement l'habitat
- Lorsque vous observez la faune, maintenez une distance d'au moins 20 m et rangez vous au bord de la route afin de permettre le passage des autres voitures
- Ne laissez aucun déchet et ne laissez jamais les feux sans surveillance, ne jetez pas des objets en feu
- Respectez le patrimoine culturel du Kenya, ne prenez jamais de photos de personnes ou de leur habitat sans demander leur permission, respectez les traditions culturelles du Kenya et habillez-vous toujours de façon décente
- Séjournez dans le parc ou partez avant le crépuscule, les visiteurs doivent avoir quitté le parc entre 18h00 et 6h00 sauf s'ils campent pour la nuit dans le parc. Les *game drive* de nuit sont interdits

De son côté, le KWS a vu la nécessité de développer le code éthique pour les clients au sein des aires protégées (encadré 9.2 et 9.3). Contrairement à *l'Ecotourism Kenya* qui s'adresse aux professionnels du tourisme, le KWS s'intéresse aux clients et à la destination. Cependant, les deux approches ont pour objectif de protéger la destination. Le code éthique établi vise à sensibiliser les visiteurs dans les parcs nationaux sur les impacts de leurs

comportements sur le terrain. Cela était nécessaire car « si le respect de la nature perçue comme bonne et vulnérable fait maintenant partie des représentations contemporaines, les représentations des vacances et du voyage sont encore plus fortes et l'associent à la *liberté et au bonheur* »⁵³⁵. Alors, pour maintenir à un niveau élevé de satisfaction auprès des touristes, certains chauffeurs conduisent hors piste afin de maintenir leur attrait commercial ainsi que rester populaire auprès de leurs clients. En outre, certains codes tels que celui qui interdit l'alimentation des poissons dans les parcs marin n'est pas respecté, afin de faire plaisir aux touristes pendant la visite. A chaque visite, le KWS et les propriétaires de bateaux à Malindi encouragent les visiteurs à acheter du pain pour nourrir les poissons.

L'objectif des éco labels participe à la promotion du tourisme durable à travers la promotion des valeurs environnementales, sociales et économiques. La labellisation par EK se fait à titre volontaire où participent les hôtels, les loges, les campings ou les *bandas* avec l'objectif de promouvoir les meilleures pratiques dans leurs opérations touristiques. EK favorise des initiatives dans la protection, la conservation et l'investissement dans l'environnement ; la lutte contre la pollution ; l'utilisation responsable des ressources telles que la terre, l'eau, l'énergie, la culture et l'éducation auprès des touristes.

La labellisation par EK se fait à trois niveaux : Bronze, Argent et Or. Chacun de ces niveaux définit des conditions pour la qualification. Ce processus commence par l'évaluation volontaire de la *performance environnementale* de soi-même en remplissant un questionnaire fourni par EK. L'EK effectue ensuite des contrôles aléatoires pour assurer la conformité aux conditions de son attribution. Ce comité, avec une représentation transversale provenant des établissements privés et publics aussi bien que des principales personnalités en conservation et en tourisme, est remplacé tous les deux ans. Avec l'attribution unanime d'un label, ces établissements reçoivent un certificat et peuvent utiliser le logo d'EK sur leur matériel promotionnel.

Alors, que veulent dire ces labels et quelles sont leurs fonctions ? Les labels dans le tourisme « attestent officiellement et juridiquement qu'un produit possède un ensemble de caractéristiques spécifiques qui vont les différencier des autres produits/services proposés dans le même secteur »⁵³⁶. Dans notre cas, l'EK établit une réglementation qui se porte garant de la qualité affichée. Pourtant, la labellisation n'a jusqu'ici que faiblement pénétré le marché. Certes, seuls deux établissements (Basecamp à Maasai Mara et Campi ya Kanzi sur la pente de Chyulu hills) possèdent les labels d'Or. Six autres établissements sont labellisés en Argent tandis que 34 en Bronze. 17, soit 40% d'entre eux sont situés à Maasai Mara et ses alentours. 4 autres établissements se trouvent en Tanzanie. Reste à savoir si les clients sont au courant de ces labels et leur place dans la prise de décision touristique. En Europe par exemple, les éco labels n'ont été adoptés que par 2% de leur marché potentiel⁵³⁷.

⁵³⁵ Turcotte et Gendron, *op.cit.*, p 368.

⁵³⁶ Frochot et Logohérel, *Le Marketing du Tourisme*, Dunod, 2007, p 68.

⁵³⁷ Turcotte et Gendron, *op.cit.*

Encadré 9.3

Code à respecter dans les parcs marins du KWS

- Vérifiez la météo locale ainsi que la condition de la mer avant d'entrer dans le parc marin.
- Une certaine vie marine est dangereuse ; ne touchez à rien sous l'eau.
- N'endommagez pas ou n'enlevez pas les coraux. C'est un organisme vivant qui se forme après de longues d'années et qui héberge de nombreuses espèces rares ou en voie de disparition.
- N'enlevez pas des coquilles et d'autre faune et flore de la mer. Cela est illégal et perturbe sérieusement l'écosystème ; une certaine vie marine est dangereuse. Les endroits en dehors des parcs et des réserves sont menacés par le ramassage excessif de coquilles. Les coquilles vides servent d'habitat aux bédards l'Hermite et à certains poissons.
- N'achetez pas des coquilles et d'autres produits animaux marins car ceci encourage le pillage des récifs et des plages.
- Ne jetez jamais des déchets sur la plage ou en mer. C'est illégal et dommageable pour l'environnement. Les tortues marines peuvent prendre les déchets en plastique pour des méduses, les manger et en mourir.
- Il est recommandé de ne pas nourrir les poissons, ce qui perturbe leur alimentation normale
- L'halieutique est autorisée dans les réserves marines mais interdites dans les parcs marins. L'utilisation des fusils à harpon est interdite partout
- Des activités respectueuses de l'environnement, telles que la plongée avec masque et tuba sont encouragées, sous la surveillance des *rangers* de KWS qui travaillent étroitement avec les organisateurs de voyages et les hôteliers pour s'assurer que ce code est strictement respecté
- Évitez les restaurants servant des crabes et des langoustes de taille insuffisante, car ceci contribue à leur disparition rapide.
- Respectez le gagne-pain traditionnel des populations côtières et ne donnez pas d'argent aux enfants sur la plage, ce qui peut les encourager à manquer l'école.
- Respectez le patrimoine culturel du Kenya, ne prenez jamais de photos de personnes ou de leur habitat sans demander leur permission, respectez les traditions culturelles du Kenya et habillez-vous toujours de façon décente

Ces labels encouragent l'investissement dans les sources d'énergie alternatives, notamment l'énergie solaire, l'interdiction d'utiliser du bois pour le chauffage – en particulier dans les parcs nationaux –, conduit certains à fabriquer des briquettes de carburant à partir des déchets. De telles pratiques aident à la sauvegarde des forêts ravagées par l'abattage d'arbres pour le charbon du bois. Les initiatives simples telles que la réutilisation des serviettes et l'installation des douches à basse pression servent à réduire la consommation d'eau. Bien que ces mesures ne conduisent pas toujours au confort optimum pour les clients, on apprécie cette voie visant à la protection de l'environnement (voir chap. 7.1 – la voie réformiste).

Néanmoins, force est de constater que, face aux enjeux réformistes du secteur du tourisme, les politiques comme celles de labellisation restent balbutiantes et insuffisantes. Dans ces actions « vertes », l'enjeu réside dans la perspective environnementale comme le conçoit l'EK. Les labels fondés sur les valeurs environnementales ne visent pas en priorité l'équité et le bien être de la population locale. Ils visent plutôt à l'éco-efficacité dans l'exploitation des établissements en entraînant généralement une réduction des coûts d'exploitation. Tandis que l'entreprise fait des économies en énergie, en eau..., ces

initiatives ne font pas grand-chose pour la communauté qui reste à l'écart de ce secteur déjà mondialisé. Afin de faire du tourisme un outil de conservation des espaces naturels, le nombre de touristes doit être aussi pris en compte. Alors, l'un de l'objectif dans le renouvellement du tourisme à travers la labellisation est de faire en sorte que ce secteur ait un impact économique le plus marqué possible au niveau local.

L'EK a adopté une perspective plus libérale en ce qui concerne l'écotourisme. Cette association fait en sorte que l'écotourisme soit adopté par le plus grand nombre d'acteurs et d'entreprises. Pour elle, l'adoption de l'écotourisme au sens strict du mot serait une erreur et son influence sera évidemment fort réduit. Pour cela, elle a effectué la labellisation des comptoirs touristiques : des enclaves côtières de *Turtle Bay Beach Resort* de 145 chambres à Watamu près de Malindi, de *Baobab Beach Resort and Spa* à Diani Beach, de *Serena Beach hotel and spa* de 164 chambres, et celle d'une loge au sein du parc national du lac Nakuru – le *Lake Nakuru Lodge* entre autres. Ces hébergements, surtout celles sur la côte kenyane, ne possède aucune image éco-touristique et fonctionne pour minimiser les contacts entre les touristes et les sociétés locales ; les touristes n'ont pas accessible à la communauté locales hormis des contacte avec des Beach boys⁵³⁸. Les chaînes hôtelières comme telle ne peuvent pas qualifier en écotourisme malgré leur attribution d'un label d'Argent.

D'une part on s'étonne de cette démarche, mais d'autre part, le concept même de l'écotourisme n'est plus celui de niche, de petits nombres de voyageurs, de petite échelle voire de faible densité. Sa contribution au développement durable doit être généralisée dans le secteur du tourisme. Comme déjà indiqué ailleurs dans cette thèse, « il conviendrait plutôt de parler de tourisme *éco-responsable*, désignation qui peut regrouper sous sa coupe les terminologies existantes d'écotourisme, de tourisme équitable, solidaire ou responsable, à condition que l'on sache réellement ce que chacune d'elle signifie »⁵³⁹. La dimension d'un voyage, d'un séjour et d'une visite sans exception serait nécessaire pour la responsabilisation du tourisme. Sinon, la certification, seule, ne peut sauver des paysages ni maquiller une mauvaise politique de la mise en tourisme des territoires, le cas de Maasai Mara.

Enfin, l'empreinte écologique (négative) en tourisme justifie l'attribution des labels par EK sans discrimination pour rendre ce secteur durable. Par contre, rares sont les entreprises communautaires au sens strict du mot, comme les *bandas* à Kakamega, qui possède un label contraignant d'EK. Une association comme EK reste largement élitiste et « exclusive », concernant des entreprises appartenant à l'élite locale. Par ailleurs, ces labels sont attribués confidentiellement sans qu'une autre organisation externe puisse les vérifier. De plus, le comité des labels au sein d'EK peut être biaisé car ce sont les mêmes membres qui possèdent les entreprises touristiques. Le contrôle et la vérification externe seraient nécessaires dans la mise en place de ces procédures. Cela peut contribuer à rendre le processus rigoureux et à donner de la crédibilité au programme.

9.3. La typologie commerciale des milieux protégés au Kenya

Enfin, dans la quête de renouveler le produit touristique au pays, la typologie des parcs et des réserves gérés par le KWS a changé, de même que les tarifs. En quittant les catégories banales de « A, B, C, D et une catégorie spécial, le Mont Kenya », le KWS a créé en

⁵³⁸ Rieucau et Odiara, *op.cit.*

⁵³⁹ Lamic, *op.cit.*, p 190.

2009 une autre différenciation des parcs. Cette typologie est une amélioration de celle-ci en termes de marketing et de lisibilité. Elle comprend les « *premiums parks* » qui en termes de paiement sont les plus chers – Amboseli et Nakuru (45 euros pour les étrangers adultes), suivis par les « *wilderness parks* » – Aberdaire, Tsavo East, Tsavo West, Meru et Chyulu hills (40 euros). Nairobi National Park, le seul qui se positionne comme le « *urban safari* » (30 euros) tandis que celui du Mont Kenya se trouve dans la catégorie du « *mountain climbing* » (40 euros). Les zones pour le « *scenic and special interest* » sont le Hell's gate et le Mont Elgon (20 euros) tandis que la même catégorie mais la moins chère comprend d'autres parcs et réserves comme le *Kakamega Forest National Reserve* et le *Saiwa Swamp National Park* (15 euros). Même pour des parcs et des réserves marines qui étaient dans la même catégorie « C » auparavant, le KWS fait également une différenciation entre celui de Kisite Mpunguti (15 euros) et Kiunga, Watamu, Mombasa et Malindi (10 euros). D'autres catégories sont également celle de « Nairobi safari walk » (15 euros) et celle des sanctuaires (Impala et Animal Orphanage » (10 euros) qui abritent des animaux sauvage *ex situ*.

Parcs	Réserves	Les sites Ramsar	Les réserves de Biosphère	de Patrimoine mondial de l'humanité	ZICO
Amboseli	• (1974)		• (1991)		•
Kakamega	• (1969)				•
Kiunga	• (1975)		• (1980)		•
Marine Lake Bogoria	• (1978)	• (2001)			•
Lake Nakuru	• (1968)	• (1990)			•
Mt. Elgon	• (1968)		• (2003)		
Mt. Kenya	• (1949)		• (1978)	• (1997)	•

Tableau 26 : Quelques parcs sélectionnés au Kenya appartenant à plusieurs classements depuis la date indiquée.

Les dates ne sont pas disponibles pour les ZICO.

Au-delà des classifications commerciales au niveau du pays, il existe aussi des classifications diverses à l'échelle internationale. Inutile de les détailler ici car l'ouvrage rédigé par Depraz Samuel (2008), la « géographie des espaces naturels protégés », démontre explicitement plusieurs statuts de protection des espaces protégés et leurs enjeux. Ainsi, la conception actuelle des milieux naturels par divers classements met l'accent sur les notions d'organisation, de valeurs et d'attraction traduisant des représentations très variables : parcs nationaux, réserves nationales, réserves forestières, le patrimoine mondiale de l'humanité, les sites de Ramsar, les réserves de Biosphère de l'UNESCO, les zones importantes pour la conservation d'oiseaux (ZICO)... Au Kenya, il y a 60 ZICO dont 35 se trouvent au sein des parcs et des réserves nationaux, sanctuaires et d'autres aires protégées⁵⁴⁰. Ainsi, pourtant, un même espace peut être un parc, une réserve de biosphère et un ZICO, comme l'Amboseli (tableau 26). Quelques zones du W du Niger appartiennent

⁵⁴⁰ WRI, *op.cit.*

au classement de catégorie II de l'UICN (1954) : un site de Ramsar (1987), une réserve de Biosphère (1996) et un site du patrimoine mondial de l'humanité (1996)⁵⁴¹.

En 2003, l'UNESCO a déclaré le Mont Elgon comme une « réserve de biosphère » en le reconnaissant comme une source importante de l'eau qui alimente le lac Victoria et le Nil. Ce programme de l'UNESCO de *l'homme et de la biosphère* (MAB) a été lancé au début des années 1970. Il est proche de l'idée du développement durable, car il propose un projet interdisciplinaire portant sur les dimensions écologiques, sociales et économiques de la perte de la biodiversité et de sa réduction. Les paysages culturels et les sites sacrés sont au cœur de ce programme qui étudie les interactions entre la diversité biologique et culturelle. Néanmoins, du point de vue touristique, le label de « réserve de biosphère », comme le démontre Reinius et Fredman, n'a qu'un effet marginal en termes de fréquentation touristique surtout là où il existe déjà le label d'un *parc national* comme dans le cas du Mont Elgon⁵⁴².

En outre, la classification nationale et internationale de ces espaces n'est pas homogène. On peut citer à titre d'exemple celle de Maasai Mara au Kenya classifié par l'UICN en parc national et en réserve nationale par le gouvernement Kenya ; Pilanesberg en Afrique du Sud, classifié en parc national par le gouvernement national et en catégorie IV (réserve naturelle pour la protection des habitats et des espèces) par l'UICN⁵⁴³.

Par ailleurs, quelle limite fixer dans la conception des aires protégées comme étant des destinations touristiques ? Pour le KWS, les marques commerciales proposées se limitent à la frontière des aires protégées sans prendre en compte l'environnement dans laquelle ces espaces se trouvent. Alors, que seraient les parcs marins du Kenya sans les plages remarquables, sans les hôtels de luxes au bord de la mer, sans l'histoire riche de culture swahili/arabe, sans les monuments de Fort Jésus, de Gede Ruins et de Vasco da Gama pillar entre autres ? Peut-on parler de l'Amboseli sans mentionner le Kilimandjaro à la frontière du Kenya et de la Tanzanie ? Et, les Maasai qui vivent autour de ce parc ?

Pour combler cette lacune, l'aménagement touristique au delà des frontières des parcs et des réserves nationales serait une étape important vers le renouvellement du produit touristique du pays. En ce moment, les régions et les circuits touristiques du pays existent sans une structure définie. Le maillage entre le modèle actuel de la gestion des parcs nationaux avec celui de la catégorie V⁵⁴⁴ selon le classement de l'UICN serait une étape progressive vers le renouvellement du modèle touristique du pays. Ce dernier modèle, qui préconise la conservation des paysages plutôt que des écosystèmes, identifie une destination touristique au sens plus large que le premier. C'est le cas des initiatives de CORE (*Conservation of Resources through Enterprise*) soutenue par AWF (*African Wildlife Foundation*) et de AERP (Amboseli Elephant Research Project) dans les zones tampons auprès du parc d'Amboseli.

En outre, l'aménagement commun des zones de biodiversité peut être avantageux à l'ensemble des territoires. Ceci peut se concrétiser par la mise en place d'une politique de partenariat entre les aires protégées et les circuits touristiques afin de valoriser l'image d'une

⁵⁴¹ Weizenegger, *The TALC Model and Protected Natural Areas: African Examples*, Channel View Publications, Clevedon, 2006, p 132.

⁵⁴² Reinius et Fredman, *Protected Areas as Attractions*, *Annals of tourism research*, vol. 34 n° 4, 2007, 839-854 p.

⁵⁴³ Weizenegger, *op.cit.*, p 132.

⁵⁴⁴ *Paysage terrestre ou marin protégé: aire protégée, administrée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et aux fins récréatives*

destination avec une ressource commune. Ceci va aboutir à une destination touristique au-delà des frontières administratives et au-delà des aires protégées spécifiques : une étape importante vers la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristiques aux pays.

9.4. Conclusion

A l'ouest du Kenya comme ailleurs au pays, aucune aire protégée ne peut exister de manière isolée. Chaque secteur comporte plusieurs itinéraires touristiques capables d'offrir une expérience optimale aux clients. Donc, en plus de leur patrimoine naturel, le principal motif de choix des clients, le KWS doit aussi présenter ces territoires en mettant en avant leurs patrimoines, leurs traditions, les événements et les ambiances. Il nous semble nécessaire d'encourager les projets qui mutualisent l'offre sur l'ensemble des secteurs. Pour les territoires à l'ouest du Kenya, il serait préférable que, par exemple, le parc de Saiwa dispose des brochures de Kakamega et vice versa, car pour le moment, chaque zone naturelle met à disposition ses propres brochures touristiques. Même l'organisation de l'espace touristique sur des petites destinations regroupées serait une bonne méthode de modélisation des régions visitées. C'est une façon d'assurer la maximisation de l'expérience touristique. Il est nécessaire de ne pas cantonner les parcs aux limites administratives, mais d'ouvrir ceux-ci à d'autres territoires tels que celui du lac Victoria, afin de consolider l'attractivité globale de cette région.

Conclusion

La dimension politique ainsi qu'institutionnelle serait importante dans l'analyse des espaces touristiques. Commercialiser les parcs nationaux pour sauver le tourisme au Kenya semble l'une de politiques privilégiées vers l'économie de ces espaces. Sans une dimension écologique, le tourisme pratiqué au Kenya serait le tourisme de nature ou en nature, plutôt que l'écotourisme au sens strict du mot. La présence des écologues ne se traduit pas nécessairement en écotourisme. Dans chaque circonstance, les principes de l'écotourisme change. Le débat sur le sujet se perd dans la démarche environnementale pour les ONG et économique pour le secteur privé. L'impuissance des pouvoirs publics à protéger les richesses naturelles du pays attire d'autres acteurs pour le faire, tels que *l'Ecotourism Kenya*.

Pour le gouvernement, l'objectif du renouvellement du tourisme est de faire en sorte que ce secteur ait un impact économique le plus marqué possible au niveau local. Il est conscient de la nécessité d'appliquer les principes du développement durable, mais dans la pratique, force est de constater l'absence d'aménagement effectif. Il y a toujours une contradiction entre les discours des acteurs et la réalité à laquelle ils font référence. La nature devient de plus en plus anthropique surtout dans les parcs les plus fréquentés. L'exclusion même pour les aires protégées sous la gestion des conseils locaux semble à l'ordre du jour. Alors, bien que le KWS ne soit pas efficace dans l'autonomisation du tourisme national par rapport aux autres pays tels que la Tanzanie, l'Ouganda, le Zimbabwe et l'Afrique du sud, sa volonté de passer des compromis avec les populations locales et de protéger la nature reste plus forte que celle affichée par les conseils locaux.

Conclusion générale

« Je suis convaincu, alors j'ai passé mon temps à faire de l'objectivisme » (Dalla Bernardina).

Au moment de conclure cette thèse, il convient de mentionner qu'« un lieu touristique ne peut se développer et durer que s'il se *renouvelle* et se diversifie pour accueillir des pratiques et des populations *nouvelles* »⁵⁴⁵. Dans une première partie, analysant de multiples enjeux nationaux ainsi qu'internationaux en ce qui concerne la protection de l'environnement, on souligne que le Kenya offre à la consommation touristique des pays riches un produit touristique restreint. Par contre, il impose à l'ensemble de l'Afrique de l'Est, son image d'une Afrique montagneuse, du Rift et des volcans, où les Hautes Terres, très peuplées, mais bien dotées, s'opposent aux immensités quasi désertes des terres basses, celle d'une Afrique de la grande faune.

La meilleure exploitation du potentiel touristique du Kenya réside dans la réflexion sur la captation de *nouveaux* flux touristiques, la mise en place de *nouvelles* destinations, l'ouverture élargie de l'espace touristique vers le nord et l'ouest du Kenya dans une stratégie plus globale qui va jusqu'au lac Turkana. La diversification de l'écotourisme et du tourisme au Kenya peut s'orienter vers différentes pistes : séjours en village, ornithologie, aventure, archéologie, exploitation de nouveaux sites.

On met en exergue le fait que les espaces protégés s'avèrent être des biens planétaires, publics et nationaux déconnectés du développement local. Par conséquent, la politique nationale préconise que l'intégralité de l'argent que rapporte le tourisme soit versée au gouvernement central. L'implication des populations locales dans l'action de renouveler le modèle touristique du pays reste encore insuffisante et la population locale est trop peu impliquée. La plupart du temps, le Kenya n'atteint pas les objectifs de conservation, où l'accent est mis sur la surveillance des espèces dites en danger comme le rhinocéros et les éléphants.

Le modèle kenyan du tourisme repose principalement sur la protection des ressources naturelles. La biodiversité en dehors des parcs nécessite la création de corridors. Cela fait appel à la collaboration entre les pouvoirs publics – le KWS, le KFS, les conseils locaux et le Ministère du tourisme d'une part, et d'autre part avec le secteur privé et les communautés riveraines.

En passant de 35.000 touristes en 1960 à 1,8 millions de touristes internationaux en 2007, le Kenya occupe une place intéressante dans le tourisme en Afrique subsaharienne. Le tourisme serait la voie la plus efficace et durable dans l'utilisation des richesses naturelles car il n'entraîne pas la mort d'animaux. C'est le moment pour le KTB et le KWS de développer un itinéraire touristique permettant de populariser les aires protégées les moins visitées du pays. Cependant, le tourisme ne peut, à lui seul, protéger les zones de biodiversité ni réduire la pauvreté. Au contraire, le développement général du territoire pourrait être favorable au développement touristique.

Les parcs nationaux sont des enclaves naturelles, qui sont soustraites à l'espace des Africains, pour promouvoir la protection de la nature. De nouvelles opportunités de

⁵⁴⁵ Equipe, MIT, 2002.

dynamisation, de renouvellement, d'autonomisation, d'ouverture du tourisme au Kenya repose sur l'extension de l'activité touristique au delà de la frontières des parcs nationaux : dans les zones tampons. Les communautés locales sont ainsi considérées comme indispensables à la mise en tourisme des 'nouveaux' espaces touristiques. Plus positives, les perceptions des Kenyans envers le tourisme s'améliorent progressivement. Cela se manifeste à travers leur participation au tourisme comme des touristes ainsi que des propriétaires.

Aussi, en ce moment, la géographie de conservation des ressources naturelles n'est plus liée à la mise en place de barrières comme dans le cas du lac Nakuru, car les pressions externes vont annuler ce genre d'actions. La question n'est plus celle de savoir si les parcs nationaux sont utiles, mais plutôt leur place dans le développement territorial.

Cette thèse, dans la dernière partie, propose la synthèse d'un cas pratique concernant la mise en tourisme de 'nouveaux' espaces touristiques du pays. Autonomiser le tourisme auprès des populations locales n'est pas une tâche facile. Parfois, ces peuples ne sont pas organisés dans un système cohérent, en restant essentiellement des individus dans un espace donné. On relève de plus en plus de projets relationnels en tourisme communautaire, plutôt que participatif. Cette relation parasitaire et uni directionnelle existe simplement pour améliorer la relation entre les communautés riveraines et les aires protégées sans autonomiser la gestion de ces ressources naturelles. Il serait important d'encourager le rapport symbiotique entre les parcs et les communautés locales dans la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristiques au pays. Le Kenya ainsi doit s'adapter à un monde nouveau dans lequel les valeurs environnementales, éthiques, sociétales, ludiques se réunissent dans la quête d'ouverture, de renouvellement et de revalorisation de son produit touristique. Enfin l'autonomisation des populations locales dans la conservation de la biodiversité n'est pas en soi un thème suffisamment mobilisateur assurant la conservation de ces milieux. Il reste encore un rôle officiel auprès d'Etat de développer ces régions pour bien s'insérer dans le développement général.

Enfin, le thème de renouvellement du secteur du tourisme au pays est très pertinent afin de dépasser un modèle banal de « développement du tourisme » dans le pays. Cette thèse a ainsi traité cette thème en essayant de répondre à notre question de départ : « quelles options proposer pour exploiter le potentiel existant » ? A l'opposé du « développement du tourisme », on envisage la mise en place de la politique nécessaire ayant le potentiel de nous amené vers le « tourisme de développement ». Celui-ci nous semble le nouvel mot d'ordre dans la mise en tourisme des 'nouveaux' territoires touristique au Kenya.

Bibliographie

1. Dictionnaires de géographie

- Baud, P., Bourgeat, S., Bras, C., *Dictionnaire de Géographie*, Hatier, Paris, 1995, 432 p.
- Brunet, R., Ferras, R., Théry, H., *Les Mots de la Géographie, Dictionnaire Critique*, Reclus, Montpellier, 1992, 520 p.
- Cazes, G., Knafou, R., *Le Tourisme*, dans Bailly, A., et al, dir, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, 1995, 1167 p.
- Lévy, J., Lussault, M., dir., *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Belin, Paris, 2003, 1034 p.
- Merlin, P., Choay, F., *Dictionnaire de L'Urbanisme et de L'Aménagement*, Presses universitaires de France, Paris, 1988, 863 p.
- Lacoste, Y., *De la Géopolitique aux Paysages, Dictionnaire de la Géographie*, Armand Colin, Paris, 2003, 413 p.

2. Études et réflexions théoriques

2.1. Ouvrages généraux

- Amirou, R., *Imaginaire du Tourisme Culturel*, dans Amirou, R., et Bachimon, P., dir., *Tourisme Local : Une Culture de l'Exotisme*, l'Harmattan, Paris, 2000, p 61-70.
- Babou, I., Callot, P., *Les Dilemmes du Tourisme*, Vuibert, Paris, 2007, 217 p.
- Boniface, P., *Dynamic Tourism, Journeying with Change*, Channel View Publications, Clevedon, 2001, 188 p.
- Botteill, D., Owen, R., Emanuel, L., Foster, N., Gale, T., Nelson, C., Serby, M., *Perceptions from the Periphery: The Experience of Wales*, in Brown, F., Hall, D., dir., *Tourism in Peripheral Areas*, Channel view publications, Clevedon, 2000, p 7-38.
- Boyer, M., *Le Tourisme Dans l'an 2000*, Presses universitaire de Lyon, Lyon, 1999, 265 p.
- Boyer, M., *Le Tourisme en France*, Chemin de Monde, Colombelles, 2003, 302 p.
- Boyer, M., *Le Tourisme de Masse*, l'Harmattan, Paris, 2007, 165 p.
- Butler, R.W., *Problems and Issues of Integrating Tourism Development*, in Pearce, D.G, Butcher, R.W., dir., *Contemporary Issues in Tourism Development*, London and New York, 1999, p 65-80.

- Cazelais, N., *L'Espace Touristique Québécois Contemporain*, dans Cazelais, N., Nadeau, R., Beudet, G., *l'Espace Touristique*, Presses université du Québec, Québec, 2000, p 7-60.
- Cazes, G., *Fondements pour une Géographie du Tourisme et des Loisirs*, Bréal, Paris, 1992, 189 p.
- Chazaud, P., *Management du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Plein Nature*, Presses universitaires du sport, Voiron, 2004, 305 p.
- Ciattoni, A., dir., *La Géographie : Pourquoi ? Comment ? Objets et Démarche de la Géographie d'Aujourd'hui*, Hatier, Paris, 2005, 285 p.
- Claval, P., *La Géographie Culturelle et l'Espace*, dans Staszark, J.F., *Les Discours du Géographe* dir., l'Harmattan, Paris, 1997.
- Dalla Bernardina, *Pourquoi les Informateurs se Contredisent-ils sans arrêt ? Les Corses, les Alpains et le Déclin du Substantialisme dans les Science de l'Homme*, 1997, 53 p.
- Demangeot, J., *Les Milieux "Naturels" du Globe*, Armand Colin, Paris, 2000, 337 p.
- Deprest, F., *Enquête sur le Tourisme de Masse, Ecologie Face au Territoire*, Belin, Paris, 1997, 207 p.
- Dewailly, J-M., *Tourisme et Géographie, Entre Pérégrinité et Chaos*, L'Harmattan, Paris, 2006, 221 p.
- Dieke, U.C., *The Political Economy of Tourism Development in Africa*, Cognizant Communications Corporation, New York, 2000, 355 p.
- Duffy, R., *A Trip Too Far. Ecotourism, Politics and Exploitation*, Earthscan publications Ltd, London, 2002, 210 p.
- Duhamel, P., et Sacareau, I., *Le Tourisme dans le Monde*, Armand Colin, Paris, 1998, 224 p.
- Dallen, T.J., *Tourism and Community Development Issues*, in Sharpley, R., Telfer, D.J., dir., *Tourism and Development: Concepts and Issues*, Channel View Publications, Clevedon, 2002, p 149-164.
- Dewailly, J-M., *Mise en Tourisme et Touristification*, dans Amirou, R., Bachimon, P., Dewailly, J.-M., Malezieux, J., dir., *Tourisme et Souci de l'Autre*, l'Harmattan, Paris, 2005, p 29-33.
- Dewailly, J-M., Flament, E., *Le Tourisme*, SEDES, Paris, 2000, 192 p.
- Duterme, B., *Expansion du Tourisme International: Gagnants et Perdants*, dans Duterme, B., dir., *Expansion du Tourisme : Gagnants et Perdants, Points de Vue du Sud*, Editions Syllepse, Paris, 2006, 236 p.
- Equipe MIT, *Tourismes 1, Lieux Communs*, Editions Belin, Paris, 2002, 320 p.
- Equipe MIT, *Tourisme 2, Moments de Lieux*, Editions Belin, Paris, 2005, 349 p.
- Enrikin, N.J., *L'Entre-deux du Lieu*, dans *Géographies anglo-saxonnes : Tendances contemporaines*, Belin, 2001, p 255-271.
- Freitag, T.G., *Enclave Tourism Development: For Whom the Benefits Roll?* *Annals of Tourism Research*, Vol. 21, n° 3, 1994, p 538-554.

- Frérot, A-M., dir., *l'Afrique en Questions*, Ellipses, Paris, 2004, 252 p.
- Frochot, I., et Logohérel, P., *Le Marketing du Tourisme*, Dunod, Paris, 2007, 276 p.
- Geraund, M-O., *l'Image de soi au Miroir de l'Autre. Une Ethnographie des Pratiques Touristiques dans un Village Hmong de Guyane Française*, dans Amirou, R., et Bachimon, P., dir., *Tourisme Local : Une Culture de l'Exotisme*, l'Harmattan, Paris, 2000, p 93-120.
- Gunn, Claire, A., *Tourism Planning. Basics, Concepts and Cases*. 3rd ed. Washington: Taylor and sons, 1994, 460 p.
- Hall, M., Page, S., *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space*, Routledge, London and New York, 1999, 399 p.
- Healy, R.G., *The 'Common Pool' Problem in Tourism Landscapes*, *Annals of tourism research*, vol. 21, n° 3, 596-611 p.
- Holden, A., *Environment and Tourism*, Routledge, London, 2000, 225 p.
- Kabala, D.M., *Protection des Ecosystèmes et Développement des Sociétés, Etat d'Urgence en Afrique*, Editions l'Harmattan, Paris, 1994, 271 p.
- Kadt (de), E., *Tourisme : Passeport pour le Développement ? Regards sur les Effets Culturels et Sociaux du Tourisme dans les Pays en Développement*, Editions Economica, Paris, 1979, 345 p.
- Nadeau, R., *Tourisme et Environnement*, dans Cazalais, N., Nadeau, R., Beaudet, G., *l'Espace Touristique*, Presses université du Québec, Québec, 2000, p 61-131.
- Nash, R., dir., *American Environment, Readings in the History of Conservation*, Reading, Addison-Wisley publishing company, 1968, 236 p.
- Nash, R., dir., *Environment and Americans, The Problem of Priorities*, Rinnehart and Winston, New York, Holt, 1972, 119 p.
- Ouma, J.P.B.M., *Evolution of Tourism in East Africa 1900-2000*, Kenya Literature Bureau, Nairobi, 1970, 117 p.
- Pearce, P.L., Moscardo, G., *Tourism Community Analysis, Asking the Right Questions*, in Pearce, D.G., Butler, R.W., dir., *Contemporary issues in Tourism development*, Routledge, London and New York, 1999, p 31-51.
- Prosser, R., *Societal Change and the Growth in Alternative Tourism*, in Cater, E. Lowman, G., dir., *Ecotourism a Sustainable option?* John Wiley and sons, Chichester, 1994, p 19-37.
- Smouts, M-C., *Fôrets Tropicales Jungle Internationale: Les Revers d'une Ecopolitique Mondiale*, Presses de Science Po, Paris, 2001, 349 p.
- Stock, M., (Coord.), Dehoorne, O., Duhamel, P., Gay, J-C., Knafou, R., Lazzaroti, O., Sacareau, I., Violier, P., *Le Tourisme: Acteurs, Lieux, et Enjeux*, Belin, Paris, 2003, 299 p.
- Violier, P., *Tourisme et Développement Local*, Belin, Paris, p 2008, 192 p.
- Violier, P., dir., *L'Espace Local et les Acteurs du Tourisme*, Presses Universitaires du Rennes, 1999, 177 p.

- Volvey, A., Dévérin, Y., Houssay-Holzschuch, M., Rodary, E., Surum, I., Bennafra, K., *L'Afrique*, Atlande, 2005, 288 p.
- Weizenegger, S., *The TALC Model and Protected Natural Areas: African Examples*, in Butler, R.W., dir., *The Tourism Area Lifecycle vol. 2: Conceptual and Theoretical Issues*, Channel View Publications, Clevedon, 2006, p 124-137.
- Williams, S., *Tourism Geography*, Routledge, London, 1998, 212 p.

2.1. Ouvrages relatifs aux méthodes et outils

- Dépelteau, F., *La Démarche d'une Recherche en Sciences Humaines, de la Question de Départ à la Communication des Résultats*, les presses de l'université Laval, Québec, 1998, 417 p.
- Guibert, J., Jumel, G., *Méthodologie des Pratiques de Terrains en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, Paris, 1997.
- Javeau, C., *l'Enquête par Questionnaire*, Editions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 1985, 138 p.
- Loubet del Bayle, J.L., *Introduction aux Méthodes des Sciences Sociales*, Privat, Toulouse, 1978, 234 p.
- Martin, O., *L'Enquête et ses Méthodes : l'Analyse de Données Quantitatives*, Armand Colin, Paris, 2007, 126 p.
- Quivy, R., Campenhoudt, L.V., *Manuel de Recherche en Sciences Sociales*, Dunod, Paris, 1995, 290 p.

2.3. Articles de revues: études et réflexions théoriques

- Akama, J.S., Kieti, D., *Tourism and Socio-economic Development in Developing Countries: A case Study of Mombasa Resort in Kenya*, *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 15, n° 6, 2007.
- Amelot, X., et André-Lamat, V., *La Nature Enfermée ou l'Aire Protégée comme Norme de Protection d'un Bien Commun Menacé*, dans Glon, E., dir., *Protéger la Nature est-ce que Protéger la Société ? Géographie et Cultures*, n° 69, 2009, p 81-94.
- Arnould, P., *Biodiversité : la Confusion des Chiffres et des Territoires*, dans Simon, L., dir., *Les Territoires de la Biodiversité*, *Annales de Géographie*, Armand Colin, Paris, 2006, n° 651, p 528-549.
- Arnould, P., Glon, E., *Wilderness, Usages et Perceptions de la Nature en Amérique du Nord*, in Arnould, P., Glon, E., dir., *Wilderness, la Nature en Amérique du Nord*, *Annales de Géographie*, Armand colin, Paris, 2006, n° 649, p 227-238.
- Bart, F., *Les Paradoxes du Littoral Swahili* », *EchoGéo*, Numéro 7 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 17 octobre 2008. URL : <http://echogeo.revues.org/index8623.html>. Consulté le 26 mai 2009.
- Bart, F., *La Montagne au cœur de l'Afrique Orientale*, *Cahiers d'Outre-Mer*, 2006, n° 235, p 307-322.

- Beh, A., Bruyere, B.L., Segmentation by Visitor Motivation in Three Kenyan National Reserves, *Tourism Management*, vol. 28, n° 6, 2007, p 1464-1471.
- Brunel, S., *Tourisme et Mondialisation: Vers une Disneylandisation Universelle? La Géographie*, 2007, n° 1525, p 12-30.
- Calas, B., Du Kilimandjaro à Biscarosse: Evidence et Vacuité des Marqueurs Spatiaux des Espaces Touristiques, dans Rieucou, J., Lageiste, J., dir., *l'Empreinte du Tourisme : Contribution à l'Identité du Fait Touristique*, l'Harmattan, Paris, 2006, p 321-342.
- Dehoorne, O., Les Bulles Touristiques en Milieu Tropical: Logiques et Enjeux des Enclaves Touristiques dans les Pays en Développement, in Rieucou, J., Lageiste, J., dir., *l'Empreinte du Tourisme : Contribution à l'Identité du Fait Touristique*, l'Harmattan, Paris, 2006, p 289-319.
- Drouin, J-M., Le Sens de la Nature : Une Notion Equivoque mais Irremplaçable, in Besse, J-M., Roussel, I., *Environnement : Représentations et Concepts de la Nature*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997, 236 p.
- Eastman, C., *Tourism in Kenya and the Marginalisation of Swahili*, *Annals of tourism research*, vol. 22, n° 1, 1995, p 172-185.
- Ikiara, M.M., *Policy Framework of Kenya's Tourism Sector since Independence and Emerging Concerns*, Kenya Institute of Public Policy and Research Analysis, KIPPRA working paper n° 2, Nairobi, 2001.
- Kibicho, W., *Community Based Tourism: A factor Segmentation Approach*, *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 16, n° 6, 2008, p 211-231.
- Knudsen, D.C., Soper, A.K., Metro-Roland, M., *Commentary: Gazing, Performing and Reading: A Landscape Approach to Understanding Meaning in Tourism Theory*, *Tourism Geographies*, 2007, vol. 9 n° 3, p 227-233.
- Lageiste, J., Les marqueurs Spatiaux des Lieux Touristiques : Conceptualisation, Typologie et Portée Symbolique, dans Rieucou, J., Lageiste, J., dir., *l'Empreinte du Tourisme : Contribution à l'Identité du Fait Touristique*, l'Harmattan, Paris, 2006, p 11-43.
- Lemin, H.R., *Finding Beauty in the Dragon: The Role of Dragonflies in Recreation and Tourism*, *Journal of Ecotourism*, 2007, vol. 6 n° 2, p 139-145.
- Manyara, G., Jones, E., *Community-Based Tourism Enterprises development in Kenya: An Exploration of their Potential as Avenues of Poverty Reduction*, *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 15, n° 6, 2007, p 628-644.
- Mathevet, R., Poulin, B., *De la Biologie à la Géographie de la Conservation*, *Géographies*, *Bulletin de l'association de Géographes Français*, 2006, n° 3, p 341-354.
- Médard, C., *Quelques Clés pour Démêler la Crise kenyane : Spoliation, Autochtonie et Privatisation Foncière*, dans Lafarge J., dir., *Les Elections Générales de 2007 au Kenya*, *Les Cahiers de l'Afrique de l'Est*, 2008, n° 37 p 81-98.
- Miossec, J-M., *Un Modèle de l'Espace Touristique*, *l'Espace Géographique, Régions, Environnement, Aménagement*, n° 1, 1977, p 41-48.

- Pfafflin, G., Concern for Tourism: European Perspectives and Response. *Annals of Tourism Research*, 14, 1987, p 576-579.
- Pourtier, R., Regards, Echelles, Lieux: un point de vue Géographe, *l'Environnement en Afrique Contemporaine*, La Documentation française, Paris, 1992, n° 161, p 13-19.
- Reinuis, S.W., Fredman, P., Protected Areas as Attractions, *Annals of tourism research*, vol. 34 n° 4, 2007, p 839-854.
- Rieucou, J., L'Empreinte Nominale du Tourisme : Régionymes, Choronymes, Toponymes, Labels Localisants, Odonymes, in Rieucou, J., Lageiste, J., dir., *l'Empreinte du Tourisme : Contribution à l'Identité du Fait Touristique*, l'Harmattan, Paris, 2006, p 45-101.
- Rieucou, J., et Odiara, B., Plage occidentale exclusive, plage africaine inclusive, sur le littoral Swahili au Kenya : Whitesands Beach et Jomo Kenyatta Public Beach, 2010, 10 p – en cours de publication.
- Rodary, E., Mobiliser pour la Nature, ou la Construction et la Disparition du Local, *l'Espace Géographique*, Belin-Reclus, 2007, n°1, p 65-78.
- Rodary, E., La Conservation Intégrée en Afrique Australe : Opportunité ou Restriction au Développement ? dans Rodary, E., Castellanet, C., Rossi, G., dir., *Conservation de la Nature et Développement : L'Intégration impossible ?* Editions Karthala, Paris, 2003, p 121-132.
- Rodary, E., et Castellanet, C., Les Trois Temps de la Conservation, dans Rodary, E., Castellanet, C., Rossi, G., dir., *Conservation de la Nature et Développement : L'Intégration impossible ?* Editions Karthala, Paris, 2003, p 5-44.
- Sherman, P.B., Dixon, J.A., The Economics of Nature Tourism: Determining if it Pays, in Whelan, *Nature Tourism, Managing for the Environment*, Island press, Washington D.C., p 89-131, 1991.
- Simpson, M.C., Community Benefit Tourism Initiatives – A Conceptual Oxymoron? *Tourism Management* 29, 2008, p 1-18.
- Tardif, J., Ecotourisme et Développement Durable, *La Revue en Sciences de l'Environnement sur le WEB*, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, vol 4, n° 1, mai 2003, p 17.

3. Thèses et mémoires

- Karanja, G.G., *Tourist Impacts in Maasai Mara National Reserve*, PhD in Biodiversity Management, Durrell Institute of Conservation and Ecology (DICE), Department of Anthropology, University of Kent, 2002, 175 p.
- Kibicho, W., *Le Tourisme et Parcs Nationaux au Kenya: La Ville Contre la Société Rurale Locale ?* Thèse de Doctorat présentée à l'université Lumière Lyon II, France, 2005, 391 p.
- Odunga, P.O., *Choice of Attractions, Expenditure and Satisfaction of International Tourists to Kenya*, Ph.D. Thesis, Wagenigen University, 2005, 193 p.

Rieucan, J., *Des Sociétés Maritimes et Riveraines de la Méditerranée Française : L'exemple du Golf du Lion*, Thèse du Doctorat de Géographie, Université de Paris IV, Paris-Sarbonne, 1994, 675 p.

4. Rapports, actes de colloques et notes de cours et séminaires

Daily Nation Newspaper, *Tourists Viewing Game to Pay More*, Friday September 7, 2007a.

Daily Nation Newspaper, *Tanzanian Project that Could Wipe out Kenya's Flamingoes*, July 7, 2007b.

Daily Nation Newspaper, *Shocking Game Losses in Mara*, April 23, 2009a.

Daily Nation Newspaper, *Alarm as 15.000 Children Lured into Prostitution*, May 24, 2009c.

Daily Nation Newspaper, *Hoteliers' Blatant Disregard of Law puts Mara Ecosystem at Risk*, February 18, 2010.

Kenya Government of, *Economic Survey 2001*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2000.

Kenya Government of, *Kakamega District Development plan 2002-2008*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2002a, 82 p.

Kenya Government of, *National Development Plan 2002-2008, Effective Management for Sustainable Economic Growth and Poverty Reduction*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2002b.

Kenya Government of, *Statistical Abstract 2006*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2006.

Kenya Government of, *Economic Survey 2006*, Government printers, Nairobi, 2007a, 20 p.

Kenya Government of, *Kenya Vision 2030: A competitive and a Prosperous Kenya*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2007b.

Kenya, Government of, *Statistical Abstract 2008*, Kenya National Bureau of Statistics, Nairobi, 2008.

Kenya Government of, *Economic Survey 2009*, Kenya National Bureau of Statistics, 2009.

Kenya Institute of Public Policy Research and Analysis, *Kenya Economic Report 2009, Building a globally Competitive Economy*, KIPPRA, Nairobi, 2009, p 233.

Kibicho, W., Dewailly, J., *Succès et Echecs de Projets Touristiques dans le Développement Touristiques de Communautés Locale*. Exemples Kenyans. 30^e Congrès, Glasgow, 15-20 août 2004.

- Kiessling, W.J., *People – Park Relationship in Kakamega Forest and Perspectives for a Future Conservation Strategy, Nairobi, 1991* (unpublished work) – A Preliminary report completed under support from the UK Overseas Development Administration.
- KIFCON, *Kenya Indigenous Forest Conservation Program, Phase 1 Report*, Regal Press, Nairobi, February 1994.
- KTB, *Overview of Tourism Performance in 2007*, Speech by Dr. Ongong'a Achieng during 2007 end year tourism performance media briefing on 6th of Feb at KTB boardroom.
- KWFT, *A Dialogue of the Kenya Wildlife Fund Trustees During their Conservation Field Trip to the Proposed KFNR in the Western Province from 23rd to 26th September 1984*, 106 p.
- KWS, *Kakamega Forest Participatory Management Plan, 2005-2015, Zero Draft*.
- KWS (site web), *Incidences of Poisoning of Vultures and Lions in Masai Mara National Reserve, Kenya Wildlife Service Veterinary Report*, May 2009.
- Moisy, L., *Le Mans au Début du XX^e Sciecle : Analyse d'un Tentative de Mise en Tourisme*, dans Sacareau, I., Vacher, L., dir., *Actes des XXVII^e Journées de la Commission National des Géographie du Tourisme et des Loisirs* ; 3-4-5 mai 2000, p 49-60.
- OMT, *Le Tourisme et la Réduction de la Pauvreté*, Madrid, OMT, 2002a, 123 p.
- Saiwa Swamp Ecosystem Integrated Management Plan*, unpublished work, 2000-2007, 62 p.
- UICN, *Lignes Directrices pour les Catégories de Gestion des Aires Protégées. Commission des Parcs Nationaux et des Aires Protégées de l'Union Mondiale pour la Nature, avec l'Assistance du Centre Mondial de la Surveillance Continue de la Conservation*, 1994, 102 p.
- Wishitemi, B.E.L, *Sustainable Community-Based Conservation and Tourism Development Adjacent to Protected Areas in Kenya*, Moi University inaugural Lecture 5 series n° 3, 2008, p 137.
- Wishitemi, B., Okello, M., Odiara, B., *Development of Sustainable Community Based Tourism at Saiwa Swamp National Park, Kenya*, in Marjolein, K., René van der Duim (eds)., *Aspects of Tourism in Kenya, thematic proceedings of ATLAS Africa Conferences Volume 3*, 2007, p 83-91.
- World Resource Institute; Department of Resource Surveys and Remote Sensing, Ministry of Environment and Natural Resources, Kenya; Central Bureau of Statistics, Ministry of Planning and National Development, Kenya; International Livestock Research Institute, *Nature's Benefits in Kenya, An Atlas of Ecosystems and Human Well-Being*, World Resources Institute, Washington, DC and Nairobi, 2007, p 141.

5. Documentations spécifiques

5.1. Développement durable

- Butcher, J., Sustainable Development or Development, in Stabler, M.J., dir., *Tourism and Sustainability, Principles to Practice*, CAB International, Wallingford, 1997, p 27-38.
- Chouaïbou Mfenjou, M., *l'Afrique à l'Épreuve du Développement Durable*, l'Harmattan, Paris, 2002, 297 p.
- Horoehowski, K., Moisey, N., Sustainable Tourism: The Effect of Local Participation in Honduran Ecotourism Development, p 163-175.
- Lamic, J-P., *Tourisme Durable, Utopie où Réalité ? Comment Identifier les Voyageurs Eco-Responsables ?* L'Harmattan, Paris, 2008, 219 p.
- Segui Llinas, M., Le Difficile Concept de Soutenabilité en Tourisme, dans Amirou, R., Bachimon, P., Dewailly, J.-M., Malezieux, J., dir., *Tourisme et Souci de l'autre*, l'Harmattan, Paris, 2005, p 107-128.
- Sindiga, I., Alternative Tourism and Sustainable Development in Kenya, *Journal of Sustainable Tourism*, vol 7, n° 2, p 108-127, 1999.
- Vivien, F-D., *Le Développement Soutenable*, Editions la Découverte, Paris, 2005, 122 p.

5.2. Biodiversité, aires protégées, écotourisme et environnement

- AFIT, *Ecotourisme, Expérience Françaises*, les cahiers de l'AFIT, guide de savoir-faire, 2002.
- Barrow, E., Fabricius, C., *Do Rural People Benefit from Protected Areas – Rhetoric or Reality?* in Goriup, P., *Local Communities and Protected Areas*, 2002, vol. 12, n° 2.
- Besse, J.M., *Les Sens de la Nature dans les Discours Philosophiques*, in Besse, J-M., Roussel, I., *Environnement : Représentations et Concepts de la Nature*, Editions L'Harmattan, Paris 1997, 236 p.
- Blangy, S., *Ecotourisme et Développement : l'Exemple de l'Amérique latine*, dans Blangy, S., dir., *Tourisme et Environnement : du Tourisme de Nature à l'Ecotourisme*, Les cahiers d'espaces février 1993a, p 228-235.
- Blangy, S., dir., *du Tourisme de Nature à l'Ecotourisme*, dans Blangy, S., dir., *Tourisme et Environnement : du Tourisme de Nature à l'Ecotourisme*, Les cahiers d'espaces février 1993b, p 5-8.
- Blangy, S., *Tourisme Autochtone et Communautaire*, le courrier de l'UNESCO, Juillet 1999, p 1-6.
- Blangy, S., et Laurent, A., *Le Tourisme Autochtone, Un Lieu d'Expression Privilégié pour des Formes Innovantes de Solidarité*, la revue Téoros, automne 2007, p 38-45.
- Bourg, D., *Le Paradoxe de nos Relations à la Nature*, dans Besse, J-M., Roussel, I., *Environnement : Représentations et Concepts de la Nature*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997, 236 p.

- Boyd, S.W., Butler, R.W., *Tourism and National Parks: The Origin of the Concept* in Butler, R., Boyd, S.W., dir., *Tourism and National Parks: Issues and Implications*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000, p 13-27.
- Butler, R.W., Boyd, S., dir., *Tourism and National Parks, Issues and Implications*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000, 342 p.
- Cater, E., *Ecotourism in Third World: Problems and Prospects for Sustainability*, in Cater, E., Lowman, G., dir., *Ecotourism a Sustainable option?* John Wiley and sons, Chichester, 1994a, 218 p.
- Cater, E., *Ecotourism A sustainable Option?* in Cater, E., Lowman, G., dir., *Ecotourism a Sustainable option?* John Wiley and sons, Chichester, 1994b, 218 p.
- Dearden, P., *Tourism, National Parks and Resource Conflicts*, in Butler, R., Boyd, S.W., dir., *Tourism and National Parks: Issues and Implications*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000, p 187-202.
- Depraz, S., *Géographie des Espaces Naturels Protégés : Genèse, Principes et Enjeux Territoriaux*, Armand Colin, Paris, 2008, 320 p.
- Fennell, D.A., *Ecotourism, an Introduction*, Routledge, London, 1999, 315 p.
- Fennell, D.A., *Ecotourism and the Myth of Indigenous Stewardship*. *Journal of Sustainable Tourism*, vol 16, n° 2, 129-149 p, 2008.
- Gagnon, C. et Lapointe, D., *Ecotourisme et Développement Durable Viable : Une Dialectique, un Cadre Interprétatif*, dans Gagnon, C., et Gagnon, S., dir., *l'Ecotourisme entre l'Arbre et l'Ecorce : de la Conservation au Développement Viable des Territoires*, Presses Universitaire du Québec, Québec, 2007, p 14- 41.
- Giraut, F., Guyot, S., Houssay-Holzschuch, M., *Les Aires Protégées dans la Recompositions Territoriales Africaines*, L'Information Géographique, Armand Colin, Paris, 2004, vol. 68, n° 4, p 340-364.
- Guillerme, S., Maire, E., Moppert, B., et Hinnewinkel, C., *Cohabiter avec la Grande Faune dans le Sud de l'Inde : Opportunité ou Menace ?* dans Glon, E., dir., *Protéger la Nature est-ce que Protéger la Société ?* *Géographie et Cultures*, n° 69, 2009, p 59-79.
- Honey, M., *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise*, Island press, Washington, Covelo, London, 2008, 551 p.
- ICIPE, *An Integrated Conservation Package to Conserve the Kakamega Forest and its Biodiversity*, ICIPE, Nairobi, 2000.
- Lepart, J., et Marty, P., *Sortir des Espaces Protégés pour Conserver la Biodiversité*, dans Glon, E., dir. *Protéger la Nature est-ce que Protéger la Société ?* *Géographie et Cultures*, n° 69, 2009, p 11-24.
- Lequin, M., *Ecotourisme et Gouvernance Participative*, Presses de l'université du Québec, Québec, 2001, 234 p.
- Lévêque, C., *La Biodiversité, Que sais-je ?* Presses universitaires de France, Paris, 1997, 128 p.
- Lévêque, C., *Ecologie, de l'Ecosystème à la Biosphère*, Paris, Dunod, 2001, 502 p.

- Lilieholm, R.J., et Romney, L.R., *Tourism, National Parks and Wildlife* in Butler, R., Boyd, S.W., dir., *Tourism and National Parks: Issues and Implications*, John Wiley and Sons Ltd, Chichester, 2000, p 137-151.
- Lusiola, G. J., *The Role of the Cobra Project in Economic Development of Local Communities*, in Gakahu, G.C. and Goode, B.E., dir., *Ecotourism and Sustainable Development in Kenya*. The Proceedings of the Kenya Ecotourism Workshop held September 13-17 1992.
- Kassily, F.N., Tsingalia, H.M., et Gossow, H., *Mitigating Human Wildlife Conflict Through Wildlife Fencing: A Kenyan Case Study*. *Wildlife Biology Practices*, doi: 10.2461/wpb. June 4 (1): 30-38.
- Kutay, K., *Le Concept d'Ecotourisme: Comment Utiliser le Tourisme naturaliste et Culturel pour Promouvoir la Conservation et le Développement Durable*, dans *Tourisme et Environnement, du Tourisme de Nature à l'Ecotourisme*, les Cahiers d'espaces, Tourisme et Environnement, Paris, Février 1993, 256 p.
- Moisset, P., *Le Tourisme peut-il Contribuer à la Gestion des Espaces Naturels ?* *Tourisme et Environnement*, Cahier Espaces, 1999, n° 62, p 6-9.
- Muir, J., *Our National Parks*, Sierra club books, San Francisco, 1991.
- Muller, A., *L'Envers des Parcs Naturels : Les Tribus Victimes de l'Ecologie*, *Courrier International*, n° 851, p 41-43.
- Newsome, D., Moore, S.A., Dowling, R.K., *Natural Area Tourism. Ecology, Impacts and Management*, Channel view publications, Clevedon, 2002, 340 p.
- Okello, M.M., et Kiringe, J.W., *Threats to Biodiversity and their Implications in Protected Areas and Adjacent Dispersal Areas of Kenya*, *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 12, n° 1, 2004, p 55-69.
- Okello, M.M., Wishitemi, B.E., Mwinzi, A.M., *Relative Importance of Conservation Areas in Kenya Based on Diverse Tourist Attractions*, *The Journal of Tourism Studies*, 2001, vol. 12, n° 1, p 39-49.
- Okello, M.M., Manka, G.S., et D'Amour, E.D., *The Relative Importance of Large Mammal Species for Tourism in Amboseli National Park, Kenya*, *Tourism Management* Vol. 29, 2008, p 751-760.
- Olindo, P., *The Old Man of Nature Tourism*, in Whelan, T., *Nature Tourism, Managing for the Environment*, Island press, Washington, D.C., 1991, p 23-38.
- Pontié, G., Gaud, M., *L'Environnement en Afrique, l'Environnement en Afrique Contemporaine*, La Documentation française, 1992, Paris, n° 161, p 5-11.
- Richez, G., *Parcs Nationaux et Tourisme en Europe*, Editions L'Harmattan, Paris, 1992, 421 p.
- Rieucau, J., *Biodiversité et Ecotourisme dans les Pays du Centre du Golfe de Guinée Prétourisme dans une Unité Géopolitique Instable*, les cahiers d'outre-mer, 2001, p 417-452.
- Rossi, G., André, V., *La Biodiversité : Questions de Perspectives*, dans Simon, L., dir., *Les Territoires de la Biodiversité*, *Annales de Géographie*, Armand Colin, 2006, n° 651.

- Sellers, R.W., *Preserving Nature in the National Parks, A History*, Yale University Press, New Haven, 1997, 380 p.
- Simon, L., *De la Biodiversité à la Diversité : Les Biodiversités au Regards des Territoires*, dans Simon, L., dir., *Les Territoires de la Biodiversité*, Annales de Géographie, 2006, n° 651, Armand Colin, p 451-467.
- Sitati, N., Wishitemi, B., *Wildebeest Migration and Tourism Seasonality and Dynamics In the Mara Ecosystem, Kenya*, African Journal of Business and Economics, vol., 2 n° 1, 2007, p 144-157.
- Turcotte, M-F., Gendron, C., *Labels et Certifications d'Ecotourisme et de Tourisme : Le Contexte et la Portée*, dans Gagnon, C., et Gagnon, S., dir., *l'Ecotourisme entre l'Arbre et l'Ecorce : de la Conservation au Développement Viable des Territoires*, Presses Universitaire du Québec, Québec, 2007, p 338-374.
- Vernier, J., *l'Environnement, Que sais-je ?* Presses universitaires de France, Paris, 1992, 127 p.
- Weaver, D.B., *Ecotourism in the Less Developed World*, CABI publishing, Wallingford, 2003, 258 p.
- Weaver, D.B., *Magnitude of Ecotourism in Costa Rica and Kenya*, Annals of tourism research, vol. 26, n° 4, 1999, p 792-816.
- Wheeller, B., *Here We Go, Here We Go, Here We Go Eco*, in Stabler, M.J., dir., *Tourism and Sustainability, Principles to Practice*, CAB International, Wallingford, 1997, 39-49p.
- Wishitemi, B.E.L., Okello, M.M., *Application of the Protected Landscape Model in Southern Kenya*, in PARKS, vol 13, n° 2, CATEGORY V, 2003, p 12-21.
- Worah, S., *The Challenge of Community Based Protected Area Management*, in Goriup, P., *Local Communities and Protected Areas*, 2002, vol. 12 n° 2.

6. Guides touristiques

Parkinson, T., Phillips, M., Gourlay, W., *Kenya*, Guide Lonely Planet.

7. Sites web

www.kws.org

www.unwto.org

www.diplomatie.gouv.fr (date consulté octobre 2009)

www.rhinocharge.co.ke (date consulté 03/06/2009)

www.sotokoto-marathon.co.ke (date consulté 03/06/2009)

www.ecotourismkenya.org (date consulté 13/06/2009)

www.propoortourism.org.uk .